LE MONDE SANS VISA : la crise des chantiers navals



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12887 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 5 JUILLET 1986

Désobéissance civile au Chili

Le gouvernement du général Pinochet a employé les grands moyens pour tenter de faire échec au mouvement de grève générale et nationale de quarante-huit heures organisé les 2 et 3 juillet par l'Assemblée civile, un organisme créé en avril, regroupant la plupart des organisations syndicales et sociales du Chili, et qui se propose de surmonter les dissensions opposant les dirigeants des principales formations politiques de l'opposition.

L'Assemblée civile préconise la non-violence et la résistance passive. Ses animateurs, menacés de poursuites judiciaires, estiment qu'ils ont marqué un premier point et apporté la preuve qu'une immense majorité de Chiliens, de la droite à la gauche, est favorable à une transition pacifique et démocratique. On le savait déjà. Ils espèrent, d'ici à la fin de l'année, pouvoir organiser une grève générale illimitée qui contraindrait le général Pinochet à la négociation ou à la démission.

Les mots d'ordre de grève pour les 2 et 3 juillet avaient été largement diffusés. Les radios liées à la démocratie chrétienne avaient recommandé de passer ces deux journées « en famille », en répétant la devise de l'Assemblée civile : « Tous ensemble en même temps. » La grève « générale et nationale » était présentée comme la plus importante manifestation de protestation contre le régime depuis le coup d'Etat de 1973.

Le bilan de ces deux journées de résistance passive, mais aussi de violences de rue, est lourd. Sept morts, des dizaines de blessés, plusieurs centaines d'interpellations. La brutalité de la répression a permis au gouvernement de couper court à l'extension des manifestations. A première vue, il semble que le mouvement ait été moins important que les « protestas » organisées en 1983 et en 1984.

Il est exclu de toute façon que le général Pinochet tienne compte de ce nouvel avertissement. Il entend se maintenir au pouvoir jusqu'au terme de son mandat actuel, en 1989, et il envisage même une nouvelle candidature. Une perspective qui suscite des réserves dans certains secteurs des forces armées, et aussi chez ses collègues de la junte, les généraux Matthei et Stange. Ces derniers l'ont cependant assuré de leur « soutien loyal » pendant les deux prochaines années.

Le général Pinochet a d'autres atouts : les dirigeants des deux principales coalitions politiques d'opposition, axées l'une sur la démocratie chrétienne et l'autre sur le Parti communiste, n'ont pas réussi à mettre au point une plate-forme commune. La DC répugne à s'allier à un Parti communiste qui ne condamne pas les actes de sabotage et les attentats de l'extrême gauche. L'Eglise, qui déplore la violence, semble moins en flèche qu'il y a un an et prépare le voyage du pape au Chili en avril 1987. Les Etats-Unis, qui condamnent également la brutalité de la répression, sont favorables à une transition démocratique mais paraissent admettre que le général Pinochet puisse terminer son mandat.

LE CENTENAIRE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ

Les Américains célèbrent une grande fête patriotique

M. Mitterrand, qui assiste à New-York à un grand show patriotique américain pour le centenaire de la statue de la Liberté, devait regagner Paris ce vendredi 4 juillet, après un déjeuner avec le président Reagan. Les entretiens devaient essentiellement porter sur les relations Est-Ouest, M. Mitterrand se rendant lundi prochain à Moscou.

(Lire pages 4 et 5.)



REMIS OFFICIELLEMENT A M. BALLADUR

Un rapport propose d'« alléger » la haute fonction publique

La mission d'étude animée par MM. Roger Belin, conseiller d'Etat honoraire, ancien secrétaire général du gouvernement, ancien président de la RATP, et Pierre Gisserot, inspecteur général des finances, en vue de faire des propositions « sur l'allégement des structures des administrations centrales » n'y est pas allée de main morte. Elle a récemment remis à M. Édouard Balladur un premier rapport, qualifié par ses auteurs de « provisoire et sommaire », qui préconise la suppression de quatre mille deux cents postes de fonctionnaires.

Le rapport Belin-Gisserot propose la suppression d'une trentaine de directions et délégations d'administrations centrales sur les deux cent trente à deux cent cinquante que comprend, au sommet, l'administration française. Fait significatif : le chiffre total n'est pas connu parce que le nombre des possesseurs de titres hiérarchiques ne correspond pas exactement au nombre des directions et délégations répertoriées.

Le gouvernement aura-t-il le courage de suivre les avis de la mission ? C'est la question que beaucoup de fonctionnaires commencent à se poser, les uns dans l'espoir que les nécessaires regroupements conduiront à d'utiles réformes, les autres redoutant le changement et commençant parfois à s'organiser discrètement pour s'y opposer.

La mission a été aidée dans sa tâche par une petite cellule chargée, au sein de la direction du budget, par le précédent gouvernement, de proposer la diminution des « frais généraux » de la haute administration et des mesures propres à la rendre plus efficace. Elle s'est également appuyée sur les travaux de la mission de modernisation des administrations centrales (MODAC), présidée par M. de Baecque.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 33.)

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU JAPON

M. Nakasone veut jouer les prolongations

De notre correspondant

Tokyo. – Plus de mille quatre cents candidats sont en lice, les fonds politiques, se chiffrant par milliards de yens, passent plus ou moins discrètement de main en main, et la grande mise en scène des élections à la japonaise est à son paroxysme. En ces derniers jours de la campagne pour le renouvellement, dimanche 6 juillet, du Sénat et de la Chambre basse, tout est bon pour ramasser des voix. Les cadeaux, bien sûr, mais aussi l'image. Qui mise sur l'humilité comme ce député social-démocrate, M. Fumio Yokote, dont la femme prosternée sur l'estrade implore la foule d'épargner à son mari la honte d'une défaite; qui, au contraire, joue les « machos » et, comme M. Masahiko Yamada, candidat libéral-démocrate, commence ses meetings au son du générique de *Rocky IV*.

Tous les candidats et candidates, gantés de blanc, signe de moralité et de droiture, une rosace géante au revers, ceints d'une banderole portant leur nom, parcourent dès 7 heures du matin leur circonscription sur des camions hérissés de micros quémandant des votes : *« Je suis Sato, de tel parti, s'il vous plaît, votez pour moi »*, disent-ils en commençant leur harangue immanquablement entourés d'un essaim de demoiselles bon chic bon genre, vêtues de bleu tendre ou de rose pastel, coiffées de bibis de paille, qui agitent la main (gantée de blanc comme il se doit) et distribuent sourires et courbettes à l'assistance. Les candidats plus dans le vent possèdent aussi dans leur attirail électoral des robots offrant des tracts aux passants.

Les partis mineurs ajoutent à la couleur : le Parti des retraités est un peu gris, mais celui du Peuple différent (les homosexuels) est plus échevelé. L'Union des verts, dirigée par un vénérable ex-trotskyste, M. Ryu Ota, prône, quant à elle, la transformation du Sénat en une *« chambre de la nature »* où les élus défendraient le droit à la vie des plantes et des animaux et lutteraient pour le bannissement du goudron, afin de faire réapparaître la terre nourricière. L'athlète féminine Kiyoko Ono, la vedette des shows télévisés d'Osaka Kiyoshi Nishikawa et quelques chanteurs à la mode complètent la distribution de ce théâtre politique.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite, ainsi que l'article de FRANÇOISE CROUIGNEAU, page 3.)

LA 42e BIENNALE DE VENISE

L'art entre science et alchimie

Les grandes rencontres artistiques internationales ne sont plus comme elles l'étaient jusqu'aux années soixante, des hauts lieux de découvertes, d'informations et d'actualités artistiques. Tout cela se fait désormais de bien d'autres manières – par les foires entre autres – et à un rythme que les biennales, triennales ou quadriennales ne peuvent plus suivre. Aussi, pour rester des événements, celles-ci ont-elles recours souvent à une thématique qui peut être l'occasion d'inviter des artistes à réaliser des œuvres spécifiques – c'est le choix fait à la Documenta de Kassel ; ou bien de proposer une réflexion sur l'art, son histoire et son devenir. C'est la spécialité de la Biennale de Venise qui, parallèlement aux envois de quelques quarante pays libres de présenter qui bon leur semble, pour le meilleur et pour le pire, réserve le pavillon central des Giardini à une grande exposition. Cette année pour sa quarante deuxième édition : l'art et la science. Un beau sujet pour lequel le patron de la Mostra, section arts visuels, Maurizio Calvesi, et son équipe ont mis le paquet.

L'exposition se déploie en sept sections : *l'Espace, Art et Aalchimie, Wunderkammer, Art et Bbiologie, La couleur, Technologies et informatique, La science au service de l'art*, qui sont traitées comme autant d'expositions autonomes par des commissaires différents, avec un très inégal bonheur, et dispersées ou regroupées sans grandes logique, dans et hors des Giardini. Cela ne simplifie pas les choses, pas plus que le trop-plein de certaines démonstrations.

L'accumulation de matériel peut avoir des effets catastrophiques. On en a la preuve au pavillon central avec l'étouffante et pléthorique exposition *Art et alchimie*, d'Arturo Schwarz qui n'a pas lésiné sur le poids de pierre philosophale, les arrivages de cornues, de chaudrons et autres instruments propres à réaliser les opérations de transmutation de la matière, simulées par les peintres d'aujourd'hui, lesquels, d'ailleurs, si l'on en croit le poète, savant, exégète de Picabia, de Duchamp et ami des surréalistes, sont tous, ou à peu près, des alchimistes qui s'ignorent. Pourquoi pas ? Mais on aurait tellement mieux aimé voir ces choses sur le Grand Art, comme on qualifie l'alchimie, et les artistes, à travers un choix d'œuvres d'art de qualité et non tout ce qui peut servir à l'illustration d'un discours. Arturo Schwarz avait paraît-il envisagé de réunir deux mille œuvres. Le quart suffit amplement à vous décourager de le suivre.

C'est un peu le même défaut que l'on retrouve au rayon de *la couleur*, clef d'un parcours mal balisé qui mène des recherches constructivistes, du Bauhaus, de l'art concret, à l'école de Zurich à Vasarely ou à l'école américaine, et qui n'a pas de raison d'être séparé en deux avec, une partie au Palais des sports, et l'autre aux Corderies de l'arsenal.

En revanche, la section *Espace* au Giardini, elle, est claire, bien faite, élégamment didactique, l'on y retrouve ses classiques, de Brunelleschi et l'espace tridimensionnel à l'espace-temps du vingtième siècle. On prend plaisir à l'examen des machines, maquettes, modèles réduits, à glisser l'œil où il faut, à lire les anamorphoses, comme à croiser quelques grandes pièces contemporaines, telle cette aiguille de Shannon, qui semble tenir toute seule au-dessus d'une portion de sphère.

C'est dans cette section-là que l'on perçoit le mieux l'évolution parallèle de l'art et de la pensée scientifique. Autre chose de très réussi, c'est, pour montrer le goût de l'irrationnel, la section *Wunderkammer*, la chambre des merveilles, qui propose des objets bizarres, des collections de pierres, de racines, souvent habilement retouchées, de coquillages, etc., sorties d'armoires du dix-septième siècle (à peu près le contraire de ce que l'on pouvait voir dans le studiolo de l'humaniste de la Renaissance, entouré d'instruments de mesures).

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 26.)

débats

SCÉNARIOS POLITIQUES

L'imagination se donne libre cours en cette période rare dans la vie politique française de pouvoir bicéphale. Réviser la Constitution? Peut-être, pense Maurice Duverger, mais seulement pour mieux articuler les rapports entre président et premier ministre. La préoccupation de Gilles Martinet est le renforcement de la gauche, c'est-à-dire du Parti socialiste, puisque le Parti communiste continue à perdre des plumes.

Les mythes de la réforme constitutionnelle

L'adoption en France d'un régime présidentiel de type américain est impossible

par MAURICE DUVERGER

LE problème de la réforme constitutionnelle ne pourra pas être abordé sérieusement tant qu'il restera déformé par un mythe que de prochaines commémorations vont renforcer : le mythe du régime présidentiel américain. En 1987, les fêtes du second centenaire de la Constitution des Etats-Unis rappelleront qu'elle a instauré le plus ancien et le plus stable des systèmes démocratiques modernes, qui permet de gouverner, dans la liberté, la plus puissante nation de l'univers. Comment ne serions-nous pas tentés de l'imiter ? Il est naturel qu'après Léon Blum des hommes tels que Pierre Bérégovoy et Jean-Pierre Chevènement penchent vers lui. Ils ont des homologues dans l'actuelle majorité.

Le régime américain a un mérite : celui de la simplicité. Il met face à face un président élu au suffrage universel pour quatre ans, rééligible une seule fois, et un Congrès formé de deux chambres, l'une et l'autre également issues du suffrage universel : le Sénat et la Chambre des représentants. Le président dispose du pouvoir exécutif et gouvernemental, qu'il exerce par des ministres appelés « secrétaires », ce qui marque leur dépendance à son égard. Le Congrès a le pouvoir législatif et budgétaire. Le président ne peut pas dissoudre le Congrès, qui ne peut pas faire démissionner les ministres du président. En théorie, la Chambre des représentants peut déclencher un « impeachment » qui conduirait à la destitution du président pour trahison ou autre crime grave, à condition qu'elle ait été prononcée par le Sénat à la majorité des deux tiers. En pratique, aucun « impeachment » n'a jamais réussi : celui engagé voici plus d'un siècle contre Andrew Johnson a échoué, et Nixon a démissionné en 1974 devant une menace d'« impeachment » dont le succès n'était pas assuré.

Aux Etats-Unis, ce régime fonctionne depuis 1787 sans crise majeure (mis à part la terrible guerre civile du Nord contre le Sud) grâce à des éléments qu'on ne retrouve pas ailleurs. Tout d'abord, les pouvoirs publics fédéraux ont un rôle restreint, sauf dans les relations extérieures. Ils n'ont à s'occuper ni du droit civil, ni du droit pénal, ni de la justice, ni de la police, ni du commerce, ni de l'industrie, ni de l'agriculture, ni de l'enseignement, ni des communications, sauf sur des points particuliers nettement délimités : tous ces domaines relèvent des Etats. D'autre part, la nation ne connaît pas de véritables divisions idéologiques : l'éventail des partis est limité à l'espace qui sépare en France les radicaux de gauche du Front national, et aucun d'eux ne pratique la discipline de vote au Congrès, ce qui donne au Sénat et à la Chambre des représentants l'allure de nos assemblées des IIIe et IVe Républiques. Un président dont le parti est majoritaire au Congrès n'est jamais sûr du vote de ses projets : car chaque représentant ou sénateur vote comme il l'entend. A l'inverse, un président dont le parti est minoritaire au Congrès peut malgré tout faire accepter quelques éléments de ses projets de loi ou de budget.

L'accord du président et du Congrès reste toujours difficile, parce qu'aucun des deux pouvoirs n'a les moyens de pousser l'autre à agir. Mais chacun dispose au contraire de moyens efficaces pour empêcher l'autre d'agir. Par la loi ou le budget, le Congrès peut paralyser l'action du président dans un grand nombre de domaines, même de politique extérieure (par exemple, en interdisant l'envoi de troupes à l'étranger, ou leur maintien). Par le veto, le président peut rendre inapplicables toutes les lois du Congrès : celui-ci ne pouvant passer outre qu'en les adoptant en seconde lecture à la majorité des deux tiers de chaque Assemblée. En douze ans, Roosevelt opposa son veto 631 fois, le Congrès ne parvenant à imposer sa volonté qu'une dizaine de fois. Tout cela ne donne pas un système très efficace. Le régime politique américain est certainement moins bon techniquement que le régime politique britannique.

Transposé en France dans le cadre des partis nombreux, indisciplinés, incapables de former une majorité stable, comme l'étaient ceux d'avant 1962, il aurait amélioré le fonctionnement de l'exécutif, grâce à la présence d'un président élu par le peuple et inamovible. Mais ce président eût alors risqué d'apparaître comme le seul point fixe, le seul représentant authentique de la volonté nationale, le seul au-dessus des combinaisons de clans, en face de partis dévalorisés comme l'étaient les nôtres en 1940 et 1958. Transposé dans le cadre de nos partis actuels, bipolarisés et disciplinés, le régime américain fonctionnerait à peu près de la même façon que le nôtre entre 1962 et 1986, quand le président et la majorité parlementaire étaient du même côté. Si le président et la majorité parlementaire étaient opposés comme aujourd'hui, toute cohabitation deviendrait impossible et le système serait bloqué : le président pouvant opposer son veto à toutes les lois qui lui déplairaient, l'Assemblée nationale pouvant ligoter le président en rognant ses crédits budgétaires et en repoussant ses projets de lois.

On comprend pourquoi le régime américain n'a jamais pu s'enraciner ailleurs qu'aux États-Unis, pourquoi il a ouvert les portes de l'aventure militaire et de la dictature dans toutes les autres nations qui ont tenté de l'acclimater, y compris dans la nôtre en 1851. L'adoption en France d'un véritable régime présidentiel de type américain peut être un bon sujet de conversation dans les dîners mondains, et rien de plus.

Un double défaut à corriger

Pourquoi d'ailleurs réformer une Constitution en train de montrer qu'elle peut fonctionner dans la pire des conditions imaginables ? Voici qu'elle franchit allègrement son pont-aux-ânes et que la cohabitation d'un président et d'une majorité opposée satisfait deux Français sur trois. Cette collaboration forcée d'un chef de l'État de gauche et d'un premier ministre de droite pourrait bien n'avoir pas que des inconvénients. Après tout, nous allons probablement bénéficier du moins injuste des découpages électoraux réalisés depuis 1871, parce que François Mitterrand a les moyens de corriger les excès de Charles Pasqua, grâce à la signature des ordonnances. Le même mécanisme peut empêcher que la privatisation du secteur public ne tourne à la braderie du patrimoine national et à la destruction de l'œuvre du général de Gaulle, tout en garantissant que la vente aux capitalistes privés se fera à des conditions transposant les règles que le Conseil constitutionnel a édictées pour l'achat par l'État en 1982.

Le président de la République était trop puissant dans le cadre du régime hégémonique de 1962-1986. Il est aujourd'hui trop faible dans le cadre de la cohabitation. Dans son message d'avril aux députés et sénateurs, François Mitterrand a rappelé justement qu'il devait défendre les prérogatives du Parlement aussi bien que les siennes contre les excès éventuels d'un *premier ministre* qui est le lien entre les deux pouvoirs issus du suffrage universel. Il a fait allusion aux abus pouvant naître d'un usage répété de l'article 49/3. Mais il n'a pas plus le moyen de les empêcher que l'Assemblée nationale n'avait en 1972 le moyen d'empêcher le chef de l'Etat de démissionner d'office un premier ministre auquel elle venait de renouveler massivement sa confiance.

Une révison de la Constitution serait nécessaire pour corriger ce double défaut. Par exemple, en précisant d'une part que le président ne pourrait se séparer du premier ministre que si ce dernier n'a pas obtenu la confiance dans les conditions de l'article 49 ; et d'autre part que le président pourrait obliger le premier ministre à vérifier qu'il possède toujours cette confiance, exprimée librement par des députés sans être violés par l'article 49/3. Bien entendu, de telles dispositions n'ont aucune chance d'être adoptées dans la phase actuelle, où la majorité ne peut pas perdre la face en restreignant les prérogatives du premier ministre qui l'exprime, même s'il n'est pas également apprécié par tous ses membres. Mais une révision en ce sens pourrait être envisagée après un retour aux conditions politiques de 1962-1986. Même si la cohabitation ne parvient pas jusqu'à son terme normal, elle aura révélé des aspects du régime jusqu'ici méconnus. Un président ayant retrouvé sa majorité ne pourra plus gouverner tout à fait comme ses prédécesseurs d'hier. Mais le problème d'une réforme constitutionnelle se posera dans ses termes véritables, que nous pouvons seulement pressentir aujourd'hui.

La reconstruction du PS

On sait ce qui sépare la gauche de la droite, mais le plus difficile est de définir de nouveaux objectifs

par GILLES MARTINET (*)

JACQUES CHIRAC et Raymond Barre ont emprunté au moins une chose à François Mitterrand : son scénario de mai-juin 1981. Tous les Français s'en souviennent. A peine élu, le nouveau président avait dissous l'Assemblée nationale, procédé à de nouvelles élections et obtenu « dans la foulée » une majorité en béton. C'est exactement ce que rêvent de faire en 1988 et, dans le cas d'une élection anticipée, dès 1987, les deux principaux « présidentiables » de la droite.

Raymond Barre est le premier à avoir ouvertement évoqué cette hypothèse. Il l'a fait sans doute maladroitement, à la veille des élections législatives, c'est-à-dire un peu trop tôt. Les futurs députés de la droite n'ont guère apprécié que l'on songe si vite à les démettre d'un mandat qu'ils n'avaient pas encore obtenu. Mais la logique de M. Barre était parfaitement compréhensible. S'il doit devenir un jour président de la République, il lui faudra tenter d'obtenir une majorité qui ne soit pas dominée par le RPR.

Jacques Chirac n'a encore rien dit. Mais il est évident qu'il pense, lui aussi, à la dissolution immédiate. Ne disposer que de trois voix de majorité n'est pas une situation plaisante. A supposer qu'il gagne la prochaine élection présidentielle, il voudra, tout naturellement, bénéficier d'un soutien beaucoup plus large et accroître encore davantage le poids de son propre parti.

Et François Mitterrand ? C'est lui, après tout, l'inventeur du scénario. Il a été le premier à le réaliser. S'il est réélu, ne va-t-il pas tenter de renouveler son exploit de mai-juin 1981 ? La plupart de mes camarades socialistes en sont persuadés. Je n'en suis pas si sûr. L'actuel président attendra vraisemblablement le dernier moment pour faire son choix. Car il n'ignore rien du paradoxe devant lequel il se trouve placé : un candidat socialiste à la présidence peut être élu alors que la gauche demeure minoritaire dans le pays. C'est en fonction de cette donnée que François Mitterrand assume les risques et les désagréments de la cohabitation.

Les récents sondages confirment largement cette analyse. Le rapport gauche-droite se situe toujours au niveau 45-55 : partie non jouable. Les rapports Chirac-Mitterrand, Chirac-Rocard, Barre-Mitterrand, Barre-Rocard varient de 52-48 à 50-50 : partie jouable. Comment expliquer ce phénomène ? Probablement parce que les Français ne souhaitent plus qu'un seul camp détienne tous les pouvoirs et que la République s'identifie pour toujours à une monarchie élective. Ce serait l'une des explications de l'étonnante faveur dont a bénéficiée jusqu'à présent la cohabitation. Si cela est vrai, alors il n'est plus certain que les électeurs veuillent lier automatiquement majorité parlementaire et majorité présidentielle.

Dans le regain de popularité de François Mitterrand, il y a un côté « retour de l'île d'Elbe ». La comparaison est audacieuse et évidemment excessive, mais comment ne pas penser à cette année 1815 où une majorité de Français attendaient de Napoléon qu'il devienne un souverain constitutionnel tout en se rapprochant des républicains et des libéraux, de Carnot et de Benjamin Constant ?

Que se passerait-il dans l'hypothèse où un succès de François Mitterrand (ou d'un autre candidat socialiste) n'entraînerait pas la formation d'une majorité de gauche ? Eh bien, ce ne serait plus la cohabitation, ce serait le compromis. A ceux que le mot hérisse, je demande de réfléchir à ce qui aurait pu arriver si, le 16 mars, la coalition du RPR et de l'UDF n'avait pas obtenu la majorité des sièges parlementaires ? Qu'avaient donc en tête les dirigeants socialistes lorsque, faute de pouvoir parler d'une majorité de gauche, ils évoquaient la possibilité d'une « majorité de progrès » ?

Loin de la barre des 50 %

Il y a, bien sûr, la remontée du Parti socialiste. Celui-ci a obtenu 32 % des suffrages en mars. Il en rassemblerait probablement davantage aujourd'hui et plus encore dans quelques mois. Mais le Parti communiste continue à perdre des plumes. La vérité est que la gauche, dans son ensemble, est encore loin de cette barre des 50 % qu'elle avait d'abord frôlée puis franchie, à plusieurs reprises, entre 1974 et 1981.

C'est que, dans ces années-là, les socialistes n'accumulaient pas seulement des voix : ils étaient parvenus à exercer une véritable hégémonie culturelle. Aujourd'hui, leur parti est en bonne santé politique mais il connaît un état de grande faiblesse doctrinale, marqué par de sérieuses pertes de mémoire (quant à son ancien programme). Le réalisme et le courage dont ont fait preuve les gouvernements de la gauche ont eu pour contrepartie l'abandon d'un grand nombre d'idées et de projets. Ceux-ci ne sont pas encore remplacés alors que des certificats de naturalisation socialiste ont été accordés à des thèmes qui n'appartenaient jusqu'ici qu'à la droite.

Une mise à jour, ou plus exactement une reconstruction, s'impose. Elle demande du temps, une libre recherche et une large concertation. Ce qui pose quelques problèmes lorsqu'on aborde, comme nous le faisons déjà, une période préélectorale. Certes, il sera relativement facile de faire apparaître ce qui sépare les valeurs de la gauche de celles de la droite. La manière dont celle-ci engage son expérience rend les choses beaucoup plus simples. Il sera autrement plus difficile de mener une réflexion qui conduise à la définition de nouveaux objectifs prenant en compte les grandes mutations contemporaines. C'est pourtant bien là l'enjeu des luttes politiques de ces prochaines années.

(*) Ambassadeur de France.

COURRIER DES LECTEURS

Douce France?

Les touristes étrangers, surtout les Américains, boudent la France. L'hôtellerie est en crise et se plaint amèrement. La France, la douce France, tient à rassurer l'étranger. Mais comment le rassurer ? Dans les gares, les aéroports, aux stations de métro les plus importantes, des CRS, le fusil en bandoulière ou au creux du bras, patrouillent sans relâche. Pour rassurer ? Imaginons que l'on nous présente des images du même genre intitulées « Scènes de la vie américaine ». Serions-nous tentés de traverser l'Atlantique ?

Il est vrai que les CRS ne patrouillent pas partout. Je viens de passer quelques jours à Cannes. Ni à la gare, ni rue d'Antibes, ni sur la Croisette, je n'ai rencontré un CRS en armes.

Mais sans doute sur la Côte d'Azur, pour rassurer, faut-il ne pas montrer sa force.

JOSEPH ESCOFFIER (*Chambéry*).

Information et police

Aux informations de votre journal concernant la manifestation antinucléaire de Cattenom, le 15 juin, j'aimerais ajouter l'aspect suivant sur le comportement des forces de l'ordre françaises envers les équipes de la télévision allemande.

La moitié des postes de frontière entre Sarrebruck et la Belgique étaient fermés. Nous étions donc obligés de faire des détours pendant toute la matinée de dimanche. Sur tout ce parcours, nous avons été fouillés trois fois. On relevait les numéros d'immatriculation de nos deux voitures et nos noms. Cela se passait dans des barrages spécialement installés sur les routes.

Nous avons essayé, c'était notre tâche, de filmer le contrôle des gens qui se rendaient à Cattenom. Les policiers nous l'ont interdit et nous en ont empêché par la force.

Je vous signale que le même jour, à la même heure, M. François Mitterrand déclarait à Verdun : « *...faites l'Europe, parachevez l'œuvre entreprise. Il en va du sort de chacun de nos peuples.* »

OTTO WILFERT, *journaliste*.

Il faut brader efficace !

Si le libéralisme est l'efficacité, il serait absurde de la voir se limiter à vendre quelques bribes seulement de la propriété publique. Voici deux secteurs qui, tout en pesant lourd actuellement sur les ressources de l'Etat, pourraient se révéler d'un profit superjuteux entre les mains d'entrepreneurs dynamiques, et que je suggère de privatiser.

D'abord, cela va de soi, il faut privatiser l'armée. On peut le faire en bloc, ou par tronçons, par exemple terre, air, mer. L'ingéniosité du secteur privé pourra alors se donner libre cours. Par exemple, on pourra verser aux « compagnies » des sommes importantes, pour acheter une charge de lieutenant-colonel, un régiment entier ou, si l'on possède une de ces grandes fortunes qui, paraît-il, n'existent plus depuis deux mois, un corps d'armée au complet (...).

J'avance une seconde idée ; il serait absolument sans danger de privatiser l'état civil, puisque tout le matériel de tampons et de formulaires est déjà en place, et qu'on pourrait même licencier pas mal avant de commencer à tourner. Et rendez-vous compte du profit, surtout dans un régime de liberté totale des prix : chaque année plus de 700 000 naissances, près de 600 000 décès, environ 300 000 mariages, plus ou moins de 100 000 divorces... Car si on doit brader, il faut brader efficace ! C'est fondamental !

PIERRE JALLEZ. (*Paris.*)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

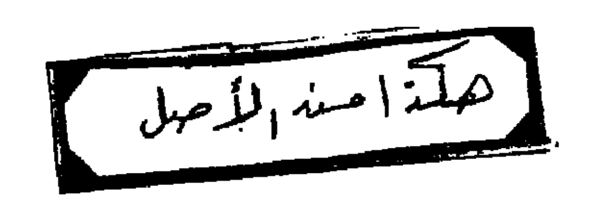
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

ASIE

Japon

Les vices et la vertu d'un yen fort

« Notre mentalité de fourmis doit évoluer. Il nous faut devenir un peu plus cigales. » Sourire littéraire à usage occidental, cet appel d'un Japonais à une meilleure qualité de la vie n'a rien à voir avec un quelconque rêve d'imprévoyance. Cherchant dès à présent à tirer les leçons à long terme de la flambée du yen dont l'appréciation vis-à-vis du dollar a atteint 45 % en dix mois, les dirigeants nippons savent révolu le temps de la prospérité fondée sur les exportations. Limiter dans un premier temps les méfaits du syndrome d'un yen qui secoue les exportateurs et déprime l'économie ne saurait suffire.

Aujourd'hui, le gouvernement est confronté à un défi qu'il savait inéluctable mais espérait pouvoir reporter en douceur dans le temps : trouver les moyens de recentrer l'économie sur la demande interne, une véritable mutation pour la gestion gouvernementale comme pour les comportements.

La tradition exportatrice du Japon est récente, on l'oublie trop souvent. Ce n'est qu'au lendemain de la vague de hausse du yen entraînée par la chute du dollar, en 1978-1979, que le *« rouleau compresseur »*, comme l'ont surnommé certains concurrents, se met vraiment en route. Avec une efficacité redoutable. Le poids des exportations dans le produit national brut aura doublé en quinze ans pour atteindre 21,5 % en 1985, alors que celui des importations gagnait tout juste 1 point.

En freinant l'entrée des produits étrangers alors que leur génie commerçant s'exerçait à plein, les Japonais ont engrangé des excédents vite insupportables pour leurs partenaires : 44,2 milliards de dollars en 1984, 56 milliards un an plus tard. Ils misaient, en outre, sur une seule carte : l'essentiel de leur expansion reposait sur des exportations dont l'apport net représentait, en 1985, 3,5 % du PNB, un niveau atteint seulement par les Etats-Unis au lendemain de la guerre. Le prix à payer aujourd'hui pour rééquilibrer les facteurs de la croissance n'en est que plus élevé.

Ne pouvant indéfiniment tirer sur leurs marges, les exportateurs japonais voient leurs bénéfices se réduire et leurs marchés extérieurs se rétrécir. Calculées en yen, les exportations ont baissé de 4,9 % durant le premier trimestre 1986. Un rythme qui, depuis mars, atteindrait quelque 12 %. Et le centre de recherche Nikko estime à 15 % en moyenne la baisse des bénéfices nets des sociétés japonaises durant l'exercice budgétaire 1986-1987 entamé le 1er avril dernier.

Les conséquences en cascade d'une telle situation commencent tout juste à se faire sentir : sérieuses difficultés pour les petites et moyennes entreprises n'ayant pas l'assise financière des grandes sociétés, inquiétude croissante des sous-traitants qui voient les *« grands »* de l'exportation menacer de se retourner vers d'autres fournisseurs asiatiques s'ils ne consentent pas de sérieux rabais.

« Délocalisation »

C'est là une menace qui commence à se concrétiser, le mouvement de *« délocalisation »* semblant bien entamé qui devrait permettre aux grandes entreprises d'accroître sensiblement la part de leur production réalisée à l'étranger. Une part pour l'instant modeste, environ 4 % contre 15 % à 20 % pour les entreprises européennes ou américaines de taille équivalente.

A terme, cette adaptation forcée pourrait constituer un nouvel atout pour l'industrie et les exportateurs japonais, en jouant en faveur d'une productivité accrue et d'une réduction des coûts. Elle entraînera, de toute façon, une montée du chômage, ce que le vice-gouverneur de la Banque du Japon, M. Shijuro Ogata, n'a pas caché.

Il suffit de se reporter à une récente étude du MITI (ministère de l'industrie et du commerce international) pour mesurer l'ampleur que pourrait prendre ce phénomène. Au rythme actuel – une hausse de 12 % des investissements directs à l'étranger, – le Japon perdra quelque 500 000 emplois dans l'industrie d'ici à la fin du siècle. Au cas où ce rythme serait porté à 15 % l'an, l'hémorragie serait d'un million de postes.

Ce redéploiement auquel l'actuel gouvernement n'est pas opposé rend encore plus nécessaire la stimulation de la demande interne. Reste à savoir comment y parvenir. Quelle que soit l'équipe au pouvoir à Tokyo, la contrainte est double : assainir les finances publiques et tenir compte d'un vieillissement très rapide de la population.

Alors qu'il est fortement question d'un budget supplémentaire de relance de 3 000 milliards de yens (17,2 milliards de dollars) en septembre pour soutenir une croissance chancelante – la baisse de 0,5 % du produit national brut au premier trimestre en a été la plus spectaculaire illustration, – un nombre croissant de Japonais soulignent les limites d'une telle opération.

Il s'agirait d'une entorse à la volonté des derniers gouvernements de réduire le poids toujours impressionnant de la dette publique en limitant au maximum les déficits budgétaires. Pratiquement nul au début des années 70, le solde négatif des finances publiques s'est rapidement creusé pour atteindre 6 % du produit national brut en 1980.

Couverts par le lancement d'obligations, ces déficits ont, certes, permis au Japon d'amortir le choc, particulièrement rude pour un pays dénué de ressources naturelles, de la flambée des prix du pétrole en 1974. Ils se sont depuis lors alimentés d'eux-mêmes et l'endettement public est encore aujourd'hui évalué à quelque 500 milliards de dollars en dépit d'une rigueur qui a ramené à 3,7 % du PNB l'an dernier l'impasse budgétaire.

Une situation paradoxale

Au moment même où d'impressionnants placements de capitaux, notamment aux Etats-Unis, font du Japon le premier créancier mondial, les pouvoirs publics savent qu'ils restent parmi les plus grands débiteurs internes du monde industriel.

De cette situation paradoxale, il est difficile de sortir sans recourir à une réforme fiscale toujours controversée. Une refonte d'un système archaïque au sein duquel l'impôt direct assure 75 % des recettes de l'État finira sans doute par s'imposer, pour assurer les revenus nécessaires au dégonflement de la dette, mais aussi au financement des retraites dont le coût est appelé à tripler d'ici la fin du siècle, époque à laquelle le Japon comptera un retraité pour quatre actifs. Et pour dégager ces « forces vives » du marché intérieur, censées faire découvrir aux épargnants japonais les joies de la consommation.

Contraints d'économiser pour l'éducation des enfants et pour préparer le temps des vaches maigres de la retraite, deux postes qui à eux seuls absorbent 20 % du budget familial, les Japonais ont stabilisé leur taux d'épargne à 17,5 %, un niveau que seule l'Italie dépasse parmi les pays industriels.

Réduire certains avantages accordés aux épargnants, outre l'aspect impopulaire d'une telle mesure, n'aurait guère de sens si, parallèlement, un effort n'était pas fait pour moderniser un système de distribution désuet et paralysant, limiter les subventions aux agriculteurs, qui défavorisent les consommateurs, exposer les produits japonais à une concurrence moins biaisée des produits étrangers.

Il existe un terme très prisé pour un tel programme : *déréglementer*. Mais si un nombre croissant d'économistes japonais sont persuadés de l'urgence d'un tel remède, son application ne pourra être réalisée qu'à des doses homéopathiques qui pourraient, malgré tout, être renforcées sous la pression des événements.

L'appréciation du yen gonflera encore durant quelques mois les résultats du commerce extérieur japonais, qui pourraient se solder par un excédent de près de 85 milliards de dollars cette année, selon l'OCDE. Des perspectives menaçantes compte tenu de l'humeur protectionniste du Congrès américain et dont tout gouvernement japonais devra tenir compte, quitte à accélérer un processus de libéralisation des forces internes du marché remettant en cause certains équilibres traditionnels de la société japonaise.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

M. Nakasone veut jouer les prolongations

(Suite de la première page.)

Cette mobilisation des forces du pays, des plus puissantes machines électorales aux plus éphémères mouvements saisis périodiquement de démangeaisons politiques, pourrait faire penser que les électeurs japonais seront placés le 6 juillet devant des choix fondamentaux. En réalité, cette effervescence voile une affligeante absence d'enjeu. Rarement une campagne électorale fut plus vide de signification politique que celle qui précède les élections pour le renouvellement conjoint du Sénat et de cette Chambre basse que M. Nakasone a inopinément dissoute, début juin, mettant fin un an avant leur terme au mandat des parlementaires.

Ces doubles élections (les secondes de l'histoire du Japon d'après guerre) ne sont guère de nature à modifier les équilibres politiques : le Parti libéral-démocrate (PLD) ne risque pas de perdre une suprématie qu'il détient sans discontinuer depuis 1955, et l'opposition est trop divisée pour constituer une alternative. Leur seul enjeu est une affaire interne à la majorité : la succession de M. Nakasone, dont le mandat expire en octobre. Du score obtenu par le PLD et de l'équilibre des forces des clans au sein de la majorité dépendra le sort du premier ministre.

Le coup de poker de M. Nakasone, qui a contraint son parti à ces doubles élections, a fait de celles-ci des sortes de « primaires » à l'américaine. Les rivaux de M. Nakasone au sein du PLD font d'ailleurs campagne comme s'ils étaient les futurs premiers ministres : M. Abe, ministre des affaires étrangères, rappelle régulièrement qu'il est candidat et M. Takeshita, ministre des finances, est accueilli dans sa ville natale de Kakeya comme le *« premier ministre de la préfecture de Shimane »*, dont il est originaire.

Ce côté « primaires » a pesé sur la campagne. Comme le soulignait récemment, dans un éditorial, l'*Asahishimbun*, les grands problèmes du pays sont escamotés (par exemple la réforme administrative et la privatisation des chemins de fer, les questions du budget de la défense et du déficit des finances publiques ou celle de l'introduction d'une TVA). M. Nakasone a donné à ces élections un tour personnel, espérant que le taux de popularité dont il bénéficie dans les sondages d'opinions se reflétera dans le scrutin. Il joue son habituelle carte nationaliste promettant d'introduire plus de morale dans l'éducation des enfants et de faire respecter davantage le Japon sur la scène internationale.

Quant à l'opposition, n'ayant guère de programme alternatif à proposer (par exemple sur la question de la privatisation des chemins de fer ou du déficit budgétaire), elle se contente d'attaquer le premier ministre sur sa manière « antidémocratique » de gouverner (ainsi M. Ishibashi, président du PS, l'a-t-il traité de *« menteur militaro-fasciste »*). Etant donné l'immobilisme politique nippon, l'opposition n'espère que maintenir sa position : le PS recueille moins de 20 % des voix, le Komeito (parti bouddhiste) 10 %, les communistes 9,5 % et les sociaux-démocrates 7,5 %.

La maladie de M. Tanaka

Que M. Nakasone ait réussi, malgré l'opposition initiale des principaux clans de son parti, à imposer des élections doubles ne doit pas leurrer sur la force réelle dont il dispose au sein du PLD. M. Nakasone voudrait conserver le pouvoir. Mais, un troisième mandat étant contraire aux règles de son parti, il ne peut qu'espérer une prolongation de son mandat actuel.

Dernier des grands dirigeants du PLD qui dominèrent la scène politique dans les années 70 (Tanaka, Fukuda et Ohira), mais ne disposant pas au sein de son parti d'une faction d'une force suffisante pour lui assurer le contrôle de celui-ci (son clan compte une soixantaine de membres, alors que celui de M. Tanaka en a cent vingt), M. Nakasone n'a accédé au pouvoir en 1982 que grâce à l'appui de M. Kakuei Tanaka. Ancien premier ministre impliqué dans l'affaire Lockheed, ce dernier est resté, jusqu'à ce qu'il soit victime, en février 1985, d'une hémorragie cérébrale, le « général de l'ombre » *(yamishogun)*, c'est-à-dire le « faiseur de roi » de la politique japonaise.

La maladie de M. Tanaka a créé un vide politique et a réveillé les ambitions au sein du PLD, notamment dans la génération montante : celle de MM. Abe, Takeshita, Miyazawa. A la fois affaibli par le brusque retrait du soutien du clan Tanaka et libéré de l'« impérialisme » de celui-ci, M. Nakasone s'est senti des ailes. Pour se maintenir au pouvoir, il lui fallait conduire le PLD à une victoire électorale lavant la quasi-défaite de 1983. M. Nakasone conçut la stratégie de doubles élections le 22 juin (date des élections sénatoriales) sur la lancée d'événements (le soixantième anniversaire du règne de l'empereur, le sommet de Tokyo) dont il espérait qu'ils rehausseraient son prestige.

Cette stratégie a été entravée au sein même du PLD. Fin mai, une réforme du système de découpage électoral, mettant un délai d'un mois à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, apparut comme un bâton dans les roues pour contrer le premier ministre. Deux semaines plus tard, cependant, M. Nakasone convoquait la Chambre basse pour immédiatement la dissoudre et annonçait des élections anticipées. Il n'avait, en réalité, obtenu qu'une demi-victoire.

Ces élections anticipées n'ayant été possibles que parce que sa propre stratégie convergeait avec celle du secrétaire général du PLD, M. Shin Kanemaru. Homme du clan Tanaka, qui depuis la maladie de ce dernier tend à devenir le nouveau « faiseur de roi » du PLD, M. Kanemaru avait, en réalité, ravi l'initiative au premier ministre, obtenant l'assentiment des chefs de clans et gérant lui-même les élections.

Une alchimie de calculs

Le calcul de M. Kanemaru est simple : des élections anticipées, sans enjeu politique réel peuvent être favorables à la majorité, bien que la hausse du yen ait suscité des mécontentements, notamment parmi les petits entrepreneurs qui en tiennent pour responsable le gouvernement Nakasone. Il est, en outre, préférable de « se débarrasser » de cette consultation populaire plutôt que de l'affronter alors que devra être instituée une TVA qui suscitera des tollés dans l'opinion publique, mais qui est la seule manière de remettre un peu d'ordre dans les finances publiques.

Dans une telle stratégie, le maintien ou non de M. Nakasone au pouvoir devient une question secondaire. Tout dépendra des résultats obtenus par le PLD. En 1983, le parti majoritaire n'a recueilli que 46 % des voix et 50,7 % des sièges (maintenant une majorité suffisante pour gouverner grâce au ralliement des indépendants). Ces élections marquaient un recul par rapport à celles de 1980 (48 % des voix et 56 % des sièges).

Le maintien au pouvoir de M. Nakasone pour quelques mois ou un an au plus se joue sur une alchimie de calculs. Etant donnée la stabilité du taux de vote obtenu ces dix dernières années par le PLD (les doubles élections de 1980 constituent un cas particulier, car elles avaient été placées sous le signe de la mort, au début de la campagne, du premier ministre Ohira), le score du PLD est fonction du taux de participation. Si celui-ci dépasse 74 %, le PLD pourra obtenir 53 % des voix, soit 271 sièges (en 1983, le taux de participation avait été 67 % et il avait obtenu 250 sièges). Le seuil des 270 sièges constitue la barre à partir de laquelle M. Nakasone a une chance de se maintenir au pouvoir.

Mais le taux de participation est une variable difficilement prévisible. En général, 4 % des électeurs abstentionnistes, lorsqu'ils se décident à voter, favorisent les conservateurs. Encore faut-il qu'ils soient motivés (ce fut le cas pour la mort de M. Ohira, et auparavant pour les élections qui suivirent le scandale Lockheed en 1976). Seront-ils mobilisés simplement pour maintenir au pouvoir un premier ministre dont la popularité est en baisse ?

M. Nakasone a joué, au cours de ses deux mandats, la carte du leader qui décide, cherchant à imposer un style plus directif à un jeu politique qui repose traditionnellement sur le compromis et les demi-teintes. C'est le premier chef de gouvernement à agir de la sorte depuis M. Kakuei Tanaka. Mais celui-ci était une « bête politique », douée d'un sens de l'opportunité et d'une détermination peu communs. Il disposait surtout d'une force énorme : le contrôle de son parti. Ce n'est pas le cas de M. Nakasone. La vie politique nippone a, certes, besoin d'un nouveau centre de gravité alors que des choix douloureux s'imposent. Mais il n'est pas sûr qu'elle l'ait trouvé en la personne de M. Nakasone.

PHILIPPE PONS.

Corée du Nord

« Accord de principe » sur le partage des Jeux olympiques de 1988

Lausanne *(Reuter)*. – La Corée du Nord et la Corée du Sud ont réagi *« très positivement »* à une proposition de partage des Jeux olympiques de Séoul de 1988 destinée à éviter tout risque de boycottage communiste, a annoncé, le jeudi 3 juillet, le Comité international olympique (CIO). L'instance dirigeante du mouvement olympique a toutefois précisé que certains éclaircissements devaient être apportés par la Corée du Nord pour que de nouveaux pourparlers s'engagent en vue de transférer certaines épreuves à Pyongyang. Le CIO avait proposé, le 11 juin, que le tennis de table, le tir à l'arc, un groupe du tournoi de football et le départ de l'épreuve de cyclisme sur route aient lieu en Corée du Nord. Celle-ci devait s'engager, en échange, a abandonner toute autre prétention sur les Jeux, notamment une répartition équivalente des épreuves et une organisation conjointe des cérémonies d'ouverture et de clôture.

L'Union soviétique et d'autres Etats socialistes avaient appuyé les exigences nord-coréennes sans annoncer publiquement qu'ils soutiendraient un éventuel boycottage. Le CIO n'a pas précisé quels éclaircissements il attendait de la Corée du Nord, se contentant d'indiquer, par l'intermédiaire d'un porte-parole, Michèle Verdier, qu'au *« oui »* inconditionnel de la Corée du Sud, la Corée du Nord avait répondu : *« Oui, mais... »* Ce sont ces *« mais »* qu'il s'agit désormais de clarifier, a-t-elle ajouté.

L'agence officielle nord-coréenne avait récemment qualifié le compromis d'*« insensé »* et réclamé un partage équitable. La Corée du Sud s'était déclarée prête au compromis pour éviter tout boycottage. Les éclaircissements nord-coréens devront être fournis avant la prochaine réunion du CIO en octobre. Un accord permettrait d'éviter le quatrième boycottage consécutif des Jeux olympiques, après celui des pays d'Afrique noire en 1976, des Etats-Unis en 1980 et des pays socialistes en 1984.

Philippines

Quarante miliciens exécutés par les communistes

Les rebelles communistes ont exécuté en public quarante miliciens civils philippins, a rapporté, le jeudi 3 juillet, l'agence de presse philippine. Les miliciens ont été fusillés un par un, lundi, en représailles à l'arrestation des deux cents rebelles dans la province de Davao du Sud, sur l'île de Mindanao. Par ailleurs, dix miliciens et deux soldats ont été tués, également jeudi, lors de fusillades entre soldats et miliciens dans le Sud. Les miliciens ont ouvert le feu quand les soldats ont voulu confisquer leurs armes conformément à l'ordre donné par le gouvernement.

D'autre part, Mme Aquino, dont la visite officielle aux Etats-Unis aura lieu à la mi-septembre, a déclaré jeudi que son gouvernement *« ne tolérera pas l'usage de la torture »* dans la lutte contre les communistes. Les négociations engagées avec ces derniers mercredi n'ont fait aucun progrès, a, de son côté, déclaré M. Ramon Mitria, ministre de l'agriculture, tout en ajoutant que de nouveaux contacts auraient lieu dans un avenir proche.

Enfin, la Cour suprême a refusé que l'ancien président Marcos revienne aux Philippines pour témoigner dans le nouveau procès intenté aux meurtriers de l'ancien sénateur Aquino, assassiné en août 1983. – *(AFP, Reuter.)*

Birmanie

● *Décès d'U Kyaw Nyein.* – L'ancien vice-premier ministre birman, qui avait été l'un des dirigeants de l'Union au lendemain de l'indépendance, est décédé à l'âge de soixante-treize ans, a-t-on appris, jeudi 3 juillet, de source officielle à Rangoun. Ministre de l'intérieur dans le premier gouvernement U Nu, U Kyaw Nyein avait organisé la lutte contre les communistes insurgés. Partisan d'un multipartisme dans le cadre d'une « démocratie socialiste », il avait été écarté du pouvoir en 1960 après avoir occupé les fonctions de vice-premier ministre. – *(UPI.)*

Vietnam

● *Décès du général Hoang Van Thai.* – Le général Hoang Van Thai, un des fondateurs de l'armée vietnamienne, est décédé le 2 juillet à la suite d'une crise cardiaque, a annoncé, ce vendredi 4 juillet le *Nhân Dân*, organe du Parti communiste vietnamien. Né en 1915, il avait participé, dès 1933, au mouvement révolutionnaire dans sa province natale de Thai-Binh (100 km au sud-est de Hanoï). Le général, qui était membre du comité central du PCV et vice-ministre de la défense, a participé à presque toutes les opérations importantes contre les Français et les Américains. – *(AFP.)*

Afghanistan

● *Un diplomate passe à l'Ouest.* – L'ancien consul général afghan à Karachi, M. Baz Mohammed Rahyab, âgé de trente ans, porté disparu depuis le 25 juin après avoir reçu un ordre de rappel à Kaboul *(le Monde* du 1er juillet), a gagné l'Allemagne fédérale en compagnie de son épouse et de sa fille, a annoncé, le jeudi 3 juillet, à Islamabad, un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères. M. Rahyab compte demander l'asile politique. *(AFP., UPI.)*

Chine

● *M. Wang Meng ministre de la culture.* – L'écrivain, accusé autrefois de *« révisionnisme »*, a été officiellement nommé ministre de la culture. Membre du comité central du PC et ardent défenseur de la politique d'ouverture de M. Deng Xiaoping, M. Wang Meng avait été choisi comme ministre à la mi-avril, mais les Chinois s'étaient, à l'époque, refusé à confirmer le caractère officiel de la mesure (*le Monde* du 15 avril). *(AFP)*.

LES FESTIVITÉS MARQUANT LE CENTENAIRE

La fête de la lumière

De notre envoyé spécial

New-York. — Et la lumière fut. Dans la nuit de New-York striée par l'éclair bleu d'un rayon laser, la statue de la Liberté dressée dans ses habits neufs de cuivre et d'or éclaire de nouveau l'Amérique et le monde. Il est exactement 21 h 38 en cette soirée du jeudi 3 juillet où l'on célèbre le centenaire de ce symbole venu de France (3 h 38 vendredi à Paris). Le miracle s'est produit.

Comme répondant à ce signal de vie, toute la baie de Manhattan que contemplent le président Reagan, sa femme Nancy et leurs trois mille hôtes, au premier rang desquels M. et Mme François Mitterrand, émerge soudain de l'obscurité dans laquelle l'instant d'avant elle était encore plongée. Sur les centaines d'embarcations — voiliers, barques à moteur, navires de guerre — disséminées autour d'Ellis-Island et de Liberty-Island, les fanaux s'allument dans un scintillement étoilé. Les rives de l'Hudson sortent à leur tour de l'ombre. Moment privilégié rappelant celui éprouvé par des millions d'immigrants à la vue de la terre promise apparaissant à l'horizon.

La lumière fut même une seconde fois. Metteur en scène habile de cette fête suivie devant leur poste de télévision par cent millions d'Américains, David Wolper avait prévu un final grandiose. Il le fut. Replongée dans la nuit, alors qu'elle venait à peine de ressusciter, Miss Liberty a resurgi au milieu de l'embrasement d'un feu d'artifice. Même la journaliste Barbara Walters, qui en a pourtant vu d'autres, a eu du mal à cacher son émotion d'appartenir *« à une si grande nation »*.

Conclusion un peu inattendue, mais compréhensible, après deux heures et demie d'un spectacle conçu comme un grand show patriotique. Sur la scène dressée au bord de l'eau sur Governors-Island, à quelques encâblures de la statue, la liberté a été chantée, glorifiée, déclinée sur tous les tons par les vedettes de la politique et de l'écran qui se sont succédé. Elle symbolise l'*« essence de nos valeurs nationales »*, a dit Elizabeth Taylor, les yeux baissés comme une collégienne prise en faute d'arborer un décolleté trop large pour la circonstance. Symbole aussi, a déclaré plus gravement l'ancien président de la Cour suprême M. Warren Burger, *« pour tous ceux qui aspirent à avoir notre système politique »*.

Mais cette fête, à mi-chemin entre l'évocation historique et la revue de music-hall, a d'abord et surtout été celle de l'Amérique. Et essentiellement de l'Amérique blanche, malgré la présence dans les quelque vingt-cinq mille citoyens qui, simultanément, ont prêté serment de fidélité à la bannière étoilée à travers les Etats-Unis de nombreux immigrants d'origine asiatique ou latino-américaine. Les Noirs, quant à eux, se sont presque complètement désintéressés de l'événement. Mme Loretta King, la veuve du pasteur Martin Luther King assassiné en 1968, paraissait bien esseulée dans la tribune des personnalités.

La concurrence de M. Iacocca

Dans le style inimitable qui est le sien, l'Amérique a tressé ses propres louanges. Une occasion en or pour M. Reagan d'affirmer sa foi en la *« providence divine »* qui a toujours guidé, selon lui, les hommes pour découvrir *« cette terre entre deux océans »*. Le président a été ovationné, ce qui ne peut pas faire de mal à quelques mois d'importantes élections pour le renouvellement du Congrès. Mais il a eu un redoutable concurrent en la personne de M. Lee Iacocca, patron de Chrysler et président de la Fondation pour la restauration de la statue de la Liberté et d'Ellis Island. M. Iacocca a fait un tabac en annonçant que l'objectif de 265 millions de dollars qu'il s'était fixé avait été dépassé de 12 millions.

Les deux Français qui se sont produits dans ce show des shows n'ont pas trop mal tiré leur épingle du jeu. M. Mitterrand, en rappelant le sang versé par les soldats américains pour *« nous aider à sauver notre indépendance et notre liberté »*, a même suscité des applaudissements qui ont provoqué un démarrage intempestif de l'orchestre. Mais le président n'en avait pas tout à fait terminé. Il a même réussi à grignoter une bonne minute en plus des cent vingt secondes qui lui avaient été accordées dans le programme.

Quant à Mireille Mathieu, toute vêtue de bleu, elle a réussi avec son cœur et sa voix qui a défié victorieusement le vent à faire oublier la platitude des paroles de la chanson officielle qu'elle interprétait pour vanter *« un cadeau de Marianne, la statue de Bartholdi-Eiffel, au cœur du monde, au pied des vagues »*.

Après l'ouverture musicale par le Boston Pops Orchestra, dirigé par John Williams, et l'exécution des hymnes français et américain, la soirée avait commencé sous les auspices de l'acteur Gregory Peck. Une pléiade de célébrités devait lui succéder au podium, de Kenny Rogers à Shirley Mac Laine en passant par Robert De Niro et Frank Sinatra. Bien qu'étant tête d'affiche, ce dernier a eu plus de mal à faire face aux conditions climatiques, certainement pas idéales pour les cordes vocales, que la vaillante Mireille.

Mikhaïl Barychnikov, Américain depuis peu, a esquissé quelques pas de deux, mais il a semblé manquer de la flamme qui animait au contraire la splendide Debbie Allen dans un extrait de *West Side Story* qui a permis à l'auditoire un peu frigorifié de se réchauffer.

Le sérieux a succédé au divertissement avec la remise par le président Reagan des médailles de la liberté à douze citoyens américains d'origine étrangère choisis par un comité *ad hoc*. Parmi les personnalités ainsi honorées figurent M. Henry Kissinger, l'architecte I.M. Peï et l'industriel An Wang, les deux derniers d'origine chinoise, le journaliste du *New York Times* James Reston, le violoniste Itzhak Perlman, l'acteur Bob Hope, vieil ami de M. Reagan, et l'écrivain Elie Wiesel, avec lequel M. Mitterrand a déjeuné en privé jeudi.

Comme tout choix, celui-ci ne pouvait échappe à toute critique. Certains lui ont reproché de ne comprendre qu'une seule personnalité noire, le psychologue Kenneth Clark, d'origine jamaïcaine.

D'autres n'ont pas très bien compris que cette liste ne comporte aucun Italien, aucun Grec ni aucun Irlandais. Le maire de New-York, M. Koch, a même estimé que cette décision était *« idiote »*, et il a décerné de son côté ses propres médailles.

Avant de se rendre à Governors Island, M. Mitterrand avait fait une visite dans l'après-midi au consulat général de France, sur la Ve avenue où les quelque six cents Français et Américains invités lui ont réservé un accueil plutôt chaleureux. Faisant allusion à la *« diversité du peuple français qui a su traverser les siècles »*, il a ajouté : *« Cela doit tenir à quelque vertu »* et assuré qu'il avait la *« charge »* qu'il continue à en être ainsi.

Dans l'assistance, on notait, aux côtés du consul général M. Gadaud, la présence de M. de Kemoularia, ambassadeur de France auprès de l'ONU, de M. Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique de M. Chirac et, dans un autre registre, de M. Harlem Désir, de SOS Racisme, et de Rudolf Noureev, invités personnels du président. Les deux membres du gouvernement participant au voyage, MM. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, et André Giraud, ministre de la défense, étaient bien entendu également là. Ils devaient être associés vendredi au déjeuner de travail offert par M. Reagan à M. Mitterrand et auquel devaient être aussi présents, ce qui n'était pas prévu à l'origine, le vice-président Bush et le secrétaire à la défense, M. Weinberger.

MANUEL LUCBERT.

L'ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Happy birthday Miss Liberty ! »

New-York *(AFP)*. — Voici le texte intégral de l'allocution prononcée jeudi soir à New-York par le président François Mitterrand :

« J'apporte au peuple américain le salut fraternel de mon pays, la France.

» Il y a deux siècles, la France était à vos côtés pour la conquête de votre indépendance. Il y a cent ans, des milliers et des milliers d'enfants de France offraient aux Etats-Unis d'Amérique la statue, cette statue de la Liberté, symbole aujourd'hui de la première de nos valeurs communes.

» A votre tour, vous êtes venus deux fois, au prix de votre sang, nous aider à sauver et notre indépendance et notre liberté. Telle est l'histoire qu'ensemble nous avons faite, telle est l'histoire qu'ensemble nous allons faire.

» Puissent les enfants de nos enfants se retrouver pour célébrer, ensemble dans cent ans, et plus longtemps encore, la fête des hommes libres dans un monde pacifié.

» Il n'y aura pas de repos d'ici là pour ceux qui croient que rien ne vaut d'être vécu si manque l'air où respire, pour les personnes et pour les peuples, le simple droit de vivre libre.

» J'exprime au président Reagan les sentiments qu'éprouve à son égard la nation française et le sentiment de fierté qui est le mien, en cet instant, porte-parole d'une amitié plus forte que les épreuves du temps.

» A vous enfin Américains qui m'entendez, je dis de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur : « happy birthday United States, Happy birthday Miss Liberty. »

Auparavant, le président Reagan avait vanté dans son allocution l'*« amitié spéciale forgée durant deux siècles »* entre la France et les Etats-Unis. Le président avait notamment déclaré : *« Au moment où nous célébrons l'amitié de nos deux nations, nous prions aussi pour qu'il en soit toujours ainsi. » « Que Dieu bénisse l'Amérique »*, a-t-il dit, avant de lancer en français : *« Vive la France ! »*

Rendant hommage à la statue, *« cette mère des exilés »*, *« ce symbole de l'Amérique »*, le président américain avait souligné que Miss Liberty maintenait vivant *« le rêve d'un nouveau monde où les vieux antagonismes peuvent être abandonnés et où les peuples de tous pays peuvent vivre ensemble et unis.*

» Nous osons espérer pour nos enfants qu'ils trouveront toujours la dame de la Liberté dans un pays qui soit libre. »

Sur la « 5 »

Les téléspectateurs français peuvent admirer les festivités organisées du 3 au 5 juillet, à New-York, pour le centenaire de la statue de la Liberté, presque comme s'ils y étaient. La « 5 » a, en effet, acheté à la chaîne américaine ABC, qui a l'exclusivité de la « couverture » de cet événement, les droits de diffusion pour la France.

Il ne s'agit pas toutefois d'une retransmission en direct, mais en différé, avec un décalage de vingt-quatre heures. Ainsi, la cérémonie du jeudi 3 juillet au soir, au cours de laquelle, en présence de M. Mitterrand, seul chef d'Etat étranger invité, le président Reagan allumera la torche toute neuve de « Miss Liberty », devait être retransmise sur la « 5 » le 4 juillet, à partir de 20 h 30.

La grande parade navale du 4 juillet (diffusée le 5) se terminera par un gigantesque feu d'artifice mis en scène par le Français Ruggieri.

Le dimanche 6, toujours à partir de 20 h 30, la chaîne retransmettra le concert gratuit donné la veille à Central Park par l'Orchestre philharmonique de New-York, dirigé par Zubin Mehta. Enfin, le lundi 7, également dans la soirée, sera montrée la manifestation sportive, présentée le samedi 5, sur le stade des Giants, dans le New-Jersey, face à Manhattan, de l'autre côté du fleuve Hudson. La « 5 » intégrera dans les films d'ABC des reportages originaux réalisés par deux de ses envoyés spéciaux, Gonzague Saint-Brice et Jean Chatel.

M. L.

AMÉRIQUES

LE VOYAGE DU PAPE EN COLOMBIE

Dans la banlieue ouvrière de Bogota et parmi les paysans Jean-Paul II dénonce les conditions de vie et de travail

Le pape devait se rendre, le vendredi 4 juillet, dans le sud du pays, région marquée par les affrontements avec la guérilla, visitant notamment les villes de Tumaco, sur le Pacifique, de Popayan dans la Cordillère centrale et surtout Cali, la troisième ville du pays.

De notre envoyé spécial

Bogota. — Comment satisfaire en une heure plus d'un million d'espérances ? Le visage ordinairement serein de Jean-Paul II était crispé, le jeudi 3 juillet, comme il observait, du haut de son podium, la multitude rassemblée pour l'entendre dans le parc d'El Tunal, au cœur de l'immense banlieue populaire qui s'étend au sud de Bogota. Cette rencontre avec la périphérie déshéritée d'une immense capitale du tiers-monde était, il est vrai, l'un des rendez-vous attendu de ce voyage.

Les collines qui ferment l'horizon sont verdoyantes, mais déjà rongées par l'urbanisation galopante. C'est ici en effet le débarcadère de la Colombie paysanne. En 1951, 61 % de la population était rurale : ce pourcentage est tombé à 28 %. Bogota, assure-t-on, double sa population tous les dix ans. Elle dépasse désormais les quatre millions et demi d'habitants. Plus du quart vivent ici, autour d'El Tunal.

Le matin même, des milliers de résidents de Simón-Bolivar, une ville nouvelle née dans ces parages il y a quinze ans, se sont mis en marche pour remettre au pape un mémoire expliquant les conditions de vie locales : un seul hôpital pour plusieurs centaines de milliers d'habitants: treize mille places dans les écoles, pour une demande de deux cent mille; des transports rares et lents; presque pas d'égoûts. Un éclairage public défectueux.

Beaucoup de chrétiens, clercs et laïcs s'activent dans ce secteur de la capitale pour tenter d'améliorer quelque peu la situation. Tous ne se reconnaissent pas, loin de là, dans la hiérarchie épiscopale de leur pays, réputée l'une des plus conservatrices du sous-continent, et que symbolise, assis à la tribune aux côtés du pape, le cardinal Lopez Trujillo, archevêque de Medellin. *« Mon cœur, vous le savez bien, est, à l'égal du vôtre, un cœur de travailleur »*, commence Jean-Paul II qui fut, un temps, on le sait, mineur dans sa Pologne natale. Une mer de petits drapeaux jaune et blanc — les couleurs du Vatican — s'agitent dans les rangs.

« Un avenir incertain »

Le pape brosse un sobre et sombre tableau de la situation de ces hommes *« mal payés et angoissés par un avenir incertain »*, de ces femmes contraintes à *« l'exiguïté d'une maison dépourvue des commodités les plus élémentaires »*, de ces enfants n'ayant *« ni l'alimentation, ni les vêtements, ni l'éducation nécessaires »*.

Après le constat, les solutions. Il y faut *« toutes les initiatives des pouvoirs publics et des personnes et entités pouvant contribuer à créer des emplois »*. Les *« responsables »* doivent, en particulier, doter de crédits *« les coopératives et les organisations d'artisans »*, et pourvoir les campagnes de *« meilleurs services d'éducation, de logement, de santé et de sécurité »*, afin que les paysans ne soient pas séduits par la fausse solution de l'exode vers la ville.

Mais que faire si les *« responsables »*, précisément, ne s'acquittent pas de ces tâches élémentaires ? Le syndicalisme : voici une réponse qui a l'approbation du pape, heureux de constater que, *« ici, en Colombie, des générations de leaders syndicaux se sont formés au sein de l'Eglise »*.

Mais si ces hommes qui s'engagent pour la défense des conditions de travail de leurs compagnons sont enlevés, torturés, assassinés, par des groupes para-militaires ? (*Le Monde* du 3 juillet.) Ce thème ne sera même pas évoqué. Jean-Paul II rappelle seulement que la *« doctrine sociale de l'Eglise »* exclut *« la lutte programmée des classes, qui conduit à de nouvelles servitudes »*.

Processus d'« auto-rénovation »

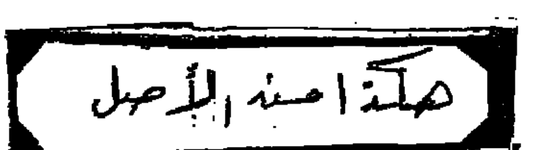
Qui pouvait raisonnablement penser que le pape apporterait des réponses aisées aux problèmes d'un grand pays de 28 millions d'habitants, de surcroît toujours divisé contre lui-même ? Mais elle est terrible la petite musique de l'espérance... Sans attendre la fin du discours, des milliers, des dizaines de milliers de personnes ont commencé à déserter le parc d'El Tunal.

Le matin, Jean-Paul II avait célébré la messe à Chiquinquira, à une centaine de kilomètres au nord de Bogota. Cette ville rurale de 35 000 habitants abrite le plus réputé des sanctuaires mariaux de la Colombie. Il y a tout juste quatre cents ans, un beau tableau de la Vierge, laissé à l'abandon par son propriétaire subissait, assure la tradition, un miraculeux processus d'*« auto-rénovation »*. L'image, depuis lors, est extrêmement vénérée dans toute la Colombie. Une cinquantaine de milliers de personnes ont participé à cette célébration dans une atmosphère de grand recueillement.

Plaidant la cause des paysans de la région, le pape a dit que la dévotion à la Vierge *« ne devait être utilisée par personne, ni pour freiner les exigences de justice et de prospérité qui sont le propre de la dignité des enfants de Dieu, ni pour servir à un projet purement humain de libération qui vite se révélerait illusoire »*.

JEAN-PIERRE CLERC.





هكذا منذ الأصل

CENTENAIRE

Sur la «5»

IES

DU PAPE EN COLOMBIE

re de Bogota et parmi les paysans les conditions de vie et de travail

DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ A NEW-YORK

Les défis du catholicisme américain

Mgr Lustiger, archevêque de Paris, a séjourné aux Etats-Unis du 26 avril au 10 mai dernier, à l'invitation de l'épiscopat local. Il analyse ici la vitalité du catholicisme américain et les défis qu'il doit relever dans cette société, lieu unique de confrontation entre les peuples, les races et les religions.

par JEAN-MARIE LUSTIGER (*)

Le catholicisme américain que j'avais découvert en 1969 était traversé par une crise profonde. En Europe, on en a mal mesuré la gravité. Mais, dès 1969, les «réserves» du catholicisme américain semblaient étonnantes à l'observateur européen. Aujourd'hui, sa vitalité en est la preuve.

Dans les universités, les jeunes affichent un pragmatisme qui se méfie des théories. Ils veulent résoudre concrètement des problèmes limités. Des jeunes, diplômés des plus prestigieuses universités, vont *gratuitement* consacrer un ou deux ans aux pauvres de leur pays, au tiers-monde ou à un travail missionnaire. Imaginez en France que, dans chaque promotion de l'ENA, de HEC ou de Polytechnique, se présentent des volontaires pour un service comparable. J'en rêve, je vous l'avoue...

Cependant, ce qui déconcerte le plus un Français aujourd'hui, c'est le taux impressionnant de la pratique religieuse. Dès 1969, alors que, dans certaines universités, des théologiens et des philosophes achevaient leur débat sur «la cité séculière» et «la mort de Dieu», d'autres intellectuels, dans les mêmes universités, suscitaient du fond de la société américaine les mouvements catholiques de type pentecôtiste et charismatique. Aujourd'hui, de toutes les sociétés occidentales, «la plus religieuse» me semble être celle des Etats-Unis. Je dis «la plus religieuse». Je ne dis pas «la plus fidèle aux exigences du christianisme».

Pourquoi a-t-elle été moins atteinte que l'Europe par la «sécularisation», dont un concept original avait été inventé par les sociologues américains ?

La Bible (et en particulier le Nouveau Testament) fait partie intégrante de la culture américaine. En France, la «déconfessionnalisation» radicale de l'enseignement, corrélative de plusieurs siècles de luttes antireligieuses, a provoqué une brisure culturelle que ne connaît pas l'Amérique. Chez nous, le christianisme fait partie des matières à option... Aux Etats-Unis, il est la référence de la nation, où l'Etat est pourtant séparé des Eglises.

L'Europe moderne, celle des «Lumières», puis celle du progrès scientifique et technologique, s'est construite contre son propre passé, identifié (souvent à tort, d'ailleurs) à la religion, elle-même liée, semblait-il de façon privilégiée, au monde rural. Le modèle américain est diamétralement opposé.

Chaque minorité d'immigrants a pu affronter le changement et prendre part à l'édification d'un monde nouveau et moderne grâce à son identité religieuse et à la force spirituelle de sa tradition nationale. Les pionniers irlandais, italiens, polonais, etc., ont conquis leur place en ce nouveau monde, qu'ils ont contribué à construire parce qu'ils étaient catholiques, comme les Anglais parce qu'ils étaient protestants. Il en a été de même des immigrants juifs d'Europe centrale et de l'Est.

La religion a donc été et reste un facteur décisif d'identification et de dynamisme. La pratique religieuse est indissolublement liée au mode de vie américain et à sa «modernité».

Dans le domaine de la pensée, la vague des philosophes allemands, de Hegel et Marx à Nietzsche, n'a pas entamé le pragmatisme, l'empirisme ni le positivisme américains. Peut-être est-ce la raison pour laquelle les Etats-Unis n'ont guère été atteints par la crise antireligieuse qui a violemment secoué l'Europe. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est intervenue très tôt, reconnaissant d'emblée aux Eglises de larges espaces de liberté et d'autonomie.

Aux Etats-Unis enfin, les ressources mystiques n'ont pas été épuisées, comme en Europe, par les crises de l'intelligentsia. La Bretagne, la Vendée, entre autres provinces françaises, ont longtemps été animées d'un sentiment religieux profondément populaire. Péguy et Bernanos ont su décrire cette richesse de foi. Elle a pu reculer en Europe, elle demeure aux Etats-Unis à travers des mutations extraordinaires.

Un formidable laboratoire

Face aux défis qu'affronte la société américaine, le catholicisme se retrouve en première ligne.

1. Le défi hispanique. – Une panique commence à s'infiltrer. Pauvres parmi les plus pauvres, pour beaucoup entrés sans papiers aux Etats-Unis, les hispanophones refusent d'apprendre l'anglais et gardent leur mode de vie. Pour la première fois, une vague d'immigrants semble résister au pouvoir d'assimilation du modèle américain. Ils font peser une menace – peut-être mythique – sur la conscience américaine, qui réagit à leur égard comme la conscience française aujourd'hui à l'égard des immigrés.

Le sud du continent américain est latin, hispanophone et lusophone, mal développé, en proie à des convulsions politiques. Le nord du continent est anglophone, riche et fier de ses institutions civiles. Aux Etats-Unis, la relation Nord-Sud est désormais une affaire intérieure. L'Eglise catholique y est impliquée au premier chef. Parce que la minorité hispanophone est catholique.

2. Le couple isolationnisme-impérialisme. – Deux mouvements contraires orientent l'attitude des Etats-Unis face au reste du monde. L'isolationnisme se manifeste par la revendication d'une spécificité américaine et par le désintérêt pour tout ce qui lui est extérieur. A l'opposé, l'«impérialisme» (comme disent les Européens) exporte les recettes et les modes américaines dans le monde entier.

Là aussi, aux Etats-Unis, c'est l'heure de l'Eglise catholique. Ses fidèles sont pleinement reconnus comme citoyens américains. Ils peuvent,de l'intérieur, ouvrir le pays à une conscience véritablement catholique qui permette à chaque nation de valoriser son identité nationale dans la communion et dans la solidarité avec toutes les nations de l'univers. C'est parce qu'elle n'est pas une Eglise nationale que l'Eglise catholique américaine peut remplir une mission privilégiée de médiation. Elle doit travailler à l'ouverture la plus large et la plus généreuse possible de l'opinion américaine au reste du monde. Récemment, s'expliquant sur la situation de l'Amérique latine, les évêques américains ont montré qu'ils étaient parfaitement conscients des responsabilités historiques nouvelles que l'Eglise doit exercer *parce que* catholique.

3. Un lieu exceptionnel de confrontation des peuples. – Les Etats-Unis sont un terrain de rencontre entre l'Occident chrétien et les cultures asiatiques. Si j'en crois l'intérêt manifesté par les étudiants pour les langues orientales (le chinois et le japonais en particulier), il semble que les Américains de demain soient autant, sinon plus, attirés par l'Asie que par l'Europe.

En second lieu, aux Etats-Unis, les conditions de l'œcuménisme (chrétien) et de la relation aux autres religions (non chrétiennes) ne sont pas celles de l'Europe. L'histoire du Vieux Continent est faite des ruptures qui ont identifié la religion et le territoire pour former chaque nation : «*Cujus regio, ejus religio*». L'œcuménisme est ainsi, en Europe, quasiment une affaire de politique internationale. Aux Etats-Unis, en revanche, toutes les confessions et TOUTES ns sont en un sens minoritaires à l'intérieur d'une unique nation. Elles cohabitent dans le même espace, sur un pied d'égalité et dans un esprit d'émulation.

Du coup, les relations entre protestants et catholiques, entre chrétiens et juifs, par exemple, sont très différentes de ce qu'elles peuvent être en France et en Europe. Les Etats-Unis sont ainsi un formidable laboratoire où peuvent déjà être expérimentées des réponses pour demain aux problèmes qui se posent aujourd'hui dans le reste du monde.

4. Nouveau Monde ou nouvelle Europe ? – En raison des immigrations successives, les cultures d'Europe de l'Est sont plus présentes et plus actives de nos jours aux Etats-Unis qu'elles ne le sont en France, en Angleterre ou en Italie.

Du fait de la situation politique, des Eglises slaves ou du Proche-Orient sont désormais presque aussi nombreuses (parfois plus) aux Etats-Unis que dans leur pays d'origine il y a plus d'évêques ukrainiens en Amérique qu'en Ukraine. Et si l'avenir de l'Europe se jouait dans le Nouveau Monde ?

La liste des défis est apparemment inépuisable. Celle des tentations est sans cesse renouvelée. Mais celle des ressources d'une foi pleinement catholique peut encore surprendre les Américains eux-mêmes, et ils semblent bel et bien avoir vocation à y puiser généreusement, au bénéfice de tous.

(*) Cardinal, archevêque de Paris.



A TRAVERS LE MONDE

CHINE

La coopération avec la CEE

Pékin. – En visite officielle en Chine, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a annoncé, le jeudi 3 juillet à Pékin, plusieurs projets de coopération dans les domaines commerciaux et techniques entre la Chine et l'Europe. La CEE va étudier les moyens de faciliter les importations chinoises, en aidant notamment les Chinois à adapter leurs produits aux goûts des consommateurs européens, a indiqué M. Delors, tout en souhaitant que les relations entre l'Europe et la Chine deviennent *« un modèle d'égalité et de coopération effective »* entre pays développés et pays en voie de développement.

De son côté, le numéro un chinois, M. Deng Xiaoping, a assuré que chaque étape du développement de la Chine est un point marqué pour la sécurité mondiale. Au cours d'un entretien avec M. Delors, il a qualifié d' *« étroites »* les relations entre son pays et l'Europe des Douze. Au cours de cette première visite officielle de quatre jours, M. Delors a également rencontré les autres principaux dirigeants chinois. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

Rencontre américano-cubaine à Mexico sur les accords migratoires

Une réunion entre Cuba et les Etats-Unis relative à la remise en vigueur des accords migratoires entre les deux pays doit avoir lieu la semaine prochaine à Mexico, a annoncé,jeudi 3 juillet, l'agence de presse officielle mexicaine citant des sources du département d'Etat américain. L'ordre du jour de la rencontre comprendra également le problème de Radio-Marti, station de radio anticastriste émettant depuis le sol américain en direction de Cuba.

Les accords migratoires américano-cubains, signés en décembre 1984, avaient été suspendus unilatéralement par les autorités cubaines en mai 1985 à titre de représailles à la suite du lancement de Radio-Marti. Ces accords prévoyaient notamment l'autorisation de sortie du pays pour vingt mille Cubains par an et la libération de trois mille prisonniers politiques. – *(AFP).*

NICARAGUA

Trente-deux civils tués par une mine de la Contra

L'explosion d'une mine posée par la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) a fait trente-deux morts, dont douze femmes et douze enfants et un blessé grave, le jeudi 3 juillet, dans le nord du Nicaragua, a annoncé le ministère de la défense nicaraguayen. Selon les premières informations, une mine antichar actionnée à distance a fait explosion au passage d'un véhicule transportant de nombreuses personnes entre les villages d'El Cedro et de Bocaicito, près d'El Cua, département de Jinotega, au nord de Managua.

Par ailleurs, des Indiens Miskitos ont attaqué jeudi une embarcation effectuant la liaison entre El Rama et Bluefields, principal port atlantique, tuant une personne et en blessant douze autres, a-t-on indiqué de même source.

A cette occasion, la radio officielle, la Voix du Nicaragua, a accusé le vice-président de la conférence épiscopale, Mgr Pablo Vega, de *« complicité »* dans ces attentats pour avoir déclaré la veille que *« le peuple a le droit de se défendre contre les tyrannies ».* – *(AFP).*

NIGÉRIA

L'ancien président Shehu Shagari est libéré

Lagos. – L'ancien président nigérian, M. Shehu Shagari, dont le régime civil avait été renversé par le coup d'Etat militaire du général Mohammed Buhari, le 31 décembre 1983, a été libéré après plus de deux ans et demi de détention, ainsi que son vice-président, M. Alex Ekwueme.

Les deux hommes ont été conduits dans leurs villages natals respectifs : M. Shagari à Sokoto, dans le nord du pays, M. Ekwueme dans l'Etat d'Anambra, au Sud, où ils devront vivre cependant en liberté surveillée. Un jury, constitué par l'actuel gouvernement militaire du président Ibrahim Babangida (qui avait renversé le général Buhari en août dernier), a estimé que les deux anciens dirigeants étaient innocents des accusations de complicité de corruption portées contre eux. Les autorités de Lagos vont publier une liste de 1000 responsables du régime Shagari précédemment condamnés, dont les cas seront revus. *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Accord de principe pour le déblocage des avoirs des rapatriés français

La France et la Tunisie sont parvenues à un accord de principe sur le contentieux des avoirs, bloqués en Tunisie, de ressortissants français ayant quitté le pays, a annoncé, le jeudi 3 juillet, le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation. Cet accord, qui intervient après la visite de M. Jacques Chirac à Tunis, le 24 mai dernier, concerne douze mille à quinze mille Français. Il prévoit que le gouvernement tunisien assurera le libre transfert des avoirs bloqués, en échange d'une aide supplémentaire de la France à la balance des paiements tunisienne. Des réunions d'experts vont avoir lieu pour que l'accord puisse entrer en vigueur le 1er octobre prochain. Seul contentieux existant encore entre Paris et Tunis, le problème des avoirs des rapatriés français représente une somme d'environ 250 millions de francs.

URSS

Le fils de Leonid Brejnev mis à la retraite

M. Iouri Brejnev, cinquante-deux ans, fils de l'ancien numéro un soviétique, a quitté son poste de premier vice-ministre du commerce extérieur, depuis mars 1979, et *« est en retraite »* depuis mai, a-t-on appris jeudi 3 juillet. Le service du protocole du ministère ainsi que le secrétariat particulier de M. Brejnev ont confirmé ce départ, précisant seulement que son successeur au commerce extérieur n'avait pas encore été nommé.

Le fils de l'ancien secrétaire général, mort en novembre 1982, n'avait pas retrouvé en mars dernier son siège de suppléant du comité central à l'issue du XXVIIe congrès du Parti communiste. – *(AFP)*

EUROPE

Pologne

CLOTURE DU DIXIÈME CONGRÈS DU POUP

Le général Jaruzelski parmi les siens...

De notre correspondant

Varsovie. – Consécration d'un homme, enterrement d'une époque. Le dixième congrès du Parti ouvrier polonais a tenu ses promesses. Le général Jaruzelski a été reconduit (personne n'en avait jamais douté) à son poste de premier secrétaire, et il a composé une équipe dirigeante à son goût et, dans une certaine mesure, à son image. Et le couvercle s'est ainsi refermé sur une époque d'effervescence, pendant laquelle le parti, aiguillonné par la terrible concurrence de Solidarité, avait tenté de démocratiser son fonctionnement interne.

Le général Jaruzelski a été élu de la manière la plus classique qui soit (à l'unanimité moins une abstention, la sienne) et par le seul comité central. Il était candidat unique. Au neuvième congrès, son prédécesseur, Stanislaw Kania, confronté – pour la forme il est vrai – à un « concurrent », avait sollicité les voix de l'ensemble des délégués du congrès. Trois mois plus tard, l'heureux élu était contraint à démissionner pour céder la place au général Jaruzelski et aujourd'hui M. Kania touche le fond en quittant même les rangs du comité central.

C'est un chemin exactement inverse qu'a parcouru le général Josef Baryla, qui se retrouve propulsé aux premières loges comme membre à la fois du bureau politique et du secrétariat. Candidat au comité central, il y a cinq ans, il avait été « battu », mais cela ne l'a pas empêché d'y entrer par la petite porte de la cooptation après la proclamation de l'état de guerre, puis d'accéder à l'automne dernier au secrétariat où il s'occupait des questions d'organisation et s'intéressait intensément à la « santé morale » du pays. Il est à présent l'un des quatre généraux membres du bureau politique.

Deux ouvriers seulement

Quatre généraux (Jaruzelski, Baryla, Siwicki, ministre de la défense, Kiszczak, ministre de l'intérieur) que tout ou presque rapproche et qui faisaient tous partie du « conseil militaire de salut national » constitué le 13 décembre 1981. Ils ont la soixantaine, ont parachevé leur formation d'officiers supérieurs en URSS. Trois d'entre eux (les généraux Jaruzelski, Siwicki, Baryla) ont participé après la guerre à l'élimination des résistants anticommunistes, et les deux premiers avaient été déportés avec leur famille en URSS après le partage de la Pologne en 1939. Les généraux Jaruzelski et Baryla ont tous deux occupé les fonctions de responsable politique de l'armée, le général Kiszczak ayant, lui, fait carrière dans une branche plus technique : l'espionnage et le contre-espionnage.

Troisième fait saillant de ce congrès et de l'équipe dirigeante qui en est issue : la présence au bureau politique du président des syndicats, M. Alfred Miodowicz. Là aussi, la boucle est bouclée. On revient tranquillement à une pratique parfaitement banale dans un régime socialiste, mais naturellement incompatible avec toute idée d'indépendance syndicale, sans même parler de pluralisme.

Enfin, certains noteront avec amertume que si le nouveau bureau politique compte quatre généraux, il ne comprend plus que deux ouvriers (une femme employée de l'industrie textile et un mineur) contre quatre précédemment, et alors même que le nombre total des membres du bureau passe de quatorze à seize.

Par la même occasion disparaît le seul membre du bureau politique qui ait jamais appartenu à Solidarité avant, bien entendu, de rompre avec le syndicat indépendant, Mme Grzyb, tout comme, à l'autre bout de l'éventail, M. Albin Siwak, le « dur des durs », démagogue néo-stalinien. Tous les deux gardent cependant leur place au comité central.

Autre partant, et de sa propre initiative : M. Hieronim Kubiak, seul dirigeant de ce rang auquel on ait encore pu attribuer l'étiquette de « libéral ». La promotion de M. Marian Orzechowski est normale, puisqu'il est ministre des affaires étrangères, et celle de M. Jan Glowczyk récompense le responsable de la propagande au secrétariat du comité central.

Parmi les suppléants, on enregistre l'arrivée, également sans surprise, des premiers secrétaires de Varsovie (M. Kubasiewicz) et de Katowice (M. Ferensztajn) qui rejoignent ainsi M. Bejger.

Peu d'entrées marquantes au secrétariat central sinon le nouveau préposé à la culture, M. Andrzej Wasilewski, écrivain dans la ligne et directeur d'une maison d'édition, qui remplace un pur apparatchik.

Beaucoup plus significative est la composition du nouveau comité central et d'abord son mode d'élection. Il y avait à peine plus de candidats que de postes (265 pour 230) et les candidatures étaient toutes présentées par les organisations régionales du parti, ce qui excluait toute surprise ; au neuvième congrès, on a presque du mal à s'en souvenir aujourd'hui, les candidatures venaient au moins en partie de la salle. Résultat, l'appareil fait un retour en force : vingt-six premiers secrétaires de région (contre six seulement au neuvième congrès), sept directeurs de département du comité central, huit ministres et deux vice-ministres (tous les deux de l'intérieur). Un homme qui a longtemps appartenu au sérail en définit la coloration générale comme à dominante centriste-conservatrice à l'image du général Jaruzelski lui-même, avec aussi la présence d'un certain nombre de représentants du *« béton »*, ce qui en jargon local désigne les néo-staliniens.

Dans l'ensemble, ce congrès a été sans passion et les interventions des délégués – ce qu'on appelle *« la discussion du rapport du comité central »* – sans véritable relief.

La vedette du précédent congrès, M. Rakowski, auteur à l'époque d'un vibrant appel au renouveau, s'est contenté cette fois d'une pâle intervention. S'adressant *« aux intellectuels qui aujourd'hui encore restent à l'écart »*, il les a enjoints de revenir au bercail. Ramener à la raison les artistes et les intellectuels, c'était précisément ce dont était chargé jusqu'à l'automne dernier ce personnage parmi les plus connus du petit monde varsovien. Il y a échoué, a perdu à l'époque son poste de vice-ministre. Et aujourd'hui son éternelle ambition, l'accession au saint des saints, le bureau politique, est une fois de plus déçue.

Les interventions de nombre d délégués de base, naturellement choisis par les responsables, ont été marquées par les doléances habituelles, en particulier à propos de l'approvisionnement irrégulier des entreprises qui désorganise la production ; on a aussi beaucoup déploré la destruction du milieu naturel (la Pologne est à cet égard dans une situation dramatique) ; et entendu parfois quelques accents assez incisifs. Lorsque, par exemple, un délégué du chantier Lénine de Gdansk remarquait que l'on parlait beaucoup de renforcer le rôle des ouvriers dans le parti, mais qu'on n'y parviendrait certainement pas en se contentant de placer quelques travailleurs à des postes *décoratifs* au côté des vrais décideurs, les hommes de l'appareil. Le bas niveau de la propagande, surtout des informations à la télévision, a également été fortement critiqué. Mais on a aussi beaucoup parlé, et pour s'en féliciter, du retour salutaire à l'idéologie (une campagne de grande envergure semble sur le point d'être déclenchée dans l'enseignement secondaire).

« Esprit critique » et *« fidélité aux principes »* sont d'ailleurs les deux termes utilisés par le général Jaruzelski pour caractériser dans son discours de clôture l'atmosphère du congrès. Il en a profité pour répéter, en usant des métaphores martiales qu'il affectionne, que *« le socialisme allait se renforcer en Pologne »* même si, *« comme nous n'en doutons pas, nous restons sous le feu de notre ennemi intérieur et extérieur ». « Ce qui,* a-t-il ajouté, *ne fait que renforcer notre détermination à résister. »*

Une détermination que MM. Walesa, Geremek (son ancien conseiller) et Romaszewski (ancien militant du KOR) auront eu, jeudi encore, tout le loisir d'apprécier. Ils sont passés dans les locaux de la police, pour un nouvel interrogatoire (le seizième dans le cas du professeur Geremek), ce dernier jour de la grande fête du parti.

Mais était-ce bien une fête ? Pourquoi cette curieuse impression d'indifférence, ces applaudissements nourris mais sans plus lorsque fut annoncée l'élection du général Jaruzelski ? Et pourquoi l'intéressé lui-même semblait-il plus tendu, plus raide que jamais ? Tout pourtant devrait le réjouir. Débarrassé de tous ses rivaux potentiels, fort du puissant soutien de M. Gorbatchev et fier du succès de sa police qui traque l'opposition dans ses derniers retranchements, le général Jaruzelski a devant lui une voie parfaitement dégagée. Mais cette voie mène-t-elle quelque part ? Le général premier secrétaire est à présent face à lui-même. Il lui reste à démontrer qu'il sait faire autre chose que rétablir l'ordre et préserver le pouvoir exclusif d'un parti qui n'a d'autre légitimité que la force... du voisin.

JAN KRAUZE.

Le nouveau bureau politique

MEMBRES TITULAIRES :

Wojciech Jaruzelski, général, 63 ans, premier secrétaire du parti, président du Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République) ; Kazimierz Barcikowski, 59 ans, vice-président du Conseil d'Etat ; Jozef Baryla, 62 ans, général ; Jozef Czyrek, 58 ans ; Jan Glowczyk, 61 ans ; Czeslaw Kiszczak, 59 ans, général, ministre de l'intérieur ; Zbigniew Messner, 57 ans, président du conseil des ministres ; Alfred Miodowicz, 57 ans, président du syndicat officiel OPZZ ; Wlodzimierz Mokrzyszczak, 48 ans, président de la commission centrale de contrôle et de révision du parti ; Zygmunt Muranski ; Marian Orzechowski, 55 ans, ministre des affaires étrangères ; Tadeusz Porebski, 55 ans ; Florian Siwicki, 61 ans, général, ministre de la défense ; Zofia Stepien ; Marian Wozniak.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

Stanislaw Bejger, 57 ans, premier secrétaire du comité du parti à Gdansk ; Bogumil Ferensztajn, premier secrétaire du comité du parti à Katowice ; Janusz Kubasiewicz, 48 ans, premier secrétaire du comité du parti à Varsovie ; Zbigniew Michalek, 51 ans ; Gabriela Rembisz.

SECRÉTAIRES DU COMITÉ CENTRAL :

Josef Baryla, général ; Henryk Bednarski, 52 ans ; Stanislaw Ciosek, 47 ans ; Kazimierz Cypryniak, 52 ans ; Jozef Czyrek ; Jan Glowczyk ; Zbigniew Michalek ; Tadeusz Porebski ; Andrzej Wasilewski, 58 ans ; Marian Wozniak.

HISTOIRE ALLEMANDE

M. Gehrardt Meyer-Vorfelder est au Bade-Wurtemberg ce que M. Jean-Pierre Chevènement fut, il y a peu, en France : un ministre de l'éducation nationale soucieux de développer l'esprit patriotique dans les nouvelles générations.

Cela nécessite, des deux côtés du Rhin, la connaissance de l'hymne national. Si, depuis deux siècles, le consensus existe en France sur *la Marseillaise,* le *Deutschland uber alles* n'est demeuré l'hymne de la RFA que réduit à son troisième couplet où il est question de *l'Unité, de Droit et de Liberté... »* M. Meyer-Vorfelder a été interpellé par la minorité social-démocrate du Parlement régional pour avoir demandé aux enseignants de faire chanter aux élèves le premier couplet de l'hymne à la gloire d'une Allemagne s'étendant de *« la Meuse jusqu'à Memel »*, c'est-à-dire de Liège jusqu'aux confins de la Lituanie...

Brossant pour sa défense une fresque de l'histoire récente de l'Europe, le ministre n'a pas hésité à affirmer que Français et Allemands avaient eu une histoire comparable sous le IIIe Reich, au grand scandale de l'opposition social-démocrate, qui a affirmé qu'il s'agissait là d' *« une atteinte intolérable à l'honneur de toute la France... ». « Vorfelder »* en allemand signifie quelque chose comme *« soldat d'avant-garde »* ou bien encore *« attaquant de pointe »* au football. Carton jaune ?

L. R.

AFRIQUE

République sud-africaine

Pretoria tente de mobiliser les « modérés »

Deux policiers blancs ont été légèrement blessés, le jeudi 3 juillet, au Cap, lors de l'explosion d'une bombe placée contre les murs d'un commissariat d'un quartier blanc de la ville. Les dégâts, qui seraient *« minimes »* selon le bureau gouvernemental d'information, ont été qualifiés d'*« importants »* par un correspondant de l'agence de presse sud-africaine SAPA, qui était présent sur les lieux. Cet attentat – le huitième en trois semaines – s'est produit quarante-huit heures après que le président Pieter Botha eut invité au dialogue *« tous ceux, quelle que soit leur race, qui sont partisans d'une solution pacifique des problèmes du pays ».* Une campagne télévisée a d'ailleurs été lancée par les autorités pour que tous les *« modérés »* soutiennent le plan de réformes que le gouvernement s'efforce de promouvoir.

En dépit des affirmations officielles selon lesquelles l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin dernier, a permis de juguler les troubles dans les cités noires, il ne semble pas que les violences aient sensiblement diminué. Ainsi, les corps de trois Noirs victimes du supplice du « collier » ont été découverts mercredi par les forces de sécurité, ce qui porte à cent morts le bilan officiel depuis le 12 juin. Quatre Noirs soupçonnés d'être des militants de l'ANC (Congrès national africain) ont, d'autre part, été arrêtés jeudi près de Pretoria.

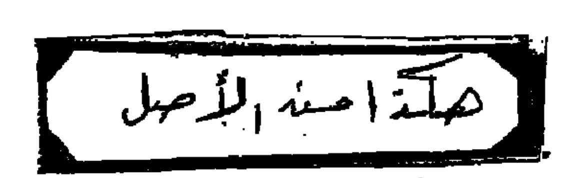
En Namibie, les affrontements entre forces de sécurité et maquisards de la SWAPO (organisation nationaliste namibienne) se poursuivent, sans que l'on puisse avoir de certitudes quant aux communiqués de victoire publiés par l'une ou l'autre partie.

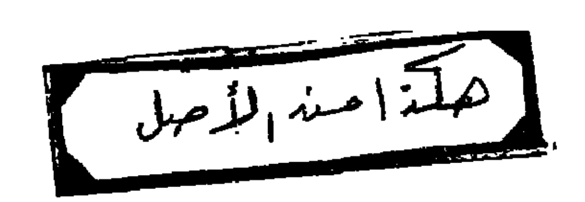
La SWAPO a affirmé avoir lancé une attaque le 29 juin contre la base militaire sud-africaine d'Eenhana, au nord-est de la Namibie, *« détruisant complètement »* celle-ci et tuant cinquante soldats de l'armée de Pretoria. De leur côté, les troupes sud-africaines ont annoncé que dix maquisards de la SWAPO ont été tués depuis le début de la semaine, au cours de plusieurs affrontements. A Windhoek, la Cour suprême a décidé, jeudi, que l'aile légale de la SWAPO avait le droit d'organiser des réunions publiques.

Une « option militaire »

A l'étranger, l'ancien président américain Jimmy Carter a affirmé : *« Si j'étais encore président* (...), *j'aurais utilisé toute mon influence en vue de prendre les sanctions les plus dures possibles contre le gouvernement sud-africain. »* L'ancien candidat à la Maison Blanche, le pasteur Jesse Jackson, a déclaré, de son côté, qu'il fallait envisager une *« option militaire »* contre Pretoria, et M. Ide Oumarou, secrétaire général de l'OUA, a estimé que la proposition du premier ministre du Zimbabwe, M. Mugabe, tendant à créer un commandement militaire africain unique face à Pretoria pourrait être discutée lors du prochain sommet de l'OUA, qui doit se tenir, à la fin du mois, à Addis-Abeba.

Enfin, la Finlande va soumettre à des licences d'importation et d'exportation tout son commerce avec l'Afrique du Sud, à partir de la mi-juillet. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*





…DU POUP

…parmi les siens…

…eau politique

…de mobiliser les « modérés »

POLONAIS

PROCHE-ORIENT

Koweït

Dissolution de l'Assemblée nationale

L'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah, a annoncé, le jeudi 3 juillet, la dissolution de l'Assemblée nationale et indiqué qu'il acceptait la démission du gouvernement qui lui avait été présentée en début de semaine. Il a expliqué sa décision par *« la mauvaise utilisation faite par les députés de la pratique démocratique »* à Koweït, et n'a pas indiqué la date d'éventuelles élections. — *(AFP.)*

Une démocratie fragilisée

Le chef de l'Etat koweitien a finalement cédé aux pressions d'un gouvernement qui supportait de plus en plus mal d'avoir à venir s'expliquer deux fois par semaine devant un Parlement bien décidé à n'être pas une simple chambre d'enregistrement. Il y a plusieurs mois déjà que le chef du gouvernement, le prince héritier cheikh Saad Al Abdallah Al Salem Al Sabah — chargé, le jeudi 3 juillet, de former un nouveau cabinet — dénonçait les *« excès de zèle »* du seul Parlement élu de la région. Le gouvernement a présenté sa démission au moment où le Parlement s'apprêtait à enquêter sur les failles dans le dispositif de sécurité intérieure ayant permis les attentats qui ont visé, au début du mois de juin, l'immense complexe pétrolier de Mina al Ahmadi, véritable poumon économique du pays.

La décision de l'émir n'est pas de nature à dissiper le malaise profond que connaît aujourd'hui le Koweït, éprouvé par la baisse des prix du brut, qui se sent de plus en plus menacé par le risque d'extension de l'interminable guerre opposant ses deux puissants voisins, l'Iran et l'Irak.

Si les attentats de Mina-al-Ahmadi ont suscité une telle inquiétude dans le pays, c'est qu'ils sont les derniers en date d'une longue série d'opérations terroristes : tentative d'assassinat de l'émir en mai 1985 (quatre morts), bombes dans deux cafés populaires de la capitale en juillet de la même année (douze morts), attentats contre diverses installations (notamment françaises et américaines) en décembre 1983.

Les autorités ont annoncé au début de la semaine qu'elles avaient arrêté les auteurs des attentats terroristes commis l'an passé. Elles n'ont fourni aucune explication quant à leur nombre ou à leur nationalité. Mais, de bonne source, on indique que certains d'entre eux seraient proches du mouvement d'opposition irakien Al Dawa, basé à Téhéran, qui prône l'installation en Irak d'une république islamique à l'iranienne. Ont-ils voulu faire payer au Koweït le soutien — solidarité arabe oblige — qu'il accorde à Bagdad dans le conflit irano-irakien ? Ou faire pression sur les autorités pour qu'elles libèrent les dix-sept personnes emprisonnées après les attentats de décembre 1983, qui, eux aussi, porteraient la signature d'Al Dawa ?

Directement ou indirectement, le conflit du Golfe a sans doute suscité la vague d'attentats et semble peser de plus en plus sur la situation au Koweït. D'autant que les combats se sont singulièrement rapprochés : les troupes iraniennes campent à une vingtaine de kilomètres de la frontière, depuis qu'elles ont occupé, en février dernier, la péninsule de Fao, dans le sud-est irakien. En cas de débordement du conflit, le Koweït est en première ligne, et Téhéran ne s'est pas privé de multiplier les déclarations menaçantes à son égard.

A Koweït, on ne cache pas l'ampleur de la crise. Mal remis du retentissant krach boursier qui le secoua en 1982, l'émirat doit faire face à une baisse de ses ressources consécutive à la chute des prix du pétrole, même s'il reste un des deux ou trois pays les plus riches du monde et a s'il su diversifier intelligemment ses investissements pour ne pas dépendre trop exclusivement du secteur pétrolier. Mais le «miracle koweïtien» — dont on parlait encore il y a quelques années — repose sur des équilibres délicats. Pour autant qu'on puisse se fier aux statistiques, les nationaux ne représenteraient que quelque 40 % d'une population de 1 700 000 habitants, environ, qui compte, notamment, une très forte composante palestinienne (près de 300 000 personnes). Des frictions opposeraient les deux branches de la famille régnante, l'une représentée par l'émir actuel, l'autre par le prince héritier et premier ministre.

Enfin, la crise politique de cette semaine montre à l'évidence que le consensus sur l'«expérience démocratique» — souvent mal vue des émirats voisins — reste très fragile. L'émir avait déjà suspendu les activités de l'Assemblée durant quatre ans, de 1976 à 1980.

AL. Fr.

LE CONFLIT DU GOLFE

L'Iran annonce de « nouvelles victoires » dans la région de Mehran

Les forces iraniennes ont affirmé avoir remporté, jeudi 3 juillet, de *« nouvelles victoires »* dans la région frontalière de Mehran (ouest de l'Iran) en s'emparant de plusieurs hauteurs situées dans ce secteur où les troupes irakiennes s'étaient installées en mai dernier. Selon un communiqué militaire de Téhéran, six cents soldats irakiens ont été tués ou blessés au cours de ces combats, ce qui porterait à quatre mille cent le total des tués et blessés ennemis — selon l'Iran — depuis le début de l'offensive pour reconquérir cette région.

D'autre part, l'agence de presse iranienne IRNA, citant un officier irakien capturé à Mehran, a assuré que les autorités irakiennes avaient fait fusiller plusieurs officiers du 6e corps d'armée ainsi que des pilotes de la base aérienne de Kirkouk (Kurdistan irakien) sous l'accusation de tentative de coup d'Etat.

Pour sa part, l'Irak affirme que l'Iran a subi des pertes très sévères lors des combats autour de Mehran, alors que ses troupes ont consolidé leurs positions *« pour se trouver en meilleure situation défensive »*.

● *A Paris*, des réfugiées politiques iraniennes, regroupées au sein du Comité démocratique des femmes d'Iran ont appelé jeudi l'opinion à se mobiliser pour que cesse *« le crime du siècle : la lapidation des femmes adultères »*. Selon le comité, au moins vingt lapidations publiques ont eu lieu depuis 1979 : les femmes, enterrées jusqu'au cou, sont tuées à coups de pierres les plus petites possibles pour que la mort soit plus lente. — *(AFP, Reuter.)*

Israël

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU RAID SUR ENTEBBÉ

« Un concept autant qu'un nom de ville »

De notre correspondant

Jérusalem. — Il y a dix ans, Entebbé : Israël se souvient. Les dirigeants de l'Etat hébreu ont participé, ces jours-ci, à plusieurs cérémonies commémorant le raid audacieux lancé sur l'aéroport ougandais le 4 juillet 1976 et la libération des cent cinq passagers otages des pirates de l'Airbus d'Air France.

Quelles leçons retenir aujourd'hui de l'exploit ? Pour M. Haïm Herzog, président de l'Etat, l'opération aura surtout démontré qu'Israël conservait trois ans après les deuils et les doutes de la guerre du Kippour, *« le courage de décider et la capacité d'agir »*. *« Dans le souvenir de millions d'hommes*, observe-t-il, *Entebbé est un concept autant qu'un nom de ville. »* Pour M. Itzhak Rabin, actuel ministre de la défense — et le premier ministre à l'époque du raid, — Entebbé aura marqué un *« tournant »* dans la guerre contre le terrorisme. *« En dix ans*, rappelle-t-il, *il n'y a pas eu une seule tentative sérieuse de détournement contre les avions civils desservant Israël. »*

MM. Rabin et Pérès — qui, depuis Entebbé, ont interverti leurs fonctions gouvernementales — se sont prêtés en duo, et de bonne grâce, à une longue interview télévisée consacrée à ce qui fut leur succès commun. Il était plutôt plaisant d'entendre les deux hommes — naguère ennemis jurés — se donner affablement du «Shimon» et du «Itzhak» quand on se souvenait à quel point — leurs autobiographies respectives en témoignent abondamment — chacun avait, au lendemain du raid, tiré la couverture à soi en accusant l'autre de faiblesse et d'indécision.

Les deux ténors travaillistes, aujourd'hui en bien meilleurs termes, ont présidé ensemble à Tel-Aviv une soirée d'anniversaire en compagnie d'anciens otages, de leurs sauveteurs et du commandant de bord de l'Airbus détourné. Sa plus jeune passagère, Solange Tachner, qui avait deux ans, ne se souvient de rien. Elle vit en Israël où sa famille s'installa un an après Entebbé.

Le témoignage le plus inattendu sur le drame a été fourni par Anatoli Chtcharansky lors d'une cérémonie à la mémoire du lieutenant-colonel Yonatan Netanyahu, le chef du commando israélien tué à Entebbé. L'ex-dissident soviétique a raconté que le sacrifice du jeune officier lui avait donné du courage. *« J'avais découpé la photo de Yonatan dans un magazine américain et l'avais épinglée sur un mur de ma chambre à Moscou. Pendant les neuf mois ayant précédé mon arrestation, son sourire me réconforta. Plus tard, quand on me menaça de mort, je pensai souvent à lui. Il avait été tué à trente ans. J'avais exactement le même âge. Que pouvait-il m'arriver de plus triste qu'à lui ? »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *M. Shamir et l'affaire du Shin Bet.* — Le dirigeant du Likoud et actuel ministre des affaires étrangères a déclaré, le jeudi 3 juillet, qu'il avait pour la première fois été mis au courant de l'affaire du chef du Shin Bet par M. Shimon Pérès, premier ministre, en octobre dernier. *« Je n'ai donné aucun ordre ou autorisation concernant les faits et gestes du Shin Bet dans cette affaire »*, a ajouté M. Shamir, qui était premier ministre au moment des faits, en avril 1984. — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

M. JEAN BRESSOT EST NOMMÉ AMBASSADEUR A TUNIS

Le *Journal officiel* de ce vendredi 4 juillet annonce la nomination de M. Jean Bressot, jusqu'alors ambassadeur de France à Koweït, comme ambassadeur à Tunis. Il y succède à M. Eric Rouleau, récemment nommé ambassadeur itinérant (*le Monde* du 5 juin).

[Né le 13 mars 1933, licencié en droit, titulaire de certificats de l'Institut des hautes études marocaines et de l'université de Cambridge, M. Jean Bressot a d'abord servi au Maroc, au ministère chérifien de la justice, jusqu'en 1956, puis dans l'armée juqu'en 1959, avant d'entrer, en 1960, à l'administration centrale du Quai d'Orsay (affaires marocaines et tunisiennes) et d'être, la même année, affecté à Tripoli, puis, en 1962, chargé de mission à Fort-Lamy. Nommé à Djeddah en 1964, à Tunis en 1966 et à Mogadiscio en 1969, M. Bressot est revenu, en 1971, à l'administration centrale, au service d'information, de presse et de documentation, dont, après un séjour à Alger, comme deuxième conseiller, de 1974 à 1977, il a été le sous-directeur à partir de 1980. En août 1982, il a été nommé ambassadeur à Koweït.]

● *Recul de l'« europessimisme ».* — Selon un sondage semestriel réalisé à l'initiative de la Commission européenne dans les douze pays de la Communauté et publié le jeudi 3 juillet à Bruxelles, l'« europessimisme » est en régression dans l'opinion publique de la CEE. Le commissaire européen chargé de la culture, M. Carlo Ripa di Meana, commentant ce sondage effectué entre le 19 mars et le 30 avril dernier sur un échantillon de 11 840 personnes, a estimé que ce recul s'explique par une certaine amélioration de la situation économique depuis quelques mois et par l'interprétation positive de récents événements concernant la CEE (adhésion de l'Espagne et du Portugal, accord des douze gouvernements sur la réforme du traité de Rome, référendum danois, etc.). Dans l'ensemble, 62 % des personnes interrogées estiment que l'appartenance à la CEE est *« une bonne chose »*. Cette proportion s'élève à plus de 80 % au Luxembourg et aux Pays-Bas, à 74 % en Italie et à 69 % en France. Au Royaume-Uni, elle n'est en revanche que de 37 %. — *(AFP.)*

● *M. Bariani en Equateur.* — Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, se rend, le samedi 5 juillet, à Quito pour une visite de trois jours, à l'occasion des cérémonies du deux cent cinquantième anniversaire de la mission géodésique La Condamine. Il pourrait, en outre, visiter plusieurs autres pays de la région au cours de l'été. Il s'était rendu le mois dernier au Mexique.

● *M. Soares à l'Elysée le 11 juillet.* — Le président de la République portugaise, M. Mario Soares, est invité à déjeuner vendredi 11 juillet à l'Elysée par M. Mitterrand. Cette rencontre est organisée à la faveur du passage par Paris du chef de l'Etat portugais, à l'occasion de la visite qu'il doit rendre au Parlement européen, à Strasbourg, où il aura, l'avant-veille, prononcé un discours.

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les contrôles d'identité approfondis soumis à l'autorisation des magistrats

Policiers et gendarmes pourront contrôler l'identité des passants. La loi va clairement leur reconnaître ce droit, qui leur avait été souvent contesté, mais qu'ils n'avaient que bien rarement renoncé à utiliser. Telle est la principale conséquence de l'adoption, le jeudi 3 juillet, en première lecture, à l'Assemblée nationale, par 320 voix (RPR, UDF et FN) contre 250 (PS et PC), du projet de loi de M. Albin Chalandon sur *« les contrôles et vérifications d'identité »*.

Le débat sur cette pratique de maintien de l'ordre est trop ancien pour que la discussion au Palais-Bourbon ait apporté du nouveau. Face à la gauche, qui craint une dérive *« dangereuse pour les libertés »*, face à l'extrême droite, qui souhaite que les contrôles puissent être opérés sans limite, le gouvernement et sa majorité ont suivi une *« voie médiane »*, celle-ci imposant une surveillance de l'action policière par la magistrature non prévue dans le projet initial.

Le garde des sceaux en a ainsi fini, à l'Assemblée du moins, avec la discussion de ses quatre projets sur la « sécurité ». De par la volonté des protagonistes, ce débat a eu, il faut le souligner, une qualité bien rare au Palais, Bourbon depuis le début de la législature. Les députés, pour autant, n'en ont pas fini avec ce thème : à partir du mercredi 9 juillet, ils doivent débattre du projet sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, qui sera défendu, lui, par M. Charles Pasqua. La discussion en commission des lois a déjà montré que le climat sera fort différent. Le ministre de l'intérieur n'a pas la même personnalité que le ministre de la justice, et les socialistes n'ont pas l'intention d'avoir avec le premier les attentions qu'ils ont eues pour le second. Pour leur part, les sénateurs devraient se saisir de ces textes dans la semaine suivant le 14 juillet.

Le débat est éternel ; le pouvoir reconnu – de fait ou par la loi – à la police de contrôler l'identité des passants met-il en cause la liberté d'aller et venir des citoyens ? Non, répond la droite ; oui, s'il n'est pas strictement limité, répond la gauche. Longtemps, la police n'a pu agir qu'en fonction de traditions et d'habitudes. En 1981, M. Alain Peyrefitte avait voulu donner une base légale à cette pratique policière. Socialistes et communistes l'avaient trouvée bien dangereuse pour les libertés des Français et des étrangers, mais quand, arrivés au pouvoir, ils avaient voulu la modifier, ils avaient eu quelque mal à concilier l'efficacité et les principes.

La controverse publique entre M. Robert Badinter et Gaston Defferre en avait été l'écho. RPR et UDF avaient immédiatement considéré que la gauche allait trop loin dans les limites à une action que chacun juge indispensable et qu'elle était tombée dans *« l'hypocrisie et l'ambiguïté »*, pour reprendre l'expression du rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure). Ce qui avait amené *« de fâcheux détournements de procédure »*, d'autant que la Cour de cassation avait privilégié une interprétation stricte de la loi de 1983 qu'avait tenté de contourner une circulaire de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, en date du 17 mars dernier.

La droite est d'autant moins choqué, par cette pratique policière que, comme l'a dit M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise), *« ces contrôles sont admis lorsqu'ils sont pratiqués à la caisse d'un grand magasin »*. M. Debré a aussi fait remarquer que *« ceux qui sont en situation régulière en France, qui ne cachent pas leur identité, qui ne s'épanouissent pas dans la clandestinité ou l'illégalité, n'ont rien à craindre »*.

Son acceptation des principes du projet ne s'accompagne donc d'aucune crainte : contrairement à ce que prévoyait la loi de 1983, les contrôles d'identité pourront donc être opérés même quand la sûreté des personnes et des biens n'est pas *« immédiatement »* menacée ; les étrangers ainsi contrôlés – selon les mêmes modalités que les Français – devront présenter *« les pièces ou documents sous les couverts desquels ils sont autorisés à séjourner en France »*. Tous ceux qui refuseront ces contrôles seront passibles d'une peine de prison de *« dix jours à trois mois et d'une amende de 500 F à 15 000 F. »*

Une fois encore, pour le Front national, c'est un progrès, mais ce n'est pas assez. M. Pierre Sirgue (FN, Gironde) aurait voulu *« permettre les contrôles à tout moment et dans tous lieux publics »*. M. Jean-Françoios Jalkh (FN, Seine-et-Marne), qui s'étonne de la conversion *« sécuritaire »* d'hommes qui avaient refusé la loi *« sécurité et liberté »*, a regretté que le projet reste *« en deça »* de celle-ci. Il aurait souhaité le rétablissement des fiches d'hôtels supprimées par M. Michel Poniatowski, et il a annoncé que son mouvement *« donnera aux omissions de ce texte toute la publicité qu'elles méritent auprès des forces de police »*.

« Un grignotage des libertés »

Les communistes ne veulent pas priver la police des moyens d'agir, mais ils considèrent, comme le dit M. Georges Hage (PC, Nord) que ce projet met en cause *« la liberté d'aller et de venir »* des citoyens, alors que pour la droite c'est l'insécurité qui la met en cause. Pour M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis), ce texte va permettre une remise en cause de la liberté de manifester et l'établissement *« d'un contrôle général de la population »*. M. Hage craint aussi qu'il n'entraîne, indirectement, l'obligation de la carte d'identité infalsifiable, avec les dangers de *« fichage »* qu'elle comporte.

Les socialistes – expérience Defferre et Joxe oblige – ne peuvent contester l'obligation de contrôle d'identité. Mais ils craignent, comme l'a dit M. Bernard Derosier (PS, Nord) *« un grignotage des libertés »*, la fin de la *« présomption d'innocence »*. Surtout, ils affirment que c'est une *« fausse réponse à un vrai problème »* : *« les criminels et les terroristes étant toujours dotés de papiers apparemment en règle »*. Rappelant ce qui s'est passé aux Halles de Paris, M. Gérard Welzer (app. PS, Vosges) a déclaré à M. Chalandon : *« Nous apprécions la modération de votre ton, mais enfin ce n'est pas vous qui allez faire les contrôles, et il y a déja eu des bavures... »* D'où la satisfaction de M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-seine) de voir la commission des lois faire décider l'ajout de *« garanties »*.

Car la droite, elle aussi, ne veut pas laisser la police faire ce qu'elle veut. M. Delattre a évoqué, comme un idéal, la situation anglaise où le policier contrôleur, doit fournir son nom et celui de son unité. M. Debré lui-même reconnaît qu'il faut *« s'entourer de certaines précautions, car les contrôles et vérifications d'identité peuvent, si l'on y prend garde, menacer les libertés »*. M. Chalandon en est parfaitement d'accord. D'où les ajouts à son projet. En cas de refus du contrôlé, ou de son impossibilité de prouver son identité, la prise d'empreintes digitales ou de photographie ne pourront être effectuées qu'après *« autorisation »* du procureur de la République ou du juge d'instruction. Ce n'est que s'il y a refus par le contrôlé de celles-ci qu'il pourra être poursuivi.

Comme le dit le ministre de la justice : *« La meilleure des garanties, ce sera la vigilance des magistrats. »* A eux maintenant d'user réellement des prérogatives de contrôles de la police qui leur sont, cette fois encore, reconnues. L'expérience passée n'est pas forcément très encourageante.

THIERRY BRÉHIER.

LA CHASSE AUX RECELEURS

Les socialistes veulent réprimer le recel. C'est un des sujets de prédilection de M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis). Sous les quolibets de certains élus de droite, mais aussi l'approbation d'autres, il dénonça violemment *« ces notables bien tranquilles »* qui, assurant le commerce des objets volés, incitent *« de pauvres loubars paumés »* à se livrer au vol, y compris, dit-il en leur assurant *« leur dose de drogue contre quelques autoradios, quelques télévisions »*. Il expliqua qu'il y avait *« un véritable commerce des objets volés »* et que la France en était exportatrice.

Pour ce spécialiste de la délinquance *« il faut combattre avec autant de force celui qui incite au vol que celui qui le commet »*, le premier étant même à ses yeux *« un criminel plus dangereux »* que le second. Le gouvernement partage cette analyse. Mais M. Chalandon et M. Aubert pensent qu'il faut étudier de très près ce phénomène avant de proposer une législation permettant une lutte efficace. Le garde des sceaux annonça qu'il avait demandé une étude à ses services, et s'engagea à proposer un texte à la rentrée. Cette promesse satisfit M. Bonnemaison.

Le brio de M. Chalandon

M. Albin Chalandon vient d'achever son redoutable examen de passage parlementaire : en deux semaines, ses quatre projets « sécurité » ont été étudiés et votés par l'Assemblée nationale. Et il l'a passé avec brio. Ce juriste néophyte a réussi à défendre des textes juridiques très pointus sans se perdre dans les méandres du droit, et en usant d'un ton modéré et calme qui tranche avec celui de ses collègues du gouvernement en charge de ces mêmes dossiers.

La tâche des socialistes en a été à la fois compliquée... et facilitée. Compliquée parce que leur volonté de critiquer l'action de MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, en débattant des projets du ministre de la justice, n'en a été que plus ardue. Aux yeux de certains de leurs amis, la délicatesse dans la contestation de celui-ci peut apparaître comme une approbation de la politique de ceux-là. Facilitée parce que les aménagements à ses projets initiaux acceptés par le garde des sceaux – allant tous dans le sens d'une meilleure protection des libertés – ont justifié leur décision de ne pas les refuser brutalement, de tenter de les améliorer et non de les refuser en bloc.

L'attitude des principaux protagonistes a ainsi permis qu'un vrai débat législatif sur le contenu même des lois se déroule au Palais-Bourbon pour la première fois depuis longtemps. Elle a aussi rendu crédible le difficile choix fait par les socialistes : contester les moyens sans rejeter la finalité des projets gouvernementaux. Leurs votes finals, négatifs dans les quatre cas, pourront difficilement être traduits comme un refus de lutter contre le terrorisme et la délinquance. La droite pourra difficilement, malgré son souhait, les accuser d'être les alliés objectifs des criminels.

Les divergences sur les grands principes entre la droite et la gauche ont été pourtant tellement nettes que l'alliance entre les socialistes et les communistes parut faire renaître l'union de la gauche, même si l'opposition des seconds fit moins de concessions que celle des premiers à la politique du ministre de la justice. La droite, elle aussi, dut convenir qu'il y avait parfois quelque difficulté à concilier les principes et la réalité ou, plutôt, à mener de front la mise en application de principes parfois opposés dans les faits, comme les impératifs de sécurité et de liberté.

Le Front national s'est engouffré dans cette faille. S'il approuva les projets, ce fut lorsqu'il en acceptait les modalités pratiques, alors qu'il en critiquait la philosophie. Arrivée au pouvoir, la coalition RPR-UDF a constaté qu'elle ne pouvait mettre en application toutes les promesses qu'elle avait faites. Au risque de décevoir ceux qui font de la lutte contre l'insécurité une règle primordiale. Mais les lois sont une chose, leur application une autre. Sur ce terrain-là, M. Chalandon devra, bien souvent – hélas ! est-on tenté de dire... – laisser agir M. Pasqua...

Th. B.

MALGRÉ LES SONDAGES

M. Chirac demeure résolument confiant

M. Jacques Chirac prendra la parole, le samedi 5 juillet, devant le comité central du RPR, qui se réunit pour la première fois depuis les élections du 16 mars. Cette instance délivrera les investitures du mouvement à ses candidats pour les élections sénatoriales du 28 septembre. Mais il s'agit surtout d'une réunion destinée à souligner la volonté unitaire du principal mouvement de la majorité. C'est pourquoi, exceptionnellement, les débats seront ouverts à la presse et les délégués entendront les exposés des ministres représentant les partis alliés, M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, secrétaire général du Parti républicain, M. Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, président du Parti radical, et M. Chavannes, ministre délégué au commerce, membre du CDS. MM. Balladur et Pasqua prendront également la parole.

Cette manifestation est destinée à souligner la solidarité des composantes de la majorité au niveau des partis, tout comme M. Chirac le fait avec insistance au sein du gouvernement. Ainsi, au cours de la semaine écoulée, le premier ministre a successivement convié à déjeuner tous les membres centristes de son gouvernement, puis les présidents des groupes de la majorité des deux assemblées, et animé une réunion de travail sur la communication, jeudi, avec les chefs des trois composantes de l'UDF, membres du gouvernement.

M. Chirac tient d'ailleurs à distribuer compliments, encouragements ou reproches aux ministres sans tenir compte de leur appartenance politique. Ainsi M. Méhaignerie pour sa loi sur le logement a été autant complimenté que M. Séguin pour ses réformes sociales. La solidarité de l'équipe est évidemment une condition de l'efficacité de l'action du gouvernement, mais elle est aussi dans l'esprit de M. Chirac une preuve de cohésion politique de la majorité. Il est vrai que les contestataires de la « cohabitation » sont au fil des semaines devenus de plus en plus muets. Dans le même temps, le premier ministre enregistre avec soulagement qu'aucune menace ne pèse sur sa majorité. Jamais une voix de la coalition parlementaire RPR-UDF ne lui a fait défaut et il a même pu enregistrer sans déplaisir quelques ralliements circonstanciels d'élus du Front national dont, pour le moment, il observe les soubresauts sans les encourager directement.

Satisfait de « son » gouvernement et de « sa » majorité, M. Chirac l'est également de « son » président. On n'entend toujours dans les bureaux de l'hôtel Matignon aucune critique à l'égard du comportement de M. Mitterrand. La règle du jeu constitutionnelle, affirme-t-on, devrait être respectée jusqu'à la fin de la partie. M. Chirac ne rencontre aucun obstacle pour exercer la plénitude de ses fonctions, y compris en ce qui concerne les nominations de fonctionnaires. On constate même que peu à peu, il élargit son domaine. Les « secteurs réservés » n'ayant été qu'une pratique gaullienne et ne correspondant pas à une séparation des pouvoirs clairement définie, M. Chirac, à la différence de ses prédécesseurs partage donc avec le président de la République les domaines de la défense et des affaires étrangères.

Mais on pourrait dire qu'il partage de plus en plus, c'est-à-dire qu'il traite de plus en plus directement des questions relevant de ces secteurs, laissant au chef de l'Etat l'aspect formel de ces responsabilités. On s'en était rendu compte au sommet européen de La Haye, on le voit encore avec la tenue le 10 juillet au camp de Suippes d'un conseil ministériel sur la défense (*le Monde* du 3 juillet). Mais le premier ministre s'attache à respecter les formes, à observer la lettre de la Constitution et à ne pas négliger les égards dûs au chef de l'Etat.

Enfin M. Chirac a éprouvé, selon son porte-parole, M. Denis Baudouin, un véritable *« plaisir »* à l'annonce de la décision du Conseil constitutionnel approuvant la loi rétablissant le scrutin majoritaire. Intervenant une semaine après l'approbation de la loi d'habilitation économique et sociale, cette décision a été reçue à l'hôtel Matignon comme une consécration et même comme une victoire. On ne s'émeut guère des recommandations faites par le Conseil constitutionnel puisque l'on affirme que pour les deux fois, elles correspondent à ce que les ministres responsables avaient déjà dit en présentant leurs projets devant le Parlement.

On précise que ce « mode d'emploi » se reflétera dans la rédaction des ordonnances. M. Chirac souhaite que le conseil des ministres du mercredi 11 juillet débatte des premières ordonnances concernant la privatisation et l'emploi des jeunes alors que l'Elysée pencherait plutôt pour le conseil du 16. Avant cette discussion et la signature du président, les ordonnances auront été soumises pour avis au Conseil d'Etat. M. Chirac souhaite que cette signature intervienne le plus vite possible pour pouvoir *« mettre réellement en marche la politique du gouvernement voulue par la majorité »*.

Scénarios utopiques

On n'imagine donc pas à l'hôtel Matignon que M. Mitterrand puisse refuser de signer une ordonnance prise en application d'une loi passée au crible du Parlement et du Conseil constitutionnel, même si l'on admet qu'il souhaite quelques adaptations de détail.

Et malgré cela, les sondages continuent d'être défavorables à M. Chirac et à l'action du gouvernement. Il en faudrait cependant davantage pour entamer l'optimisme du premier ministre et de ses ministres ou collaborateurs.

On considère tout d'abord dans son entourage comme des scénarios tout à fait utopiques les duels supposés dans une éventuelle élection présidentielle entre des candidats potentiels.

Quant à la distorsion entre les cotes de popularité du président et du premier ministre, on met les progrès de M. Mitterrand sur le compte du fait que celui-ci tel un judoka se sert de sa faiblesse comme d'une force. C'est-à-dire que la réduction de son pouvoir constitutionnel lui permet de valoriser sa fonction d'arbitre. De plus, précise-t-on, les électeurs de la majorité lui sont reconnaissants de laisser se dérouler une expérience de coexistence au bénéfice d'un gouvernement de droite. Mais on prévoit que lorsque chacun retrouvera sa place militante dans une campagne électorale, les familles politiques connaîtront leur véritable influence.

Enfin, à propos des jugements défavorables portés sur certaines décisions du gouvernement, on demeure également serein à l'hôtel Matignon. On reconnaît que les mesures difficiles qui ont été imposées par l'héritage économique et social laissé par la gauche sont naturellement impopulaires. On assure que les mesures positives n'ont pas encore pu produire leurs effets, notamment sur l'emploi ni même être perçues comme la baisse des impôts pour 1987.

En quelque sorte, comme le disait M. Mauroy en d'autres temps, M. Chirac à sa façon *« bâtit le socle du changement »*. On met au crédit de cette œuvre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la liberté des prix et des changes et le remboursement d'une fraction notable de la dette extérieure du pays. Le premier ministre admet cependant que l'aspect social de la politique du gouvernement n'a pas été suffisamment souligné. Il l'a dit lui-même jeudi matin aux ministres relayant ainsi ce que lui avaient dit la veille les représentants du CDS.

Il compte d'ailleurs sur la préparation du budget de 1987 pour souligner davantage cet aspect avec notamment des économies de l'ordre de 40 milliards. C'est ainsi que les abattements fiscaux au bénéfice des contribuables les plus modestes correspondraient au volume de l'impôt sur les grandes fortunes. On assure en tout cas que *« la baisse des impôts ne sera pas ridicule »*. Après le 14 juillet, M. Chirac présidera d'ailleurs des réunions de ministres sur la politique familiale et sur la situation des fonctionnaires avec pour souci prioritaire l'amélioration du pouvoir d'achat.

C'est donc sans aucun pessimisme mais avec vigilance que M. Chirac aborde l'été. Au cours du mois de juillet, tandis que les parlementaires continueront de siéger, le premier ministre effectuera de rapides voyages en Algérie et en Nouvelle-Calédonie. Il donnera aussi une conférence de presse le 21 à l'invitation de l'Association des journalistes parlementaires. Mais – sans doute pour faire partager son optimisme – il a prévu de prendre quelques vacances dans la première quinzaine d'août... en Corrèze, notamment, bien sûr !

ANDRÉ PASSERON.

RECEVANT LE PRÉSIDENT CHYPRIOTE A MATIGNON

Le premier ministre remercie M. Kyprianou pour son aide dans l'affaire des otages

La rapide visite jeudi à Paris de M. Spyros Kyprianou a été *« très constructive et très utile »*, a déclaré le chef de l'Etat chypriote à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui a de son côté offert l'*« aide amicale »* de la France pour résoudre le problème de Chypre.

Au cours d'une visite de vingt-quatre heures en France qui lui a permis de s'entretenir avec M. Mitterrand et M. Chirac, M. Kyprianou a reçu l'assurance que les *« excellentes relations bilatérales entre Paris et Nicosie se poursuivront »*.

M. Kyprianou, qui devait rester jusqu'à vendredi à Paris, a écourté son séjour et regagné Chypre à peine terminés ses entretiens officiels. La visite du premier ministre turc Turgut Ozal dans le secteur nord de Nicosie, rebaptisé Lefkosha après l'auto-proclamation en 1983 de la « République turque du nord de Chypre » (RTCN), ne semble pas étrangère à ce retour précipité. Paris a implicitement condamné mercredi cette visite de M. Ozal à Chypre (*le Monde* du 4 juillet).

« La France fera tout ce qu'elle peut pour faciliter une solution au problème de Chypre qui soit acceptable par tous et conforme aux principes de respect des droits de l'homme et des peuples à disposer d'eux-mêmes », a déclaré M. Chirac à l'issue de son entretien avec M. Kyprianou. Il l'a en outre remercié de l'aide *« très utile »* de Chypre ces dernières années, et notamment des *« facilités accordées par Chypre à l'occasion du retour de deux otages français du Liban »* il y a quinze jours.

M. Chirac a aussi assuré M. Kyprianou que la reprise de relations normales entre Paris et Ankara ne saurait en aucun cas changer l'attitude de la France sur le problème de Chypre. Les dernières propositions de M. Javier Perez de Cuellar en vue de la création d'un Etat fédéral bizonal *« sont inacceptables car elles aboutiront à une impasse »*, a de son côté dit le ministre chypriote des affaires étrangères Geoges Iacovou, en se déclarant cependant *« toujours prêt à coopérer avec le secrétaire général de l'ONU »*. – *(AFP.)*

EXCLU DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

M. Briant rejoint les députés non inscrits

L'« affaire » Briant n'a pas traîné : après vingt-quatre heures de réflexion, M. Jean-Marie Le Pen a prononcé le jeudi 3 juillet, l'exclusion de son groupe parlementaire du jeune député du Val-d'Oise, secrétaire général adjoint du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), dont l'esprit frondeur avait été vivement condamné jeudi, par la plupart des autres députés d'extrême-droite (*le Monde* du 3 juillet).

Dans un communiqué M. Le Pen a souligné que la sanction avait été prise *« à l'unanimité »* du bureau du groupe du Front national parce que *« M. Briant a, à plusieurs reprises et publiquement, fait état de divergences qu'il s'était gardé de manifester lorsqu'il sollicita de Jean-Marie Le Pen et du Rassemblement national l'investiture comme tête de liste dans le Val-d'Oise »*, et parce qu'*« il a violé les règles élémentaires de discipline et de réserve communes à tous les groupes »*. Le même communiqué a invité M. Briant *« à respecter les engagements d'honneur formels qu'il a signés lors de son investiture, à résilier en conséquence son mandat de parlementaire, pour qu'il soit exercé par son successeur élu avec lui sur la liste du Rassemblement national présentée par le Front national et Jean-Marie Le Pen »*.

Cette exclusion a été décidée après que M. Briant, au cours d'une ultime confrontation avec M. Le Pen et les autres dirigeants du Front national, eut refusé de faire acte d'allégeance et de renier ses propos de ces derniers jours. Le député du Val-d'Oise n'a pas accepté, en effet, de signer un texte par lequel, d'une part, il serait revenu sur ses prises de position antéreures et, d'autre part, il serait appelé à voter pour M. Le Pen au premier tour de la prochaine élection présidentielle.

Cette nouvelle confrontation a toutefois été, contrairement aux précédentes, relativement courtoise. M. Le Pen a même fait savoir à M. Briant que la porte du groupe lui restait ouverte au cas où il reviendrait à de meilleurs sentiments et qu'il lui conservait une certaine estime.

Le groupe parlementaire de M. Le Pen se trouve réduit à trente-trois membres et M. Briant siégera désormais parmi les députés non inscrits.

Cette rupture risque d'affaiblir le mouvement de M. Le Pen dans la mesure où elle laisse désormais une marge de manœuvre plus grande à la nouvelle équipe dirigeante du CNIP, animée par M. Briant, qui aspire à incarner, à droite, un courant *« conservateur et libéral »* distinct à la fois du Front national et de la majorité gouvernementale.

A.R.

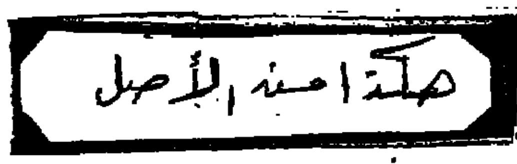
« Une réaction de crainte »

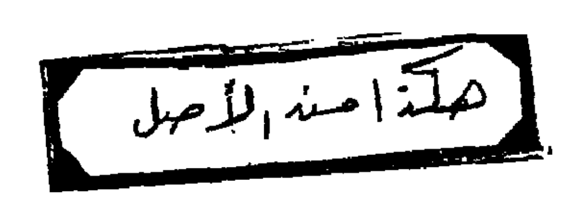
M. Briant nous a déclaré, ce vendredi matin 4 juillet : *« En tant que secrétaire général adjoint du CNI il m'était impossible de prendre position, comme on a tenté de me l'imposer, avant que les instances de mon parti se déterminent. A l'Assemblée, l'expression de nos différences était ensuite devenue, au sein du groupe Front national, extrêmement difficile, et ma volonté d'animer un courant conservateur et libéral, dans la tradition du CNI, n'a pas été tolérée. Je le regrette.*

» Il apparaît que l'on craint le renforcement de notre parti au détriment du Front national, et c'est en vérité cette unique préocupation qui a déterminé la décision du groupe à mon égard.

» Cet excès de prudence renforcera naturellement dans les esprits la légitimité du CNI. »







Le pays d'Europe où il y a le moins de chômeurs ne connaît : ni le contrôle des changes, ni le contrôle des prix, ni l'autorisation administrative de licenciement.



Cette annonce n'émane pas d'un quelconque comité du genre : La Mémoire-Qui-Flanche, Les Yeux Mi-Clos, Espace 81, Là et Ailleurs. Elle est signée du Rassemblement Pour la République



... confiant

EXCLU DU GROUPE DU FRONT NAT...

... Briant rejoint les députés non inscrits

POLITIQUE

Quand M. Rocard remonte le temps...

M. Michel Rocard était, jeudi 3 juillet, l'invité d'un dîner-débat de l'association Pour l'Autogestion, Recherches, Initiatives (PARI).

« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre... » Curieuse profession de foi pour un présidentiable. C'est pourtant l'un des seuls commentaires que fera M. Rocard sur sa candidature à l'Elysée. Heureusement pour son « fan club », l'un des convives, complétant la maxime — *« ... ni de réussir pour persévérer »* — se verra rétorquer par l'ancien ministre qu'il a assez donné pour réussir cette fois-là. Ouf...

M. Rocard ne veut pas, aujourd'hui, donner d'autres preuves de sa *« détermination »*. Mais, à l'évidence, il prépare méticuleusement son moment de vérité.

Dirigeant du PSU en 1968, il sait bien, il l'a affirmé jeudi, qu'il trouvera face à lui un Raymond Barre ou un Jacques Chirac pour sortir, tel un épouvantail, son passé « gauchiste ». Devant une salle composée, pour une bonne part, d'anciens de ce mois de mai-là, et de ce parti-là, il a prononcé un vibrant plaidoyer pour son passé, réveillant d'anciennes polémiques, rappelant leurs vingt ans aux quadragénaires désabusés qui galopèrent un jour entre les barricades en feu du quartier Latin.

S'il a alors accepté de *« couvrir »* des choses qu'il réprouvait, s'il n'a pas démissionné de la direction d'un PSU dont le gauchisme le heurtait, c'est, dit-il, afin d'éviter que la fête ne sombre dans la violence. L'un de ses *« soucis essentiels »*, qu'il partageait avec M. Maurice Grimaud, préfet de police, était, révélait-il, d'*« éviter les morts »*. M. Rocard n'est pas loin de penser que son attitude a, pour la suite, empêché certains soixante-huitards de tomber dans une dérive terroriste à l'allemande ou à l'italienne.

M. Rocard continue de remonter le passé : 1977, le congrès de Nantes du PS et le fameux discours sur *« les deux cultures »* qui structurent la gauche. Aujourd'hui, M. Rocard pense qu'il allait alors trop loin et préfère parler de deux *« dominantes »*, car les choses *« ne sont pas si nettes »*. M. Rocard évoque encore la législature socialiste, *« l'immense courage et l'immense talent de François Mitterrand »*, un PS où, aujourd'hui, il *n'a « plus d'ennemis »*.

Un concurrent alors ? M. Laurent Fabius est la seule personnalité socialiste que M. Rocard égratignera plusieurs fois au cours de la soirée. M. Rocard n'a pas oublié le congrès de Metz de 1979, quand M. Fabius, en service commandé, le « tuait » à la tribune. Encore moins celui de Toulouse, en octobre 1985. M. Fabius avait alors prononcé, à propos de l'attitude de M. Rocard après les élections législatives de 1978, une phrase assassine. *« Il est beaucoup plus utile,* avait-il lancé, *de participer à* [la] *lutte que de préparer un magnifique commentaire pour la soirée des résultats. »* Aujourd'hui, M. Rocard, qui a enfin admis qu'*« il n'y a plus de générosité dans la vie politique »*, reconnaît à propos de cet automne-là : *« C'est le seul mot qui m'ait fait mal. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

L'« AFFAIRE » DE l'ONASEC

Deux ministres pour un pugilat

Duel, jeudi 3 juillet, sur Europe 1. Organisateur du combat et arbitre unique, Jean-Pierre Elkabbach. A sa droite, le pourfendeur de la gestion socialiste de l'ONASEC (office chargé, depuis 1984, d'aider les familles d'anciens harkis), André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés. A sa gauche, le pourfendu numéro un : Raymond Courrière, prédécesseur au gouvernement du premier nommé.

Atmosphère lourde. Les deux hommes ont refusé de partager la même pièce avant l'émission : *« Moi,* explique Raymond Courrière, *je ne serre pas la main des gens qui me traitent de voleur... ».* Pas de round d'observation. Le face-à-face dégénère tout de suite en pugilat. André Santini persiste dans ses accusations sur la base du rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) sur l'office en question : *« Je regrette de ne pas avoir tout dit sur le champ car depuis, nous avons creusé, et ce que nous avons découvert n'est pas triste... ».*

RAYMOND COURRIÈRE. — Vous avez dit qu'on a volé l'argent des harkis ! Où sont les voleurs ? Poursuivez-les ! Vous n'avez pas le courage de le faire parce que vous n'avez pas de preuves. Vous avez tout simplement voulu avoir votre nom dans le journal, par tous les moyens, et vous êtes ridicule.

ANTRÉ SANTINI. — *Vous devez répondre à des faits. Il suffit de lire le sommaire du rapport de l'IGA...*

R. C. — Vous m'avez condamné sans que j'aie jamais eu connaissance de ce rapport !

A. S. — *Ce rapport parle d'une « organisation contestable », d'une « direction omnipotente, et engagée de façon voyante », d'une « gestion peu orthodoxe », de « dérapage incontrôlé des charges de personnel », etc.*

R. C. — Ne nous perdons pas dans les méandres. Vous m'avez traité de voleur. J'aimerais que vous disiez à quel moment j'ai volé...

A. S. — *Vous devriez soigner votre psychanalyse, vous faites la manie de la persécution.*

R. C. — Parlons-en de cette mission de l'IGA ! Son chef s'était mis en congé en 1981 pour faire la campagne de M. Giscard d'Estaing. Et les extraits du rapport que vous avez rendu publics, comportent quatorze erreurs pour dix-sept pages. On a tout fait pour changer l'or en plomb. (...) L'IGA a sollicité les textes et les chiffres pour essayer de les rendre mauvais !

« Et votre cousin Fernand ? »

Intervention de l'arbitre : *« Voulez-vous dire que l'IGA voulait faire plaisir à M. Santini ? »*

R. C. — Exactement ! Et je pense que M. Santini voulait se faire de la publicité et qu'il s'est trompé d'adresse parce qu'il est tombé sur un honnête homme.

A. S. : — *Mettre en cause un fonctionnaire, ça peut vous coûter cher. Je n'ai jamais dit que vous aviez volé de l'argent. Vous avez simplement détourné une structure pour placer tous vos copains socialistes. Et d'ailleurs, comment va votre cousin Fernand ? Il va bien ? Parlez-nous de votre cousin Fernand... Retraité, instituteur, il a été engagé à l'ONASEC le 1er février 1983 et il touchait 6 000 F par mois, soit 21 briques pour trois ans. Tout ça pour faire un rapport de six pages, plus huit pages annexes.*

Estimant apparemment qu'il s'agit d'un coup bas, l'arbitre intervient à nouveau : *« Vous n'avez jamais placé de cousin, vous ? »*

A. S. : *Même en Corse, ça ne se fait pas, ça !* Raymond Courrière accuse le coup, un instant : — Oui, j'ai un cousin qui s'appelle Fernand. Je voulais mettre en place un renforcement scolaire pour les enfants de harkis. J'avais sous la main quelqu'un que je connais bien, qui avait été instituteur pendant vingt-cinq ans en Algérie et qui avait terminé sa carrière en Algérie comme inspecteur pédagogique. Je l'avais sous la main et j'étais pressé. Et puis, je ne connais pas de texte qui fasse que quelqu'un de compétent ne doive pas être engagé sous prétexte qu'il est votre parent...

L'arbitre essaie en vain d'amener les deux cogneurs à la question centrale : oui ou non, l'argent de l'office a-t-il servi à financer le PS ? Qu'est-ce qui autorisait le secrétaire d'Etat à multiplier les insinuations, à parler de *« hold-up »* et de *« détournement de fonds publics »* ?

R. C. — J'ai donné des subventions à des associations qui travaillaient avec des rapatriés, pour des rapatriés.

A. S. — *Et les 1 130 000 F donnés aux Francs et Franches Camarades de l'Aude ?*

R. C. — Sachez que j'ai envoyé quatre cents enfants en vacances de neige l'hiver dernier, par l'intermédiaire de cette association, et cela a coûté, en effet, 1 million. Mais c'était des enfants de harkis. Vous me dites que c'était une opération politique parce que le voyage a eu lieu en février, à la veille des élections. Fallait-il que j'envoie ces enfants à la neige au mois d'août ?

André Santini tente de porter une botte secrète : *Au conseil d'administration de l'association socialiste Espace 89, que vous avez subventionnée, il y a Mme Marie-Danielle Bahisson, la sous-préfète inculpée dans l'affaire Carrefour du développement...*

R. C. — Et alors ?

A. S. — *Vous lui porterez des oranges...*

R. C. — Moi, je ne la connais pas, cette dame. Fallait-il que je demande le pedigree de tous les membres de tous les conseils d'administration de toutes les associations que j'ai aidées ?

A. S. — *C'est le rôle d'un ministre.*

R. C. (forçant sur son accent des Corbières). — Je suis rassuré totalement. J'étais certain que c'était une affaire grotesque. Vous venez d'en infliger la preuve aux auditeurs !

Cette émission en forme de galéjade, digne de Pagnol, était en effet censée éclairer les auditeurs...

ALAIN ROLLAT.

DANS L'ALLIER

Quatre-vingt-treize « rénovateurs » lancent un appel aux communistes bourbonnais

Correspondance

Moulins. — Bien qu'en déclin, le Parti communiste demeure puissant dans l'Allier. S'il ne détient plus la présidence du conseil général, comme ce fut le cas de 1979 à 1982, il a tout de même obtenu plus de 22% des suffrages aux élections législatives et régionales de mars dernier. Son homme fort M. André Lajoinie, seul député communiste du département et président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. A la mi-avril, celui-ci déclarait à la presse régionale, à propos de la fédération de l'Allier du PCF : *« S'il n'y a pas de collectif pour revendiquer un congrès, il y aura des échos qu'il ne faut pas sous-estimer non plus. »*

Il avait le nez creux : en mai et en juin, quatre-vingt-treize communistes de la région de Montluçon — ville, dont le maire, M. Pierre Goldberg, est membre du PC — ont signé une lettre rédigée par une vingtaine d'entre eux, dont M. Jacky Flouzat, adjoint au maire de Montluçon, ancien conseiller général et premier élu communiste de l'Allier à s'être publiquement affiché comme rénovateur.

Cette lettre reprend des thèmes de « l'appel des mille » publié dans *le Monde* du 2 avril. On y lit : *« La méthode utilisée pour faire s'exprimer aujourd'hui les militants est pernicieuse. La direction nous impose comme seule alternative d'être d'accord avec elle ou de nous entendre dire que nous n'avons pas compris la politique du parti, comme elle le reproche aux électeurs et aux jeunes en particulier. »*

Les signataires réclament *« un profond débat démocratique débouchant sur un congrès extraordinaire ou toute autre instance démocratiquement organisée et mandatée pour décider. »* Ils invitent *« les communistes de l'Allier à signer* (...) *cette lettre pour que vive un PCF fort, unitaire, révolutionnaire et rassembleur ».*

Ils annoncent qu'ils remettront cet « appel » aux responsables départementaux et nationaux du parti et qu'ils demanderont sa publication dans l'organe de la fédération de l'Allier, dont les respondables ne paraissent pas décidés à leur donner satisfaction. C'est ce qui explique sans doute que le texte soit parvenu entre les mains de journalistes du département mais non suivi des noms des quatre-vingt-treize premiers signataires. Parmi eux, apprend-on en conclusion du texte, figurent plusieurs secrétaires de cellule et membres de comité de section (Montluçon, Commentry, Dunlop notamment), vingt-cinq élus,dont quatre maires actifs ou honoraire, et une dizaine d'adjoints, des vétérans du parti, etc.

P. R.

● *M. Leroy décoré à Moscou.* — M. Roland Leroy , membre du bureau politique du Parti communiste français et directeur du quotidien *l'Humanité*, a reçu, le mardi 1er juillet au Kremlin, l'ordre de l'Amitié des peuples des mains de M. Piotr Demitchev, premier vice-président du présidium du Soviet suprême de l'URSS. Cette distinction avait été décernée début mai à M. Leroy, à l'occasion de ses soixante ans, *« pour ses mérites dans la lutte pour la paix et le renforcement de l'amitié et de la coopération entre les peuples de l'URSS et de la France ». (AFP.)*

● *Au cabinet de M. Pierre Méhaignerie.* — ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Jean-Claude Guibal vient d'être nommé chargé de mission ; il suivra les questions économiques et sociales. Agé de quarante-cinq ans, HEC, Sciences Po, ENA, M. Guibal a été notamment directeur financier du Consortium européen de transports maritimes (1973) et rapporteur du Comité d'étude pour la réforme de l'entreprise (1975). Il a exercé les fonctions de délégué général de l'association Entreprise et Progrès de 1982 à 1986.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

ÇA tangue du côté du Parti socialiste, et pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'élection présidentielle. La rumeur l'environne et y circule, plus pernicieuse qu'une accusation. Car l'accusation, pour mériter ce nom, doit être précise, dire qui est visé, quel est le reproché. Par sa précision, l'accusation légitime la défense et permet qu'elle s'exprime amplement.

La rumeur, c'est le droit au n'importe quoi et, pour la personne visée, la difficulté de se défendre, à moins de se reconnaître comme accusée en donnant du corps au murmure. Se défendre de la rumeur, c'est aussi la reprendre à son compte, convenir qu'on est légitimement impliqué.

Impliquer, voilà bien l'un des plus pervers parmi les vilains mots du vocabulaire politique. Il sent mauvais. C'est, là encore, le droit d'accuser en prétendant ne pas le faire. C'est un mot pour Basile, à la rescousse de la calomnie. Il respire le dessous-de-table et les comptes à numéros, l'argent « lavé », la corruption et la concussion. C'est un mot du temps de Panama, pour messieurs dignes et affaires moches, sous le couvert d'une noble entreprise dont on fêtera bientôt le centenaire, la deuxième bataille de Ferdinand de Lesseps contre la nature, le percement de l'isthme américain.

Comme en 1888, encore que moins largement, la noble entreprise nommée aujourd'hui Carrefour du développement n'a accouché que d'une question : *« Qui a touché ? »*, et, accessoirement : *« Combien ? »* Par voie de justice ou par voie de presse, la question s'adresse à deux anciens chefs de cabinet de ministres, à un ministre, à une actrice, à une hôtesse de l'air et à une voyante. La voyante, à présent inculpée, n'était manifestement pas extralucide. Etait-elle de gauche ?

Précisément, la gauche deviendrait-elle banale qu'on y croise des voyantes et des affaires ? Abriterait-elle de ces scandales qui, dans les vingt-huit dernières années, ont été un élément d'identification de la droite : la Villette (un député impliqué), la Garantie foncière (un député incarcéré), les avions renifleurs, plus quelques autres de moindre importance, ou que la mémoire ne ramène pas à la surface.

Si ce n'est pas que la gauche devient banale, serait-ce que le pouvoir donne la vérole ? Qu'après avoir été une ambition, il n'est plus, une fois conquis, que tentation ? Tentation de s'enrichir, de saisir ce qui est à portée de main ? Le pouvoir, nouvel Eden où l'argent tient le rôle du serpent.

Ou encore tentation de tout faire pour le conserver, jusqu'à falsifier des opérations de vote, ce qui est bien le premier des crimes que l'on puisse commettre contre la démocratie, un crime dont les communistes auraient été bien avisés de se garder.

C'est vrai qu'il ne serait pas juste d'imputer à tout un parti les fautes — supposées, pour les uns ; établies, pour les autres — de quelques-uns. Mais le courant antiparlementaire est si fort en France (au point de faire élire en 1956 une vague de députés hostiles à leurs fonctions) qu'il s'en faudrait de rien pour qu'il déferle. Ainsi que l'écrivait Pierre Larousse en 1866 : *« Les Français ont vu tomber tant de rois que la couronne et le trône eux-mêmes n'ont plus la puissance de comprimer le rire quand il vient sur leurs lèvres. »*

Depuis cette époque de l'Empire appelé alors « libéral », la France est devenue républicaine et les gouvernements ont chu davantage que les trônes. Si ces derniers ne forçaient plus le respect, comment le pourraient d'ordinaires fauteuils ministériels ? Surtout si, pour l'heure, le Carrefour du développement ne prête pas à rire.

Les Français n'ont pas une considération particulière pour leurs gouvernants. S'ils ont des crises d'engouement pour l'un d'eux, à plus forte raison s'il n'est pas au pouvoir, ils témoignent plus souvent d'une indifférence soupçonneuse. Il ne faut pas donner prise au soupçon. S'il est de la mission d'un gouvernant de donner l'exemple, cela ne doit pas être, au mieux, celui de l'erreur, au pire, celui de la faute.

Argent

A peine sommes-nous affranchis du football qu'il va falloir verser dans le Tour de France, le tour de fric. Le lyrisme du ballon rond est à peine éteint, la chorégraphie des stades à peine chassée des téléviseurs, qu'il va falloir supporter les prouesses vélocipédiques et les envolées de leurs chantres ; entendre célébrer le passage du Tourmalet à l'égal de celui du pont d'Arcole, Hinault comme Bonaparte, la bataille des Alpes sur le ton de celle des Thermopyles, et une bidonneuse victoire d'étape comme la découverte de la pénicilline. Et jusqu'à ce « journal » qui ajoute au discours qu'il vitupère !

En fait d'argent, ce sont des enfants de choeur que les hommes politiques à côté de ces sportifs qui font profession d'accomplir des exploits dès lors qu'ils sont cathodiques. Et c'est pourtant sur ces derniers que gémit le peuple si l'un d'eux se tord le pied.

Le « transfert » d'un footballeur se paie couramment l'équivalent de dizaines de vies rémunérées au SMIC, ou bien à hauteur des fonds remis par le ministère de la coopération au Carrefour du développement. Le revenu des joueurs finit par se situer dans les mêmes zones. Mais qu'importe, c'est le smicard qui pleure lorsque son champion hérite d'un carton jaune ou que cet autre accumule les crevaisons.

La France aurait-elle quelques chances d'accéder à la finale de Mexico ? On concocte à Matignon et à l'Elysée un voyage qui permettra d'assister à l'événement, pour en tirer des gouttelettes de popularité. Dieu merci, l'épreuve finale a opposé d'autres équipes, et le chancelier allemand non plus que le président argentin n'ont jugé bon d'aller mêler leurs cris aux trompettes et aux tambours.

Cela n'est jamais très bien vu de rappeler que le sport — du moins celui qui accède à la télévision — est une affaire d'argent du début à la fin. Au point que la sanction prononcée contre Boris Becker à Wimbledon, parce qu'il arborait trop d'étiquettes publicitaires, en paraît incongrue. Une de plus, une de moins, où est la différence ? Ces champions sont-ils autre chose que des colonnes Morris en déplacement ? L'étonnant, c'est de vouloir réglementer le délire.

Dire que le sport s'apparente à une société financière, cela fait mauvais coucheur, ou naïf. Ce n'est pas que gagner de l'argent soit répréhensible. Ce qui l'est, c'est de vouloir aussi toucher les bénéfices — moraux, ceux-là — d'une image vertueuse, celle du sport ; c'est d'être aussi âpre que le Marchand de Venise et de réclamer la gloire du coureur de Marathon, tué par son exploit.

∴

EXEMPLE d'économie stupide : celle qui consiste à ne pas remplacer ses codes Dalloz chaque année. C'est comme cela qu'on se réfère à un texte périmé et qu'on élabore, la semaine dernière (« Opium »), un raisonnement bancal.

Ainsi que le signale M. R. Abraham, de Paris, la responsabilité des dommages nés des *« attroupements »* et *« rassemblements »* n'est plus imputable aux communes. L'article L. 133-1 du code des communes, qui la prévoyait, a été remplacé par un article 92 de la loi du 7 janvier 1983, qui a transféré cette responsabilité à l'Etat. Ce qui est plutôt cocasse, s'agissant d'un texte sur la décentralisation.

Pour autant et soit dit sans ergoter, cela ne change pas grand-chose au fond de l'affaire. La mise en jeu de la responsabilité des pouvoirs publics n'en relève pas moins de la course d'obstacles.

Est-il admissible qu'il faille attendre quatorze mois le remboursement d'une somme (moyenne) indûment versée aux services fiscaux ? Doit-on se consoler que coure durant ce temps, au profit du demandeur, un intérêt légal de 9,5%, soit nettement mieux que le nouveau taux des livrets de caisse d'épargne ? En ferait-on autant pour le versement d'une somme due à l'Etat qu'on verrait ce qu'il en coûte, et plus vite qu'en quatorze mois. Démagogie que de dire cela ? Sans doute. Mais alors, vive la démagogie !

Au lieu de la décentralisation, du libéralisme, du « moins d'Etat », faisons l'Etat loyal, qui reconnaît ses torts et répare les dommages dont il est cause, qui règle ses fournisseurs, qui paie ses dettes et qui ne se comporte pas comme le plus méchant des débiteurs privés lorsqu'il est de mauvaise foi. Point n'est besoin pour cela de ces lois par lesquelles les gouvernements croient immortaliser leur passage. L'ordinaire du citoyen n'est pas fait de lois, mais de circulaires et de guichets.

La Cour européenne des droits de l'homme, qui siège à Strasbourg, a jugé naguère qu'il y avait déni de justice lorsqu'un prévenu ou un accusé tardait trop à être jugé. Il ne serait pas abusif de parler de *déni d'administration* lorsqu'un requérant met des mois et des mois à obtenir satisfaction et sans que jamais le dossier ait pris un tour contentieux.

Le juge est maintenant tenu de ne pas outrepasser certains délais pour accomplir sa mission, l'administrateur, point. Un citoyen court pourtant plus de risques de se trouver aux prises avec l'administration qu'avec la justice.

JUSTICE

UN PROJET DE M. ALBIN CHALANDON

Des prisons spéciales pour mineurs

Les « centres fermés » pour jeunes délinquants, restés dans la mémoire collective sous le nom de maisons de correction, vont-ils renaître de leurs cendres ? Non, en tout cas pas sous cette forme, assure la chancellerie. On prête dans le même temps au garde des sceaux, M. Albin Chalandon, la volonté de supprimer les quartiers réservés aux mineurs dans les établissements pénitentiaires, pour les remplacer par des « centres » où cohabiteraient mineurs condamnés par la justice à une peine d'emprisonnement et jeunes délinquants soumis à de simples mesures éducatives.

Les déclarations du garde des sceaux sur ceux qu'il appelle des *« jeunes qu'il faut mettre hors d'état de nuire sans pour autant les mettre en prison »* ont suscité des inquiétudes dans les rangs des magistrats et des éducateurs spécialisés. M. Chalandon a successivement évoqué, au cours des dernières semaines, des *« centres éducatifs de qualité »*, des *« chantiers de jeunesse »* (aux connotations pétainistes étonnantes de la part d'un ancien résistant, mais il assume l'expression) et des *« centres d'éducation professionnelle et sportive »*. Son conseiller technique sur ces questions, Mme Béatrice de Beaupuis, se refuse aujourd'hui à tout commentaire *« prématuré »*. Elle avait auparavant parlé, sur les ondes de France-Inter, de réhabiliter des *« maisons de correction »*.

Le Nord-Pas-de-Calais, où M. Chalandon a été élu député le 16 mars dernier, va connaître une expérience-pilote qui, en cas de réussite, pourrait être élargie au reste de la France. A la demande du garde des sceaux, le préfet de région, M. Jean-Claude Aurousseau, est chargé de préparer plusieurs opérations *« d,accueil et de garde »* des mineurs délinquants les moins amendables.

Ces préparatifs permettent de voir plus clair dans les projets de la chancellerie. Les futurs centres seront *« plus contraignants »* qu'à l'heure actuelle, explique le préfet. Ils pourront être *« fermés »*, si la justice le demande, pour *« certains multi-récidivistes »*, hypothèse, toujours selon M. Aurousseau, que des magistrats n'écartent pas. Dans ce traitement « à la carte », une formation professionnelle sera dispensée aux mineurs.

Des maires exaspérés

Plusieurs opérations visant chacune une trentaine de mineurs sont prévues. Elles font suite à une série de réunions à la préfecture, où participaient des élus locaux, des policiers, des magistrats, des travailleurs sociaux et des éducateurs d'associations privées. Des maires de la région, exaspérés par le problème de la délinquance juvénile, poussent à la réforme en demandant la mise à l'écart des mineurs les plus dangereux. Parmi ces édiles, il faut surtout citer M. André Diligent (UDF), le maire de Roubaix, proche de M. Albin Chalandon. A la mairie, on considère que l'éducation surveillée – qui dépend du ministère de la justice – a *« baissé les bras »*, ses établissements sont trop *« laxistes »* face aux mineurs les plus difficiles. Il faut mettre en place des structures *« plus contraignantes »* avec des *« places d'hébergement d'urgence »* où le juge pourrait placer immédiatement les délinquants interpellés. Dans ces établissements – sans barreaux ni gardes-chiourme, – les sorties ne seraient plus *« négociables »*. Là, les mineurs seraient gardés en observation, sans rompre leurs liens avec leur famille.

Le maire de Tourcoing, M. Stéphane Dermaux (UDF), souhaite des solutions plus radicales. Il a récemment adressé à plusieurs journaux des listes de délits commis par une cinquantaine de mineurs, en précisant à chaque fois leur date de naissance, mais pas leur nom. M. Dermaux propose, lui, de *« renvoyer ces voyous de Tourcoing, où ils tiennent le haut du pavé, vers le Larzac, où les barbelés ne sont pas nécessaires »*.

Une des associations privées en rapport avec le préfet, le Gîte, se dit prête à prendre en charge une vingtaine de jeunes âgés de seize à dix-huit ans, particulièrement difficiles, dans un immeuble en milieu urbain. D'autres seront placés dans des entreprises de la région, forestières par exemple, sous la surveillance d'éducateurs. Seconde association sollicitée la Sauvegarde préférerait une formule excluant toute concentration de mineurs gravement délinquants. En attendant, les projets du garde des sceaux prennent forme. On ne saurait pourtant dire avec certitude, à l'heure actuelle, s'ils permettront de trouver également une solution à la sur-population pénale du quartier réservé aux mineurs dans la maison d'arrêt de Loos.

Le spectre des bagnes d'enfants

Les centres d'isolement pour délinquants difficiles ne seront certes pas des *« bagnes d'enfants »* tout droits sortis du XIXe siècle. Les formations professionnelles dispensées dans les nouveaux centres et la qualification des personnels d'encadrement seront observés à la loupe par les magistrats de l'enfance. Sans leur coopération, la volonté réformiste de M. Albin Chalandon serait mort-née. Or la seule évocation des « centres fermés » a provoqué assez d'émotion pour que circule parmi les juges pour enfants une pétition, déjà signée par des personnalités du monde judiciaire, comme M. Pierre Martaguet, premier président de la cour d'appel, et les trois derniers présidents du tribunal pour enfants de Paris, d'opinions différentes mais réunis par une même tradition humaniste.

Pourquoi un tel émoi face au spectre des *« centres fermés »* ? Le dernier d'entre eux fut supprimé en avril 1979 par Alain Peyrefitte, alors ministre de la justice. Ce centre d'observation et de sécurité recevait à Juvisy des mineurs récidivistes. Son existence fut condamnée sans appel par un rapport (jusqu'alors non publié) commandé par M. Alain Peyrefitte lui-même. Ce document décrit le centre fermé comme le *« lieu ultime »* de l'éducation surveillée, *« chargé en fait d'assurer l'exclusion, temporaire ou définitive, des jeunes du secteur rééducatif »*. Le rapport officiel accuse le centre de Juvisy d'avoir reproduit pour l'essentiel l' *« univers carcéral »*. D'ailleurs, deux ans après leur passage dans ses locaux, six jeunes sur dix se retrouvaient dans un établissement pénitentiaire. Conçus en 1970 comme un prototype, avec ses murs d'enceinte et ses fossés camouflés, le *« centre fermé »* de Juvisy fut un échec total. Sous l'effet d'une concentration de délinquants très difficiles, les scènes de violence s'y multipliaient, qui en faisaient un *« pourrissoir »* sans aucune préparation de l'avenir des mineurs.

Un tel précédent a conduit M. Alain Peyrefitte et ses successeurs à revenir à l'esprit de l'ordonnance de 1945, toujours en vigueur aujourd'hui, qui définit la justice des mineurs. Elle précise notamment que, dans la mesure du possible, les actions éducatives doivent être préférées à l'emprisonnement pénal. Mais la tentation de l'enfermement de mineurs, dont les délits n'occasionnent pas de sanctions pénales, est grande. Sous le dernier gouvernement de gauche, l'utilisation de l'île de Tatihou, sur la côte normande, a ainsi été envisagée – dit-on – par Gaston Defferre pour isoler les jeunes Gitans pris en flagrant délit de vol à la tire...

Soumis aux mêmes pressions sécuritaires, l'actuel garde des sceaux doit éviter un écueil : ne pas régler l'irritante question des petits voleurs yougoslaves, ou des mineurs toxicomanes et délinquants, par la résurrection des « maisons de correction ».

E. I.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

« Le Monde » condamné pour diffamation envers un membre du Front national

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a condamné, mercredi 2 juillet, M. André Fontaine, directeur du *Monde*, et le journaliste Patrick Jarreau pour diffamation envers M. Bernard Antony, dit Romain Marie, député européen élu sur la liste du Front national (*le Monde* a décidé de faire appel de ce jugement).

Les propos incriminés n'étaient qu'une reprise de la citation, partiellement contestée, d'une phrase de M. Romain Marie prononcée devant des journalistes, lors de la Journée de l'amitié française qu'il avait organisée le 16 octobre 1983, salle de la Mutualité, à Paris. Dans *le Monde* du 19 octobre 1983, Edwy Plenel rapportait la déclaration de M. Romain Marie, selon laquelle *« il y a une puissance qui n'admet pas l'intégration en France (...) et pour laquelle les intérêts du judaïsme sont supérieurs à ceux de la société française. L'Internationale de l'assassinat, l'Internationale communiste, était composée essentiellement de Juifs. »*

L'interprétation de cette phrase paraissait claire pour le parquet, qui engagea des poursuites pour *« provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale »*. Mais, en octobre 1985, le tribunal avait relaxé M. Romain Marie. En outre, celui-ci avait gagné, fin 1984 et début 1985, des procès intentés contre MM. Jean-Louis Servan-Scheiber et Jean-François Kahn, coupables de diffamation pour avoir cité le même extrait d'une manière que le tribunal avait jugée tronquée et dénaturée.

Un argument semblable a été développé pour condamner Patrick Jarreau, qui avait repris la citation dans un article paru dans le supplément *le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 janvier 1986. Le tribunal observe : *« Cette phrase s'inscrit dans le syllogisme qui ne peut être laissé à l'écart. Elle ne peut être isolée de son contexte sous peine d'être dénaturée. A supposer que les propos aient été tenus, ce que la partie civile récuse à l'heure actuelle (...), il n'en demeure pas moins qu'ils étaient avant tout destinés à démontrer la fausseté de tout raisonnement absolu. »*

Les juges livrent ensuite leur interprétation en déclarant que les propos *« avaient essentiellement pour but de souligner que l'extrême droite ne peut être taxée d'antisémitisme simplement parce qu'elle est d'extrême droite, comme il serait absurde de dire que le communisme est judaïque parce que l'Internationale communiste, qualifiée d'Internationale de l'assassinat, comprenait un nombre important de juifs »*.

Les magistrats constatent que *« le danger du racisme pouvait à bon droit être dénoncé par M. Jarreau »*. Mais ils notent que, *« s'il ne partage pas les points de vue, les convictions du plaignant, il n'a pas pour autant le droit d'écrire que celui-ci a dévoilé son antisémitisme par des propos dont l'authenticité n'est pas établie de façon indubitable, et dont le contexte n'est en tout cas pas relaté »*.

M. Romain Marie demandait 30 000 francs de dommages et intérêts, mais le tribunal lui a accordé 5 000 francs et l'insertion du jugement dans deux journaux de son choix.

APRÈS LE HOLD-UP DE SAINT-NAZAIRE

L'hypothèse Action directe

La participation du mouvement dissous Action directe au hold-up commis le jeudi 3 juillet au comptoir de la Banque de France à Saint-Nazaire – le butin s'élève à 88 millions de francs – est *« une hypothèse de travail »*, a déclaré, dans la soirée, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité *(nos dernières éditions)*.

Le hold-up, l'un des plus importants commis en France, présente en effet des similitudes avec celui qui a été perpétré le 4 mars dans une autre succursale de la Banque de France, à Niort, où six malfaiteurs avaient dérobé 29 millions de francs. Deux personnes avaient alors été arrêtées : le docteur Jacques Darmon – chez qui une part du butin et des armes avaient été retrouvées – et M. Hamid Lallaoui, tous deux considérés comme appartenant à la mouvance d'Action directe.

A Saint-Nazaire comme à Niort, les malfaiteurs ont opéré en nombre, tôt le matin, après avoir pris en otage les employés et contraint un membre de la direction à leur remettre les clefs du coffre. Les voitures des auteurs du hold-up de Saint-Nazaire – volées quelques jours plus tôt – ont été abandonnées en ville.

M. Georges Lepoulard, chef du service régional de police judiciaire de Rennes, a déclaré à notre correspondant Christian Tual que *« les méthodes et les objectifs du commando de Saint-Nazaire faisaient en effet penser au hold-up de Niort »*, mais qu'*« il n'était pas question de privilégier cette piste »*. *« Pour nous*, a ajouté M. Lepoulard, *il s'agit d'une affaire de grand banditisme, et nous la traitons comme telle. »*

En attendant, M. Robert Pandraud a décidé de renforcer la protection des banques, notamment celle des succursales de la Banque de France, sur l'ensemble du territoire.

● *Rassemblement contre les projets de loi sur la sécurité.* – Les associations signataires de l' « appel du 17 juin » contre les projets de loi sur la sécurité de M. Albin Chalandon, ministre de la justice, organisent une manifestation, lundi 7 juillet, à 18 h 30, à Paris, sur le parvis des droits de l'homme du Trocadéro.

JUSTICE

LE PROCÈS DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH DEVANT LE TRIBUNAL DE LYON

« Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant »

De notre envoyé spécial

Lyon. – Ce fut un procès bien particulier que celui de Georges Ibrahim Abdallah, dont avait à connaître jeudi 3 juillet, sous un ciel d'orage, la sixième chambre correctionnelle de Lyon siégeant pour la circonstance dans la salle de la cour d'assises. En premier lieu, parce que Georges Ibrahim Abdallah, solide gaillard barbu arrêté dans cette ville le 25 octobre 1984, est tenu pour un chef présumé des Fractions armées libanaises révolutionnaires (FARL) et que cette seule réputation l'emporte assurément sur les faits d'usage de faux papiers, de détention d'armes et d'engins explosifs, et d'association de malfaiteurs retenus contre lui.

Ensuite, n'est-il pas, avec l'Arménien Varoujan Garbedjian et Anis Naccache, chef du commando qui tenta d'assassiner Chapour Baktiar, le troisième homme dont ceux qui revendiquaient les attentats commis à Paris entre décembre et mars 1986 réclamaient la libération. Du même coup, n'est-ce pas aussi de son sort que peut dépendre celui des otages français détenus au Liban ? De cet environnement, le tribunal de Lyon n'avait pas à connaître. Il ne pouvait pas pour autant l'ignorer, comme il ne peut ignorer que l'avenir de celui qu'il a la charge de juger dépend de négociations diplomatiques dont les magistrats n'ont en principe pas à se soucier.

« Un portrait plutôt agréable »

De fait, ils ne s'en sont pas souciés. Encore convenait-il de voir quelle serait l'attitude de Georges Ibrahim Abdallah. Pour commencer, acceptait-il cette identité reconstituée non sans mal et qui le fait naître le 2 avril 1951 à Tripoli ? Cette simple question allait déjà lui permettre de montrer comment il concevait sa situation actuelle. Ce ne fut pas sans superbe qu'il rétorqua d'emblée que cette question d'identité lui importait peu.

« Je suis là en tant que combattant et pas parce que je m'appellerais Dupont plutôt que Durand. Moi, j'attends de la justice française qu'elle exprime sa position sur la guerre. Si je suis ici, c'est parce qu'il y a une guerre. Le dossier n'est qu'un prétexte. Vous devez dénoncer cette guerre.

Mme le président Yvette Vilvert eut beau user de son charme qui est grand et de la plus exquise des politesses, elle n'obtint sur ce chapitre rien d'autre que la réitération de cette revendication d'une reconnaissance, par la justice, du bon droit de ce prévenu.

Il restait, dès lors, à voir ce que contenait ce dossier d'association de malfaiteurs, de détention d'armes et d'engins explosifs, et d'usages de faux documents administratifs. Ce n'est pas Georges Ibrahim Abdallah qui en facilita la constitution. A toutes les questions, il opposa, aussi bien devant les policiers de la DST que devant le juge d'instruction, le mutisme qui convient à un clandestin de bon aloi. On sait pourtant de lui un minimum de choses. Il s'est toujours présenté comme un militant attaché à la libération de la Palestine, mais, à l'origine, membre du Parti populaire syrien, adhérent ensuite au Front de libération de la Palestine de M. Georges Habache, il ne s'engagea pas tout de suite dans l'action. Son métier était celui d'instituteur, et il y manifestait de véritables qualités. C'est en 1979 qu'il choisit la clandestinité.

« *Jusque-là* dit Mme Vilvert, *on a de vous un portrait plutôt agréable. Mais notre dossier semble bien en faire apparaître un autre.* » D'abord, il y a ses trois passeports, algérien, maltais, marocain, qu'il montre, usant de fausses identités multiples.

« Reconnaissez-vous avoir usé en France de plusieurs identités ? »

Il reconnaît sans reconnaître :

« L'itinéraire que j'ai suivi a été commandé par les atteintes aux droits de l'homme préparées contre la Palestine. »

Dès lors – il le signifiera à plusieurs reprises, – il se sent dans la position des résistants de la dernière guerre.

« Des gens ici même ont été jugés pour avoir tué des Allemands. Un combattant arabe est, de la même façon, engagé dans la lutte que mène son peuple. Car lorsqu'il y a des criminels qui tuent un peuple, il y a des combattants. Vous, juges français, vous devriez savoir cela. »

Dans ces conditions, il ne pouvait plus être question de dialogue mais de deux monologues, le sien et celui de Mme Vilvert, réduite à raconter comment Georges Ibrahim Abdallah fut mis en cause.

Cela commença le 6 août 1984 avec l'arrestation, à Trieste, de Mohamed Abdallah El Mansouri. Il venait de Yougoslavie, porteur dans ses bagages de quelques solides kilos d'explosifs. On apprit alors qu'un autre membre du groupe, Jacqueline Esber, avait loué à Paris et à Lyon des appartements que l'on ne manqua pas de surveiller. On sut ainsi que l'appartement de Paris rue d'Hauteville avait été déménagé. A celui de Lyon, 111, rue de Sèze, on mit la main sur Georges Ibrahim Abdallah, le 25 octobre 1984, au moment où il venait en rendre les clés en vue d'un autre déménagement.

> *La justice française n'avait pas à connaître la situation des otages français de Beyrouth, mais leur sort peut dépendre du jugement qui sera prononcé à l'encontre du chef révolutionnaire libanais.*

On sut aussi que Jacqueline Esber, actuellement en fuite, et un frère d'Ibrahim étaient inscrits aux facultés catholiques de la ville. Il fut établi qu'une voiture avait été achetée le 9 mars 1984 par Jacqueline Esber. Dans ce véhicule retrouvé abandonné, en septembre 1985, restaient des plans, des cartes, des numéros de téléphone, des papiers innombrables qui furent, pour les enquêteurs, une manne décisive. On reconstitua ainsi les itinéraires du groupe. On sut qu'un autre appartement avait été loué à Paris, rue Lacroix, où, en avril 1985, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Lyon, une perquisition amena la saisie de plusieurs kilos d'explosifs, de pistolets et de tout un matériel très raffiné pour les mises à feu en tous genres.

« Cela ne regarde pas la France »

On reconstitua de la même façon les allées et venues de l'équipe à travers l'Europe depuis 1981 : Rome, Chypre, Ostie, Alcala de Henares en Espagne, Grenoble, Genève. A chacun de ces voyages on retrouvait les mêmes personnes : El Mansouri, Joséphine Abdo, aujourd'hui détenus l'un et l'autre en Italie où ils purgent des peines respectivement de seize et quinze ans de prison ; Jacqueline Esber, Ferial Daher, Salim Elkoury, Maurice Abdallah, contre lesquels ont été lancés des mandats d'arrêt demeurés sans effet. Tous ceux-là, de dix ans les cadets de Georges Ibrahim Abdallah, étaient ses familiers, originaires le plus souvent du même village Kobeyat dans le nord du Liban.

« *Il semble donc,* dira Mme Vilvert, *que vous ayez eu des relations étroites avec ce petit groupe. Votre rôle a d'ailleurs été décrit par certains témoins.* »

On a cité là une déclaration de Caroline Esber, autre amie d'enfance, qui devait dire : *« Il m'a demandé expressément de travailler avec lui pour préparer des attentats, mais j'ai refusé. »*

Le dossier comporte des informations venant d'Algérie, de Libye et surtout d'Israël, selon lesquelles Ibrahim Abdallah appartient aux FARL et en est même le chef en Europe. Le rapprochement est inévitable avec les revendications faites par ces mêmes FARL d'une série d'attentats commis entre 1981 et 1984 en France : meurtre du chargé d'affaires américain Christian Chapman, le 12 novembre 1981, assassinat de Charles Rey, diplomate américain, le 18 janvier 1982, de Yacov Parsimentov, diplomate israélien, le 3 avril 1982, voiture piégée avenue de La Bourdonnais le 22 août 1982 dans l'explosion de laquelle seront tués deux artificiers venus désamorcer l'engin, tentative d'assassinat enfin à Strasbourg, le 26 janvier 1984, d'un consul des Etats-Unis.

Comment ne pas rappeler aussi l'enlèvement, cinq mois après l'arrestation à Lyon de Georges Ibrahim Abdallah, de Gilles Sidney Peyroles, directeur de l'Institut culturel français de Tripoli, dont les ravisseurs demanderont la libération d'Abdallah contre celle de leur otage ? M. Peyroles sera effectivement libéré, mais pas Abdallah.

– « *Alors,* a enchaîné Mme Vilvert, *je ne sais pas, moi, si vous êtes le chef de ces FARL, un mot d'ailleurs bien difficile à prononcer, mais je vois qu'on n'hésite pas, pour obtenir votre libération, à commettre des crimes. Ici, à Lyon, on ne vous reproche aucun attentat, mais la préparation de la mise en place d'un groupe en vue de telles actions.* » Elle ajoute : *« Ces voyages à travers l'Europe ne paraissent justifiés par rien. Vos amis n'exercent aucune profession, ils n'avaient donc pas de revenus permettant de tels déplacements, de telles locations d'appartements ou de studios qui ressemblent davantage à des caches qu'à des logements. »*

La remarque n'a pas plu à Georges Ibrahim Abdallah : *« Que je voyage ici où là avec un compatriote, cela ne regarde pas la France. On a le droit de connaître quelqu'un qui a un appartement en Espagne ou ailleurs. »* Et puis ce mot, qui résume finalement tout : *« Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant. On est dans des camps différents. »*

« *Pourtant,* glisse Mme Vilvert, *je crois qu'entre la France et le Liban il y a quand même une belle histoire d'amour...*

– C'est sûr! Mais il y a autre chose aussi ! »

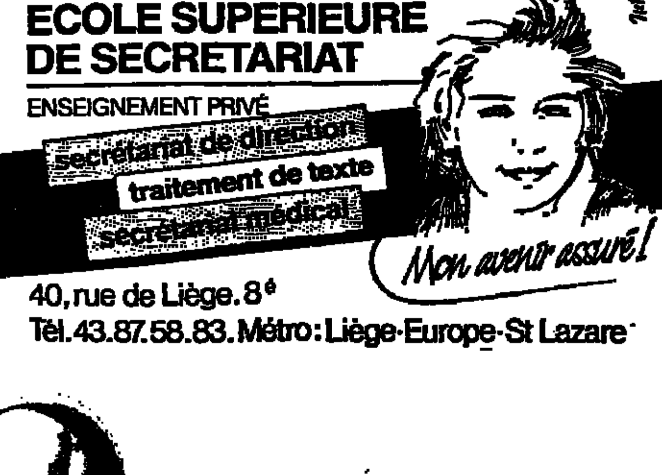
M. Bailly-Maître, représentant du ministère public, dira dans son réquisitoire : *« Pour moi, je n'ai pas à dire si je suis ou non sympathisant de la cause que défend M. Georges Ibrahim Abdallah. Mais j'ai à dire que la fin ne justifie pas les moyens. Il m'apparaît comme un théoricien qui a des idées extrêmes et prône la violence. Certes, il ne faut pas le considérer comme un malfaiteur ordinaire, mais je ne peux admettre la préparation sur notre territoire d'actions criminelles. Si la peine doit être modérée, elle doit aussi être suffisante. »* C'est ainsi que quatre ans de prison ont été requis.

Me Jean-Paul Mazurier et Jacques Vergès ont finalement plaidé brièvement et d'une façon plus surprenante, calmement. Pour Me Vergès, *« Georges Ibrahim Abdallah aurait dû être libéré après que l'eut été M. Peyroles. Si l'échange n'a pas eu lieu,* dit-il, *c'est qu'on a volontairement organisé une fuite pour révéler ce que l'on avait découvert à Lyon contre lui. Or cela s'appelle tout simplement une escroquerie. »* Il devait dire encore : *« Quand il vous déclare qu'il existe une guerre et qu'il reproche aux autorités françaises d'entretenir quelque coquetterie avec ses ennemis, il n'a pas tout à fait tort. »* Quant à la conclusion, elle a été la suivante : *« Mon souhait est que, compte tenu des buts de l'inculpé, qui, en Arabe, obéit à sa logique, vous puissiez rendre un jugement équilibré, tenant compte à la fois des nécessités de la loi française et des motivations profondes de cet homme et qui permette de constater que, dans le conflit dont il vous a parlé, vous n'aurez pas pris position pour ses ennemis. »*

Jugement le 10 juillet.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.







MÉDECINE

L'armée française mobilise contre le SIDA

L'armée française n'est pas épargnée par le SIDA : on y a recensé une dizaine de cas et plus de cent personnes séropositives. Elle n'est toutefois pas touchée autant qu'on aurait pu le craindre, compte tenu des risques encourus par certains militaires, notamment ceux basés en Afrique noire ou dans la région Antilles-Caraïbes. Ce constat nuancé s'accompagne pourtant chez les responsables sanitaires militaires d'une très vive inquiétude. Des mesures urgentes de prévention doivent être prises selon le professeur agrégé René Roué, chef du service des maladies infectieuses et parasitaires de l'hôpital militaire Bégin (Saint-Mandé).

L'armée française n'avait encore jamais parlé du SIDA. Elle était en cela fidèle à sa pratique du secret sur les problèmes sanitaires qui peuvent concerner les troupes militaires. Le fait que le professeur Roué juge nécessaire – en accord avec les autorités hiérarchiques – de prendre pour la première fois la parole dans un entretien accordé au *Monde* témoigne de la gravité des conséquences possibles d'une épidémie de SIDA. Compte tenu des incertitudes quant aux thérapeutiques (médicamenteuse ou vaccinale), il est urgent, estime le professeur Roué, de prendre des mesures simples de prévention en mettant notamment l'accent sur les relations hétérosexuelles dans les pays connus pour être à haut risque.

« *Dès 1981-1982,* explique le professeur Roué, *dès qu'on a parlé de SIDA au Zaïre, nous avons senti qu'il y avait un risque important. Nous avons aussitôt intensifié notre action d'éducation sanitaire tant auprès des militaires de carrière qu'auprès des volontaires pour le service long outre-mer (VSLOM). Nous avons expliqué que les rapports sexuels, tarifés ou non, étaient très faciles en Afrique et que la tentation pouvait être forte. Mais qu'il fallait absolument, par mesure de prévention, adopter des préservatifs masculins.* »

Toutefois, et à la différence des autorités américaines, les militaires français n'ont pas mis en place de dépistage systématique des personnes séropositives. Aussi les positivités observées – qui ont été établies lors de consultations médicales ayant d'autres motifs que le SIDA – ne peuvent-elles être considérées comme un bilan exhaustif de l'extension de l'épidémie. Mais, le cri d'alarme du professeur Roué vise plus particulièrement la population civile vivant dans les régions à risque. *« Tout laisse aujourd'hui penser qu'on devrait faire un dépistage sérologique du SIDA chez toute personne ayant eu ces dernières années une relation hétérosexuelle, même unique, avec un Africain.* A fortiori *s'il s'agit d'une prostituée. Il faudrait que l'utilisation du préservatif en Afrique et aux Caraïbes soit systématique. Il n'y a bien évidemment dans mes propos aucun élément moralisateur ou xénophobe. La marée épidémique commence à apparaître, et nous avons la preuve qu'une relation hétérosexuelle, même limitée en fréquence ou dans le temps, en Afrique noire ou aux Caraïbes, peut être à l'origine d'un SIDA. »*

Ces propos inquiétants trouveront-ils un écho – et lequel – auprès des pouvoirs publics ?

Un problème particulier, qui aurait déjà depuis longtemps dû être pris en charge par les autorités sanitaires françaises, illustre pleinement les difficultés rencontrées dans ce domaine. Celui de la prostitution féminine sur le territoire national. On sait en effet que des filières africaines (ghanéennes notamment) ou antillaises alimentent la prostitution parisienne. Aucune mesure n'a pour l'heure été prise, tout comme aucune étude épidémiologique n'a encore été publiée sur ce sujet brûlant. A la direction générale de la santé, on fait valoir que la prostitution n'est pas illégale et qu'on ne peut faire des prises de sang de force auprès des prostituées à haut risque. Au quai des Orfèvres, on indique qu'on n'a pas en charge la surveillance sanitaire des prostituées. Seul le proxénétisme tombe sous le coup de la loi. Et aucune autorité n'a encore jugé utile d'alerter clairement l'opinion sur ce risque pourtant non négligeable.

JEAN-YVES NAU.

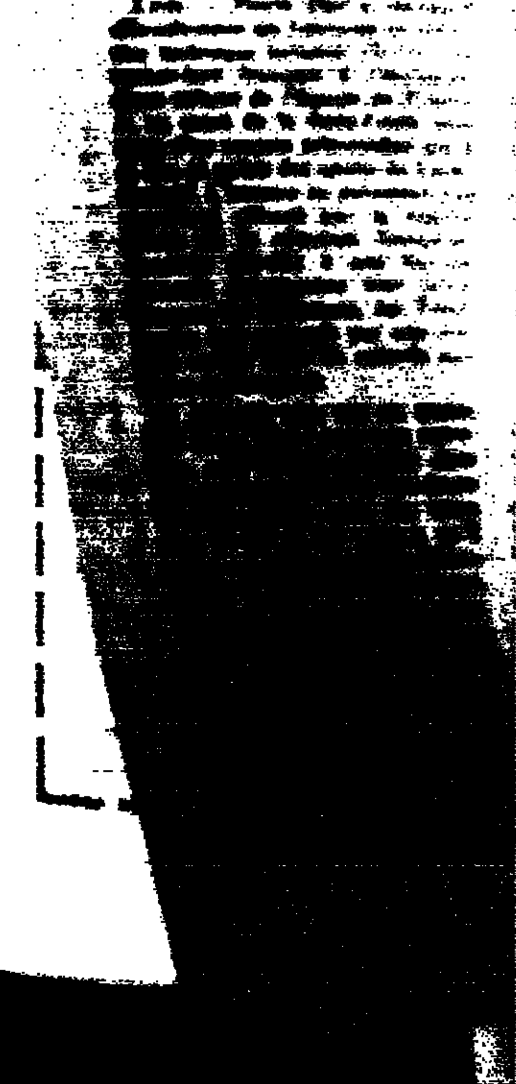
TESTS DE DÉPISTAGE DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE

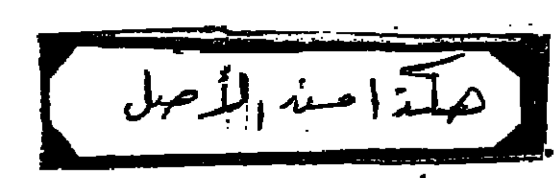
Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires aux Etats-Unis depuis neuf mois pour les nouvelles recrues. Les services de santé militaires américains (colonel Donald Burke-Walter Reed) ont rendu publics au Congrès de Paris, il y a une semaine, les premiers résultats de ces tests ; ils sont impressionnants à Manhattan (New-York) où un candidat sur cinquante est contaminé. Ce dépistage est à présent étendu peu à peu aux deux millions de militaires américains. Selon les premières indications, un ou deux sur mille est contaminé (1 % à 2 % dans les zones urbaines). Toute nouvelle recrue dont le test s'est révélé positif est écartée de l'armée ; les militaires de carrière sont pour leur part pris en charge par les hôpitaux militaires.

Selon le colonel Burke, le point le plus préoccupant de cette enquête est que l'on trouve un pourcentage élevé de femmes contaminées (1 pour 2,5 hommes), alors que, jusqu'à présent, le rapport hommes-femmes parmi les donneurs de sang contaminés était de treize hommes pour une femme.

Dr. E.-L.

● *En Belgique : alerte à la malaria importée d'Afrique.* – Une alerte aux maladies tropicales a été décrétée par le gouvernement belge sur tout le territoire national après la mort d'un douanier employé à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem. Il semble que cette mort soit due à une poussée maligne de malaria contractée après l'inspection d'une cargaison en provenance d'Afrique centrale. Quatre autres douaniers sont hospitalisés, dont un dans un état très grave. Une alerte générale aux maladies tropicales a été décrétée sur tout le territoire national. La vague de chaleur que connaît l'Europe actuellement favorise la survie des moustiques porteurs du plasmodium et que peuvent contenir les avions.





ÉDECINE

L'armée française mobilise contre le SIDA

TESTS DE DÉPISTAGE DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE

JEAN-YVES NAU

AVANT LA PROCHAINE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

La guerre des boutons

Les officiers sont trop bavards, et même un peu indisciplinés. C'est M. André Giraud qui les juge ainsi : il vient de les rappeler à l'ordre. C'est désormais un rite. A chaque échéance grave qui, telle la préparation d'une nouvelle loi de programmation militaire, risque d'engager la politique française de défense pour de nombreuses années, on assiste aux mêmes péripéties. A la « grogne » des militaires, traditionnelle en cette période de disette budgétaire, réplique le non moins classique « Silence dans les rangs ! » lancé par le ministre de la défense.

Il y a dix ans, déjà, le chef de l'Etat, M. Valéry Giscard d'Estaing, avait eu le même réflexe à l'occasion de la loi de programmation militaire 1977-1982, présentée au Parlement en 1976. Il avait alors rappelé à son auditoire de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) la parole fameuse de Louis XV à la bataille de Fontenoy en 1745. Aux officiers de l'état-major qui se permettaient de critiquer les ordres du maréchal Maurice de Saxe, le roi avait dit : *« Messieurs, je vous invite à vous taire. Le plan de bataille est tracé. Le commandant est désigné. C'est à lui de conduire l'action. »* Sous-entendu : la politique est aujourd'hui définie, et il faut obéir.

En 1983, avec la préparation de la loi de programmation militaire 1984-1988, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait dû affronter la même rouspétance de ses chefs militaires. Témoin, le départ du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Delaunay, pour incompatibilité d'humeur.

C'est, aujourd'hui, le tour de M. Giraud d'avoir à calmer le jeu au sein de la communauté militaire. L'actuel ministre de la défense le fait, à sa façon, dans une note qui sonne comme un avertissement aux oreilles de ceux qui voudraient étaler leurs états d'âme sur la place publique ou prendre les citoyens à témoin des difficultés financières dans les armées françaises.

En substance, M. Giraud dit son agacement devant les déclarations publiques, souvent écrites, de certains officiers qu'il accuse de mettre en cause les orientations du gouvernement. S'il admet les divergences d'opinions à la condition qu'elles demeurent exprimées dans les limites d'un débat interne aux armées, le ministre s'en prend à la *« guerre des boutons »* entre officiers d'armées différentes qui éclaterait hors de l'institution militaire. Dans sa note, M. Giraud avoue sa réticence à devoir, s'il le fallait, sanctionner les auteurs de ces libres propos. Refusant ce qu'il appelle *« l'alignement par discipline »* des esprits, il réclame des cadres militaires une collaboration qui serait *« une adhésion intellectuelle »* à la tâche commune.

Personne n'est visé. Tout le monde est prévenu. A commencer par ce général de l'armée de l'air qui s'en est pris, devant témoins, à l'un des prédécesseurs de M. Giraud pour n'avoir pas su obtenir assez d'argent pour la défense. Ou, encore, ce général de l'armée de terre qui a nié l'intérêt du porte-avions nucléaire. Ou, enfin, cet officier supérieur de marine qui aurait volontiers envoyé à la ferraille l'arme nucléaire tactique des deux autres armées.

Remue-ménage

Pourquoi un tel remue-ménage ? Comme en 1976, comme en 1983, les armées sont placées devant une double et grave échéance : la préparation du projet de budget de la défense pour 1987 et l'élaboration d'une nouvelle loi de programmation qui, interrompant le cours de la loi précédente, devrait couvrir les dépenses militaires entre 1987 et 1991. Deux dossiers en un seul. Doubles difficultés en perspective. De quoi faire grincer les dents des états-majors pour le restant de l'année.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, en est conscient, qui se voit, confie-t-il en privé, au pied d'une immense falaise à escalader, tant la tâche lui paraît insurmontable. Le ministre de la défense ne dit pas autre chose, lorsqu'il avertit les militaires qu'il faudra tenir compte des contraintes économiques de la nation avant de fixer la barre des dépenses de défense. Aux députés qui l'interrogeaient la semaine dernière, M. Giraud a expliqué qu'il faudra rechercher, pour chaque armement, les économies possibles afin de rendre *« acceptable »* le budget de la défense. *« On ne peut pas construire une défense parfaite sur une économie en ruine »*, leur a-t-il déclaré, reprenant, probablement sans le vouloir, un propos de M. Hernu.

Avec une part de 3,82 % du produit intérieur brut marchand (PIBm) consacrée à la défense en 1987, les armées auraient la tête hors d'eau, et le gouvernement RPR-UDF pourrait prétendre qu'il commence à tenir la promesse de sa plate-forme commune d'avant les élections législatives de mars dernier (4 % du PIBm).

« Il ne faut pas rêver, admet un député influent de l'actuelle majorité, membre de la commission de la défense. *L'hypothèse basse, sur laquelle travaillent le ministère de l'économie, celui du budget et celui de la défense, est plutôt l'hypothèse qui sera retenue, soit 3,76 % du PIBm. Autant dire, une reconduction pure et simple du budget militaire de 1986 que nous avons tant combattu et dont nous ne pouvons accepter la répétition. »*

Dès lors que le « gâteau » financier menace de rétrécir comme une peau de chagrin, comment éviter que, les appétits des uns et des autres se contrariant, on en arrive dans les armées à se regarder en chiens de faïence ? Chacun cherche à conserver sa part, voire à l'accroître aux dépens de celles des autres, en dénigrant l'assiette du voisin. A l'étranger, comme aux Etats-Unis par exemple, les états-majors s'entredéchirent à belles dents au moment des sacrifices financiers. Comment les armées françaises sauraient-elles échapper à ces rivalités internes qui les font se dévorer entre elles avant tout arbitrage final ?

M. Giraud, qui craint les effets de cette *« guerre des boutons »*, n'entretient-il pas, de lui-même, le feu en semant, à sa manière, comme autant de grenades dégoupillées qui explosent ensuite, à chaque fois qu'il réfléchit à haute voix sur l'opportunité de maintenir ou de supprimer tel ou tel armement ? Cette question, de nombreux militaires la posent, sinon pour justifier les querelles entre états-majors, du moins pour expliquer l'âpreté avec laquelle chacun tente de protéger ses intérêts.

Brûlots

A l'appui de leurs thèses, ces mêmes militaires parlent des *« brûlots »* ainsi lancés par M. Giraud. Un jour, le ministre de la défense laisse entendre, à propos de la construction d'un porte-avions nucléaire, que sa religion n'est pas faite. La marine fait la tête. Le lendemain, il parle de son *« préjugé favorable »* pour ce programme aéronaval. L'armée de l'air, qui le conteste, se rembrunit. Tel autre jour, M. Giraud qualifie le Mirage 2000, armé de son missile air-sol ASMP à charge nucléaire, de *« remarquable instrument »* dont la polyvalence devrait être accrue. L'armée de l'air se rengorge. Mais l'armée de terre se renfrogne lorsque le ministre, dans la foulée, estime très coûteux le projet quasi concurrent de ses missiles sol-sol Hadès.

« Vieux gaulliste », comme il se définit lui-même, M. Giraud n'hésite pas à remettre en cause la « vache sacrée » de la dissuasion. Avec l'argument que de nouveaux systèmes d'armes nucléaires peuvent être étudiés et développés, sans être déployés pour autant. La thèse désarçonne trois armées habituées, depuis des décennies, à l'absolue priorité de la dissuasion nationale.

Avec la préparation de la loi de programmation 1987-1991 et les crocs-en-jambe entre états-majors qui s'ensuivent, le navire *Défense* est entré dans la zone maximum des turbulences pour quelques mois. En imposant aux officiers de mettre une sourdine à leurs dissensions, M. Giraud cherche à *« verrouiller »* la communauté militaire, au risque de fabriquer *« des déçus du chiraquisme »* si le texte de loi ne tenait pas ses promesses.

JACQUES ISNARD.

La Grande-Bretagne n'exclut pas de grouper sa commande d'avions-radars avec la France

De notre correspondant

Londres. – Le projet britannique d'avion-radar Nimrod AEW n'est pas encore enterré, mais il est déjà considéré comme un fiasco, fort coûteux. Depuis de longs mois, l'affaire ne cesse de plonger le gouvernement de Mme Thatcher dans l'embarras et de soulever les questions pressantes de l'opposition dont l'agressivité est à peine tempérée par le fait que c'est un cabinet travailliste qui a pris la décision de lancer le projet. En réalité, la controverse a commencé il y a bientôt dix ans.

Alors que l'OTAN décidait de se doter d'un système de détection aérienne à basse altitude en choisissant le système américain d'avion-radar Boeing AWACS, la Grande-Bretagne préférait, en 1977, faire cavalier seul et « acheter britannique ». Elle portait son choix sur un développement de l'appareil Nimrod de surveillance maritime et de lutte contre les sous-marins qui – bien que dérivé du vieux quadriréacteur Comet – a fait toutes ses preuves. Le ministère de la défense passait commande de onze avions de la version AEW (Airborne Early Warning) doté de deux radars placés à l'avant et à l'arrière, selon une solution originale différant fortement de celle retenue par les Américains.

Les premiers appareils devaient entrer en service opérationnel dans la Royal Air Force (RAF) en avril 1984, avec déjà quelque retard. Mais, aujourd'hui, la RAF – qui dès le début n'avait pas caché ses réticences à l'égard de cette option – les attend toujours.

Les essais du Nimrod AEW continuent et ne sont pas encore concluants, tant s'en faut. La conception de la cellule, fournie par British Aerospace, ne semble pas être en cause, mais les équipements électroniques, c'est-à-dire l'essentiel dans ce type d'engin, le sont assurément. Leurs performances sont, dans l'ensemble, insuffisantes ou incertaines, et l'un des ordinateurs principaux ne s'est pas révélé assez puissant. Désormais, à bout de patience, le gouvernement en est réduit à la menace et à envisager une solution de rechange. En février, il a sommé la société GEC Avionics, qui a la maîtrise de l'ouvrage, d'aboutir rapidement. La direction de GEC promet d'être en mesure de livrer à la RAF trois appareils « modifiés » à la fin de 1987... Mais le gouvernement veut des garanties de réussite avant septembre prochain, sans quoi il se déclare prêt à abandonner définitivement le projet.

Le ministère de la défense étudie déjà très sérieusement la possibilité de commander des appareils américains. Boeing, Grumman et Lockheed sont sur les rangs. C'est dans cette perspective que l'éventualité d'une commande groupée avec la France est à présent envisagée. Mais les Français préfèrent le Boeing, alors que la RAF estime que le Grumman correspond mieux à ses besoins.

Quelle que soit sa décision finale, le gouvernement s'expose à de très vives critiques. Il est, en effet, pour le moins délicat de réduire à néant un programme qui, dans son état actuel, a déjà coûté près de 900 millions de livres (environ 10 milliards de francs) aux contribuables, dépassant de beaucoup des prévisions les plus pessimistes. En attendant, la détection aérienne à basse altitude pour la défense du territoire britannique repose sur la fragile survie de quelques appareils Shakleton qui sont en service depuis plus de trente-cinq ans.

FRANCIS CORNU.

SCIENCES

Les menaces sur l'emploi des jeunes chercheurs

Les scientifiques prennent leur plume

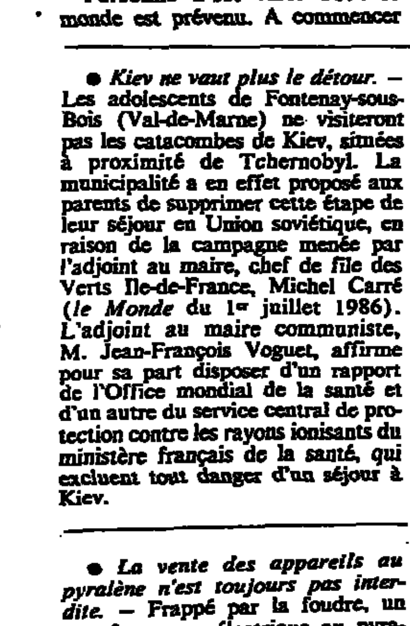
M. Alain Devaquet, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a-t-il abusivement pris prétexte d'une décision du Conseil d'Etat pour diminuer les embauches de chercheurs au Centre national de la recherche scientifique (*le Monde* du 21 juin) ? Il est en effet troublant que l'annulation d'un article du décret fixant les modalités d'élection de certains membres du comité national du CNRS serve de prétexte – par simple communiqué de presse et sans aucune mention au *Journal officiel* – à la suspension d'un concours de recrutement, puisque les jurys sont nommés (même s'ils le sont parmi les membres du comité national) et n'ont que le pouvoir d'établir un classement. C'est la direction du CNRS qui décide en dernier ressort. Il semble d'ailleurs sans exemple qu'un concours administratif soit ainsi interrompu.

Les juristes auront à décider du bien-fondé de cette suspension, et spécialement le Conseil d'Etat, saisi d'un recours. Mais le soupçon d'une manœuvre du ministre est fortement répandu dans la communauté scientifique, exprimé par des hommes qui ne sont pas particulièrement proches de l'actuel opposition. La brutale réduction des crédits de recherche qui résulte du collectif budgétaire avait déjà été fort mal ressentie, d'autant que les perspectives pour 1987 n'ont rien d'enthousiasmant. Mais qu'on touche aux recrutements, et les scientifiques, toutes tendances confondues, voient rouge. Ils savent bien les dégâts qui, à long terme, en résulteront.

« 75 % seulement des admissibles recevront un contrat très temporaire d'une année, lésant gravement les autres et n'assurant pas un recrutement régulier. Cela ne peut être que préjudiciable à la motivation, et donc au travail, d'une génération de jeunes chercheurs dont la France a tant besoin. » C'est ce que vient d'écrire M. Jean Dausset, prix Nobel de médecine, au Collectif des admissibles, regroupement de ces candidats chercheurs qui, après plusieurs années de travaux dans des conditions matérielles souvent aléatoires et après une féroce sélection, pensaient enfin pouvoir faire de la recherche leur métier. La lettre de M. Dausset, lue publiquement jeudi 3 juillet lors d'une conférence de presse, résume bien la teneur des messages et des interventions d'autres scientifiques internationalement reconnus comme MM. Raymond Castaing, François Jacob, Pierre Joliot. C'est aussi la teneur de ce qu'ont écrit les présidents des sept départements du CNRS, qui *« attirent l'attention des pouvoirs publics »* sur *« la désorganisation dont est aujourd'hui menacé l'effort national de recherche »*. Ou l'assemblée des professeurs du Collège de France, qui parle *« des dangers prévisibles de régression de la recherche scientifique française »*.

M. A.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 1er juillet ce sont 35 000 et non 3 500 dossiers médicaux qui doivent être transférés à la suite de la fermeture du centre médico-social de Levallois-Perret.



● *Kiev ne vaut plus le détour.* – Les adolescents de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) ne visiteront pas les catacombes de Kiev, situées à proximité de Tchernobyl. La municipalité a en effet proposé aux parents de supprimer cette étape de leur séjour en Union soviétique, en raison de la campagne menée par l'adjoint au maire, chef de file des Verts Ile-de-France, Michel Carré (*le Monde* du 1er juillet 1986). L'adjoint au maire communiste, M. Jean-François Voguet, affirme pour sa part disposer d'un rapport de l'Office mondial de la santé et d'un autre du service central de protection contre les rayons ionisants du ministère français de la santé, qui excluent tout danger d'un séjour à Kiev.

● *La vente des appareils au pyralène n'est toujours pas interdite.* – Frappé par la foudre, un transformateur électrique au pyralène a pris feu jeudi 3 juillet à Beaucamps-Ligny, près de Lille. Une partie des cinq cents litres de liquide contenus dans l'appareil s'est répandue sur le sol. Six personnes ont été conduites pour examen à l'hôpital de Lille. A Villeurbanne, on continue à forer le sol dans lequel s'est écoulé le pyralène, et la consommation de l'eau de puits reste interdite dans un rayon de 500 mètres. *« Tous les résultats des analyses seront rendus publics aussitôt »*, a promis M. Alain Carignon, ministre de l'environnement. Cependant, contrairement à ce qu'il avait annoncé précédemment, on apprend que l'interdiction de vente des appareils au pyralène n'est pas encore effective, car le décret du gouvernement français pris en application de la directive européenne de 1985 n'est toujours pas paru.

Le Monde

SPORTS

LE SOIXANTE-TREIZIÈME TOUR DE FRANCE

Par monts et par monts

Epreuve excessivement montagneuse, le Tour de France a rarement couronné un authentique montagnard. Depuis ses origines, seuls quatre grimpeurs spécifiques sont parvenus à rapporter le maillot jaune à Paris : Jean Robic en 1947, Charly Gaul en 1958, Federico Bahamontes en 1959 et Lucien Van Impe en 1976. Les autres – et ils sont légions – ont dû s'incliner devant les routiers complets représentés par Louison Bobet, Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault, qui totalisent dix-huit victoires. Des années 30 aux années 80, de Trueba à Winnen en passant par Vietto, ces rois de l'escalade ont été dominés par André Leduc, Georges Speicher, Roger Lapébie, Gino Bartali, Fredi Kubler, Felice Gimondi, Bernard Thévenet et Laurent Fignon, dont le talent s'est d'abord exprimé dans les classiques.

Le Tour 1986 confirmera-t-il cette règle assez paradoxale ? Rien n'est moins certain, car il sera de toute évidence le plus accidenté de ces quinze ou vingt dernières années. Les coureurs pénétreront dans la zone des cols à Bayonne pour n'en sortir qu'au-delà de Clermont-Ferrand, dix jours plus tard. Dans l'intervalle, ils franchiront les Pyrénées, les Alpes et une partie du Massif Central, en s'attaquant à des rampes aussi escarpées que Burdincurutcheta-Baragui, Marie-Blanque, Peyresourde, Vars, Izoard, le Galibier ou la Croix-de-Fer. De surcroît, les organisateurs leur ont réservé quatre arrivées en altitude : à Luchon-Superbagnères (1 770 m), au col du Granon, un obstacle nouveau culminant à 2 413 m, à l'Alpe-d'Huez (1 860 m) et enfin au puy de Dôme (1 415 m) que l'on ne cite jamais sans évoquer le fameux duel Anquetil-Poulidor de 1964.

Quarante favoris

Une telle accumulation de difficultés rehausse singulièrement les chances des grimpeurs naturels, en particulier celles des Colombiens, parmi lesquels Luis Herrera et Fernando Parra. Les deux champions sud-américains se sont classés respectivement septième et huitième en 1985 après avoir bousculé les favoris, mais certains observateurs estiment qu'ils ont atteint leurs limites.

Favorisés par leurs facultés d'escaladeurs sur un terrain tourmenté à l'extrême, ils souffriront au cours des étapes de plaine d'un manque de puissance relatif, contre des adversaires décidés à les harceler. Herrera, déjà vainqueur cette année de la classique RCN et du très pénible Tour de Colombie, risque par ailleurs de payer les efforts d'une saison chargée. Certes les routiers andins ont progressé dans tous les secteurs de la compétition.

Ils se sont endurcis au contact des Européens et ils auront l'avantage supplémentaire d'être conseillés par Raphaël Geminiani, un vieux briscard, qui ajoute à l'expérience une imagination sans cesse en éveil.

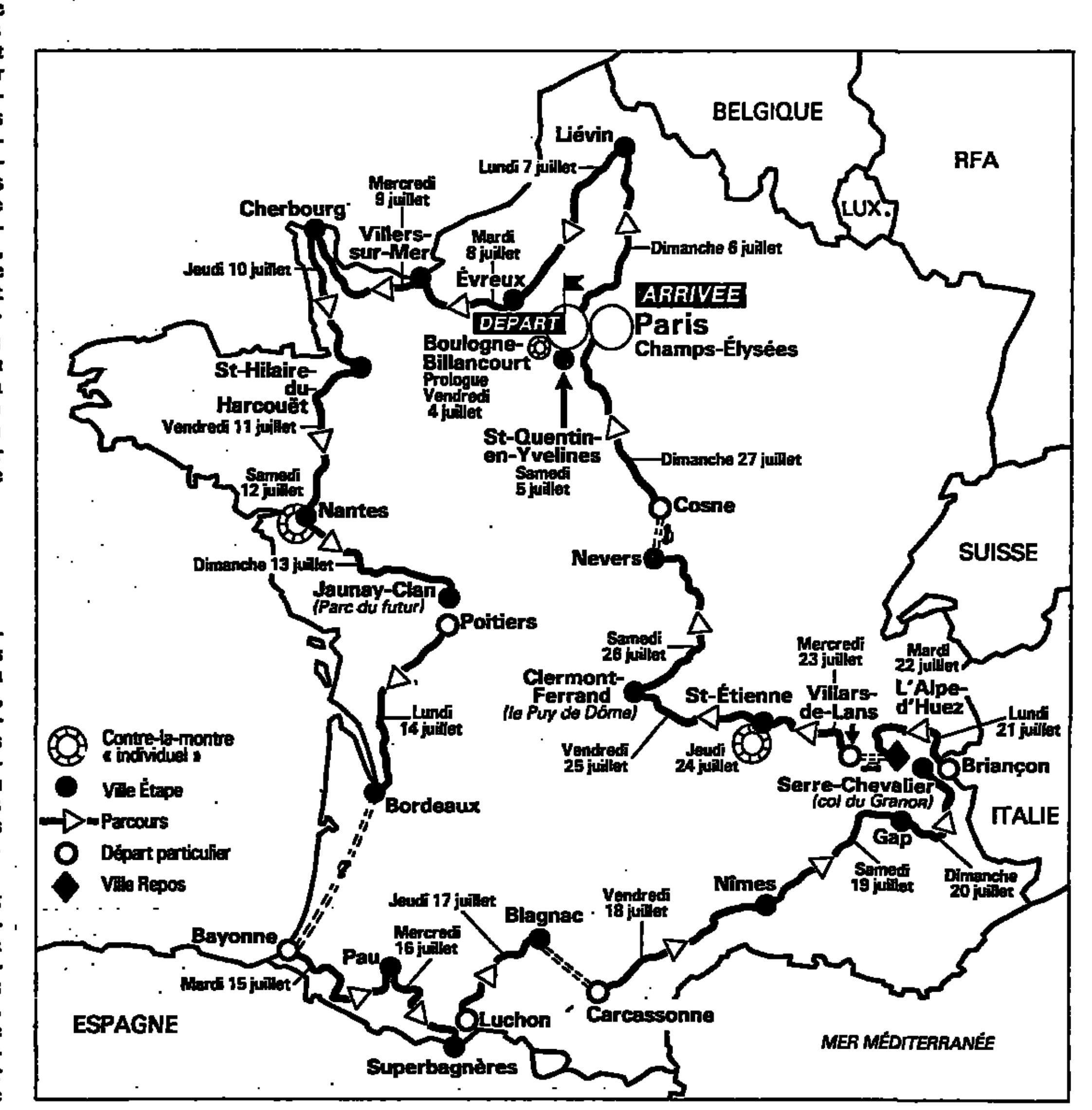
En d'autres circonstances, le prochain Tour de France offrirait à coup sûr un second épisode du match Hinault-Fignon commencé en 1984, et cette rivalité à rebondissements dominerait les débats. Les deux surdoués du peloton restent toutefois sur une série de contre-performances pour le moins préoccupantes. Le fait qu'ils n'aient pas fourni récemment les garanties d'une condition physique irréprochable remet en cause le pronostic logique, sans les condamner pour autant.

Ils possèdent, en effet, la qualité foncière et peuvent se reprendre au fil des étapes. Pour ce qui le concerne, Hinault convoite une sixième victoire, que Merckx et Anquetil n'ont pu obtenir. L'objectif est stimulant, mais peut-on gagner six Tours de France ? C'est la principale inconnue de cette épreuve très ouverte qui pose d'autres questions : Greg Lemond, le dauphin de Bernard Hinault, a-t-il l'étoffe d'un leader, et Pascal Simon les moyens de revenir au premier plan ? Yvon Madiot est-il un routier par étapes ? Zoetemelk peut-il envisager avec confiance sa seizième participation ?

Sur deux cent dix concurrents – un record, – une trentaine de candidats postulent le maillot jaune. Dans notre sélection, indépendamment des hommes déjà mentionnés, figurent le Belge Claude Criquielion, vainqueur du *Midi libre* ; les Espagnols Munoz, Gaston, Lejaretta, Ruiz-Cabestany, Delgado, Gorospe et Pino, gagnant de la Vuelta ; les Italiens Contini et Beccia ; les Suisses Zimmermann, Ruttimann et Breu ; les Colombiens Corredor, Jimenez, Ramirez et Montoya ; les Britanniques Millar et Roche ; l'Américain Hampsten, l'Australien Anderson, le Canadien Bauer, les Français Caritoux, Bernaudeau, Bagot, Forest, Motter, Jérôme Simon, Claveyrolat et Jean-François Bernard, l'un des favoris du prologue.

Chez les dames, la lutte pour la première place devrait opposer l'Italienne Maria Canins, victorieuse l'an passé, à la Française Jeannie Longo. Elles s'affronteront sur les pentes du Granon et du puy de Dôme, dans le cadre d'une course très dure pour des femmes. Même si le sexe dit faible n'est pas aussi faible qu'on le prétend.

JACQUES AUGENDRE.



LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE WIMBLEDON

La reine morte

Deux enfants de Prague, Martina Navratilova et Hana Mandlikova, résidant aux Etats-Unis, devaient s'affronter, samedi 5 juillet en finale des Internationaux de Grande-Bretagne. L'aînée, Martina, née en 1956, devait tenter de s'imposer pour la cinquième année consécutive après avoir dominé l'Argentine Gabriela Sabatini en demi-finale. La cadette, Hana, née en 1962, avait été battue à Wimbledon en 1981 par l'Américaine Chris Evert-Lloyd, qu'elle a éliminée cette fois en demi-finale.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. – Au diable l'avarice. Champagne ! Il fallait des bulles et de la mousse pour célébrer une journée grisante. Ah ! qu'elle a été belle cette demi-finale Mandlikova-Evert-Lloyd ! Qu'elle nous a ravis, la victoire de la fine Hana ! Son tennis, un pur cristal de Bohême, ne s'est pas brisé sur le gazon de Wimbledon comme un mois auparavant sur la terre battue de Roland-Garros. La voilà enfin à une place qui convient bien à son talent : la finale.

Certes, ce ne fut pas un match techniquement parfait. Loin de là ! Beaucoup de fautes – trop sans doute – ont émaillé les échanges. Bon. Mais pourquoi vouloir à toute force mesurer la qualité du résultat à la fermeté d'une volée ou la précision d'un passing ? Non ! Ce fut avant tout un affrontement psychologique intense, une véritable tragédie, en somme un match de Jules. L'expression est triviale, mais deux femmes de cet acabit qui arrivent à dégager autant d'agressivité à l'aplomb d'une loge d'altesses sont forcément triviales.

Ah ! Quelle tête faisait Crissie ! Les lèvres serrées comme des lames de rasoir. L'œil noir comme la gueule d'une Kalachnikov. L'habit de petite fille modèle avec culotte de dentelle et socquettes ne pouvait dissimuler l'insatiable ogresse prête à croquer une jeunette pour s'inviter au banquet d'une cinquième finale à Wimbledon.

Elles s'empoignaient comme des harengères, elles dansaient la carmagnole. D'un côté, l'Américaine qui tyrannise le tennis depuis quinze ans, assise sur ses cent quarante-trois titres. De l'autre, la roturière tchécoslovaque qui s'est retrouvée au cachot à Roland-Garros et qui veut mettre le feu aux poudres.

Le match part comme une émeute : manifestation sauvage et répression policière. Cycle infernal des services perdus et regagnés. Deux pour l'une et l'autre dans la première manche, conclue au tie-breek en faveur d'Hana. Crissie tente alors d'imposer sa loi d'airain en retournant contre Hana ses propres armes : le jeu de volée. L'Américaine mène 5-2. Elle va servir pour le gain du deuxième set. Mais elle est dejà battue. Hana a commencé d'aligner 14 points, fait deux breaks et sert pour le match. Qu'elle gagne en écartant d'un service bien frappé une balle de 6-6. Une victoire qui tombe comme le couteau de la guillotine.

Ce ne fut pas très propre, ce ne fut pas sans bavure. Reste qu'il fallait que cela soit accompli. Le meurtre de la reine, pour solde de tout complexe tennistique. Pour notre égoïste plaisir. Et pour l'intérêt du jeu tout entier.

Car, maintenant, tout redevient possible. A la place de la sempiternelle finale Navratilova-Evert, c'est une partie autrement pimentée qui nous est proposée samedi entre les deux enfants de Prague. La gauchère et la droitière. Deux louves solitaires. Martina, qui n'est jamais rassasiée. Hana qui a toujours faim. Et le gâteau de la victoire wimbledonienne sans partage.

Aiguisez vos couteaux, mesdames. Il n'y aura pas de quartier. Et qu'on ne dise pas que cela va être la femme de terre contre la femme d'airain. Certes, la championne du monde a gagné dix-huit de leurs vingt-quatre rencontres précédentes.

Navratilova regrettera peut-être de ne pas avoir disputé un match dur pendant toute la quinzaine avant de rencontrer Mandlikova. Ses quatre adversaires préliminaires n'étaient pas classées dans les cent premières mondiales. En demi-finale, Gabriela Sabatini, qui était la plus jeune fille à avoir jamais atteint ce stade de la compétition, n'a pas démenti qu'elle était bourrée de talents. Mais sur le gazon où elle n'a pas encore ses marques, elle n'a pas les bons arguments pour répliquer à Martina. Bref, celle ci a tout juste perdu quatre jeux en moyenne depuis le début du tournoi. Cela sera peut-être insuffisant pour affronter Hana qui a décidément les dents plus grandes qu'on ne pouvait croire.

Chris Evert-Lloyd s'en est bien aperçue qui, bonne perdante pour une fois, a déclaré : « *Je crois que Hana peut battre Martina.* » Prudents, les bookmakers londoniens donnent Navratilova.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU JEUDI 3 JUILLET

SIMPLE DAMES
(Demi-finales)

M. Navratilova (E-U, 1) b. G. Sabatini (Arg., 12), 6-2, 6-2 ; H. Mandlikova (Tch., 4) b. C. Evert-Lloyd (E-U, 2), 7-6 (7-5), 7-5.

LE PRÉMONDIAL DE BASKET-BALL

Des stars au-dessus du panier

De notre correspondant régional

Lyon. – Pierre Dao a inauguré officiellement ses fonctions de directeur technique national (DTN) du basket-ball français à l'occasion d'une défaite de l'équipe de France A, au cours de la demi-finale sans enjeu d'un tournoi prémondial qui a eu lieu au palais des sports de Lyon-Gerland. L'homme ne paraissait pas autrement affecté par la courte défaite de la sélection française, concédée (81-82) à une équipe nationale d'Argentine tout juste moyenne. Le lendemain, les Tricolores se sont rattrapés par une très belle victoire (102-73) enlevée aux dépens de l'Uruguay.

Il se donne trois ans au moins pour mener à bien une vaste entreprise, celle de faire décoller dans notre pays le sport qui est sans doute le plus universel. Avec des idées plein la tête et des moyens qu'il espère voir développer. Avec l'introduction réelle du professionnalisme, avec la première signature d'un contrat de promotion – avec l'inévitable société de M. Jean-Claude Darmon, – la voie se dégage pour tenter d'impulser un nouvel essor au basket-ball français. Pierre Dao, ancien entraîneur, veut rester un « *homme de terrain* » et « *travailler en équipe* ». Deux intentions classiques pour une volonté qui s'exprime souvent en termes souvent moins conventionnels et plus directs.

« *Il nous faut des stars. Et des stars, ça se fabrique. En France, nous avons deux ou trois gars qui ont le physique et la « gueule » pour ça.* » Le premier impératif est donc simple pour le nouveau DTN. Les vrais professionnels français – dont la cote grimpe en raison de la surenchère à laquelle se livrent la petite dizaine de clubs de l'élite – devront, sur ce plan, s'inspirer du modèle du football. « *Les professionnels, il y a vingt ans, avaient l'image de joueurs de tarots et de fêtards. C'est le football qui a cassé cette représentation négative* », reconnaît Pierre Dao.

Rencontres-couperets

Le « plan Dao », comme il n'aime pas qu'on le dise, est axé en priorité sur la formation des jeunes. Une « *formation fédérale décentralisée pour les moins de quinze ans* », puis, après confirmation d'un talent et d'une réelle volonté de réussir au plus haut niveau, le nouveau responsable du basket national pense que l'inscription dans un grand club doit intervenir au plus tôt pour « *acquérir l'agressivité – qui n'est pas le goût de l'agression – et pour constater que ce sport n'est pas un jeu* ». Le ludique, voilà l'ennemi !

Les moyens financiers sont en sensible augmentation. Le budget total de la Fédération française est, aujourd'hui, de 260 millions de francs. Il faudrait une rallonge de quelque 90 millions de francs, indique-t-on, à la Fédération, pour « *être vraiment à l'aise* », pour « *réaliser tous les projets* ». La manne sera peut-être publicitaire, puisque la politique du sponsoring est lancée.

Pierre Dao affirme que MM. Bernard Tapie et Jean-Luc Lagardère « *commencent à regarder le basket* », mais il insiste sur la nécessité d'une politique médiatique cohérente pour capter le potentiel des spectateurs en France. A cet égard, les rencontres de préparation organisées à Lyon sont un éclatant contre-exemple. *Un optimisme exagéré* avait fait parier les organisateurs sur une finale France - Etats-Unis. Les caméras d'Antenne 2 étaient au rendez-vous, mais pas l'équipe de France, que les téléspectateurs ont vue se mesurer avec l'Uruguay pour la très inutile troisième place d'un tournoi sans enjeu !

Moralité contrite : « *Si on avait su, on n'aurait pas utilisé une formule par élimination...* » Pierre Dao rappelait dans les vestiaires son opposition à la formule des matches amicaux : « *Le public veut des rencontres-couperets avec un gagnant et un perdant.* » Pour la première soirée, il y avait à peine mille spectateurs à Gerland. Dans une agglomération où le basket-ball a depuis longtemps des fidèles mis en appétit par les performances européennes de l'ASVEL.

CLAUDE RÉGENT.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Rencontre France-Espagne, et Italie-Pologne. Samedi 5 et dimanche 6 juillet à Monaco (FR 3, dimanche 6, à partir de 14 h 45, direct et résumé de la première journée).

Meetings : Oslo (samedi 5), Helsinki (7), Moscou (8 et 9), Londres (11).

Automobilisme

Championnat du monde de formule 1. Grand Prix de France au Castellet (TF 1, dimanche 6 juillet, à partir de 13 h 20, direct).

Championnat du monde des rallyes. Rallye de Nouvelle-Zélande. Jusqu'au 9 juillet.

Base-ball

Championnat d'Europe. Jusqu'au 6 juillet à Paris (stade de la Cipale).

Basket-ball

Championnat du monde. Du 5 au 20 juillet en Espagne (A 2, dimanche 6, à 10 h 35, France-Espagne).

Cyclisme

Tour de France. Du 5 au 27 juillet. Prologue le vendredi 4 juillet à Boulogne-Billancourt (A 2, tous les jours en direct, et « Le journal du Tour » à 19 h 35).

Supertour Bicross. Du 8 au 17 juillet. Départ à Paris le 8 à 15 h, place René-Cassin, près du Forum des Halles (démonstrations de free-style), puis étapes à Rennes (le 9), Lorient (10), Royan (12), Pau (13), Gruissan (15), Arles (16), Toulon (17).

Football

Coupe de la Ligue. Retour au football du terroir. Samedi 5 juillet : Brest-Guingamp, Rennes-Nantes, Orléans-Racing, Bordeaux-Toulouse, Caen-Laval, Abbeville-Lens, Reims-Strasbourg, Saint-Etienne-Gueugnon, Sochaux-Auxerre, Toulon-Marseille, Sète-Martigues, Cannes-Monaco, Bastia-Nice et Paris SG-Le Havre (Canal Plus, 20 h 15, direct, codé). Les rencontres Lille-Valenciennes, Metz-Nancy devaient se disputer vendredi 4 juillet).

Golf

Open de France à La Boulie. Jusqu'au 6 juillet (A 2, samedi 5, 15 h, « Les Jeux du stade »).

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Belgique (TF 1, dimanche 6, à partir de 15 h).

Championnat du monde de motocross. Grand Prix de France 500 cm³. Samedi 5 et dimanche 6 juillet à Château-du-Loir.

Natation

Championnat de France de natation synchronisée. Jusqu'au 6 juillet à Issy-les-Moulineaux.

Omnisports

Les Goodwill Games (Jeux de la Bonne Volonté). Du 5 au 20 juillet à Moscou.

Sports équestres

Championnat du monde du saut d'obstacles. Du 9 au 13 juillet à Aix-la-Chapelle.

Championnat de Paris de polo. Dimanche 6 juillet à Bagatelle, bois de Boulogne, Paris.

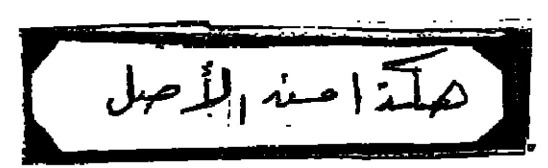
Tennis

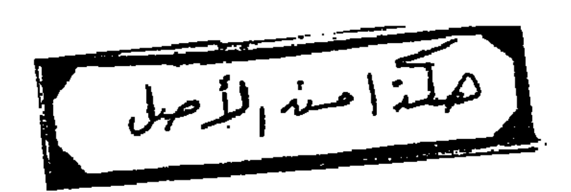
Open de Grande-Bretagne. Jusqu'au 6 juillet à Wimbledon (A 2, samedi 5 à 14 h 30, finale féminine ; dimanche 6 à 14 h 30, finale masculine).

Voile

Tour de France à la voile. Du 5 juillet (Dunkerque) au 9 août (Menton). (TF 1, émission quotidienne, sauf dimanches, en fin de soirée, et reportages sur les temps forts de l'épreuve).







Le Monde
sans visa

INTERNATIONAUX DE TENNIS DE WIM...

La reine morte

HEURES DU STADE

Natation

Football

Omnisports

Sports équestres

Tennis

Golf

Voile

LES CALES SÈCHES DE L'EUROPE

Enquête sur la crise des chantiers navals. De nos envoyés spéciaux en Ecosse, en Espagne et en Pologne.

DEPUIS le temps qu'elle s'effilochait, la construction navale française, il fallait bien qu'un jour ou l'autre le pire se produisît ! Ce qui arriva le vendredi 20 juin à 17 heures lorsque Jacques Dollois, PDG de Normed (Chantiers du Nord et de la Méditerranée) reçut une lettre signée d'Alain Madelin, nouveau ministre de l'industrie et chantre de l'ultra-libéralisme, qui disait en substance ceci : l'Etat ne peut plus continuer à remplir le tonneau des Danaïdes. Votre société – privée – est en commandite publique et de fait en cessation de paiement permanente depuis 1983, soit un an tout juste après sa création. Ces aides de trésorerie pour permettre une survie précaire de Normed ont coûté au contribuable au moins 6 milliards de francs, depuis trois ans. Chaque ouvrier représente 300 000 francs par an de subvention budgétaire. C'est pour moi un dossier cauchemar. Je vous coupe le tuyau à oxygène.

On connaît la suite et l'actualité tenue en haleine dans ces dernières semaines de juin. Déclaration de cessation de paiement, manifestations et incidents violents à La Seyne, La Ciotat, Dunkerque, inquiétude des 6 800 salariés concernés, remous politiques, plan social et mesures de relance industrielle. Et, pendant que Normed mordait la poussière – ironie du sort et joli coup de la part d'un concurrent, Alsthom, qui exploite les chantiers de Saint-Nazaire et de Nantes, signait un mirifique contrat avec un armateur américain pour deux grands paquebots de croisière.

La crise de Normed illustre à la fois l'incapacité des gouvernements successifs depuis dix ans, en dépit d'aides publiques herculéennes, à faire de cette industrie un secteur économique rentable et le déclin continue de la France et de la vieille Europe sur un marché où les véritables maîtres sont devenus les pays d'Asie, et notamment le Japon et la Corée du Sud.

En 1985, la production des chantiers navals français n'a représenté que 0,9 % du marché mondial, dominé par le Japon avec 53 %. La France n'est qu'au sixième rang en Europe de l'Ouest et ne produit plus que 8,7 % de l'ensemble des pays de la CEE, dépassée par l'Allemagne, le Royaume Uni, le Danemark...

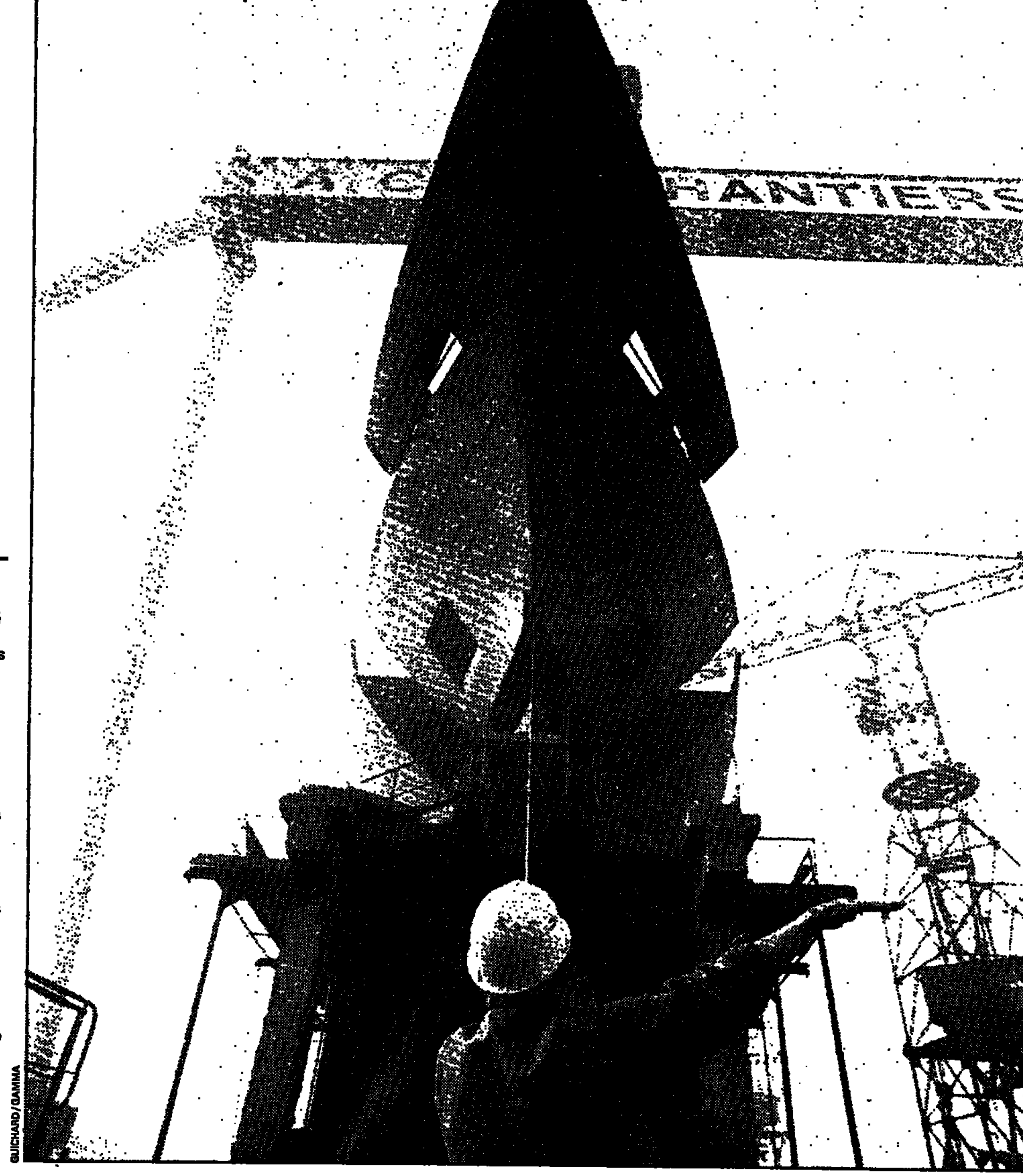
Elle présente cette spécificité – et cela accentue les handicaps de ses chantiers civils – qu'à l'inverse de ses concurrents anglais, allemands ou italiens le ministère de la défense entretient un vaste secteur public d'arsenaux où sont construits pour la Royale ou pour des marines étrangères des bâtiments militaires, en général beaucoup plus rentables pour le constructeur que les navires destinés à la marine marchande.

Mais la bourrasque qui emporte Normed n'épargne plus personne en Europe et dans le monde. Partout, on licencie des employés par milliers, on sabre dans les capacités de production, on restructure. En Finlande, pays pourtant réputé solide grâce à un flux régulier de commandes soviétiques, les deux principaux chantiers ont décidé de mettre leurs moyens en commun. La Suède, jadis fleuron européen de cette industrie, fermera son dernier grand dinosaure, Kockums, en 1988. Au Danemark, les constructeurs n'ont enregistré en 1985 que neuf commandes au lieu de vingt-trois en 1984. Les constructeurs allemands viennent eux aussi de lancer un cri d'alarme.

Les raisons de la crise ? Elles tiennent pour l'essentiel en deux phrases. La flotte mondiale est excédentaire et un navire sur quatre au moins ne trouve pas de marchandises à transporter. Et puis, même s'ils reçoivent à leur tour le choc du fléau de la surproduction, le Japon et la Corée continuent à donner le *la* et à faire la loi. Un navire qui revient à 100 francs dans un chantier français ne coûte que 60 francs au Japon et 40 francs en Corée...

Des chantiers qui ferment, ce n'est pas seulement des statistiques de chômage qui se gonflent, c'est une ville, une civilisation, une sorte de rapport privilégié entre l'homme et son outil de travail – et les navires, objet de baptêmes, ne sont pas une marchandise comme une autre – qui se rompt. Les métallos de la Navale se sont longtemps considérés comme des « aristocrates » du monde ouvrier, de Gdansk à El Ferrol, de la Clyde à La Ciotat. Notre tour d'Europe tente de prendre la mesure aujourd'hui de leur amertume.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



GUICHARD/GAMMA

L'INTERNATIONALE DU CHANTIER LÉNINE

Techniciens suédois, manœuvres philippins... Le chantier Lénine, à Gdansk, capitale du syndicalisme polonais, subit à son tour les lois du marché.

GDANSK est une ville de chantiers navals d'un type bien particulier. On y fabrique des bateaux, mais on y fabrique surtout des rêves. Le rêve des années 70 d'une Pologne « modernisée » comme par enchantement, prospère et ouverte sur le large, sur le monde occidental. Et le rêve du début des années 80 fait de liberté, de dignité et de solidarité.

Le premier s'est évanoui depuis longtemps, comme le sillage des navires, d'ailleurs moins nombreux que naguère. Du second, il reste encore quelques remous à la surface d'une réalité bien terne, grise comme un uniforme de milicien.

Gdansk, aujourd'hui, ne sent plus le soufre. Mais c'est toujours la ville par laquelle le scandale est si souvent arrivé. La ville libre d'avant-guerre, Dantzig, sur laquelle Hitler avait jeté son dévolu, fut le prétexte direct du déclenchement de la seconde guerre mondiale. C'est la même ville qui en décembre 1970, avec sa voisine Gdynia et sa cousine Szczecin, lança au régime populaire une seconde sommation après celle de 1956 et avant celle de 1980.

C'est à Gdynia, port construit à partir de rien dans les années 20, que la Pologne de l'entre-deux-guerres, ressuscitée du néant, mais pratiquement privée de côtes, voulut affirmer envers et contre tout une vocation maritime.

C'est enfin par cette brèche qu'à l'époque de M. Gierek le vent d'Ouest s'engouffrait dans le pays, un pays où des apparatchiks qui se prenaient à tort pour des managers croyaient pouvoir moderniser l'économie à grands coups d'emprunts, sans rien changer à des structures politiques si confortables pour eux-mêmes.

La Pologne, vers la fin des années 60, est le troisième constructeur de navires dans le monde, et ses bateaux sont réputés en particulier pour la qualité de leur coque. Le seul chantier Lénine, à Gdansk, compte plus de seize mille ouvriers, celui de la Commune de Paris à Gdynia dix mille. Les signes précurseurs de la catastrophe économique sont pourtant de plus en plus visibles, mais le pouvoir central – incompétent ou inconscient – semble vouloir forcer le destin.

Une technologie que la Pologne ne possède pas

En acceptant, par exemple, une commande de quatre ferries pour un armateur suédois : 178 millions de dollars à l'époque, l'affaire est tentante mais présente de hauts risques.

La construction de tels navires, parmi les plus complexes qui soient, exige une technologie, un savoir-faire très particuliers, que la Pologne ne possède pas. L'armateur est le Suédois Stena, considéré dans le monde maritime comme un requin tout à fait dangereux : il n'a pas son pareil pour imposer aux constructeurs des délais intenables et obtenir ensuite des dédommagements en conséquence. Sur place, à Gdansk et à Gdynia, les responsables des chantiers navals sont plus que réticents, mais Varsovie leur force la main.

Sept ans plus tard, aucun de ces ferries n'a encore été livré, les chantiers ont dû verser de ruineuses indemnités à l'armateur et se sont résignés, pour limiter les dégâts, à faire appel à une firme occidentale pour terminer le travail. Des Suédois, assistés d'une main-d'œuvre philippine, pourtant beaucoup plus coûteuse que les ouvriers polonais, s'emploient donc à terminer les aménagements du premier navire (qui devrait être enfin achevé à l'automne). Pendant ce temps, les chantiers, dont les effectifs ont fondu, manquent cruellement de commandes, et surtout de commandes qui rapporteraient des devises. La très grosse majorité de la production et la quasi-totalité des commandes nouvelles sont à présent destinées à l'URSS, comme à une époque qu'on croyait révolue, celle du début des années 50.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 16.)

l'enquête

L'INTERNATIONALE DU CHANTIER LÉNINE

(Suite de la page 15.)

Naturellement, les responsables des centrales d'exportation polonaises insistent sur les avantages que présente pour la Pologne le fait d'avoir un client aussi sérieux, aussi régulier, dont les commandes sont planifiées dans le cadre d'accords bilatéraux de longue durée. Mais, tout aussi naturellement, bon nombre de Polonais sont persuadés, « d'instinct », ou en avançant des explications techniques, que cette forme de coopération est en fait tout bénéfice pour l'URSS. Les Soviétiques ne paient-ils pas en roubles (non convertibles) des navires comportant pour 5 % à 15 % de leur valeur des équipements que la Pologne doit acheter en devises occidentales, c'est-à-dire à chaque fois pour des millions de dollars ?

Ce raisonnement ne tient pas, font valoir les officiels, car on ne peut dissocier ainsi un seul élément de l'ensemble des échanges polono-soviétiques. Mais ils admettent tout de même qu'au début des années 80, pour soulager la Pologne, l'Union soviétique avait, à titre exceptionnel, payé sa part de dollars. Et a cessé de le faire depuis que la situation s'est « normalisée ».

En fait, explique un économiste qui fut aussi un des principaux militants de Solidarité aux chantiers Lénine, le système de fixation des prix et des taux de change est si artificiel qu'il est à peu près impossible de savoir si des échanges avec l'Union soviétique sont rentables ou non.

Comme tous les autres chantiers d'Europe, ceux de Gdansk et de Gdynia ont subi les effets de la crise mondiale de la construction maritime. Mais pas vraiment pour les mêmes raisons. On ne peut pas dire, ici, que la main-d'œuvre est chère : depuis 1982, elle ne représenterait plus, d'après le nouveau système de prix, que 4 % des coûts de production... Mais les chantiers souffrent de bien d'autres maux. De même que la construction navale, industrie de montage, est un peu l'aboutissement, l'extrémité de la chaîne d'un grand nombre d'autres industries, de même les problèmes des chantiers de Gdansk résument-ils ceux de toute l'économie polonaise.

« Ici, c'est le monde à l'envers », s'exclame le porte-parole de la direction du chantier Lénine, qui, en dépit – ou à cause – de ses fonctions, prend plaisir à jouer les non-conformistes. « *C'est nous qui devons remettre à nos fournisseurs des enveloppes de plusieurs millions de zlotys* [prix astronomique payé pour partie en devises] – *en fait des bakchichs pour qu'ils daignent signer un contrat avec nous, – et nous soumettre à toutes leurs exigences. Et subir aussi les conséquences de tous les retards.* »

Les fameuses enveloppes

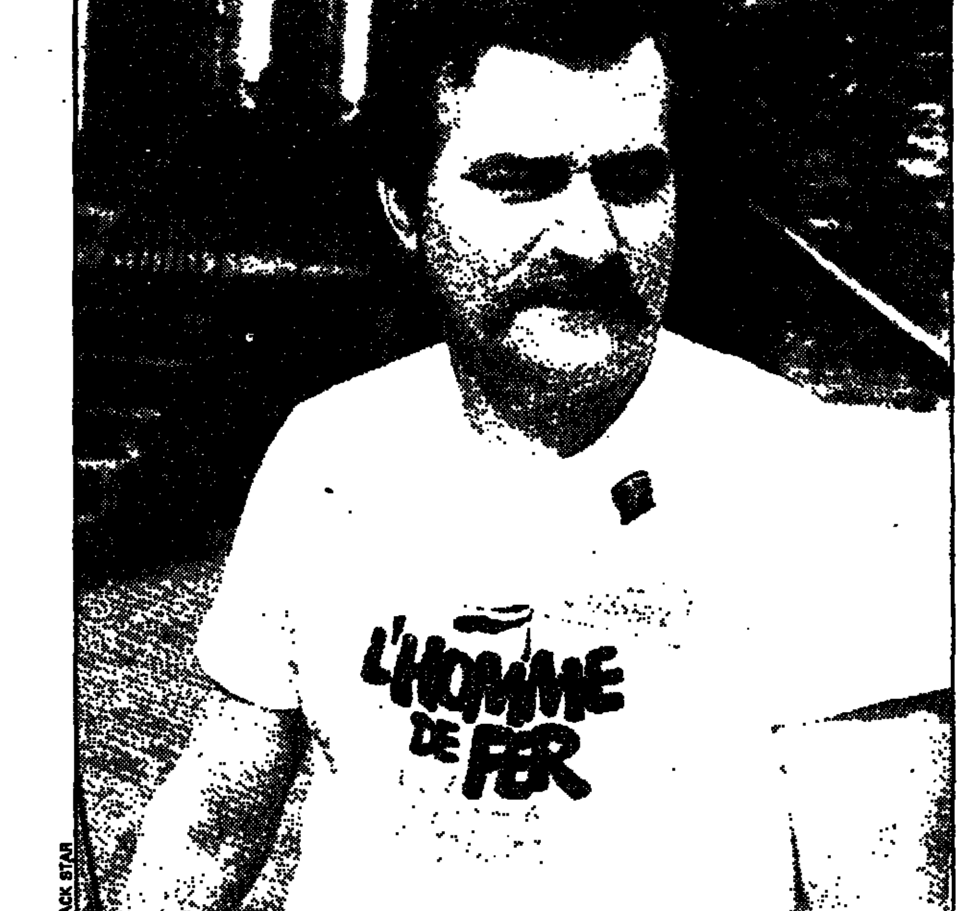
C'est l'un des maux les plus classiques de l'économie socialiste. L'extrême difficulté pour les entreprises de s'approvisionner en matières premières et en équipements, même au prix des fameuses enveloppes. Sans parler du manque de devises pour acheter à l'étranger.

Théoriquement, les chantiers navals, comme les autres entreprises exportatrices, ont le droit d'utiliser à leur guise une partie des devises gagnées. Mais, dans la *pratique, c'est Varsovie qui donne* le feu vert, ou, le plus souvent, ne le donne pas. Au début de cette année, tous les fonds en devises ont ainsi été bloqués pour permettre à l'Etat de faire face à une petite partie de ses échéances.

Autre cause de retard et suite du lamento du représentant de la direction : la pénurie de main-d'œuvre, malgré de très « hauts » salaires ; le laxisme *(« On ne flanque pas à la porte les ivrognes, on leur fait de beaux discours »)*.

Un spécialiste étranger bien placé pour observer la situation émet, lui, un diagnostic différent. La cause essentielle des difficultés des chantiers, dans cette curieuse situation où il y a à la fois trop peu de travail et des *délais de livraison interminables*, serait une insuffisance de management, la lenteur de décision et le manque d'autonomie des responsables.

Les chantiers sont une tour de Babel, un entrelacs de nationalités et de statuts aussi compliqués que l'intérieur d'un bateau en construction. Un fouillis révélateur d'incroyables inégalités, de blocages et de frustrations.



LASKI/BLACK STAR

A côté des Polonais qui forment le personnel des chantiers, on trouve d'autres Polonais, nettement mieux payés, employés par de petites sociétés privées à capitaux occidentaux qui sont appelées à la rescousse comme dans *d'autres secteurs de l'économie* polonaise pour pallier les insuffisances des entreprises d'Etat.

Il y a les étrangers. Les spécialistes venus d'autres pays de l'Est – Hongrois, Tchécoslovaques, – des Suédois, dont les salaires « occidentaux » défient toute comparaison. Mais aussi deux cent soixante-dix Philippins, payés trois fois moins que les Suédois... mais quinze fois plus qu'un ouvrier polonais, pourtant largement aussi qualifié. Là aussi, c'est le monde, le tiers-monde, à l'envers.

Skanska, l'entrepreneur suédois qui s'est chargé de terminer l'un des fameux ferries, souhaitait engager des Polonais et les payer en devises, mais les autorités polonaises ont refusé. On les comprend. Quelle aurait été la réaction des ouvriers du chantier payés en zlotys, autant dire en monnaie de singe ? Un bon salaire polonais équivaut à moins de 40 dollars par mois au cours du marché noir, le seul qui ait un sens ici.

Cela entraîne parfois des pratiques cocasses mais humiliantes : il est arrivé à plusieurs reprises que des ouvriers occidentaux, des Grecs, par exemple, donnent quelques dollars à des Polonais pour qu'ils fassent discrètement le travail à leur place pendant qu'eux-*mêmes passaient leur journée* dans une chambre d'hôtel.

Reste la grande masse des travailleurs « normaux » des chantiers, dont les salaires sont présentés comme relativement élevés : 27 000 zlotys, sensiblement plus que le revenu moyen en Pologne. Mais ce chiffre tient compte des heures supplémentaires, qui parfois allongent le temps de travail *jusqu'à onze* heures par jour et soixante-trois heures par semaine... En se levant à l'aube et en rentrant chez soi à la nuit tombée, épuisé par un travail physiquement très dur, en optant pour un système de salaire aux pièces, au rendement, on peut en effet « bien gagner » sa vie. Ceux qui n'ont pas la force physique ou l'envie de suivre ce rythme reçoivent environ *13 000* zlotys, à peine de quoi vivre chichement. Le temps où les ouvriers des chantiers navals appartenaient à l'aristocratie ouvrière est bien passé.

Avoir la paix et éviter les ennuis

Le personnel est en principe défendu par un syndicat, le syndicat officiel, celui qui est autorisé depuis la dissolution de Solidarité et qui affirme représenter 50 % des employés (chiffre que, selon les amis de Lech Walesa, il convient de diviser par deux). C'est encore fort peu pour un pays socialiste, c'est déjà beaucoup si l'on songe que la quasi-totalité des ouvriers du chantier avaient adhéré en 1980 à Solidarité.

Pourquoi adhère-t-on ? « *Pour avoir la paix, éviter les ennuis, s'assurer quelques avantages matériels* », explique un contremaître qui a franchi le pas. Mais garde tout son « respect » pour Walesa et tient absolument à nous emmener au fond du bateau qu'il construit pour montrer quelques graffitis que les surveillants n'ont pas encore eu le temps d'effacer : « *Solidarité vit* »...

Deux mille exemplaires du bulletin clandestin, rédigé par des ouvriers, sont distribués à l'intérieur du chantier, un *millier* à l'extérieur. De temps à autre, à l'occasion d'une fouille, un colporteur est arrêté. Cinq ans après la « pacification » du chantier, en décembre 1981, sa « militarisation » et le renvoi de tous les militants les plus actifs, Solidarité, en effet, « vit encore ». Mais au ralenti. Comme le dit Lech Walesa, c'est une période de réflexion, d'attente.

JAN KRAUZE.

PUERTO REAL, TOUCHÉ. EL FERROL, COULÉ

Grèves, lock-out, barricades. La tension ne se relâche guère à El Ferrol, en Galice, où l'on débauche massivement dans la construction navale, en cherchant par quoi la remplacer.

QUE l'on arrive du nord, du sud ou de l'est, on ne voit que grues, cales sèches et bassins de radoub enserrant la baie. Pas de doute, les chantiers navals sont bien omniprésents à El Ferrol !

D'un côté, protégé par un interminable mur et par des militaires aux aguets, c'est l'arsenal de la marine, exploité par la compagnie Bazan, appartenant au secteur public. Juste en face, de l'autre côté de la baie, sur le territoire de la municipalité de Fene, ce sont les chantiers navals civils d'Astano, autre entreprise publique.

El Ferrol, près de La Corogne, en Galice, est d'ailleurs née avec les chantiers navals, dans les années 1740, lorsque le roi Philippe VI, sensible aux avantages stratégiques de cette baie bien protégée, y fit construire les premières cales sèches d'un nouvel arsenal. En un demi-siècle, le petit village de 250 habitants devint une cité de 30 000 âmes : El Ferrol avait vu le jour.

Depuis, la ville a lié son sort, de gré ou de force, aux fluctuations du marché de la construction navale. Militaire d'abord : El Ferrol a prospéré chaque fois que la marine espagnole s'est réarmée. Civile aussi, depuis un demi-siècle, lorsque Astano est apparue et s'est spécialisée dans la construction des pétroliers de plus de 300 000 tonnes.

« *Avec la fermeture du canal de Suez est venu le boom des navires de fort tonnage, et nous avons connu une période de véritable opulence : on aurait dit la Californie à l'époque de l'or* », rappelle le maire (socialiste) d'El Ferrol, M. Jaime Quintanilla. « *Puis, avec la réouverture du canal, le marché s'est réorienté vers les bateaux plus petits, et la crise nous a frappés de plein fouet. Quand on dépend d'une seule industrie, il faut être prêt à vivre des hauts et des bas !* »

Aléas de la monoproduction : après avoir fait durant des siècles la grandeur d'El Ferrol, la construction navale semble aujourd'hui précipiter sa décadence. La crise du secteur a forcé l'Espagne à réduire de 40 % sa capacité de production. Mais la reconversion a été plus douloureuse que partout ailleurs dans cette région où chacun, directement ou indirectement, vivait des chantiers.

Les coupes sévères touchèrent d'abord Astano : parmi ses 5 400 travailleurs, 3 000 furent considérés comme excédentaires. Mais l'opération ne se réalisa pas sans mal : bien implantés dans cette région de grande tradition ouvrière, les syndicats se rebellèrent. Entre le début de 1984 et la mi-1985, El Ferrol ne connut pas moins de huit grèves générales.

Le système finalement retenu, et critiqué par la plupart des syndicats, offre pourtant d'indéniables compensations : les travailleurs affectés par la reconversion passent pour une durée de trois ans à un « *fonds de promotion de l'emploi* » chargé de les reclasser, et perçoivent en attendant 80 % de leur salaire brut. Un sort qu'envierait sans doute plus d'un chômeur sans protection sociale d'Andalousie ou d'Estrémadure !

Barricades et lock-out

A peine l'agitation sociale provoquée par la reconversion d'Astano a-t-elle commencé à retomber que le tour est venu, cette fois, de Bazan : l'entreprise entend réduire en cinq ans son personnel de 6 500 à 4 600 travailleurs. Les négociations ont commencé dans une atmosphère de tension, tandis qu'El Ferrol résonne à nouveau, depuis le début de cette année, de la clameur des manifestations et des barricades. En mai, la direction de Bazan a répondu par un lock-out à une occupation de ses installations, ce qui n'a fait qu'échauffer les esprits. L'entreprise propose à ses travailleurs un système de « *jachère de l'emploi* », où chacun travaillerait seulement les deux tiers de l'année... tout en percevant dans un premier temps l'intégralité de son salaire.

Pouvait-on éviter de tailler dans le vif ? Du côté des deux entreprises, on ne le croit pas. « *Il fallait se rendre à l'évidence : vu l'évolution du marché, il était impossible de conserver en Espagne deux grands chantiers navals se faisant concurrence*, souligne M. José Saez, directeur général d'Astano. *Nous avons donc décidé de concentrer à Puerto Real* (près de Cadix) *les tâches de construction des grands navires. Quant aux chantiers d'El Ferrol, ils se consacreront désormais à la construction de plates-formes off-shore et de matériel pour l'exploitation des ressources maritimes. Il n'y avait pas d'autre solution : grâce à ces nouvelles activités, le chantier d'El Ferrol a aujourd'hui dans ses carnets de commande davantage d'heures de travail que celui de Puerto Real. S'il en était resté à la construction de grands bateaux, tous ses ouvriers seraient aujourd'hui au chômage.* »

Même son de cloche à l'arsenal. « *Il est vrai que la reconversion a davantage tardé chez nous parce que la construction navale militaire dépend tout autant de la volonté politique des gouvernements que de la conjoncture économique* », observe M. José Magana, directeur des chantiers de Bazan à El Ferrol, où l'on n'entre qu'en montrant patte blanche. « *Mais une fois que la marine espagnole aura mis en place sa nouvelle escadre, il nous faudra, nous aussi, réduire notre production.* »

Dans un pays où le taux de chômage est déjà le plus élevé d'Europe occidentale, la région d'El Ferrol détient désormais un triste record : le nombre de sans-emploi y oscille aujourd'hui entre 35 % et 43 % de la population active, selon les sources !

« *C'est la réaction en chaîne classique* », observe M. José Maria Riobo, dirigeant du syndicat communiste Commissions ouvrières. « *La reconversion, ce ne sont pas seulement les travailleurs des chantiers en chômage, ce sont aussi les dizaines d'entreprises qui approvisionnent les bateaux en meubles, en vaisselle, en matériel électrique, en lingerie, qui ont dû fermer leurs portes les unes après les autres. Et qui provoquent à leur tour la stagnation et la faillite du petit commerce. Nous avons calculé qu'une perte de 1 % dans les salaires des ouvriers du naval représentait 500 millions de pesetas en moins dans l'économie de la région.* »

Une seule solution

Aléas de la monoproduction, à nouveau ! Une monoproduction avec laquelle, de l'avis général à El Ferrol, il s'agit désormais de rompre. « *Si la demande chute, il est absurbe de continuer à dire : ou nous fabriquons des bateaux ou nous ne faisons rien* », souligne M. Enrique Teixeiro, dirigeant de la centrale socialiste UGT (Union générale des travailleurs), la seule à avoir signé le plan de reconversion du gouvernement. « *Il n'y a pas d'autre solution que de diversifier au plus vite notre tissu industriel pour récupérer les emplois autrefois dépendants du naval.* »

Soit, rétorque-t-on dans les autres syndicats, en soulignant toutefois qu' « *on ne met pas fin à la monoproduction en supprimant notre seule production* », et que « *la reconversion n'est acceptable que si elle est suivie d'une réindustrialisation* ». Une réindustrialisation qui pourrait d'ailleurs s'opérer à partir de certaines composantes de la construction navale. Ainsi Bazan, grâce à la technologie acquise dans la fabrication des turbines des centrales électriques espagnoles. Elle a entrepris de faire de même avec les moteurs diesel.

Mais c'est en fait d'un redéploiement industriel plus ample dont la région a besoin. A cette fin, le gouvernement a créé à El Ferrol une « *zone d'urgente réindustrialisation* » *(ZUR)*, offrant avantages fiscaux, dégrèvements et exonérations aux entreprises privées qui acceptent de s'y installer. Les projets déjà approuvés dans la ZUR devraient permettre, s'ils sont menés à terme, la création de quelque 500 emplois d'ici mars 1987.

C'est évidemment encore loin d'être suffisant. Mais El Ferrol est bien éloigné des grandes villes, sans aéroport, et l'accès par route est long et difficile : pour s'y installer, les entreprises se font tirer l'oreille. « *Avec de tels handicaps, il est illusoire de croire que l'initiative privée suffira à réindustrialiser notre région*, affirme-t-on dans les milieux syndicaux. *Il est indispensable que l'investissement public joue un rôle moteur dans le processus de relance.* »

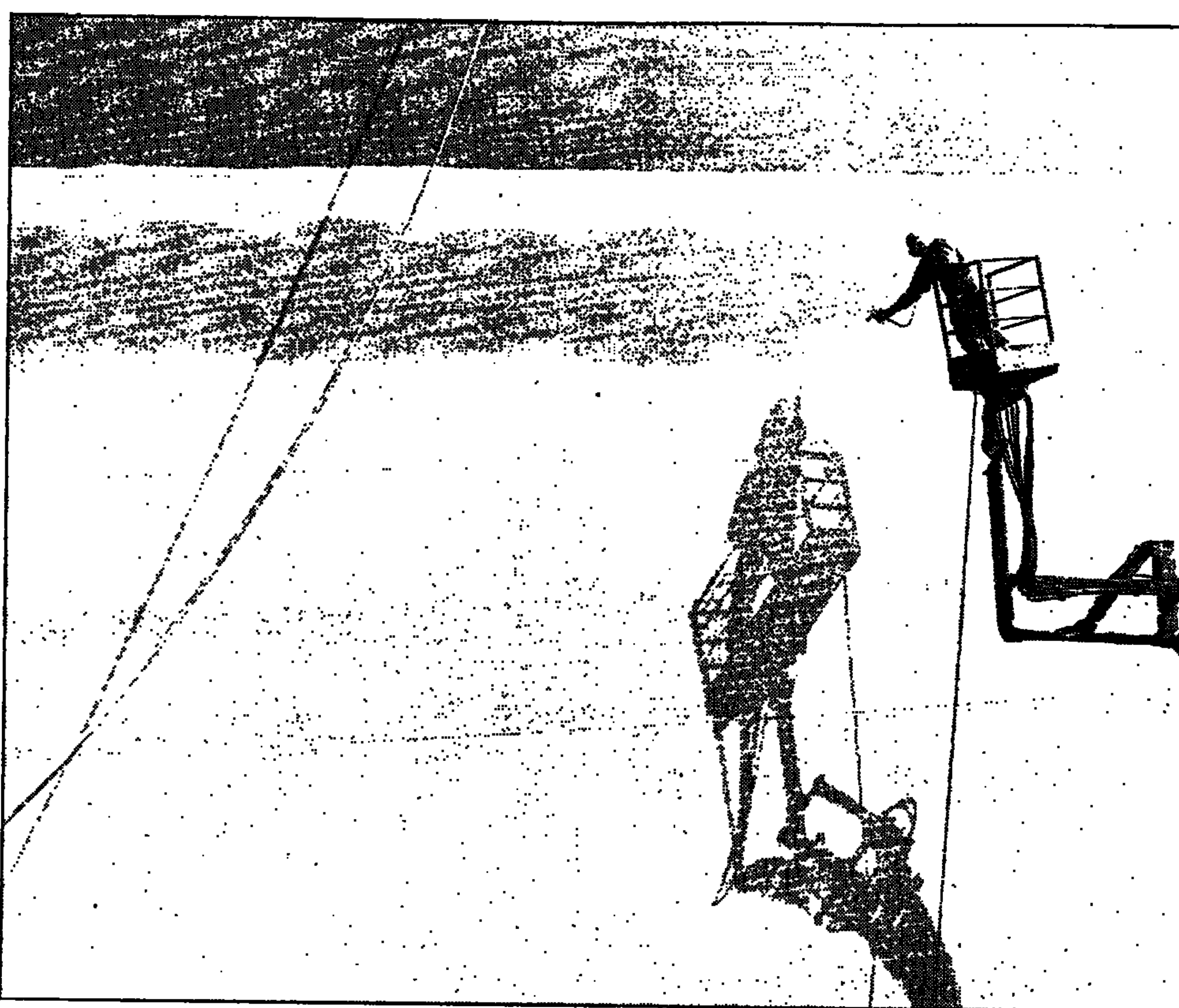
A 600 kilomètres de Madrid, perdu au fond de la Galice, El Ferrol se sent bien oublié des deniers de l'Etat !

THIERRY MALINIAK.



GLASGOW : ÉPAVES NEUVES A VENDRE

Vingt-six chantiers après guerre, quatre seulement aujourd'hui, la Clyde, la rivière de Glasgow, région industrielle à marée très basse...


COLLECTIF

FIGÉS, pour cause de crise, au milieu d'un bras de mer, entre des collines pelées et des genêts en fleur, les cinq monstres du Loch Striven ne sont, à vrai dire, pas tellement impressionnants.

Ce qui est « grand » ici, c'est le paysage. Pas ces cinq mastodontes de technique aussi ultramoderne qu'inutile. Trois supertankers de 250 000 tonnes, deux méthaniers de 120 000 m³ et de 270 mètres de long, ce n'est pas rien. Des centaines de millions de dollars, des millions d'heures de travail... A quoi bon ? Pour permettre à ces colosses de couler des jours tranquilles, trop tranquilles, blottis deux par deux, comme pour se tenir compagnie.

Orphéum n'en finit pas de frotter son flanc d'acier contre celui de *Paradise ; Nestor* fraie avec *Gastor*. L'idylle, dans leur cas, dure depuis neuf ans. Construits en 1977 aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, les deux méthaniers n'ont jamais rien fait d'autre qu'admirer de conserve les rives désertes du loch Striven, en dehors d'un bref retour à Saint-Nazaire pour travaux.

A quelques encablures de là, *Diane* tire en solitaire sur ses ancres : elle vient de perdre l'âme sœur, *Lampus*, qui a enfin trouvé un acquéreur. Les trois superpétroliers restants devraient d'ailleurs bientôt dire eux aussi adieu à l'Ecosse. Comme quoi le pire n'est pas toujours sûr. N'étaient-ils pas, il y a peu, onze navires à attendre le retour à la vie – le retour à la mer ?

L'espoir existe peut-être quelque part, dans le monde du transport maritime. Mais comme il semble ténu... On peut bien scruter les eaux grises de la Clyde, qui s'engouffrent dans les terres jusqu'à Glasgow, la capitale industrielle de l'Ecosse. Les bouées du chenal sont bien là, se balançant au gré des vagues, sous les rafales d'un violent vent d'ouest. Mais où sont les navires ?

« *La rivière est – presque – morte.* » Comme partout dans le monde, les grands navires remontent de moins en moins à l'intérieur des terres, et préfèrent accoster dans l'un des ports de l'embouchure de la Clyde. Mais surtout Glasgow est « du mauvais côté » du Royaume-Uni, au nord-ouest, éloigné de ces ports de la Manche et de la mer du Nord où les grands porte-conteneurs déchargent des marchandises, qui continuent leur voyage par le rail.

Certes, on livre encore à Glasgow du charbon d'Australie, et du grain qui s'entasse dans un gigantesque silo, largement sous-employé, avant d'être transporté par camions vers les distilleries de whisky. Mais ce n'est plus vraiment ça. A Glasgow, les bassins devenus superflus sont comblés et transformés en jardins publics ou en zones de construction.

La Clyde, berceau des « Queen »

La Clyde, pourtant, n'était pas seulement un port ; c'était le cœur de la construction navale britannique. Ici sont nés, avant guerre, les gigantesques et somptueux *Queen-Mary* et *Queen-Elisabeth* et, il y a seulement vingt ans, le *Queen-Elisabeth-II*, dernier des grands paquebots construits au Royaume-Uni. Sans compter une multitude de navires de commerce et de bâtiments de guerre, y compris le *Hood*, qui fut le plus grand croiseur de bataille de la Royal Navy.

Vingt-six chantiers bordaient, après guerre, les deux rives de la Clyde, donnant, directement ou indirectement, du travail à plusieurs centaines de milliers de personnes. Il en reste quatre, en tout et pour tout. Ces survivants viennent d'être frappés par le dernier « mauvais coup » porté à une construction navale britannique qui, déjà, n'était plus que l'ombre d'elle-même : en mai, les British Shipbuilders, c'est-à-dire l'ensemble des chantiers navals « civils », nationalisés en 1977 par le gouvernement travailliste, ont annoncé la suppression de 3 500 emplois.

Ce qui laissera 5 500 personnes pour construire des bateaux civils dans l'ensemble du Royaume-Uni (plus quelques milliers en Irlande du Nord, et les 30 000 travailleurs des chantiers de la marine de guerre).

Un chiffre presque ridicule. Ils étaient quelque 300 000 il y a soixante-dix ans, et 24 000 encore au moment de la nationalisation.

Certains sites traditionnels vont être complètement abandonnés : le dernier chantier de la Teeside, au nord-est de l'Angleterre, va fermer. Ici, sur la Clyde, on n'en est pas encore là, même si Glasgow porte, tout au long de ses rues tristes et de ses quais, les stigmates de la décadence industrielle (les chantiers navals sont loin d'être seuls en cause) : tous ces bâtiments de brique sombre chargés de la laideur émouvante des choses inutiles.

Dans la ville, le taux moyen de chômage est de 28 % chez les hommes, mais dépasse 45 % dans certains quartiers, où l'on vit d'aides sociales – une vie de simple subsistance, où tout est trop cher : le cinéma, le pub... Reste le football, mais aussi, souvent, la drogue.

Mais ce n'est qu'un aspect de la réalité. On a aussi fait de réels efforts, modernisé, y compris dans les chantiers navals, naguère réputés pour la qualité de leurs produits, et qui restent à la pointe du progrès en la matière. Govan, le seul chantier civil encore ouvert dans la ville même de Glasgow, est tout le contraire d'un « has been » décrépi.

Centenaire et machines neuves

Installations et machines modernes, nouvelles méthodes de construction, en particulier pour les aménagements intérieurs. Rien ne mangue, sauf l'essentiel : les commandes. Un seul bateau actuellement sur ber – un ferry pour 1 250 passagers, qui sera livré au printemps prochain. Et après ? Des espoirs, mais rien d'autre. Que faire, dès maintenant, des ouvriers métallurgistes qui ont terminé la coque ?

A Troon, beaucoup plus en aval, c'est pire : on ferme. Le temps seulement de terminer le bateau qu'on a commencé. Et qu'on livrera à temps, sans traîner. Pour prouver qu'on sait travailler, et ne pas décourager un hypothétique acquéreur privé, attendu comme le Messie. Mais quelle amertume ! Le chantier venait de fêter son centenaire. Et de mener à bien de très coûteux investissements. Certaines machines n'ont même jamais servi.

Partout, sur la Clyde comme dans l'ensemble du Royaume-Uni, c'est le même refrain. Pas de commandes – ou si peu.

Certains chantiers, pour échapper à l'agonie, se sont même lancés dans des entreprises périlleuses, telle la construction d'une gigantesque plate-forme de forage pétrolier, d'un modèle extrêmement compliqué. Résultat : deux ans de retard, et des indemnités considérables à payer.

Pourquoi les commandes vont-elles ailleurs, en Asie, mais aussi en Allemagne fédérale ? Est-ce la faute des syndicats, de la sacro-sainte « pause thé », et surtout de ce système longtemps défendu becs et ongles par les Trade Unions : la spécialisation extrêmement étroite de chaque ouvrier, même peu qualifié, qui entraîne pertes de temps, blocages de la production et hausse du prix de revient ? En fait, la crise « aidant », les responsables syndicaux ont depuis plusieurs années, dans ce secteur précis, commencé à battre en retraite. Patrons et officiels gouvernementaux sont d'ailleurs les premiers à se féliciter de ce réalisme nouveau.

Sans doute le directeur du chantier de Troon remarque-t-il, amer, que le syndicat local n'a accepté le principe de la « *pleine interchangeabilité des postes de travail* » qu'au lendemain de l'annonce de la fermeture de l'entreprise. Un peu tard. Le délégué syndical, un doux géant sympathique, admet les faits, mais remarque tranquillement que bien des concessions avaient déjà été faites avant.

Même absence d'animosité « de classe » à Govan, où le responsable syndical, Sammie Gilmore, personnage célèbre à Glasgow, forme avec l'énergique directeur un couple certes « conflictuel », mais voué à une commune ambition : sauver la maison. Il y a pourtant des limites, explique Sammie : « *Nous sommes devenus si flexibles qu'on a du mal à rester droits.* » Et d'ajouter, mêlant les « r » puissamment roulés à une multitude de noms d'oiseaux : le directeur, c'est un « *dirrrty bastarrrd* » (un vrai salaud). Oui, mais un « *honest dirty bastard* ». Ce qui fait, au total, un bien joli compliment.

Mme Thatcher et les canards boiteux

Alors, à qui la faute ? A Margaret Thatcher, coupable de détester les canards boiteux, de ne rien tenter pour sauver l'industrie navale, comme tant d'autres secteurs en péril ? Pourtant, ce procès, naturellement intenté par les députés travaillistes, n'est pas si facile à instruire.

Le gouvernement a beau jeu de rappeler que, depuis qu'il est en fonctions, la construction navale a reçu pour près de 1,5 milliard de livres de subventions, et que chaque bateau construit en Grande-Bretagne bénéficie de subventions destinées à abaisser son prix de vente d'environ 20 %, pour lui permettre de lutter contre la concurrence (mais dans d'autres pays européens, en particulier en France, le total des aides est beaucoup plus élevé).

Autre reproche encouru par les conservateurs : ils auraient affaibli les chantiers nationalisés en vendant au privé le secteur travaillant pour la marine de guerre, spécialité nettement plus rentable, même si là aussi l'avenir n'est pas vraiment rose.

Ici, au chantier Yarrow, où l'on construit de jolies frégates pour la Royal Navy (et quelques pays arabes), on s'inquiète du fléchissement du rythme des commandes passées par... l'Etat. « L'effet Malouines » est passé. Et l'essentiel de l'effort va aux nouveaux sous-marins stratégiques.

Electoralement, les nouvelles réductions d'emplois, sur les bords de la Clyde, ne vont pas arranger les affaires des conservateurs. Mais de toute manière, dans cette Ecosse industrielle, le Labour a déjà une supériorité aussi écrasante qu'inutile. Et personne ne semble croire à une explosion sociale. Comme si les gens, ici, avaient déjà encaissé trop de coups pour réagir. Et puis, font valoir les représentants du gouvernement, rien ne sert de maintenir artificiellement en vie des industries traditionnelles. Mieux vaut poursuivre la reconversion vers l'électronique, les services, qui aurait déjà permis de créer en Ecosse, depuis 1983, 50 000 emplois nouveaux.

Reste l'argument du simple bon sens, de l'instinct nourri par la tradition : la Grande-Bretagne est tout de même une île, les neuf dixièmes de son commerce se font par mer. En perdant ses bateaux et ses chantiers, le Royaume-Uni ne perdrait pas seulement un peu de son âme, mais aussi de sa sécurité.

A quoi l'on peut toujours répondre que, même réduits comme une peau de chagrin, les chantiers britanniques seront encore largement à même de faire face à des besoins qui, sauf miracle, resteront modestes. La construction navale est bien une civilisation. C'est-à-dire qu'elle est mortelle.

JAN KRAUZE.

UN WALESA ÉCOSSAIS

Tous deux sont ouvriers électriciens ; tous deux travaillent dans un chantier naval. Avant de devenir une célébrité, un beau mois d'août 1980, l'un avait fait ses premières armes de « meneur » ouvrier en 1970, au moment des grèves de Gdansk. Il s'appelle évidemment Lech Walesa.

A peu près à la même époque, à Glasgow, Sammie Gilmore était aux avant-postes de la grande grève d'occupation qui contraignit Edward Heath, alors premier ministre conservateur, à renoncer à la fermeture de certains chantiers navals.

L'un et l'autre sont catholiques pratiquants ; l'un et l'autre s'expriment dans un langage fait de bons mots, de sagesse populaire et d'expressions du terroir.

Là s'arrêtent les ressemblances. La grève et les émeutes de Gdansk, en 1970, furent noyées dans le sang, et le futur président de Solidarité en a conservé une sainte horreur de la violence. Son syndicat, après seize mois de gloire, est proscrit. Dès qu'il sort du chantier Lénine, il est pris en filature par les hommes de la police politique qui ne le lâchent jamais d'une semelle. Ses amis, les uns après les autres, prennent le chemin de la prison.

Il n'a naturellement aucun contact avec le syndicat officiel ou les représentants de la direction, qui feignent de le considérer avec condescendance.

A Glasgow, « Sammie » (comme tout le monde l'appelle ici, directeurs compris) est à tu et à toi avec le chef du personnel... Ancien délégué syndical, qui désormais porte cravate, mais n'est pas devenu « ennemi » pour autant.

Sammie se déclare « *socialiste* », dit pis que pendre de Maggie Thatcher, mais ajoute que les travaillistes aussi ont fait, en leur temps, bien des bêtises. Tout en se défendant des critiques de « l'ultra gauche » qui le traitent d'agent de la « *fucky CIA* », il n'est pas près de renoncer au monopole de fait qu'exercent les syndicats sur l'embauche.

Ce qui ne l'empêche pas, au contraire, d'exprimer une « *immense admiration* » pour Lech Walesa, pour son combat en faveur de la liberté syndicale. Un Walesa qu'il aimerait tant rencontrer.

Prolétaires de tous les pays...

J. K.

document

« NOTRE SEULE UNITÉ, C'EST L'INTERROGATION »

MALRAUX

SA terrible maladie de 1972 n'a pas diminué Malraux. Peut-être, au contraire, préfigurant en quelque sorte sa mort, l'a-t-elle incité à achever sa tâche ; son œuvre. Une œuvre qui avait commencé dans la dérision en 1921 avec Lunes en papier, dans l'interrogation métaphysique en 1926 avec la Tentation de l'Occident. Quarante ans après la Tentation de l'Occident. Les Antimémoires semblent clore l'œuvre et la vie. Mais Malraux ne cesse pas d'interroger : la Tête d'obsidienne est de 1974, comme Lazare. En juillet 1975, cet entretien accordé à M. Ion Mihaileanu, journaliste roumain, son traducteur en roumain. Pour la dernière fois, sans doute, Malraux s'épanche. J'écris ce mot en conservant à l'esprit la précision d'Eddie du Perrou (1) : « [Malraux] ne se confie qu'en terrain impersonnel, sur une sorte de haut plateau où toutes choses flottent aux vents de l'histoire des civilisations et de la philosophie ». Dans cet ultime entretien inédit en français et dont le Monde publie de larges extraits, Malraux ramasse, reprend des thèmes qui le hantèrent depuis des décennies :

— « Nous sommes la première civilisation disposant de connaissances immenses et faisant converger toutes ces connaissances sur un immense point d'interrogation. (...) Notre seule unité, c'est l'interrogation. » L'interrogation, l'incertitude, privilège ou malédiction de l'Occident ? Depuis la Tentation de l'Occident, Malraux s'exaspère de son impuissance...

— Hugo et Marx, dit Malraux à M. Mihaileanu, seraient stupéfaits de constater la pérennité des nations et l'ambivalence des progrès scien- tifiques. Le fait national, je crois que Malraux l'a constaté, accepté, pendant la guerre. Il me l'exprima dès 1944. Quant à l'éventuelle malfaisance de la science, elle s'imposa à Malraux dès l'après- guerre : « Nous savons (...) que science et progrès impliquent les bombes atomiques, que la raison ne rend pas compte de l'homme (...). Notre siècle, en face du dix-neuvième, semble une Renaissance de la fatalité. L'Europe des villes-spectres n'est pas plus ravagée que l'idée qu'elle s'est faite de l'homme. Quel Etat du dix-neuvième siècle eût osé organiser la torture ? (2).

Malraux s'est beaucoup répété. Comme ceux qui prêchent dans le désert. Révolutionnaire individualiste, il séduisit quelques jeunes hommes qui le voulurent communiste. Ses lecteurs d'avant guerre ne l'entendirent pas, ne voulurent pas l'entendre interroger gravement le communisme.

Ses lecteurs d'après guerre le crurent converti à l'ordre et aux bonnes manières. L'angoisse de Malraux laissa de marbre les bons esprits qui confondaient le général de Gaulle avec le maréchal Pétain.

Malraux ne s'est pas lassé d'interroger. A quelques mois du dixième anniversaire de sa mort, ce texte de 1975 en porte noblement témoignage.

ROGER STÉPHANE.

(1) Dédicataire de *la Condition humaine*, auteur du *Pays d'origine* (préface d'André Malraux, Gallimard, éd. 1980).

(2) *Psychologie de l'art* I, *le Musée imaginaire*, ch. V (Skira, 1947).

par
Ion Mihaileanu

« Vous êtes resté l'homme qui s'intéresse avec passion aux problèmes de l'humanité contemporaine. Quels *sont, selon vous, les dangers qui mena*cent la civilisation et, en même temps, quel est le grand espoir vers lequel se dirige le monde ?

– La première chose à dire, c'est que notre civilisation a perdu la conscience d'ensemble (1). Nous ne savons pas ce qu'était la conscience d'ensemble de la civilisation égyptienne, mais nous savons qu'il y en avait une.

» A l'heure actuelle, je dirais : la seule unité de notre civilisation, c'est l'interrogation. Nous sommes la première civilisation disposant de connaissances immenses et faisant converger toutes ces connaissances sur un point d'interrogation. Cela *n'était jamais arrivé avant* nous. Il y a eu quelque chose de cela à la fin de l'Empire romain, mais alors les moyens étaient très minces, je veux dire les connaissances humaines, au temps de Marc Aurèle, sont tout de même des connaissances extrêmement circonscrites, alors que les nôtres sont sérieuses.

» Rome a eu le sentiment du danger à *partir du troisième siècle avec les* Barbares ; avant, elle ne l'avait pas du tout. Le dix-huitième siècle n'a eu aucune espèce de sentiment de danger, or le danger était là, il s'appelait la Révolution. Alors, ce qui me paraît très, très important, ce n'est pas le pronostic, parce que je suis toujours très méfiant sur le pronostic.

» Personne ne pensait que la solution de Rome serait le christianisme. Quelque chose qui n'était *pas prévu surgit*. Dire : la plus grande menace est là ou là ne me paraît pas important. Mais si demain vous parliez avec Victor Hugo ou Marx, des gens bien différents, leur stupéfaction ce serait que les nations ne sont pas tout à fait les mêmes, mais sont *présentes, et que la bombe atomique* existe. La première idée, ils avaient prévu le contraire ; la seconde, ils ne l'avaient pas prévue du tout, c'était impensable pour eux.

» La science du dix-neuvième siècle – quand nous relisons les textes, c'est très saisissant – était quelque chose qui était au service de l'homme, cela ne pouvait pas se retourner contre lui. En gros, c'est relativement vrai, je veux dire qu'on a découvert très tard la dynamite. Cela a été au fond de la science-fiction. Tous les gens étaient considérablement étonnés. Et quelle était au fond l'importance de la dynamite ? Quand je dis que c'est important, *je veux dire ceci : nous sommes la* première civilisation où une espèce soit capable de détruire la planète. Ce n'est jamais arrivé qu'un terrestre ait eu le pouvoir de faire sauter la Terre.

La crainte de voir arriver quelque chose comme les épidémies d'autrefois

– *Cette inquiétude sur le destin du* monde ne peut-elle devenir pour les intellectuels une source d'action ?

– Avant la guerre, il y a eu un phénomène qui n'a pas de successeur, c'est l'antifascisme. L'antifascisme a été un phénomène considérable, il a été au fond le ciment apparent de l'alliance entre l'Union soviétique et les démocraties, et les écrivains étaient extrêmement à l'aise dans l'antifascisme, qui, après tout, n'est pas une doctrine, qui est beaucoup plus une mise en forme des sentiments. Or les trois quarts des intellectuels sont des gens qui ont *énormément* de rapports avec les sentiments, beaucoup plus qu'avec les techniques.

– Et c'était surtout une attitude à l'égard d'un danger ?

– L'ennemi commun. Seulement, le sentiment que nous avons aujourd'hui des dangers est tout de même un sentiment technique. Si les journaux vous parlent le cas échéant du *péril* communiste, le citoyen n'a pas du tout peur de voir arriver l'armée rouge. Il a peut-être tort, mais il ne pense pas à cela, ce n'est pas vrai. Tandis qu'il pense tout de même un peu à « *Qu'est-ce qui va nous* arriver avec toutes ces histoires atomiques ? », les retombées, les déchets, la pollution ; « Est-ce qu'un jour nous n'allons pas voir arriver quelque chose comme *les épidémies d'autrefois* ? » *Il y* a la même peur de la science au vingtième siècle qu'il y a eu la confiance dans la science au dix-neuvième siècle.

– C'est surtout la crainte qu'elle ne soit pas maîtrisée. On a peur de l'apprenti sorcier, mais on a confiance dans le médecin.

– On a confiance dans le médecin, *vous avez raison, seulement le médecin*, lui, le biologiste, sait très bien que la moitié de ses découvertes sont des découvertes empiriques. La chimie du cerveau, un des domaines les plus importants de notre époque, commence en 1957, à cause des recherches sur le cancer. *En fait, les grands biologistes – j'en* connais trois ou quatre – de notre époque ne sont pas si confiants que cela, et il y a une chose très intéressante à mon avis.

» Leur obsession, il y a cinquante ans, l'explication de l'univers par la survie des espèces les plus fortes, c'est-à-dire par le darwinisme. A l'heure actuelle, ils considèrent que les progrès de la biologie sont immenses, qu'ils devront continuer, mais qu'en aucun cas les découvertes de la biologie ne permettront d'agir sur la formation de l'homme. J'avais écrit autrefois : la science ne peut pas faire un homme. J'avais décrit les types d'huma*nité successifs : le gentleman, le Romain*, mettons le bolchevique, étaient des modèles et pas du tout des faits scientifiques. J'ai eu à recevoir un professeur de l'Académie des sciences, et sa conclusion était – nous étions malheureusement complètement d'accord – que plus ils étaient près de l'ordre de la découverte, plus ils considéraient que cet ordre les dépassait ; *ils sentaient qu'on ne pouvait* pas passer de la recherche, qui tend à trouver quelque chose, à la formation au sens romain ou au sens chrétien, qui tend à créer un homme. Cela, c'est assez considérable. Parce que, il y a cinquante ans, les biologistes ne nous auraient pas *dit cela. La biologie est en train de tour*ner en épingle à cheveux.

– Elle se situe surtout par rapport à elle-même.

– Oui, seulement, il est arrivé aux scientifiques une aventure extraordinaire. C'est que le microscope électronique leur a montré un certain nombre de choses qui étaient des réalités, et qui n'avaient jamais pu être auparavant autre chose que des hypothèses. En somme, il y a eu avec le microscope électronique la même chose qu'avec les réactions en chaîne en physique.

– L'imprévisible joue un rôle considérable dans le progrès scientifique. Quelle dimension peut alors avoir la prise de conscience, que, peut-être, l'homme n'est pas le seul être conscient dans l'univers, qu'il pourrait y avoir des civilisations inconnues ?

– J'écarte complètement cette question, parce que pour moi c'est de l'imprévisible pur. Nous pouvons faire de la prospective à l'intérieur de certaines données. Il n'est pas ridicule de dire, étant donnée une population de 52 millions d'habitants en France, combien il y *en aura normalement* dans trente ans. Mais dans trois cents ans, non. On ne peut pas. Parce que, pour que la prospective soit sérieuse, il faut que vous soyez à l'intérieur de la courbe dont vous avez des données.

– J'ai parlé d'une civilisation extra*terrestre*.

– Je sais bien, mais je trouve que ce n'est pas pensable. Einstein disait : *« Il ne faut jamais accepter de se poser des questions qui ne se posent pas. »* C'est un peu ce que je pense. Si nous parlons de ce que nous avons découvert dans les types de civilisation, *les fourchettes* ne sont pas très larges, je veux dire que les civilisations les plus éloignées de nous sont quand même relativement proches. Pour que vous ayez un grand écart, il *faut que vous soyez hors de* la *civilisation*. Les Nègres de la grande forêt sont une chose, l'homme avant la domestication des animaux, c'est sans doute autre chose. Mais les civilisations sont tout de même relativement proches. Tandis qu'une civilisation extra-terrestre, ou bien elle *est sur des données terrestres* : – alors, après tout, vous ne serez ni plus ni moins étonnés qu'avec la découverte des Parthes ou des Mayas, ou tout ce qu'on veut, – ou bien elle n'est pas sur des données terrestres – et alors nous ne savons plus de quoi nous parlons.

» *Autrement dit, il n'y a pas de vie* aléatoire, il n'y a pas de vie due au hasard, toute vie est un domaine coordonné, ce n'est pas forcément notre coordination, mais elle est coordonnée. Un domaine de coordination qui nous est inconnu.

Le mot amour couvre une dizaine de réalités différentes

– *Maintenez-vous* pour aujourd'hui, et pour demain, la célèbre phrase *de votre œuvre* : « Tenter de donner » conscience à des hommes de la gran- » deur qu'ils ignorent en eux » ?

– Quand je l'ai écrite, il y avait le formidable affrontement du fascisme et de l'antifascisme, et tout le monde savait bien qu'il pouvait arriver un drame du côté communiste, ou un drame du côté fasciste, ou un drame entre le communisme et le fascisme, mais qu'il y avait évidemment des colosses.

» A l'heure actuelle, cette conscience-là me paraît beaucoup diminuée. Par exemple, quand j'étais en Russie en 1934, je n'ai pas vu un seul Russe qui n'ait la conscience parfaitement sincère et vraie d'être dans un pays encerclé. Il ne croyait pas aux alliances démocratiques, d'*ailleurs* elles n'existaient pas encore. Ils avaient Hitler à leur porte et ils avaient le *Japon*. *Eh bien*, à l'heure actuelle, quel pays vit dans ce sentiment ? Il est bien entendu que l'on fait de la guerre un peu plus froide ou un peu moins froide, mais cette menace, qui après tout était légitime puisque cette guerre est venue, n'a plus d'équivalent.

– Quand je vous ai posé cette question, je ne pensais pas au côté politique, *mais surtout, disons*, au côté métaphysique.

– Mais cela *revient toujours à notre* conversation de tout à l'heure. Nous sentons bien que toute *notre* civilisation est en train de se décomposer. L'individu est une sorte d'atome qui s'agglomérerait aux autres, et à l'heure actuelle il y a des réactions en chaîne. Alors, dans les pays de l'Europe de l'Est, *on fait semblant de* dire que ce n'est pas vrai, vous savez aussi bien que moi que c'est vrai. Quelle serait la contrepartie ? C'est évidemment les valeurs, ce que nous appelons *créer un homme, c'est qu'un homme soit* aggloméré par des valeurs, religieuses ou pas religieuses, mais des valeurs.

– Certains critiques sont frappés du peu de place qu'a l'amour dans votre œuvre, en le distinguant de la fraternité virile, de l'amour pour l'art. Ne croyez-vous pas que l'amour, dans sa signification totale, peut devenir une valeur suprême, peut jouer le *rôle d'anti*destin ?

– Quand vous me dites : pourquoi l'amour n'a-t-il pas d'importance dans mon œuvre...

– Ce n'est pas mon opinion, je cite l'opinion des autres critiques.

– Je veux bien. Ce que je dirai, c'est que cela ne s'est pas trouvé, ce n'est pas la *conséquence* d'un principe. Seulement, il y a aussi que nous oublions trop qu'un *certain nombre de romans* très *importants sont des romans sans amour. Don Quichotte, Robinson, Moby Dick* (2), cela fait trois romans d'importance mondiale ; dans les trois, l'amour ne joue aucun rôle, ou un rôle parodique, comme dans *Don Quichotte*. On a fini par dire que l'amour était le thème *nécessaire de la* littérature, *ce n'est pas* tellement sûr.

– Du roman...

– On avait même admis l'omniprésence de l'amour dans tout ce qui est fiction. On vous disait que la guerre de Troie, c'est tout de même Hélène, ce qui n'est pas vrai. Naturellement, Hélène est le prétexte, mais *l'Iliade* n'est pas une *fiction autour* des amours de Pâris et d'Hélène. C'est une fiction autour des combats d'Hector et d'Achille.

– Quand même, chez Dostoïevski, chez Tolstoï, chez Tchekhov, chez les grands prosateurs russes, l'amour a joué un rôle considérable...

– Oui, considérable. D'autant plus considérable que l'amour russe, vous le savez comme moi, est une notion métaphysique assez forte, et que les romanciers l'ont *réintroduite*. Tolstoï a un très grand génie pour incarner l'amour, l'amour humain ; il est presque le seul très grand romancier qui ait créé de grandes figures de femmes. Dostoïevski, c'est autre chose. Son génie est tout à fait ailleurs, et ses femmes sont des femmes indéfendables. Ce sont absolument des créations comme chez Shakespeare.

– Il y a aussi l'autre lignée d'écrivains russes où l'amour n'a aucun rôle. Gogol, Saltykov-Chtchedrine, Boulgakov. Ils sont surtout satiriques.

– C'est ce que j'allais dire. A partir du moment où vous êtes sur ce que vous appelez la satire, il faudrait voir l'élément caricatural agressif. Vous avez parlé de Chtchedrine. Si les scènes où Doudouchka est avec sa nièce étaient *retournées, elles deviendraient des* scènes d'amour.

– Que pensez-vous *du sentiment* d'amour total, c'est-à-dire des rapports entre les hommes et les femmes, du sentiment d'amitié, du sentiment de fraternité, du dévouement pour une idée, et aussi de la foi ?

– Plus vous allez vers l'Est, plus vous *avez raison. La Russie* a de l'amour une vue métaphysique. L'Angleterre a une vue de l'*amour avec des petites cases* tout à fait précises : l'élément divin, l'élément sentimental.

– Dans l'acception que je donne aux mots « amour total », je crois que dans votre œuvre l'amour a joué quand même un grand rôle.

– *Il* n'y a pas de doute.

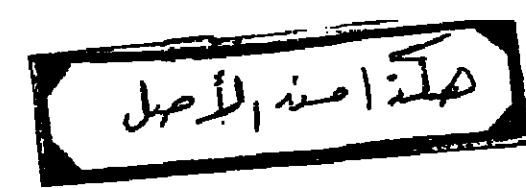
– Mais quelle est votre opinion sur *le* rôle de *l'amour*, disons dans *la* culture, comme valeur suprême, comme valeur d'antidestin ?

– Le mot amour couvre une dizaine de réalités différentes. Le mot amour veut dire à la fois tendresse et disons amour métaphysique ; vous êtes entre la *notion de sexualité plus ou moins liée à* l'amour, ceci discutablement d'ailleurs, et la notion d'amour sacré *telle qu*'elle existe dans le christianisme, si fortement. En fait, vous passez d'une façon imperceptible d'un domaine à un autre. Je crois que ce qui est intéressant dans *votre question*, c'est la façon dont vous la posez, c'est-à-dire le sentiment d'amour indépendant de son objet *attendrissant*.

– Exactement.

– Alors là, je crois que nous touchons quelque chose d'excessivement intéressant, et qui est, probablement, dans sa profondeur, totalement indéfinissable et dont nous nous approcherions surtout par la *musique*. La musique est capable d'exprimer le sentiment d'amour noble sans l'élément de tendresse, *aussi avec* Mozart mais au besoin sans, avec une très, très grande puissance, et nous montre bien que nous ne pouvons pas la mettre en termes. C'est le moment où vous savez que vous êtes désarmé.





document

ERROGATION »

LRAUX



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

ENTRETIEN INÉDIT

– D'ailleurs, la musique peut le mieux exprimer la foi, surtout la foi religieuse.

– Vous savez, ce doit être dans *Lazare* (3), je raconte, je dis à Menuhin que, lorsqu'on est en Asie, on croit que le grand sentiment de la musique occidentale c'est la nostalgie ; naturellement, Beethoven, Schumann, Schubert... Il est avec Nadia Boulanger et il dit : « *Est-ce que vous diriez cela, Nadia ?* » Elle dit non. « *Et moi non plus*, ajoute Menuhin. *Qu'est-ce que vous diriez, vous, du sentiment fondamental de la musique occidentale ?* » Et il me dit : « *La louange* ». Cela, c'est intéressant. Parce que c'est vrai, c'est un des sentiments fondamentaux. Dans la louange, il y a un élément spécifiquement musical.

– Pas par hasard, mais en étroite liaison avec la question précédente, je vous demande : que pensez-vous du terrorisme d'aujourd'hui, en tant qu'auteur de *la Condition humaine* et *des Conquérants*, où, pour la première fois dans une œuvre romanesque, est dessiné le portrait psychologique du terroriste ? Y a-t-il des ressemblances entre Hong, Tchen et les terroristes d'aujourd'hui ?

– Pour moi, le grand décalage, c'est que les terroristes que nous voyons à l'heure actuelle sont des personnages assez logiques, alors que les terroristes que j'ai connus étaient assez près des nihilistes russes, c'est-à-dire au fond assez métaphysiciens. Si vous prenez les Japonais et les Arabes, à l'heure actuelle, vous avez l'impression, au contraire, d'une espèce de super-rationalisme : le plus simple, c'est de tuer les gens, alors on va les menacer. Il y a chez eux un côté presque mécanique.

» Les terroristes chinois, comme les terroristes russes, étaient très différents, ils se trouvaient toujours dans un univers assez proche de l'imaginaire. Les terroristes actuels peuvent dire qu'ils ont une mission en prenant des otages, mais ils ne le disent pas.

» Vous n'avez pas un vocabulaire. Vous avez un comportement. Je veux dire que le terrorisme actuel me fait penser plutôt au gangstérisme, il y a une espèce de rigueur.

– C'est-à-dire une pratique, une technologie.

– Je crois que le terrorisme que j'ai connu est quelque chose qui a complètement disparu. Les premiers ont sûrement été les Russes, les derniers ont été les Chinois.

» Il y a évidemment quelque chose que je ne connais pas assez bien, qu'il faudrait voir de près, c'est le terrorisme japonais. Je crois qu'il y a un certain nombre de terroristes japonais qui sont d'une catégorie assez métaphysicienne. Et ceux-là ont une sorte de notion de l'honneur japonais lié au sang qui est tout de même d'un ordre pas gangster, d'un ordre métaphysique, religieux, un domaine assez vaste.

– Mais, entre les deux, il y a eu par exemple le terroriste de la Résistance française ?

– Il n'a pas été très terroriste.

– Il y a eu quand même des attentats.

– Oui. Mais le terrorisme russe, c'était tout de même essentiellement l'idée du sacrifice. On sacrifiait le grand-duc. On se sacrifiait du même coup. Pour la Résistance – je travaillais avec les chefs des groupements, – c'était tout de même près du domaine de la guerre.

– Et de la technique.

– C'était comme une lutte militaire. Ce n'était pas des sentiments compliqués. Simplement, il n'y avait plus d'absolu.

– Et, en même temps, il n'y avait pas tellement de nihilisme, ce n'était pas la haine.

– Avec les Russes, il y a tout de même eu : premièrement je tue le grand-duc, sinon qu'allais-je en faire ? Deuxièmement, je suis sacrifié, car je serai pris. Vraisemblablement je serai pendu et ma pendaison va être le germe de la révolte future. Quand les Allemands prennent des otages et les fusillent, les otages qu'ils fusillent nous font des disciples. Aujourd'hui, ce sont les terroristes qui pendent les otages. Donc cela a un résultat contraire.

– Est-ce qu'il n'y a pas le fait aussi que le terroriste japonais ou le terroriste palestinien travaille sur un territoire qui n'est pas son territoire national, qu'il n'est pas au milieu de son propre peuple ?

– Je vais suivre votre idée. Le fait nouveau du terrorisme, c'est que nous sommes en train d'assister à un terrorisme qui n'est pas sur le territoire national. Mais, avant, il l'était toujours. Les terroristes chinois lancent des bombes en Chine, les Russes en Russie. Là, je crois qu'il y a un phénomène nouveau. Je fais la comparaison avec la Légion étrangère. Un type humain différent. Parce que, dans le terroriste national, il y a tout de même une très profonde fraternité inconsciente avec son peuple. Tous ces gens-là étaient des populistes.

» Dans la Résistance, nous avions tout de même, à partir de 1943, le sentiment qu'à la fin nous serions vainqueurs. Tandis que les Chinois n'ont pas eu le sentiment qu'ils seraient vainqueurs. Ils avaient le sentiment qu'un jour, comme en Russie, un jour viendrait, mais pas de leur vivant. C'était de l'utopie.

– Croyez-vous qu'il y ait rupture entre votre œuvre antérieure et les *Antimémoires*, comme le suggère Gaëtan Picon, qui croit qu'aux *Antimémoires* font défaut la présence d'un mythe, le sens d'une histoire qui s'est égarée ?

– Ce que je pense c'est que le livre est entièrement rédigé avec le sentiment d'étonnement devant le déroulement de notre siècle. Il est évident que je n'ai aucune idée de la façon dont, dans cent ans, on verra ce siècle.

» Mais ce qui me paraît certain, c'est que celui qui me lira n'aura pas du tout le sentiment qu'il me lit comme il lit, disons, Mauriac, parce que Mauriac est à l'intérieur de son vingtième siècle et que, moi, je suis à l'extérieur. Alors je crois que, pour répondre à Picon, ce qu'il n'a pas pigé, c'est que l'élément mythique des *Antimémoires*, ce n'est pas du tout le personnage ou les épisodes, c'est la séparation d'avec la civilisation. Le voyageur autour de la Terre, OVNI (objet volant non identifié), alors là il y aura quelque chose qui me paraît avoir une dimension mythique.

» Mais il se trouve que, moi, je donne ce sentiment-là dans l'ordre historique. Pour un lecteur dans cent ans, si c'était dans un roman d'amour, ce serait la définition du personnage. Mais quand c'est avec le général de Gaulle et quand c'est à la fois avec le général de Gaulle et Mao, c'est différent. En tout cas, je suis tout à fait sûr qu'il y a dans le fait de décoller une donnée mythique très mystérieuse mais très certaine, comme nous sentons dans tous les rêves. L'humanité a toujours rêvé de voler.

N'importe quel artiste est prodigieusement servi quand il rencontre la surprise

– Croyez-vous que cela sera le sens mythique de cette œuvre ?

– C'est ce qui la séparera d'à peu près toutes les œuvres contemporaines. Etant donné, n'est-ce pas, que tout ce dont nous parlons n'a de sens que si nous restons dans le domaine imprécis. Je veux dire que s'il y avait précision, cela serait faux. Si je me mettais dans l'état d'esprit de ce que j'imagine être l'angle de 2050, c'est Jules Verne. Cela n'a aucun intérêt. Ce qui a un intérêt, c'est cette sorte d'éloignement qui est une prise de conscience de l'éloignement de l'homme contemporain par rapport à la civilisation contemporaine, parce que je crois que je mets l'accent avec violence sur quelque chose que nous ressentons tous sans violence. Nous sommes tous des gens qui regardent la civilisation comme une partie étrangère. Cela n'est jamais arrivé.

– Au fond, vous participez déjà à cette redéfinition de la notion d'histoire.

– Dans une certaine mesure. Je ne crois pas que c'est tellement moi, je crois que c'est l'ensemble des découvertes que nous vivons qui est en train de mettre en accusation l'histoire.

– Quel est le rapport entre le vécu et l'imaginaire dans votre œuvre romanesque ? Certains critiques affirment que c'est le vécu, l'expérience qui domine ; je suppose que c'est le contraire, que la vie est seulement une matière première, un prétexte pour que surgisse « le musée imaginaire de la vie humaine ». Je me trompe ?

– Nous en avons parlé tout à l'heure. En fait, il est bien évident que le vécu est un élément de relief. Mais il n'est un élément de relief qu'à condition que vous ayez une armature ; et cette armature, elle appartient à l'élément le plus profond de l'imaginaire, c'est-à-dire pas du tout l'imaginaire du fantastique extérieur, mais l'imaginaire de ce qui est en nous.

» Disons qu'il y a deux imaginaires : il y en a un qui consiste à raconter des histoires, alors c'est *les Mille et Une Nuits*, Perrault, etc., puis il y en a un autre qui est de trouver en soi-même le monstre ou le sacré. C'est le second.

– Exactement. Mais *la Condition humaine* ou *l'Espoir* étaient considérés comme des œuvres vécues... On les assimilait même à des reportages.

– Ecoutez, est-ce qu'il existe sérieusement du vécu quelque part ? N'est-ce pas une espèce de chimère incroyable ? Qu'a-t-on considéré comme le comble du vécu en France ? Balzac. Or Baudelaire écrivait qu'il est le plus grand visionnaire de notre temps. Nous sommes tous d'accord aujourd'hui. Il n'y a pas de question.

» Après, il y a eu Zola. Personne d'entre nous ne considère les grandes œuvres d'Emile Zola comme des photos. *L'Assommoir*, c'est un livre absolument épique, noir, tragique, le contraire de la photographie.

» En peinture, c'est tout à fait précis, parce que, en peinture, chaque fois qu'on nous dit qu'on va faire du réalisme, cela veut dire qu'on lutte contre le style triomphant. Chez vous, on est réaliste quand on est contre les icônes. Au dix-septième siècle, on est réaliste quand on est contre Raphaël. Mais le réalisme en peinture, c'est toujours la critique d'un idéalisme antérieur.

» Dans la littérature, je pense que c'est à peu près la même chose. Les forces qui sont en œuvre dans la grande création romanesque ou tragique ne sont pas des forces d'application, d'examen. L'application ou l'examen, c'est toujours quelque chose dont vous vous servez pour donner le relief ou la surprise.

» N'importe quel artiste est prodigieusement servi quand il rencontre la surprise. Vous ne pouvez pas l'inventer, vous ne pouvez pas non plus faire qu'elle soit là ou qu'elle ne soit pas là. C'est la même chose que le monteur dans le cinéma. Il ne peut pas concevoir son propre champ. Seulement, il a fait le plan de l'héroïne qui vient de tomber et il se trouve qu'une traînée de pétrole coule tout près, ce qui suggère immédiatement le sang et évidemment un plan superbe.

» Il y a un homme de génie chez qui tout cela est flagrant, c'est Shakespeare. Il est évident que *Macbeth* se passe entièrement indépendamment du roi. Un cas dont il faudrait parler, c'est celui de Dostoïevski. Maintenant que nous avons ses carnets, nous savons que c'est Muichkine l'assassin. Dostoïevski a gardé entièrement la scène en intervertissant les personnages. Donc, pour lui, la seule chose importante, c'était l'amour.

» En revenant à votre question, je vous réponds : la vie a été seulement une matière première. Mais il y a des moments où la vie donne une sorte d'incarnation de nos mythes, ou du moins de nos phantasmes.

» La force artistique de la vie, c'est l'étendue de son imprévisible. Et ce qu'on appelle expérience (pas l'idée, le sentiment) est tout de même lié à la vie. ■

---

(1) Malraux a prononcé l'expression « conscience d'ensemble ». Il l'avait même écrite sur ses notes préparatoires pour cette interview. Mais il me semble que les mots « conscience collective » rendent mieux compte de son propos.

(2) Don Quichotte, Robinson, Moby Dick. Dans une de ses conversations avec Malraux, Roger Stéphane, à propos des *Antimémoires*, lui rappelle que Garine, dans *les Conquérants*, se demande : « *Quels livres valent la peine d'être écrits hormis les Mémoires ?* » Il reçoit la réponse suivante : « *J'ai dû écrire autre chose à ce sujet, plus tard : j'avais été frappé par les livres qu'on pouvait lire en prison : ça avait donné* les Possédés, *enfin un Dostoïevski*, Robinson *et* Don Quichotte. »

Et Roger Stéphane reprend les propos d'un personnage secondaire qui, dans *les Noyers de l'Altenburg*, raconte qu'en demandant à un ami, à sa sortie de prison, ce qu'il avait pu lire, celui-ci lui répond : « Robinson, Don Quichotte, l'Idiot. »

Et ce personnage, qu'on peut substituer à Malraux, continue : « *Dans les trois cas (...), un homme nous est donné initialement comme séparé des hommes : Robinson, par le naufrage, Don Quichotte par la folie, le prince Muichkine (...) par l'innocence. Les trois solitaires du roman mondial.* » Malraux revient dans les *Antimémoires* sur ces auteurs qui, évidemment, l'obsèdent : « *Remarquez que les trois grands romans de la reconquête du monde ont été écrits l'un par un ancien esclave, Cervantès, l'autre par un ancien bagnard, Dostoïevski, le troisième par un ancien condamné au Pérou, Daniel De Foe.* » (Voir Roger Stéphane : *André Malraux, entretiens et précisions*, pages 149, 150,151, Gallimard, 1984.)

(3) Ces phrases ne figurent pas dans *Lazare*.

► *Pour ce qui concerne l'œuvre d'André Malraux, Ion Mihaileanu a traduit en roumain* la Condition humaine, les Conquérants *et* l'Espoir.

ANNIVERSAIRE

Le dixième anniversaire de la mort d'André Malraux, en novembre 1976, sera célébré par diverses manifestations. Après un spectacle son et lumière organisé à Verrières-le-Buisson le 14 juin dernier, la fête du livre de La Baule rendra hommage à l'écrivain avec une exposition et plusieurs conférences et témoignages, du 11 au 14 juillet prochain.

rencontre

FRANCE-BRÉSIL OU L'ÉTINCELLE MAGIQUE

Le Mundial a fermé ses portes, les sociologues prennent la plume. Professeur à Oxford, Theodore Zeldin, grand amateur de ballon rond, jette les premières remarques sur la fête de Mexico. Un certain France-Brésil semble lui être resté dans l'œil.

« Même les Britanniques s'embrassent après chaque but, ce qui signifie que le football a instauré des coutumes qui lui sont propres. »
(Finale Argentine-RFA à Mexico : le libéro argentin Jose Brown vient d'ouvrir le score en première mi-temps.)

PAQUIN/REUTER

« Parmi ces multiples dénominations du football – « drogue », « magie », « chorégraphie » ou « guerre mimée », – laquelle choisiriez-vous ?

– Parler du « foot », c'est comme parler de l'« amour » ; tout le monde a une opinion, mais personne n'est capable de l'expliquer, d'autant plus que la particularité du foot réside dans le fait que la moitié de l'humanité n'y a jamais joué.

» Je considère qu'il y a trois types différents de football : le premier, celui du village ancien, avait pour objet de « se battre », et on y jouait avec une vessie de porc. Ainsi, lorsqu'on tuait le cochon, tous les enfants y assistaient pour s'emparer de la vessie et jouer avec. Le deuxième, c'est le football que les Anglais ont codifié au milieu du dix-neuvième siècle, afin de développer l'idée de « fair-play » en même temps que l'exercice physique. Et le football du troisième type, celui du *Mundial*, est un jeu tout à fait différent : on y joue uniquement pour gagner, on s'entraîne comme des forcenés et on est prêt non seulement à agresser les gens, à les jeter par terre, mais aussi à tricher... pour vaincre.

» Pour moi qui ai appris à jouer le football du « fair-play », il est très étonnant de voir de quelle façon il s'est développé.

» Je suis donc incapable de choisir entre catégories. Tout dépend de la façon dont le football est joué et perçu ; autrement dit, mon opinion varie selon la qualité du jeu que j'observe.

– Ne trouvez-vous pas bizarre qu'un échec devienne un « drame national » ?

– La particularité commune au football et au nationalisme, et dont on ne s'est peut-être pas aperçu, c'est le fait qu'ils sont tous les deux, essentiellement, des phénomènes du dix-neuvième siècle. Le patriotisme a pris son essor à cette époque, et le football a été établi comme « jeu organisé » en même temps que les guerres nationalistes européennes. Il détient ainsi des reliques de cette origine héroïque et, tout en étant un jeu de distraction et de liberté, conserve des métaphores de guerre, de hiérarchie et de compétition.

» Ce sport continue à véhiculer l'idée du dix-neuvième siècle selon laquelle l'homme est fondamentalement agressif et le football un bon moyen de développer pacifiquement cette caractéristique. Il est donc naturel que le foot soit politisé par les nations, car elles croient pouvoir ainsi retrouver le consensus qui leur manque par ailleurs.

» Le football est comme une espèce de nostalgie...

– N'est-il pas paradoxal, cependant, que la commercialisation transforme le foot en une compétition planétaire à la gloire des nations ?

– Si le nationalisme coexiste pendant un certain temps avec l'individualisme, cela peut s'expliquer par un phénomène sur lequel j'ai beaucoup insisté dans mes livres : partout, les gens se différencient de plus en plus les uns des autres, parce qu'ils ont beaucoup plus de « choix » qu'auparavant. Mais plus on essaye de les « banaliser » par une information et une éducation uniformes, plus ils réagissent en y opposant leur indépendance et leur singularité. Une fois qu'ils sont devenus tellement « différents », ils considèrent qu'il est terrifiant d'être « unique » et acceptent volontiers de porter ces « habits nationalistes » pendant un certain temps.

» Ce patriotisme est plus anachronique que profond. On veut bien être chauviniste au football, parce que cela n'engage pas à grand-chose : on gagne « tout » si l'on gagne, mais si l'on perd, ce n'est pas tellement déshonorant. On devrait plutôt comparer cet extraordinaire enthousiasme nationaliste à d'autres formes de chauvinisme : 6 % seulement des Français disent qu'ils sont prêts à mourir pour leur pays... Leur attitude est donc tout à fait *différente* lorsqu'il s'agit d'action !

– Les sports d'équipe ont-ils alors une valeur formatrice ?

– Je crois que l'idée d'équipe est devenue floue et plus difficile. Même lorsqu'on forme une « équipe à deux », comme dans le mariage, souvent cela ne marche pas...

» Un bon match est aussi imprévisible qu'un bon mariage. Les vrais gagnants du Mundial, à mon avis, sont la France et le Brésil. Ils se sont inspirés mutuellement, et une étincelle magique a donné un caractère tout à fait exceptionnel à leur rencontre, aussi mémorable qu'un poème, qu'un amour. Je ne juge pas par le nombre de buts. Ce qui est important, c'est la qualité des rapports qui s'établissent entre les joueurs, le dépassement de soi-même.

– Un sport de masse peut-il être une « soupape de sûreté » ?

– On le dit souvent, mais je crois qu'on pourrait appliquer cette interprétation à d'autres formes d'activités : le football est un phénomène tellement varié que je ne cherche pas à l'expliquer par une seule théorie.

– Y aurait-il un lien entre les performances exceptionnelles d'un Pelé ou d'un Platini et les caractéristiques nationales de *leur peuple* ?

– Je ne crois pas aux stéréotypes nationaux, et tout ce que j'ai écrit cherche à montrer la variété qui existe au sein de chaque nation, de chaque village ou même de chaque individu. Je ne crois donc pas qu'on puisse, en regardant un match joué par l'équipe du Brésil, comprendre les Brésiliens.

» Prenons, par exemple, la récente habitude qui consiste à s'embrasser à chaque but marqué. Pour les Anglais, ce comportement s'oppose au stéréotype national, puisqu'ils sont censés maîtriser leurs émotions. Pourtant, même les équipes britanniques ont adopté cette nouvelle coutume exactement comme les autres, ce qui signifie que le football a instauré des coutumes qui lui sont propres.

» Par ailleurs, en parlant avec quelques équipes françaises, j'ai été frappé d'apprendre que les joueurs, lorsqu'ils rendent visite à une autre ville, n'ont pas l'habitude de rencontrer l'équipe adverse : il est donc erroné de croire que le football est un « langage » qui aide à se connaître, même s'il nous offre le plaisir de voir de petites nations gagner, comme lorsque la Belgique a battu l'Union soviétique. Cela peut sans doute aider à détruire certaines idées préconçues qu'on a l'habitude de proférer sur la Belgique, l'URSS ou d'autres nations, et ce qu'elles représentent, mais après tout les équipes ne sont composées que de onze joueurs et ne reflètent pas une nation.

– Si ce jeu permet à chacun, par sa virtuosité, de se révéler *l'égal des plus grands, pourrait-il être un tremplin social* ?

– Evidemment, le football a permis à beaucoup de joueurs de s'élever dans la hiérarchie sociale. On voit partout des gens d'origine modeste jouer au football et, en France, ils sont souvent originaires de familles qui ne sont arrivées que récemment. En effet, une des fonctions de ce sport, à l'instar de celle du petit commerce, de l'armée ou du fonctionnariat, est de permettre à des personnes sans diplôme de montrer leur talent et de gravir ainsi les échelons sociaux, ou de se valoriser à ses propres yeux.

– Comment expliquez-vous ce phénomène : tant d'individus s'installant devant leur « autel » domestique pour célébrer un même rituel ?

– C'est une erreur de croire que tous ceux qui regardent la télévision célèbrent le même rituel : devant l'écran, chacun réagit d'une manière différente. La télévision, qu'on dit être notre maître, qui forme nos opinions, me semble être, au contraire, la source d'une formidable mésentente : plus y a de messages moins on comprend ce qui se passe.

– Mais les images du foot véhiculent néanmoins un langage universel ?

– Un de mes collègues d'Oxford, qui a placé une caméra cachée face à une centaine de téléspectateurs, a pu constater qu'ils font tout autre chose que regarder la télévision : ils parlent, jouent, se disputent ou même font l'amour.

» Pour *reprendre votre métaphore* religieuse, on peut constater de la même façon que les gens qui vont à l'église n'ont pas seulement des idées religieuses en tête... Aussi, en ce qui concerne le nombre de téléspectateurs qui regardent le football, il me semble que c'est comme une invitation à une « party » universelle, où non seulement tout le monde est invité mais où l'on sait pertinemment que quelque chose va se passer, qu'on va assister à un happening mondial. Celui-ci sera d'ailleurs comme une histoire intéressante, avec un commencement, une fin, du suspense...

– Au fond, un grand et fabuleux spectacle ?

– Et auquel chacun veut participer...

– Avec les péripéties d'un roman policier, comme dans le *match France-Brésil*...

– Ce n'est d'ailleurs pas seulement le mérite qui donne la victoire, car même Platini, qu'on a nommé le « *meilleur joueur du monde* », n'est pas toujours capable de marquer un but !

– Cette passion du foot se *déroule en un triple lieu* : le terrain, les gradins, la télévision. Mais les « plus drogués » ne sont peut-être pas ceux que l'on croit ?

– Le football n'est qu'une drogue saisonnière, c'est comme une promenade dans les champs, ou un feu de bois dans la cheminée : on peut l'arrêter quand on veut. A part le fait qu'on ne peut pas s'attendre à obtenir un plombier pendant le Mundial, il ne s'agit pas d'une drogue bien excessive...

– Les hooligans du Heysel étaient pourtant violents...

– C'est une très longue histoire : saviez-vous que Hooligan est le nom irlandais d'un bonhomme costaud, qui vivait à Londres au dix-neuvième siècle ? Le football a toujours contenu un élément de violence, malgré tous les efforts pour le supprimer : c'est une tradition bien ancrée.

– Quelle interaction peut-on voir entre le sport et la télévision ?

– La télévision a permis l'émergence d'un nouveau sport en offrant une autre perception du football. Sur le terrain, on ne peut pas vraiment saisir tous les détails des matchs ; en les filmant, on a pu – en revanche – capter les moindres gestes, qui auraient été perdus autrement, créant ainsi un nouvel art.

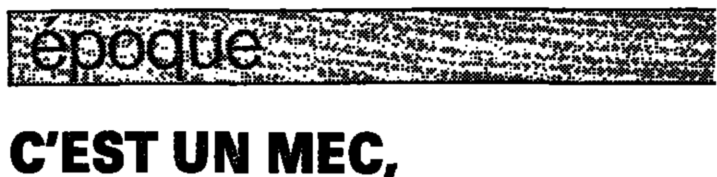
– La fascination du foot n'est d'ailleurs plus seulement l'apanage des joueurs ou des supporters. Les penseurs eux-mêmes actuellement s'interrogent.

– Cette littérature est déjà très ancienne. On la trouve dès le début de l'essor du football et, notamment, entre les deux guerres. Maintenant que les sociologues et les historiens étudient tous les phénomènes, ils s'intéressent aussi bien à la cuisine qu'au sport. Je trouve cela très bien, à condition de le prendre avec humour.

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

▶ *Theodore Zeldin est l'auteur de l'*Histoire des passions françaises *(5 tomes, Seuil) et de* Les Français *(Fayard et également en livre de poche au Seuil).*





époque

C'EST UN MEC, IL EST PAS MORT...

A bien remarquer le ton de ces épitaphes-là,
en voilà un dont la mort,
si l'on ose dire,
ne l'emportera pas au paradis.

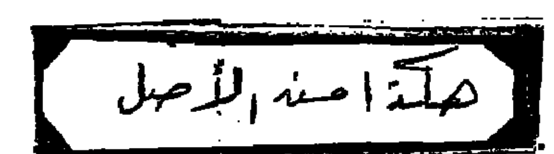
Reportage photographique d'Olivier Michoud. Le Vésinet, dimanche 22 juin, 6-7 heures du matin.











Voyages



COLLECTION CAHIERS DU CINÉMA

Bibi Andersson dans *Persona*, film de Bergman, tourné dans l'île de Gotland.

BERGMAN, SON ÎLE ET MOI

par
Jacques Teboul

J'IMAGINE la naissance de Gotland sortant lentement de la Baltique, hors de notre mémoire, après les glaciations et les fontes, dans les remuements énormes de la terre, parce que je me souviens de grèves désertes où les cailloux sont des fossiles de tiges végétales aux stries minuscules, d'huîtres dont la chair aux plis concentriques brille, lisse et pétrifiée, ou de spires de coquillages comme des bijoux enchâssés dans des galets éclatés.

Et puis je revois des endroits mystérieux, hors du monde, sur la lande aussi plate que la mer, aussi lointaine que l'horizon sous le ciel, des endroits qu'on croirait fixés dans leur éternité sur lesquels se dressent les tombes noires des rois de l'âge de bronze, entassements de pierres rondes, qui marquent l'enracinement du temps. Il y a sur l'île, cette pesanteur de la préhistoire, du passé de toute fiction : pierres runiques, trésors vikings, tombeaux en forme de vaisseaux, dents de granit enfoncées dans les champs, blancheur des églises de chaque village, Gotland aux mille clochers différents.

Quand on arrive par la mer, on accoste à Visby, capitale de l'île, sur la côte occidentale. La ville apparaît avec ses tours et ses clochers moyenâgeux au-dessus des toits rouges et verts. Elle est construite sur une hauteur. Les maisons de pêcheurs se précisent, entourées de roses trémières ; on devine des ruelles escarpées qui descendent vers le port, de vieilles maisons aux hautes façades étroites. Ancienne puissance de la ville, du temps de la ligue hanséatique. Morceaux de cathédrale, ogives suspendues et brisées, voûtes ouvertes sur le ciel. Et c'est toujours la surprise de la lumière violente, de la pureté vive des couleurs, de la limpidité de l'air sous l'intense et bref été du Nord. A l'est, la ville est encore ceinte de hauts remparts et de tours de guet. Imaginez une cité de Carcassonne scandinave, et plus loin, après de courtes banlieues, l'espace ouvert.

Il y a du monde à Visby et dans les environs. Si l'on s'en tient aux guides de voyages, on sait seulement que Gotland est un lieu de vacances apprécié des Suédois. Mais c'est aussi, plus loin, au sud comme au nord, comme à l'est de l'île, à l'écart des foules vacancières ramassées dans les mêmes endroits, le désert, la lande, la forêt, la mer, l'immensité, le silence de lieux perdus où presque personne ne vient.

Sacrifice, le dernier film de Tarkovski, est tourné à Gotland. Dans une des premières scènes, le personnage du vieil essayiste, acteur autrefois, au centre de ce nocturne réel et fou, dit comment il a découvert cet endroit. Il était ici par hasard avec sa femme. La voiture était tombée en panne près d'un bois. Ils avaient marché sur un chemin de terre blanche. Ils étaient arrivés jusqu'à la mer. Et là, le silence, la formidable beauté du paysage leur étaient tombés dessus.

Il avait alors décidé qu'il vivrait là, toujours. Désir de nudité, d'absolu et de solitude. Il y a sur l'île des espaces si particuliers, si bien ponctués par les idéogrammes lumineux que sont les oiseaux de mer dans le ciel, par leur trajectoire qui se superpose à l'horizon, par les cris d'enfants blessés des mouettes et les ricanements des goélands, qu'ils sont porteurs d'une insupportable immensité. Dans *Sacrifice*, un enfant muet qu'on a opéré pour qu'il ait la parole, répond par son silence au monologue du vieux et dans les pauses du tranquille délire, dans ces syncopes de l'âme, percent les cris des mouettes. Tarkovski a compris le mystère et la force de cet espace. L'herbe au ras de la mer, le gravier blanc des grèves, la lande désolée, rase et jaunie, hérissée des touffes maigres de genévriers qui font des flocons sombres au-dessus du sol. Dans la brume d'été qui monte du sol, le soir, après la chaleur, les silhouettes se perdent et l'esprit s'affole. Enracinement du temps, préhistoire de toute fiction, espaces porteurs d'immensité, Gotland est aussi une île hors du monde.

NOUS arrivons souvent dans l'île par le bateau du soir et quand nous rejoignons notre retraite, notre vieille maison de charbonnier, nous glissons dans la brume bleue, stagnant entre les arbres, suspendue au-dessus des champs et de la lande, dans la lumière de ces jours d'été qui ne finissent pas. Parfois la mer lance quelques derniers éclats au bout d'un pré, entre les bouleaux et les pins.

Tarkovski tournant à Gotland rend hommage à Bergman. On comprend mieux les thèmes, les personnages, les histoires de Bergman quand on connaît les lieux où il tourne, mais aussi le paysage qu'il a choisi pour travailler et préparer ses films : Farö. Au moment de l'exil, Bergman disait qu'il pouvait envisager d'abandonner la Suède, mais en aucun cas, l'île de Farö, au nord de Gotland, séparée de celle-ci par un bras de mer de quelques centaines de mètres et qu'on traverse sur un bac. Le paysage de Farö est encore plus sauvage, plus dur et plus dépouillé. Bergman y vient depuis longtemps, à l'écart du monde, écrire ses films.

Dans *l'Heure du loup*, dans *Persona* comme dans *la Honte*, il y a au centre de ces films, un lieu privilégié, porteur de symbole et de drame : une maison isolée, une retraite, doublement isolée d'être sur une île. D'emblée, dans les films de Bergman, l'actualité, le bruit et la fureur du monde ne sont plus là. Une coupure est faite. C'est exactement ce que je ressens quand j'arrive à Gotland. Que reste-t-il ? A cause de la nudité, de l'abstraction de cet espace sans bords, à cause de l'immensité, de l'ouvert, il reste la confrontation avec soi-même, l'obligation de rester debout dans le silence et dans la lumière, de s'affronter – acceptation et révolte – à la puissance du dieu muet, à la respiration de l'âme qui souffle et qui tape dans le corps, qui y parle. Il reste pour les couples la permanence, la présence du corps de l'autre et son silence. La banalité des faits et gestes quotidiens devient essentielle. Le visage de l'autre, son corps, ses mouvements acquièrent une présence obsédante. J'aime ces espaces sans limites, où les points de fuite entre ciel et terre et mer, partent si loin, où la lumière est si changeante à cause du vent et des nuages qui passent, qu'ils provoquent la nudité la plus nue, la plus intense des corps.

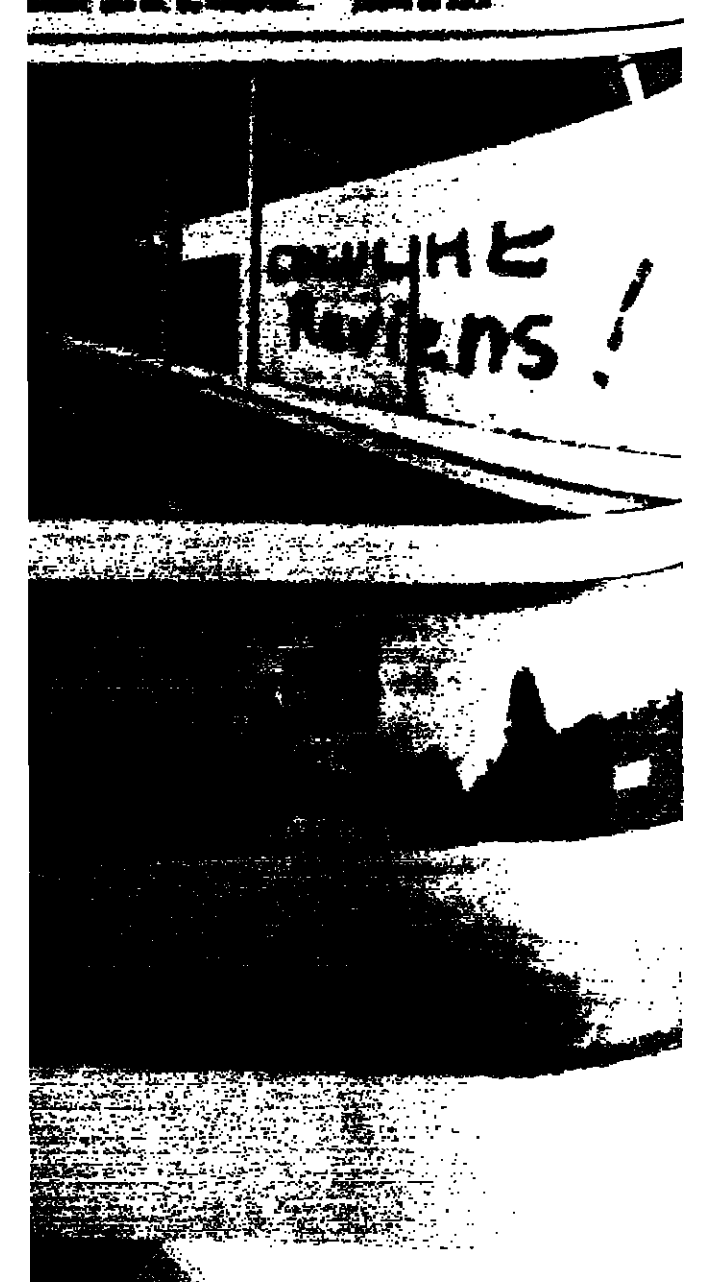
Et pourtant, la rumeur du monde, la menace, est là, comme dans *Sacrifice*, comme surtout dans *la Honte* de Bergman. C'est la guerre, présente tout autour de l'île, lointaine au début, puis de plus en plus proche. J'imagine Bergman ayant l'idée de son film, à Farö, à cause de la présence d'une base aérienne, à l'extrême nord de l'île. C'est que la Russie n'est pas loin et que dans l'histoire de Gotland les tentatives d'invasion ont été nombreuses. Alors, il arrive que le silence de cette immensité soit déchiré par les rugissements obscènes de chasseurs à réaction, flèches noires et dures, traits de feu rappelant la menace.

Alors on a peur, ici plus qu'ailleurs, alors on se dit que tout pourrait disparaître, et que la guerre, comme dans le film de Bergman, serait l'irruption du monde, de l'extérieur, dans l'espace rêvé de la fiction, mais aussi de la vie simple d'un couple pris dans l'entrelacs de ses rêves d'amour et de haine, dans l'évidence d'une immensité naturelle que les hommes et les femmes ignorent de plus en plus.

LA Nuit des forains, vieux et magnifique film de Bergman, commence par une scène d'une grande puissance. Une femme se dénude, sans aucune gêne, sur une plage crayeuse, d'un blanc éblouissant. Elle s'offre à la lumière et au vent, à la mer. Mais une troupe de soldats est là, grossière, bruyante et lourde. Le mari, habillé en clown, vient la chercher pour la soustraire aux regards et aux cris de la soldatesque. Il la porte sur son dos, il marche péniblement dans les cailloux blancs qui dégringolent sous ses pieds. C'est dans mon souvenir comme une sorte de calvaire étincelant. Et chaque fois que je reviens sur cette côte de Farö, je pense à ces images, j'imagine qu'elles ont été prises à cet endroit, je songe à la menace.

La pure beauté de l'endroit, lignes blanches, étendue bleu marine de la mer, espace surchauffé de l'azur pâle, éloigne le monde en même temps qu'il en rappelle la fureur. Les Suédois disent que la Baltique est infestée de sous-marins soviétiques.

(Lire la suite page 22.)



escales

BERGMAN, SON ILE ET MOI

(Suite de la page 21.)

Il arrive même qu'un de ces monstres de ferraille s'échoue sur une côte, dans la vase. Le grand corps de Gotland est bien cerné par les évolutions de requins silencieux, armés jusqu'aux dents et prêts à la destruction.

Il ne resterait rien de ces lieux d'ouverture et de rêve, où l'homme peut retourner à l'homme, il ne resterait rien de la préhistoire, rien de la mémoire, rien du passé des hommes, et plus rien ne pourrait recommencer. Il ne resterait rien du discours poétique, des œuvres de beauté et des fictions. A cela je suis sensible, comme Bergman, de cela j'ai peur, car Gotland est aussi pour moi lieu d'écriture.

Le soir, quand nous allons vers les tombeaux sombres des anciens rois d'ici, navigateurs d'il y a longtemps – certains en d'autres endroits de l'île se faisaient construire des sépultures en forme de longues barques, – nous passons près d'une ferme, sous une clôture, traversons un troupeau de jeunes vaches, puis nous marchons sur le chemin dont nous savons *qu'il mène vers cet espace hanté.*


STENBERG/MIRA-VIVA

Au détour d'une allée naturelle de genévriers, l'étendue s'ouvre et se déploie : une lande plate dont l'herbe est rase et dure, sur laquelle surgissent comme des calottes noires et mauves les cinq tumulus de pierres de granit entassées. Le silence est absolu, et la lumière du soir, juste après la disparition du soleil, augmente le mystère et l'immensité. Il y a des arbres plus loin, et l'éternité de la mort, cinq signes immuables au milieu du large hémicycle. Ici la mort est un repos, une mémoire, que rien ne défigure. A gauche, vers le sud, une étroite bande de mer brille entre les arbres. La lande, le ciel, les formes noires et rondes des tombeaux, dont un, le plus grand, n'a jamais été fouillé à cause d'une superstition.

Le paysage est le même depuis des millénaires, subissant insensiblement les mouvements de la terre et des eaux. Un chuintement vif : une oie cendrée traverse l'espace et disparaît vite, au loin, juste au-dessus des pins, de droite à gauche vers la mer. Je regrette, une fois encore, de n'avoir rien saisi du vol d'une trajectoire ailée, qu'une vibration, qu'un murmure dans l'air. Je grimpe sur la plus haute tombe. Je reste debout sur l'énorme tas de pierres. Ce lieu, où la mort s'éternise, où la mémoire s'installe pour susciter l'écriture, s'appelle Uggard. Ce serait dommage que le fracas du monde vienne interrompre la profonde rumeur du temps.

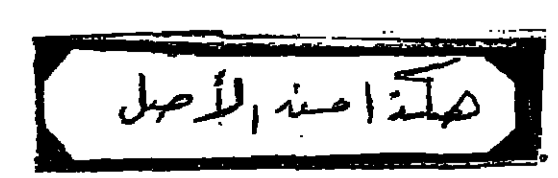
Gotland, c'est aussi la sonorité rugueuse, exotique de lieux perdus, Grotlingboudd, Nassudd, Petes, Hervik, Burgvik, Hablingbo, difficiles à prononcer pour un gosier français. Lieux de silence, scènes à peu près identiques : une longue, étroite presqu'île, la Baltique des deux côtés de la lande et des touffes denses d'arbustes odorants, au milieu un chemin blanc, rectiligne, au bout du chemin, la mer entre les arbres, un scintillement bleu, une lande où personne ne vient, une côte pierreuse, des dunes couvertes d'herbes blondes, d'immenses bordures de roseaux, ou bien la forêt parfois qui touche à la mer, endroits que les oiseaux occupent, du printemps à la fin de l'été, avant de reprendre leurs migrations vers le nord ou vers le sud, selon les espèces : avocettes, tadornes, canards, mouettes, goélands, immenses troupeaux d'oies, *et tous les petits échassiers. Des* cris, des chants, des envols. Dommage donc que le fracas du monde détruise ça !

AVANT l'arpenteur méditatif qu'est Bergman, avant l'observateur rêveur et fasciné que je suis, il y eut les promenades scientifiques de Carl von Linné, le botaniste de génie, découvrant les merveilles de la flore gotlandaise. Les femmes de l'île ont souvent une connaissance profonde et pré*cise des fleurs et des plantes. Elles* savent où se trouvent les clairières retirées dont le sol est tapissé d'orchidées sauvages et de plantes très rares. Elles font leurs herbiers, leurs remèdes et leurs tisanes. Dans le nord de l'île, il existe un jardin d'herbes tenu par un vieux couple, comme il y a un ancien champion d'échecs de Suède qui cultive son jardin, qui vend, qui donne ses légumes et ses fruits, qui va et vient sur son bout de terre, blond et trapu, rieur et fin, et qui me fait penser à un vieux sage chinois, attendant la mort en regardant ses roses.

Comme dans *la Honte* de Bergman, j'ai du mal à quitter la maison, à quitter l'île, à reprendre le bateau à Visby. A la fin du mois d'août, presque tous les touristes sont partis. Sur le quai d'embarquement, il y a peu de voitures. La ville et le port sont calmes, comme repris par le silence de l'île, avant l'hiver et le froid qui reviendront vite. Les maisons d'été s'enfonceront sous la neige, résisteront aux tempêtes, à l'assaut des vagues, les plages encore plus désolées noirciront sous le gris pesant du ciel. Les voitures glissent lentement sur le quai. J'entre dans l'obscurité de la cale du *ferry*. Le bateau s'éloigne. La vue de Visby s'estompe. Le bateau longe un moment les falaises au sud de la ville.

Gotland, paradis précaire, se noie dans une brume bleue. Il n'empêche qu'il restera, indestructible, comme une résistance, la nudité de cette femme, sur une côte étincelante de blancheur, à Farö, porté par son clown de mari sous le regard des soldats. La nudité d'un artiste contre la bêtise du pouvoir. Quelque chose de fou, d'anachronique pour certains. Tant mieux si le vieux personnage de Tarkovski met le feu à sa maison. Tant mieux si l'immensité rend fou. ■

► *Jacques Teboul, écrivain, traverse l'Europe du Nord depuis des années pour aller à Gotland, en été. Il publie aux éditions du Seuil. Parmi ses derniers livres :* Cours, Hölderlin !, Vermeer, le Vol des oiseaux. *Dans ce dernier, l'île de Gotland tient une place importante.*





guide

LOUÉES SOIENT LES VOITURES

Couramment utilisées par les hommes d'affaires, les voitures de location partent aussi en vacances. A prix spéciaux...

Dossier établi par C.-L. Parison

MÊME si la clientèle « affaires » représente encore 75 % de l'activité d'une société comme Hertz en France, par exemple, les loueurs de voitures commencent à s'intéresser à un secteur du marché encore peu sollicité : les vacanciers.

Après avoir connu une croissance régulière avec des taux de progression de 10 % par an, le marché a marqué le pas au début des années 80. La progression, très faible en volume (environ 1 % par an), explique le regain d'intérêt manifesté par les loueurs à l'égard du tourisme et des loisirs, qui offrent les plus forts potentiels de développement.

Contrairement aux idées reçues, la France n'est pas en retard en matière de location de voitures. Avec 4 millions de locations en 1985 et un chiffre d'affaires global de 3,5 milliards de francs, elle arrive au deuxième rang mondial, derrière les Etats-Unis. La coexistence de firmes internationales avec des entreprises de petite taille qui exercent leur activité à l'échelon local est peut-être une des caractéristiques de la location à la française. Elle n'empêche pas, cependant, la concurrence la plus âpre, notamment en direction de la clientèle touristique.

Dans cette compétition, les grands réseaux internationaux semblent les mieux armés. Ils disposent d'une structure très bien implantée, d'une réputation et d'une capacité technologique sur laquelle ils peuvent baser leurs nouvelles stratégies commerciales.

Avis, qui vient de récupérer récemment le contrat d'exclusivité du service train-auto, réalise déjà 40 % de son chiffre d'affaires avec le tourisme. Le numéro un en France vient d'investir 7 millions de francs dans la mise en place, dans l'Hexagone, de « Wizard » (magicien), le service international de réservation le plus sophistiqué pour la location de voitures.

Les 154 ordinateurs opérationnels en France sont désormais connectés, comme les 4 000 autres terminaux installés à travers le monde, au central de New-York, une gigantesque banque de données contenant des milliers d'informations relatives aux 330 000 véhicules répartis dans les 3 500 points de vente de 135 pays. Ce qui permet de connaître les disponibilités de la flotte et d'effectuer les réservations, à tout moment, n'importe où dans le monde, grâce à des liaisons transatlantiques par satellite.

Dans le même esprit, les nouvelles formules de location « rapid rental » et « rapid return » ont pour but d'améliorer le service offert en réduisant au minimum les formalités administratives et les attentes.

Pour séduire le client, les loueurs font assaut d'agressivité commerciale et proposent des « formules plus », coupons, forfaits-vacances, cartes accréditives assorties de facilités et de réductions, etc. Quand la firme Hertz offre un itinéraire informatisé avec quelques adresses de restaurants et de lieux d'excursion, Avis réplique en mettant à la disposition des clients français se rendant à l'étranger son itinéraire « Personally yours ». Véritable guide de voyage établi par informatique en tenant compte des centres d'intérêt du voyageur.

Pour les Etats-Unis, Hertz s'est associée avec la compagnie aérienne TWA et propose une semaine de location, catégorie A (Ford Fiesta par exemple), pour 40 dollars en kilométrage illimité.

« L'avenir est dans le tourisme, estime M. Christian Du Tillet, le président de la branche loueurs de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (CSNCRA). *Il est pourtant regrettable pour la profession que le taux de TVA ait été porté, en 1984, de 18,6 % à 33,3 %. Cette décision a contribué à la baisse du marché intérieur, et, sur un plan international, elle se caractérise par un détournement de clientèle. Les rares tour-opérateurs étrangers qui bâtissent un voyage sur l'Europe ont intérêt à arriver en Allemagne, où la faible TVA sur la location des véhicules leur est profitable. »* Autres victimes du fléchissement du marché, selon M. Du Tillet, les petites sociétés de location locales, dont les tarifs ont parfois augmenté de l'ordre de 15 %. En rendant service à une clientèle de proximité, les petits loueurs peuvent survivre, mais il leur faut faire preuve d'originalité s'ils veulent réussir vraiment.

Une technique déjà adoptée par quelques-uns des mille franchisés français de la chaîne américaine Thrifty, qui offrent des véhicules particuliers en fonction de la spécificité de leur région et de leur clientèle : camping-cars à Lyon, voitures de prestige à Nice et Cannes, 4 × 4 à Aix-en-Provence, Méhari à Lorient... ■



DEPARDON/MAGNUM

LIMOUSINE OU TÉLÉPHONE

■ EUROTO

Le réseau du nord de la France.

Semaine avec kilométrage illimité, catégorie A : 248 F par jour ; catégorie E : 444 F par jour.

Deux semaines avec kilométrage illimité, catégorie A : 200 F par jour ; catégorie E : 464 F par jour.

■ CIFA

Location de voitures Peugeot : (1) 45-67-35-24.

Forfait week-end, catégorie A : 650 F pour 500 kilomètres + 2,27 F du kilomètre supplémentaire ; catégorie E : 1 250 F pour 500 kilomètres + 3,60 F du kilomètre supplémentaire.

■ STILE

Des voitures avec téléphone : (1) 47-36-82-82.

Forfait semaine avec kilométrage illimité, catégorie A : 3 034 F ; catégorie E : 7 234 F.

Communications téléphoniques : 1,20 F par taxe de base.

■ CALANDRE

Le luxe des limousines : (1) 45-83-11-40.

Promotion été 1986 : trois semaines, kilométrage illimité (départ entre le 1er juillet et le 20 septembre), catégorie A (Opel Corsa) : 3 916,80 F ; catégorie G (Mercedes 190 E) : 12 038,40 F.

■ AUTO RENT

Sur Paris exclusivement : (1) 45-55-53-49.

Catégorie 1 : 140 F par jour + 1,68 F du kilomètre ; catégorie 7 : 420 F par jour + 4,13 F du kilomètre.

Auto Rent ne pratique pas de tarif particulier pour les vacances mais propose un système de ticket-auto qui évite de verser une caution à la réservation. Achat minimum de sept tickets-auto.

∴

Les véhicules proposés par les loueurs sont répartis dans des catégories allant généralement de A à M ou N. Les modèles les plus économiques figurent dans les catégories A et B, les routières et voitures de luxe étant répertoriées le plus souvent dans les catégories E, F et G.

Notre sélection porte donc, en moyenne, sur des véhicules de bas de gamme (Opel Corsa, Fiat Panda, VW Polo) et de haut de gamme (Peugeot 505, Renault 25, BMW série 3, Mercedes 190, etc.). Les tarifs indiqués comprennent généralement l'assurance au tiers illimité. Des assurances complémentaires, comme le rachat de la franchise ou l'assistance médicale vingt-quatre heures sur vingt-quatre, peuvent être obtenues, moyennant un supplément.

LES CHAINES INTERNATIONALES

■ AVIS

Forfait 5 jours, kilométrage illimité. Catégorie A : 1 470 F. Catégorie E : 2 876 F.

Avis propose aussi la formule « coupons-vacances ». Chaque coupon, qui permet de disposer d'une voiture pour vingt-quatre heures avec kilométrage illimité, peut être utilisé pendant les vacances suivant les besoins. Les coupons représentent une réduction de 65 % par rapport au tarif journalier normal.

■ HERTZ

« Roue libre », kilométrage illimité. Une semaine, catégorie A : 2 150,67 F ; catégorie E : 6 092 F.

Un mois, catégorie A : 6 074,51 F ; catégorie E : 13 367,67 F.

Forfait week-end (deux journées avec 700 kilomètres), catégorie A : 625,33 F ; catégorie E : 1 402,66 F.

■ EUROPCAR

« Route des vacances » (à partir du 1er juillet), kilométrage illimité.

Week-end (avec retour à la station de départ obligatoire), catégorie A, un jour : 318 F ; 2 jours : 545 F ; 3 jours : 684 F. Le quatrième jour est gratuit.

Catégorie E, 1 jour : 769 F ; 2 jours : 1 304 F ; 3 jours (4e gratuit) : 1 650 F.

Une semaine, catégorie A : 1 834 F ; catégorie E : 4 347 F.

Trois semaines (la quatrième est gratuite), catégorie A : 4 431 F ; catégorie E : 10 101 F.

■ INTER RENT

Tarif jour avec kilométrage illimité, catégorie A : 450 F ; catégorie E : 950 F.

Spécial vacances d'été, 30 jours (dont 500 kilomètres). Catégorie A : 4 733,22 F + 1,33 F du kilomètre supplémentaire. Catégorie E : 7 999,80 F + 2,07 du kilomètre supplémentaire.

■ THRIFTY

Spécial vacances : un mois. Catégorie A : 4 590,95 F pour 3 000 km + 1,39 F du kilomètre supplémentaire ou 5 947,13 F pour un kilométrage illimité.

Catégorie C (routière) : 12 598 F pour 3 000 km + 2,63 F du kilomètre supplémentaire ou 15 160,28 F pour kilométrage illimité.

■ BUDGET

Week-end, 2 jours et 500 km, catégorie A : 550 F + 2,14 F du kilomètre supplémentaire. Catégorie E : 980 F + 3,57 F du kilomètre supplémentaire ; 5 jours kilométrage illimité, catégorie A : 1 574,03 F. Catégorie E : 3 172,61 F.

Un mois, kilométrage illimité, catégorie A : 4 330,80 F ; catégorie E : 8 568,89 F.

OCCASIONS

Une bonne affaire, l'achat d'une voiture de location ? Certainement. Même s'ils passent entre les mains d'une multitude de conducteurs, les véhicules loués ne souffrent pas d'un vieillissement prématuré. Constamment révisés (tous les trois jours en moyenne) au niveau mécanique et carrosserie, ils sont également parfaitement entretenus.

Les loueurs offrent à leurs clients des véhicules quasiment neufs, ce qui suppose un renouvellement fréquent des flottes, surtout chez les grands loueurs.

Généralement, les voitures louées restent en parc neuf ou dix mois avant d'être retirées du circuit. Elles totalisent alors entre 30 et 40 000 kilomètres.

Avant la mise en vente, le loueur fait réviser la carrosserie. Une voiture de l'année, en très bon état, est proposée à un prix 20 % ou 30 % inférieur au neuf. Les voitures de location d'occasion sont garanties douze mois, ou 12 000 kilomètres.

LES CHAINES NATIONALES

■ CITER

Semaine avec kilométrage illimité, catégorie A : 1 960 F ; catégorie E : 4 088 F.

Quatre semaines, catégorie A : 5 488 F ; catégorie E : 11 424 F. Pour le week-end du 14 juillet, Citer proposera un tarif exceptionnel (non publié actuellement) pour départ le vendredi à 14 heures et retour le mardi matin.

■ MILLEVILLE

Semaine kilométrage illimité, catégorie A : 1 986,50 F ; catégorie E : 3 965,76 F.

■ WALLGREN

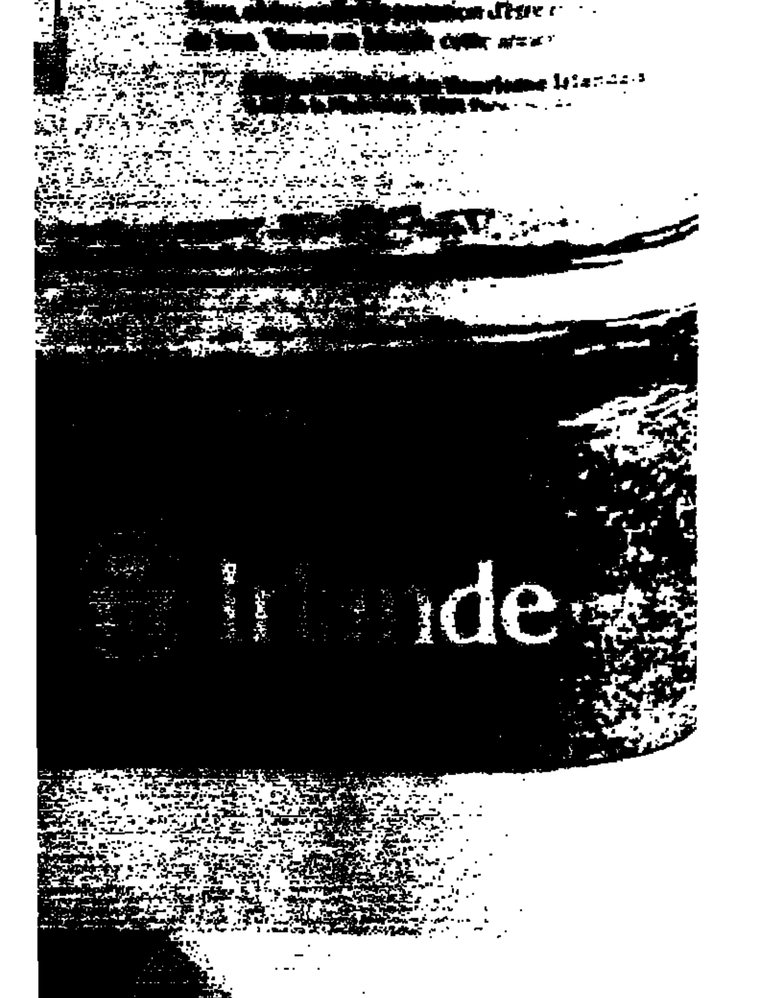
Week-end : (1 000 kilomètres) du vendredi 18 heures au lundi 8 heures avec retour dans la ville de départ, catégorie A : 600 F ; catégorie E : 1 400 F.

« Tourisme » : un mois avec 3 000 kilomètres, catégorie A : 5 000 F + 0,68 F du kilomètre supplémentaire ; catégorie E : 10 400 F + 1,48 F du kilomètre supplémentaire.

■ MATTEI

5 jours kilométrage illimité, catégorie A : 285 F par jour ; catégorie E : 476 F par jour.

Deux semaines, kilométrage illimité, catégorie A : 209,33 F par jour ; catégorie E : 357,33 F par jour.



jeux

échecs

Nº 1184

UNE BELLE IDÉE

(Match intercercles de la République fédérale allemande, avril 1986)

Blancs : E. LOBRON
Noirs : M. CHANDLER
Défense sicilienne

1. é4	ç5	14. f6! (é)	g×f6
2. Cf3	d6	15. g×f6	Ff8
3. d4	C×d4	16. Tg1! (f)	Fd7 (g)
4. C×d4	Cf6	17. Tg7!! (h)	F×g7 (i)
5. Cç3	a6	18. f×g7	Tg8
6. Fg5	é6	19. é5!	d5 (j)
7. f4	Fé7 (a)	20. Df6! (k)	b4 (l)
8. Df3	Dç7	21. Cf5!	é×f5 (m)
9. 0-0-0	Cb-d7	22. C×d5!	Dd8
10. g4 (b)	b5	23. Dd6! (n)	f6
11. F×f6	C×f6 (ç)	24. Fç4! (o)	Fé6
12. g5	Cd7	25. Cç7+	Rf7
13. f5	Cç5 (d)	26. F×é6+ abandon.	

NOTES

a) Ou 7..., b6 ; 7..., Db6.

b) Toute cette variante est bien connue et souvent jouée depuis des annés. A l'avance du pion g, certains préfèrent 10. Fé2 ou 10. Fd3 ou 10. Té1 ou encore 10. Dg3.

ç) 11..., g×f6 ne donne pas aux Noirs une partie facile mais semble jouable : 12. f5, Cé5 ; 13. Dh3, 0-0 (si 13..., Fd7 ; 14. g5!) ; 14. Tg1, Rh8 ; 15. Tg3, Tg8 ; 16. Cç-é2 ou bien 14. Cç-é2, Rh8 ; 15. f4, Tg8 ; 16. Tg1, d5.

d) On a longtemps considéré que la prise du pion g5 perdait un temps et laissait l'avantage aux Blancs ; par exemple, 13..., F×g5+ ; 14. Rb1, Cé5 ; 15. Dh5, Dd8 ; 16. Tg1, Ff6 ; 17. f×é6, 0-0 ; 18. Fh3, g6 ; 19. Cd5 et les Blancs ont une forte attaque : 19..., Rh8 ; 20. Dé2, f×é6 ; 21. F×é6, Té8 ; 22. F×ç8, T×ç8 ; 23. h4! Cependant, les Noirs peuvent mieux jouer : 19..., Dé7! ; 20. C×é6 (ou 20. f×é6, g6 ; 21. é×f7+, R×f7 ; 22. Dé2, Fg4 ; 23. Df2, Df6 avec *égalité*), F×é6 ; 17. f×é6, g6 ; 18. é×f7+, R×f7 ; 19. Dé2, Rg7 ; 20. Cd5, Dd8 et la nulle fut décidée quelques coups plus tard (Hellers-Howell, Groningen, 1985).

é) Bien supérieur à 14. h4, b4 ; 15. Cç-é2, é5 ; 16. Cb3, Fb7 ; 17. Cg3, Tç8 (Timman-Ree, Amsterdam, 1983). Dans une partie Nunn-Browne en 1983, les Noirs jouèrent hardiment, au lieu de 16..., Fb7, 16..., C×é4!, un étonnant sacrifice qui se termina bien après 17. D×é4, Fb7 ; 18. Td5, Tç8 ; 19. ç3, Dç4! ; 20. D×ç4, T×ç4 ; 21. Fg2, F×d5 ; 22. F×d5, T×h4 ; 23. Tg1, b×ç3 ; 24. C×ç3, Tf4 ; 25. Fç6, Rf8 ; 26. Fé4, h5!

f) Au lieu du traditionnel 16. Dh5, Tg8! (Timman-Ljuboevic, Tilburg 1983) ou de 16. a3 ou même de 16. Cf5, les Blancs choisissent une sérieuse amélioration dont l'idée ne consiste pas seulement à occuper la colonne ouverte mais bien plus à entrer en g7!, une idée récemment expérimentée par Pereny contre Browne à New-York.

g) L'avance 16..., b4 entraînerait des développements spectaculaires après 17. Cd5!, un sacrifice thématique dans la « Sicilienne », é×d5 ; 18. é×d5 avec de nombreuses menaces ; par exemple, 18..., Cd7 ; 19. Cç6!, Fb7 ; 20. Fh3, Cé5 ; 21. Tg-é1, etc. ou 18..., Fd7 ; 19. Tg7!, 0-0-0 ; 20. T×f7 et les Blancs, avec une pièce en moins pour deux pions, maintiennent une forte pression dans toutes les variantes.

h) Quelle belle idée !

i) Si 17..., b4 ; 18. é5!, d5 ; 19. C×d5!, é×d5 ; 20. D×d5, 0-0-0 ; 21. T×f7 ou 18..., Tç8 ; 19. Dh5! avec gain selon les analyses de Lobron : 19..., b×ç3 ; 20. D×f7+, Rd8 ; 21. Dé7+!!, F×é7 ; 22. f×é7+, Ré8 ; 23. Fé2, ç×b2+ ; 24. Rb1, h5 ; 25. Tf1!, Fa4 ; 26. F×h5+, T×h5 ; 27. Tf8+, Rd7 ; *28. é8=D mat. Ou 18..., Tç8 ; 19. Dh5!*, F×g7 ; 20. f×g7, Tg8 ; 21. D×h7, T×g7 (si 21..., Ré7 ; 22. Cf5+, é×f5 ; 23. Cd5+, Ré6 ; 24. Dh6+ suivi du mat) ; 22. Dh8+, Ré7 ; 23. Cf5+!, é×f5 ; 24. Cd5+, Ré6 ; 25. C×ç7+, T×ç7 ; 26. D×g7. Un festival.

j) Dans cette situation tendue, les Noirs, qui ont joué les quatorze premiers coups en quelques minutes, réfléchissent profondément et passent à côté de la meilleure défense : *19..., Tç8* (ce qui paraît supérieur à 19..., 0-0-0 ; 20. é×d6, Db7 ; 21. D×f7), après quoi le combat continue. Sur *19..., Tç8*, Lobron donne quelques possibilités ; par exemple, 20. é×d6, Dd8 ; 21. b4, Ca4 ; 22. Cé4, T×g7 ; 23. Cf6+, Rf8 ; 24. Fd3, Cç3 ; 25. Tf1, C×a2+ ; 26. Rb2, C×b4 ; 27. Db7, C×d3 ; 28. ç×d3, Fé8 ; 29. C×é6, f×é6 ; 30. C×é8, R×é8 ; 31. D×g7, D×d6 ; 32. Dg8+ avec gain ou bien 21..., Dg5+ ; 22. Rb1, Ca4 ; 23. Cé4, D×g7 ; 24. Cf6+, Rd8 ; 25. Td3, Cç3+ (si 25..., Tf8 ; 26. C×d7, R×d7 ; 27. Db7+) ; 26. T×ç3, T×ç3 ; 27. D×ç3, D×f6 ; 28. Cç6+.

k) Dessinant déjà le ballet des C en f5 et en d5.

l) Si 20..., Dd8 ; 21. b4!, Ca4 ; 22. C×a4, b×a4 ; 23. Fd3.

m) Si 21..., Dd8 ; 22. Cd6 mat.

n) Avec la double menace 24. Cç7+ et 24. Cf6+.

o) Menace 25. Cç7+. Les Noirs n'ont plus de défense.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1183

M. ZINNAR, 1986.

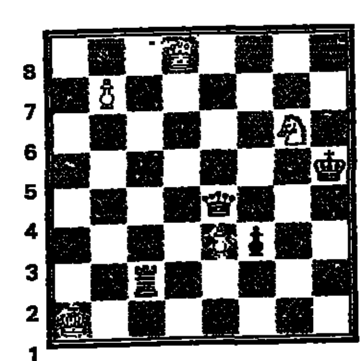
(Blancs : Rh1, Td1, Pç7, d7, é7, é3, f3, f7, g5, g2. Noirs : Rg3, Tg7, Pf2.)

Il faut parer le mat de la T. 1. g6? est vain : 1..., T×g6 ; 2. f8=F, Tg8 ; 3. Fg7, T×g7, suivi du mat.

1. f8=C!, T×g5 (si 1..., Tg8 ; 2. g6) ; 2. é8=F! (et non é8=D?, Th5+! ; 3. D×h5, f1=D+ ; 4. T×f1, pat), Td5! ; 3. d8=T! (si 3. Tf1?, Td6! ; 4. Cg6, Td1! ; 5. T×d1, f1=D+ ; 6. T×f1, pat), T×d8 ; 4. ç×d8=T(C)! et les Blancs gagnent alors que la promotion du pion ç7 en *D* aurait encore permis aux Noirs de sauver par 4..., f1=D+ ; 5. T×f1, pat.

ÉTUDE

N. KRALINE (1985)



BLANCS (5) : Ra1, Dd8, Cg6 Pb7, é3.

NOIRS (4) : Rh5, Dé4, Tç2, Pf3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1182

GRANDE MANŒUVRE A JUAN

Il peut arriver de déclarer un chelem avec seulement 21 points d'honneurs dans les deux mains, mais il faut alors des distributions favorables et une technique parfaite comme dans cette donne d'un des festivals de Juan-les-Pins.

Ouest	Nord	Est
	♠ R D V 4 3 ♡ A R D 8 ◇ 5 ♣ V 6 5	
♠ 10 7 ♡ V 10 7 2 ◇ A R ♣ A D 10 7 3	N / O E / S	♠ 2 ♡ 4 3 ◇ D 9 7 3 2 ♣ R 9 8 4 2
	♠ A 9 8 6 5 ♡ 9 6 5 ◇ V 10 8 6 4 ♣ ---	

Ann. : E. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	passe	passe
1 ♣	contre	3 ♣	4 ♣
passe	5 ♠	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé l'As de Trèfle, le déclarant a coupé et il a aussitôt joué le 4 de Carreau pris par le Roi de Carreau d'Ouest, qui a contre-attaqué le 7 de Pique sur lequel Est a fourni le 2 de Pique. *Comment Reiplinger, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense?

Réponse :

Il faut évidemment couper tous les Trèfles du mort et essayer de se protéger contre le cas où un des adversaires aurait *quatre* Cœurs. Le moyen simple est la Manœuvre de Guillemard, qui consiste à *laisser traîner un atout adverse.* En effet, si les Cœurs sont 3-3, l'adversaire ne coupera pas, et, s'ils sont 4-2, il reste la chance que la main qui n'a que *deux* Cœurs n'ait plus d'atout (ce qui était le cas).

Reiplinger coupa donc un second Trèfle, puis remonta au mort grâce à la Dame de Cœur pour *couper le dernier Trèfle.* Il retourna en Nord par le Roi de Cœur, tira l'As de Cœur et poussa un... soupir de soulagement quand il vit qu'Est ne pouvait pas couper. Enfin, il *coupa le 8 de Cœur* avec l'As de Pique (son *dernier atout*), *et reprit la main au* mort en coupant Carreau...

On notera qu'il était capital d'ouvrir tout de suite la coupe à Carreau.

Diaboliquement vôtre

Les ouvrages consacrés aux problèmes sont rares. Le plus récent est celui publié par les champions Bernasconi et Roudinesco aux Editions Belfond sous le titre « Diaboliquement vôtre ». Sur les 54 problèmes, les 28 problèmes composés par Bernasconi sont les plus difficiles.

Voici l'un d'entre eux :

Ouest	Nord	Est
	♠ D V 4 ♡ R 8 3 2 ◇ R D 4 ♣ D 3 2	
♠ 10 3 2 ♡ D V 10 9 ◇ V 3 2 ♣ V 10 9	N / O E / S	♠ 9 8 ♡ A 7 6 5 4 ◇ 10 9 ♣ R 7 6 5
	♠ A R 7 6 5 ♡ --- ◇ A 8 7 6 5 ♣ A 8 4	

Ouest ayant entamé le 2 de Pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Si Nord est donneur, les enchères pour arriver à « 6 Piques » pourraient être les suivantes :

Nord	*Sud*
1 ♣	1 ♠
1 SA	3 ◇
3 ♠	4 ◇
4 ♠	5 ♣
6 ◇	6 ♠

Après avoir freiné les enchères *pendant trois tours*, Nord *bondit* au chelem quand l'annonce de « 5 Trèfles » lui montre le contrôle de cette couleur.

COURRIER DES LECTEURS

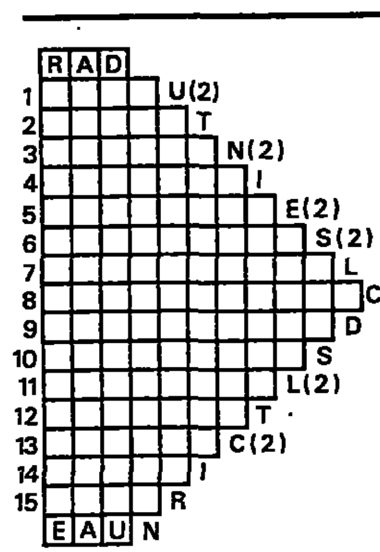
« Un ami anglais m'a affirmé que, en Angleterre, on n'employait pas le Texas. Est-ce exact ? », **demande Maurice Denon. C'est vrai pour les joueurs de partie libre (rubber bridge) qui utilisent le moins de conventions possible afin d'éviter des malentendus. En revanche, la plupart des experts britanniques jouent le Texas (transfer), car cette convention est excellente quand on la connaît bien.**

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble

Nº 245

UN SUPER-DÉSESCALETTRE



Nous vous offrons aujourd'hui une longue ascension et une non moins longue descente : vous devez, en partant d'un mot-base de trois lettres, construire un mot de onze lettres par rajouts successifs d'une lettre. Parvenu à la cime, vous pouvez soit redescendre par un autre chemin jusqu'à un autre mot-base de trois lettres, soit, si vous préférez, partir de ce deuxième mot-base pour atteindre le même sommet, en ajoutant les lettres au lieu de les retrancher. Nous signalons le nombre d'anagrammes s'il y en a. Solution en fin d'article.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EIOPUWY			
2	EIOW+OST	PUY	H 7	28
3	OW+ACJRR	TOISE	10 E	22
4	EELMRTX	JOTA	E 8	22
5	AEEIKMR	LUXMÈTRE *(a)*	8 G	69
6	I+EGIOSU	REMAKE	J 10	46
7	IO+FNNNU	IGUES	O 4	78
8	NN+ADIIU	ENFOUI	15 J	39
9	N+AEEGPT	DIMINUA	12 H	22
10	AGNT+BEE	ÉPÉE	11 J	24
11	EET+LNST	BANG	3 L	22
12	LT+ELOT?	ENTES	12 A	24
13	AACEHNV	(M)OLLETTE *(b)*	A 8	113
14	DEIOSUW	ACHEVANT	C 5	74
15	DEIO+BS?	WUS	4 K	34
16	CELNQRR	BADOISE(S)	5 B	70
17	–AILMOQT	ENCRE	H 1	24
18	ILMO+AFI	QAT	O 10	22
19	AILMO+AH	FI	6 F	28
20	HL+DERSV	AMODIA	D 2	25
21	–DRRRUVZ	HÉLAS	13 G	24
22		WU	K 4	22
23				832

Aix-les-Bains, 1er novembre 1984. Deuxième manche. Tournois à la Maison des associations, les vendredis à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes, par une lettre de A à O.

Lorsque la *référence* d'un *mot commence par une lettre,* ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

(a) TELEX, D 11, 50. (b) ou (C)OLLETTE.

1. M. Duguet, 830 ; 2. B. Hannuna, 828 ; 3. D. Clerc, 821.

● Solution du désescalettre.

1. ARDU, DURA. – 2. DURAT. – 3. DURANT, TRUAND. – 4. INDURAT. – 5. DURAIENT, ENDURAIT. – 6. INDURATES, REDUISANT. – 7. ADULTERINS. – 8. TRANSLUCIDE. – 9. RUTILANCES. – 10. RUTILANCE. – 11. CEINTURA, CURAIENT. – 12. RINCEAU. – 13. ANURIE, URANIE. – 14. URANE. – 15. AUNE.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

mots croisés

Nº 413

Horizontalement

I. Perpétue sans fin. – II. Donner un retentissement certain. En face de l'école, parfois. – III. Il lui arrive d'irriter de façon irrépressible. Il pousse à partir au vert. – IV. Attira un homme du monde, un moment, mais pas pour la cure. Bref. – V. Direction. Pour y parvenir, personne ne doit être à la traîne. – VI. Ça doit être mieux que l'ordinaire. Parti de droite à gauche. Possessif. – VII. Préposition. Les plus vieilles peuvent avoir des adorateurs. – VIII. Engraissai. – IX. Lancées à grand bruit. Bruits. – X. Manque de peu au lapin. Un passé parfois très présent sur nos murs. – XI. On ne peut plus mêlées.

Verticalement

1. Fait mouvement. – 2. Bien entamés. Pour le vainqueur ou pour l'indigne. – 3. On n'en veut plus, parfois, alors qu'elles peuvent être, parfois, tellement désirées ! Il y a une loi pour en décider. – 4. Manque de goût ou manque de réussite. On la désigne encore, par habitude, sous son nom français. – 5. Il n'y a personne pour envier son sort. Comme une reine. – 6. A force d'être adeptes du 1, voilà ce qu'ils firent ! – 7. Peut pousser comme ça, bien sûr de bas en haut. Une génération y a laissé quelques corps et un peu de son âme. – 8. Donnera sa fleur. Il lui faut penser au futur. – 9. Possessif. Ne riment à rien. – 10. Inné. Il ne remplace pas toujours le rideau. – 11. On peut espérer qu'ils ont été bien traités. Abri. – 12. Ils ne peuvent guère être à nouveau agressifs.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU Nº 412

Horizontalement

I. Licenciements. – II. Imitée. Renoua. – III. Batavias. Fraí. – IV. Egalent. Cadis. – V. Ride. Tapin. Si. – VI. Ane. Sexiste. – VII. Talée. Ile. Pis. – VIII. Eilp. Geôlière. – IX. Uréide. Raglan. – X. Ressortissant.

Verticalement

1. *Libérateur.* – 2. *Imaginaire.* – 3. Citadelles. – 4. Etale. Epis. – 5. Névé. Se. Do. – 6. Ceinte. Ger. – 7. Ataxie. – 8. Ers. Pilori. – 9. Me. Ciselas. – 10. Enfant. Igs. – 11. Nord. Epela. – 12. Tuais. Iran. – 13. Saisissent.

anacroisés ®

Nº 413

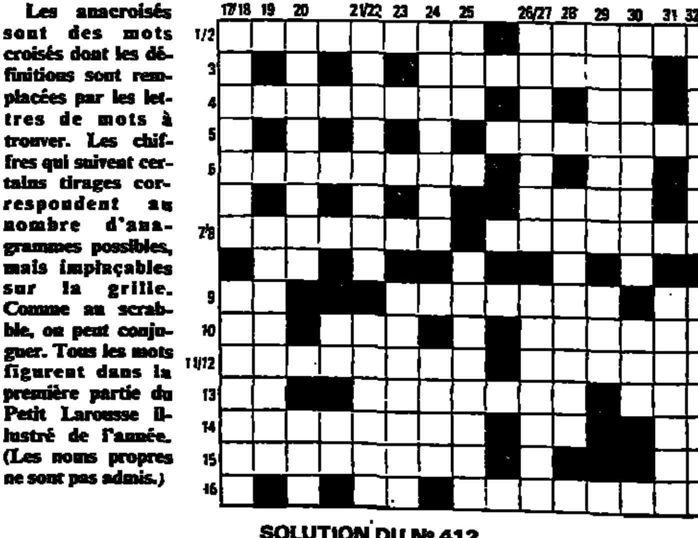
Horizontalement

1. ABEEILNV. – 2. AELOPT (+ 1). – 3. ABERSTU (+ 3). – 4. ABEENNOR. – 5. EEIILRZ (+ 2). – 6. EIIMORST (+ 1). – 7. ALMORUU. – 8. AEERSTV (+ 2). – 9. ABEIMOT (+ 1). – 10. ADOTUX. – 11. EIIMNORT (+ 2). – 12. EEINRT (+ 4). – 13. CDEMNOO. – 14. AEEILSSV. – 15. AAEERRTU. – 16. AACEEENR.

Verticalement

17. AEMRRTU. – 18. AAINRST (+ 4). – 19. EEILLORS (+ 1). – 20. AEIIQTUV. – 21. AEGLOOPU. – 22. ACIINT. – 23. EEIMOSS (+ 1). – 24. AACILNN. – 25. AAEEGRRR. – 26. AGILPTU. – 27. DEIIIOT. – 28. BEENNORT (+ 2). – 29. AEEIRRT (+ 5). – 30. EEIILNTV. – 31. EEILNTU (+ 1). – 32. AINSTUZ. – 33. EEERRSX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 412

Horizontalement

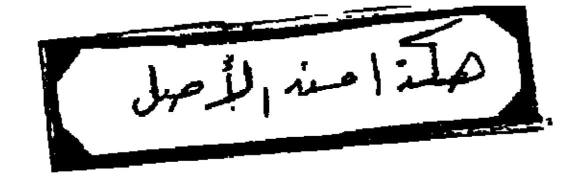
1. CHAUSSON. – 2. ADAPTE. – 3. OUBLIERA (BOULERAI, EBLOUIRA). – 4. NOIRES (IRONES, REIONS, SENIOR). – 5. XENONS. – 6. MINISTRE (INTERIMS). – 7. OSAMES. – 8. MOELLEUX. – 9. ETESIENS. – 10. ESSAYE (ASSEYE). – 11. RECREAT (CRATERE, ECARTER, RETERCA, RETRACE, TERCERA). – 12. COUNTRY. – 13. PHILTRE. – 14. ANNUAIRE. – 15. TEILLEES. – 16. NEONATAL (ETALONNA). – 17. SELECTS. – 18. ETAYEES.

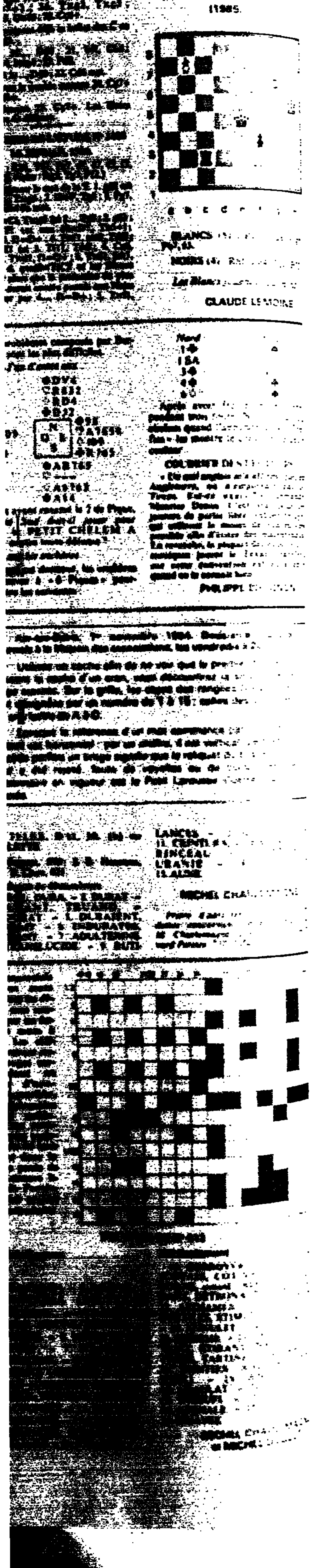
Verticalement

19. CORROYER. – 20. COATIS (COTAIS, COTISA). – 21. TADORNE, canard (ADORENT, ERODANT, DETRONA, TORNADE). – 22. ABIMAMES. – 23. ULTIMES (MUTILES, STIMULE, ULMISTE). – 24. ANNULEE. – 25. INITIAL. – 26. SEXISME. – 27. TRAIENT (ENTRAIT, ETIRANT, NATTIER, NITRATE, TARTINE, TINTERA). – 28. NANTIES (ANISENT, TANNISE). – 29. ANNELLE. – 30. CHAULAT. – 31. ESPRITS. – 32. INUSUEL. – 33. PREFIXA. – 34. ATONALE. – 35. YTTRIUM. – 36. ESSAYEE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

NOUVEAU BIAR
ÉCHOS GOURMANDS
HÔTELS
TOURISME
INDEX DES R





RENOUVEAU BIARROT

par
La Reynière

THALASSA ! Thalassa ! ce cri joyeux exprimait le soulagement des dix mille Grecs conduits par Xénophon à la vue de la mer salvatrice. J'imagine que le maire de Biarritz pourrait, avec la même reconnaissance, s'écrier : Thalasso ! thalasso !

En effet, depuis l'ouverture du centre de thalassothérapie Louison Bobet, animé par son frère Jean, Biarritz retrouve un peu de son animation d'antan. Mieux même, et grâce à elle, le Miramar, qui abrite ces thermes style vingtième siècle, est ouvert – et affiche complet ! – toute l'année ! Aussi bien les clients du Miramar (avenue de l'Impératrice. Tél. : 59-24-85-20) ne sont pas tous des fans du restaurant diététique. Mais par contre, venus des hôtels et meublés environnants, nombreux sont les adeptes de la mécanothérapie, des jets sous-marins, des bains bouillonnants, de l'ionisation et de l'algothérapie... J'en passe.

C'est du reste pour augmenter leurs capacités d'accueil que les maîtres du Miramar viennent d'acheter un autre vieux palace biarrot, le Régina (52, avenue de l'Impératrice. Tél. : 59-24-39-02). Un service de mini-autocar mènera les clients à la « thalasso ».

Mais venons-en aux choses de la table. Le chef du Miramar, André Gauzère, sait accommoder avec talent les produits du pays (ravioli de foie gras, louvine braisée, saumon de l'Adour, fricassée de langoustines aux pâtes fraîches, etc.), tout en proposant aux curistes des mayonnaises acaloriques ou une mousse de crabe aux zestes confits ne faisant pas grossir, des gaspachos dégraissés et un biscuit diététique qui font illusion. René Lasserre, Marcel Merkès et Paulette Merval, Robert Charlebois, s'y sont laissé prendre sous mes yeux.

Pour moi, je suis allé faire provision de gâteau basque et autres douceries chez le cher M. Arosteguy (5, av. Victor-Hugo. Tél. : 59-24-00-52). J'ai découvert les conserves Bidassoa de Pierre Guéraçague (22, rue Ignace-François-Bibal à Saint-Jean-de-Luz. Tél. : 59-26-07-56), notamment ses sardines en bocaux, ses chipirons à l'encre, excellents.

A Saint-Jean-de-Luz, l'on attendait l'ouverture du Grand Hôtel. On y mangera bien, j'imagine, Alain Ducasse ayant mis ici au « piano » un de ses initiés. Je suis un peu inquiet, plutôt, de l'ambiance, en lisant, sur une fiche de presse que « l'amphithéâtre » sera *« un endroit de nuit dont la distinction et le sublime équivoque seront le reflet de la rigueur des voûtes de pierre et de la musique souple »*... Fichtre ! En attendant, j'ai préféré une visite à Arcangues (la tombe de Luis Mariano attire toujours ses pleureuses), au château, où, on le sait, Guy d'Arcangues organise des dîners somptueux, au milieu de l'argenterie Empire et des porcelaines chinoises, des tapisseries d'Aubusson et des lustres en cristallerie en grappes de raisin du dix-huitième.

Revenons à Biarritz pour regretter une fois de plus le parking de la place Bellevue (devant le Café de Paris) et la tonitruante musique (si l'on peut appeler ça comme ça !) des haut-parleurs municipaux. Pour signaler un gentil bistrot familial, Chez Maurice (87, avenue de la Marne. Tél. : 59-24-01-61), aux belles grillades de viandes et poissons ; ainsi qu'alentour l'épicerie d'Ahetze (place du Fronton. Tél. : 59-23-55-82), où œuvre une Dame d'ARC ; le Briketenia de Guéthary (tél. : 59-26-51-34), familial, et un peu plus loin, à Saint-Jean-Pied-de-Port, Firmin Arrambide et ses menus remarquables (de 95 francs à 240 francs) ; Les Pyrénées (19, place du Général-de-Gaulle. Tél. : 59-37-01-14).

Mais il faut signaler encore la résurrection du Château de Larraldia (à Villefranque, 5,500 km de Bayonne. Tél. : 59-44-00-37), ouvert, ou plus exactement entrouvert, l'ancien relais de campagne de Maurice Carrère est de ces établissements avec lesquels il va falloir compter, la saison prochaine.

Ainsi Biarritz, grâce à ses anciens comme Pierre Laporte, et à ses nouveaux animateurs comme Daniel Broch, au Miramar, revit. Même le croulant château d'Ilbaritz vient d'être repris, mais il faudra longtemps avant que cette extravagante demeure s'impose en état de marche. En attendant, et si vous aimez le golf, notez que le Miramar organise des semaines de perfectionnement, sous la direction du champion Jerry Wattine, dès le début de novembre.

Il ne reste plus à Air France qu'à organiser des vols plus percutants. Ne serait-ce que pour amener plus d'amateurs à la thalassothérapie et aux autres bonnes adresses. ■

ÉCHOS GOURMANDS

60 ANS APRÈS...

Parmi les 46 grandes maisons signalées dans le Michelin 1926, 4 seulement figurent aujourd'hui dans le millésime 86. Soixante ans après et avec de nouveaux animateurs, saluons ces « *mainteneurs* » : Hôtel de Bourgogne à Cluny, Hôtel de la Poste à Avallon, Hôtel de la Côte-d'Or à Saulieu et Hôtel de France à Nantua. Ils viennent de célébrer leurs noces de diamant.

L'EMBARRAS D'ANCHOIX !

Un lecteur, à propos de mon « papier » sur l'escalope viennoise, rappelle qu'en 1914 celle-ci devint « escalope liégeoise » (tout comme le café viennois devint le café liégeois) et qu'alors on y ajouta le filet d'anchois roulé décoratif.

BARMEN AU PARFUM

Pour le lancement du parfum Charles Jourdan « Harmonie », Carline Arnaud a fait appel à dix prestigieux barmen parisiens qui, tandis que Michel Leeb présentait les mannequins, concoctèrent, c'est le cas de le dire, 10 coquetèles parfumés... en toute harmonie, bien sûr !

COCHON DE LAIT

Des lecteurs signalent, à Châteauneuf-du-Pape, La Garbure, et à Hagondange, le restaurant Meligner (69, rue de la Gare), qui ne figurent sur aucun guide. Ce dernier notamment supprimé du *Michelin* 86, proposant l'assiette de cochon de lait du Val de Metz en gelée, le poussin de la Wantzenau doré bien « en situation ».

QUELQUES AUTRES TABLES DE BIARRITZ

CAFÉ DE PARIS

Hier, c'était un chef-d'œuvre en péril, en quelque sorte ! Cette remarquable et célèbre maison, son bar ouaté, sa salle, sa mezzanine et sa terrasse Belle Epoque, le souvenir du cher Robert Laporte, son créateur, subissaient, comme la station, le poids de la tristesse ambiante. Pierre Laporte, énergiquement, a tenu. Aidé par un personnel solide, Grenade, le sommelier, Henri Bile, le maître d'hôtel, il règne sur une cuisine d'un classicisme teinté de régionalisme atteignant la perfection.

La simple piperade est ici un chef-d'œuvre, mais les foies gras sont exaltants. Pains « maison » multiples. Desserts splendides et cave exceptionnelle (notamment de grands bordeaux) d'où j'ai extrait ce jurançon sec Domaine Cauhapé extrêmement séduisant. Menus 250 F et 300 F net, et carte. En annexe, *l'Alambic* (tél. : 59-24-53-41) à l'ambiance bar-pub et pour des petits repas plus modestes (100/150 F).

► *Café de Paris,*
5, place Bellevue.
Tél. : 59-24-19-53.

LA ROTONDE

Cadre prestigieux de cette illustre maison impériale, quelque peu dévaluée ces années dernières. En cuisine, et à temps complet à présent, le bon Roger Lapierre, un vieux du métier, avec un menu (220 F net) aux choix multiples et goûteux. Chaque plat, dans son classicisme mesuré, est un régal, et le « tour de main » de l'ancien se fait ici sentir. Aux beaux jours, autour de la piscine, *le Grill de l'Hippocampe* propose aussi (outre le menu à 165 F net) le saumon frais en papillotes Roger Lapierre, le foie gras grillé au vinaigre de Xérès, le fondant d'agneau aux jeunes légumes, etc.

► *La Rotonde*
(Hôtel du Palais),
1, avenue de l'Impératrice.
Tél. : 59-24-09-40.

LE RELAIS DE PARME

C'est le restaurant (fort pratique) de l'aéroport de Bayonne-Biarritz. Surveillé de très près par Pierre Laporte, le chef propose, en attendant l'envol, des rillons de canard, des moules frites, la louvine au vin rouge de tradition, du confit de canard, etc. Simple mais honnête, et bien amicalement servi.

► *Le Relais de Parme,*
boulevard de l'Aérodrome.
Tél. : 59-23-93-84.
Fermé samedi.

LE PALAIS DES SABLES

En dehors de quelques discothèques hurleuses, la vie noctambule n'est guère plaisante à Biarritz, et encore moins gourmande.

Ici, dans un cadre oriental confortable, Leïla (que les Parisiens connurent au *Ruby's*) et Gaby (qu'ils apprécièrent au *Tagada*) créent l'ambiance. Et Aïcha roule à la marocaine un couscous (qui peut être aussi diététique, mais oui !) bien savoureux. Brick et bstella, vins d'Afrique du Nord et thé à la menthe. Gaieté des soirées qui pourraient s'éterniser... jusqu'à l'heure de la thalassothérapie !

► *Le Palais des sables,*
52, avenue de l'Impératrice.
Tél. : 59-24-61-29.
Fermé dimanche.

L. R.

culture

La 42e Biennale de Venise

L'art entre science et alchimie

(Suite de la première page.)

En parallèle, on trouve ces autres dérapages assistés de la nature que sont les Ready Mades, les assemblages et les collages des artistes du vingtième siècle. Le tout est amusant et plein de surprises. Mais cela ne suffit tout de même pas à faire oublier la déception que procure dans son ensemble l'obscure mostra art et sciences.

Et qu'en est-il du reste : les participations nationales réparties entre les Giardini et les Corderies, pour les pays qui n'ont pas la chance d'avoir à leur disposition pavillon et pignon sur allée ombragée ? Et Aperto 86, l'exposition des jeunes qui n'ont encore jamais été présentés à la Biennale, qui, elle aussi, se trouve aux Corderies ? En très mauvaise place d'ailleurs puisqu'elle arrive en dernier, en bout de course, dans l'immense entrepôt (dont l'architecture est malheureusement occultée par un trop-plein de stands), notamment après une overdose d'agressions visuelles et sonores, que l'on reçoit dans la section technologies et informatique, au demeurant maigrichonne.

Festival de rayures

Dur, ce passage « off » Giardini, qui donne tout de même l'occasion de se balader aux fins fonds de Venise, hors du commun des touristes, et de sortir du parcours fixe et routinier des traditionnels pavillons. Un parcours qui, lui, n'est jamais désagréable. On y prend le frais, on peut même y rencontrer quelques bonnes choses, plus rarement d'excellentes choses, comme, dans le genre solide et confirmé, Buren au pavillon français. Celui-ci avec son festival de rayures — en verre, sur la façade, pour vous diviser le portrait ; en couleurs, dans les salles saturées, d'une lumière diablement matissienne ; en relief, taillées dans le mur, histoire peut-être de vous ramener au poids de la réalité — mérite bien le prix qu'il a reçu.

Comme Sigmar Polke d'ailleurs, dont les grandes peintures brillantes à base de mixtures corrosives, de vernis et d'acides, associés à des éclats de pierre et de métal, font, au pavillon allemand, justement en vis-à-vis du pavillon français, l'effet de matières en transformation et d'événements cosmiques. On n'est pas loin de l'alchimie. (Merci tout de même à Arturo Schwarz d'avoir insisté sur cet aspect-là des secrets de la connaissance).

L'un et l'autre, Buren et Polke, sont indiscutablement les deux grands points forts des participations nationales, plus forts que l'Anglais Auerbach (qui partage avec Polke le prix international — Buren a le prix des pays) (1), un honnête peintre de figures humaines éclatées en paysages et en pâte riche, comme on aurait pu en voir il y a trente ans.

Parmi les bonnes surprises que réservent les pavillons, l'Espagne, avec Garcia Sevilla, Miquel Navarro, José Maria Sicilia et Cristina Iglesias mérite d'être mentionnée. Son pavillon est en effet à peu près le seul où passe un vent d'enthousiasme significatif du dynamisme de la jeune création dans le pays.

Ailleurs, de quelque côté que l'on regarde, il n'y a pas grand- chose, qui passe et dépasse, pas de révélation notoire. Erro au pavillon islandais est égal à lui-même, c'est-à-dire à ses trop-pleins de figuration. Le grec Tsoclis fait son effet avec des portraits peints en pied qui, par un jeu de projection, se mettent à cligner de l'œil, tourner la tête ou lever le bras. Ce n'est pas grand chose. Quant à Noguchi, au pavillon américain, c'est une catastrophe. Le vieux et grand sculpteur méritait tellement mieux que ce pseudo-hommage si encombré de lampes et luminaires en papier japon dont il est aussi le créateur, qu'on se croirait dans un grand magasin. Comme quoi, les commissaires, officiellement désignés, ne sont pas toujours à la hauteur de la situation.

Présence française

Ce n'est pas le cas du nôtre, Suzanne Pagé qui, notons-le à l'intention des mauvais esprits, avait choisi Daniel Buren pour représenter la France à Venise, avant que ne soit déclenchée l'affaire du Palais-Royal (2). Daniel Buren, mais pas seulement lui. Sa sélection comprend un autre artiste déjà confirmé : Christian Boltanski, et deux jeunes qui ne le sont pas : Ange Leccia, Marie Bourget. Les trois sont exposés dans les anciennes prisons, à un pont du palais des Doges. L'ensemble se tient : Boltanski avec ses « leçons de ténèbres », un environnement grave, une sorte de monument, de chapelle ardente à la mémoire de l'enfance perdue ; Leccia avec son installation de moniteurs recouverts par un drap sur lequel se dessinent l'image d'une grille, de fenêtre et retient quelque chose de la mouvance de l'eau de la lagune ; et Marie Bourget, pas trop convaincante tout de même, avec ses petites spéculations sur cadres vides et possibles tableaux.

Bref, la présence française à Venise est plutôt forte, en quantité et en qualité. Il faut d'ailleurs ajouter ceux d'Aperto 86, défendus par le critique Gérard-Georges Lemaire, qui a très bien fait d'y amener Hélène Delprat, une très jeune artiste sortie il y a deux ans de la Villa Medicis où elle a commencé par avaler à toute vitesse ce qui sortait dans l'entourage de Bonito Oliva, et qui est en train de devenir elle-même. Mais c'est l'Italien Nunzio di Stefano, pas trop mal avec ses bois sombres et leur aura de sacré, qui a décroché le prix des jeunes.

Le choc de la nouveauté, n'est à vrai dire pas tellement de mise à la Biennale, et cela pas plus à Aperto qu'aux Giardini. Après la transavant-garde, le néo-expressionniste, les anachronistes et les figurations de tout poil, un peu partout c'est le repli, la pose. On avale. On digère, on combine les formes hybrides, un rien tenté par le retour aux vues géométriques, conceptuelles et abstraites mais rechargées par une bonne dose d'énergie, un bon poids d'ombres et de mystères, une façon de dépasser l'anecdote et les mythologies personnelles, comme d'échapper à l'histoire de l'art et à la citation. La roue tourne, vite même, mais, pour le moment, on ne sait pas trop dans quel sens.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'au 28 septembre.

(1) Pour donner un coup de fouet à la manifestation, la Biennale a rétabli, cette année, le principe des prix qui avait été supprimé dans la foulée contestataire de 1968.

(2) Le chantier est terminé.

Arts et Sciences : la Chambre des merveilles (Ferrante Imperato Historia Naturale, Venezia, 1672.)

REMIEREMENT il faut de necessité pratiquer vne telle Chaleur qu'elle puisse attendrir, amolir & fondre le plus fort de la

Arts et Alchimie (partie historique) : le bain alchimique qui purifie la nature de l'homme.

A Venise pendant la Biennale

● **Futurisme et futurismes au palazzo Grassi.**

C'est la grande exposition orchestrée par Pontus Hulten, richissime en œuvres, discutable quant au regroupement sous la bannière du futurisme d'artistes qui n'ont rien à voir avec le mouvement de Marinetti. *Jusqu'au 12 octobre.*

● **Paul Klee dans les collections privées à Ca'Pesaro.**

Environ cent cinquante dessins, aquarelles et techniques mixtes de 1896 à 1940. De quoi prendre beaucoup de plaisir. *Jusqu'au 28 septembre.*

● **Galileo Chini à Ca'Corner della Regina.**

Une exposition consacrée au peintre du Liberty italien, auteur notamment des peintures murales exécutées en 1909 dans la salle octogonale du pavillon central des Giardini. Celles-ci avaient été recouvertes en 1928 par une structure de Gio Ponti, elle-même dénaturée depuis, et elles viennent d'être remises au jour, à l'occasion de la restauration complète du pavillon de la Biennale. *Jusqu'au 28 septembre.*

● **La science pour l'art à l'Accademia.**

Les technologies nouvelles appliquées au patrimoine culturel : restaurations, enquêtes, nouvelles applications pour analyser sans détruire. Une exposition inscrite au programme Art et science de la Biennale. *Jusqu'au 28 septembre.*

MUSIQUE

Gilberto Gil à l'Olympia

Le « rock and rollero » de Bahia

Bien que sa vie soit devenue un carnet de voyage et que son port d'attache soit Rio-de-Janeiro depuis déjà douze ans, Gilberto Gil porte avec lui la magie de Bahia.

Bahia, c'est le creuset du Brésil, où les races, les cultures, les religions, les coutumes, se sont mélangées et associées. Gil a gardé les caractéristiques du Bahianais né avec l'espoir, rebelle aux contraintes, l'âme libre, et qui a une manière étonnante d'offrir à l'autre la fraternité la plus humble.

Gilberto Gil a un ange dans la tête. Attentif aux manifestations pures des forces de la nature dans la musique du Nordeste, il s'est laissé porter, plus que tout autre compositeur de Rio ou de Salvador, par le jeu subtil des échanges, conjuguant modernité et tradition, gardant la pulsion brésilienne à travers toutes les expériences africaines, jamaïcaines et américaines, devenant à la fois sambiste et « rock and rollero », transformant chacun de ses concerts en une fête enivrante.

Musicien à la fois instinctif, spontané et sophistiqué, Gilberto Gil a créé son propre « melting pot » avec la samba, le reggae, le rock « orthodoxe » et des traditionnels africains. Et il est parti à la rencontre d'une musique céleste qui entraîne tout spectateur dans un irrépressible besoin de danser, d'aimer.

Deux concerts de Gil ne se ressemblent pas. L'autre mois, dans un théâtre de Rio, accompagné seulement par deux guitares, il racontait en musique son aventure depuis les jeux avec Vinicius de Moraes et Caetano Veloso jusqu'aux dialogues avec les Africains, puis avec Jimmy Cliff et, de nouveau, avec les sambistes de Salvador.

A l'Olympia, où il se produit cette semaine, Gilberto Gil s'est entouré d'un synthétiseur, de deux percussions, trois guitares et trois cuivres, et il alterne le raffinement esthétique et romantique de ballades et de sambas avec une formidable vitalité, un goût extravagant du bonheur, une exubérance folle. C'est superbe. Et l'Olympia, par le jeu du dialogue scène-salle, se transforme peu à peu en une école de samba. Vers la fin de son spectacle, Gil chante en français *Touche pas à mon pote*, l'une de ses dernières chansons.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, jusqu'au 5 juillet à 20 h 30.

La mort de Mahalingam

Le génie de l'improvisation

La nouvelle de la mort de Mahalingam, survenue le 30 mai à Bangalore (Etat du Karnatala, sud de l'Inde), est parvenue en France avec un retard qui n'étonnera pas ceux qui connaissaient la personnalité hors du temps, presque légendaire, d'un des plus illustres musiciens de sa génération.

Né en 1926, dans le district de Tanjore, Mahalingam, issu d'une famille de brahmines, montra un talent tellement précoce sur la flûte qu'il se produisit en public dès l'âge de sept ans et joua bientôt avec les meilleurs artistes qui le considérèrent d'emblée comme l'un des leurs. Pourtant, il dut renoncer aux tournées à l'étranger qu'on lui proposa dès 1936 devant le refus catégorique de son père. Dès lors sa carrière devait prendre une tournure singulière. Une première crise mystique, à seize ans, le révéla à lui-même, éclairant les rapports intenses qui le liaient à la divinité. Réputé pour son génie de l'improvisation et la richesse de son invention sonore sur la petite flûte en bambou, dans la tradition de la musique karnatique du sud de l'Inde, Mali, comme le surnommait familièrement la foule de ses admirateurs, était aussi connu pour son imprévisibilité, ses fuites (il se retira même de la scène pendant dix ans) et quelques fiascos retentissants.

Son premier concert à Paris, en novembre 1978, à la salle Gaveau, fut en effet compromis par un accident survenu à son instrument. Mais la tournée en France qui suivit se déroula si bien qu'elle fit l'objet d'un des trop rares enregistrements témoignant de l'art raffiné de Mahalingam (deux disques Stil 01B.12578). Mahalingam avait formé de nombreux disciples, parmi lesquels C.B. Madhuranath, qui perpétua le style de son maître.

GÉRARD CONDÉ.

GALERIES

Dotremont : le geste et l'écriture

Dotremont fut, au début des années 50, l'un des animateurs du groupe Cobra. Poète et calligraphe, ses « logogrammes », écritures autant que dessins sont exposés à la Maison de la poésie.

Le temps, il semble, est propice aux rétrospectives d'écrivains-peintres. D'un côté Rolant Barthes, critique apprenti dessinateur ; de l'autre Christian Dotremont poète amateur calligraphe. La similitude ne va pas plus avant : à la prudence méthodique de l'un s'oppose l'ardeur frénétique de l'autre. Pour Dotremont, peindre et écrire, c'est tout un, et c'est chaque fois le moyen de crier ou de se confier. A ses textes, sensiblement teintés de surréalisme, répondent les « logogrammes » — ainsi les voulait-il nommer, — dessins à l'encre de Chine, fausses lettres en colonnes et lignes qui chavirent et s'enroulent.

Dans quel continent chercher l'inspiration de ces alphabets insensés ? Dans une Asie chinoise, japonaise ou mongole ? Dans un Orient islamique ? Ou dans la Scandinavie des runes et des pierres gravées que, comme tout membre de Cobra, Dotremont à longuement scrutées ? Partout, vraisemblablement, quoi qu'il reste quelques souvenirs de cette Laponie à demi mythique dont l'artiste s'était fait le barde, et qui lui a suggéré un recueil parmi ses meilleurs. Les sources, au demeurant, importent moins que le rythme, la promptitude de l'exécution et le savoir-tracer des enchaînements tournants. Dotremont a fréquenté de fort près les peintres de Cobra, groupe dont il fut l'animateur essentiel dans les années 50. *Cela se sent : le commerce d'Appel* ou d'Alechinsky a appris à l'auteur comment user de l'encre et du papier et comment plier les instruments à sa fantaisie. Il a retenu quelques trouvailles plus difficiles encore, en particulier celle qui lui permet de donner à ses formes, apparemment non figuratives, la capacité d'allusion. Le trait, de la sorte, se fait comique, tragique ou rêveur, à volonté. Cette éloquence suffit à singulariser Dotremont.

Elle est même si prenante que l'on en vient à songer à d'autres parallèles, à d'autres généalogies. Dotremont, plus qu'à aucun de ses frères en esthétique, ressemble à Michaux, wallon comme lui, et comme lui partagé entre le rêve qui s'écrit et le geste qui s'inscrit. S'il existait — ce que l'on doit souhaiter — une section du paradis strictement réservée aux peintres, Dotremont et Michaux *devraient y disposer d'appartements* contigus — et d'une commune résidence secondaire sise en Grande-Carabagne.

PHILIPPE DAGEN.

★ Maison de la Poésie, Terrasse du *Forum, 101, rue Rambuteau* ; tlj. de 12 heures à 18 heures, jusqu'au 28 septembre.

Penck après Penck

Célébrité, il y a peu, du néo-expressionnisme berlinois, Penck a mis à la mode d'épais graphismes noirs, à la manière des graffitis ou, plus noblement, à celle des peintres du Tassili. Il les intitule *Dispersions*, parce qu'ils recouvrent la toile entièrement, d'un bord à l'autre, répandus en telle abondance qu'il est vain de chercher un ordre ou un système dans ces tissages de signes. Mais Penck refuse à ses images la facilité de l'absurde. Il lui faut un sens, bien que son style se prête mal aux subtilités. Aussi, sans crainte de se démentir, le peintre s'autorise-t-il à renoncer à son écriture noire de pseudo-préhistorique et la mélange-t-il à d'autres formes, venues d'autres origines, formes plus complexes. Les unes, rouges, il les emprunte à une imagerie macabre dont il semble, par endroits, qu'il la doive à Picasso.

D'autres sont importées de l'antique, si bien qu'un Zeus bedonnant tonne au milieu d'une nuée de croix et d'angles. La combinaison des contraires devient l'essentiel de l'œuvre et son principal sujet. Comme si Penck n'avait trouvé d'autre moyen de se renouveler que d'avouer combien il y avait de stéréotypes dans ses premières toiles — et que de collectionner les lieux communs de la culture. D'autres y avaient songé avant lui. A commencer par son cher Picasso, justement.

Ph. D.

★ Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple. Jusqu'au 12 juillet.

Un autre Olivier Debré

Debré en noir et blanc : étrange parti pris. Jusqu'ici, on pouvait croire que ses toiles devaient beaucoup de leur beauté à la science du coloriste, à ses empâtements et à ses alliances de tons. Pourquoi s'en passer et se limiter à la noire encre de Chine ? Même adoucie d'eau, éclairée, dissoute, parvenue au gris diaphane, il lui manque les splendeurs de l'huile. Le sacrifice n'est pas pour autant sans raison : ce que le peintre perd en splendeur, il le gagne en violence. Ainsi retrouve-t-on un Debré gestuel, rapide et volontiers péremptoire, qui traverse la feuille d'un mouvement droit. Les signes affirment leur verticalité, ils barrent la surface, ils la déchirent, et les traces *du pinceau ressemblent aux barbes* d'un métal tranché à froid. Les formats se plient à cette volonté, qui s'étirent en colonnes ou s'allongent pour recevoir l'empreinte quatre fois répétée du passage sombre du pinceau.

A se risquer à un tel exercice d'ascétisme, Debré courait le danger de redoutables comparaisons. Les New-Yorkais, à commencer par Kline et de Kooning, et les Français, Soulages le premier, ont abondamment sollicité l'encre et le noir. Debré ne les imite en rien et se donne sa manière, moins expressionniste, plus sculpturale sans doute et qui privilégie la cohérence d'une forme close, érigée seule et qui tient debout par la seule puissance de l'artiste. Resterait à découvrir comment aller de ces dessins à de nouvelles huiles, comment développer, par quels procédés sur la toile, ce qui fait figure de révolution à l'intérieur d'un travail qui ne craint pas *les métamorphoses et* les accomplit heureusement.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Leif Stahle, cour Delépine, 37, rue de Charonne. Jusqu'au 12 juillet.

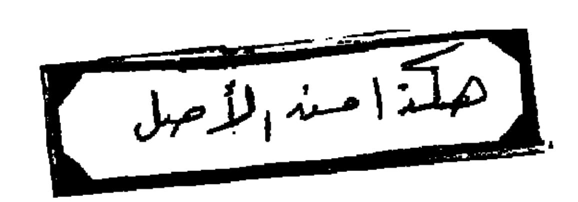
Art funéraire chinois

Il y a quelques années on découvrait en Chine des centaines de fantassins en terre cuite grandeur nature dans la tombe d'un empereur qui avait voulu que ses soldats l'accompagnent dans la mort. Ces objets enfouis servaient, tout comme en Egypte, à la survie du défunt et surtout lui rappelaient au cours de son interminable voyage les signes de son existence terrestre. Malheureusement, cette armée fantôme, en raison de son nombre, ne peut être *montrée* dans son intégralité. Toutefois il reste pour le commun des mortels quelques figurines plus modestes par la taille qui circulent encore dans le circuit des marchands spécialisés.

C'est le cas, notamment, de la galerie Beurdeley qui a réuni une dizaine de statuettes de cet art funéraire que les Chinois désignent sous le nom de Mingqi. Ces pièces datent de l'époque Han (221 avant JC, — 206 avant JC). Certes, elles ont perdu leur couleur d'origine, mais elles n'ont rien perdu de leur pouvoir d'évocation, rien non plus de l'ambiguïté de la fonction qu'on leur attribuait. Revenues à la surface grâce à des fouilles consécutives à l'établissement du réseau ferroviaire au début du siècle, elles regardent désormais le monde des vivants à la lumière de leur immémorial séjour souterrain.

BERTRAND RAISON.

★ Art chinois. Beurdeley, 200, boulevard Saint-Germain. Jusqu'à la fin juillet. Tél. : 45-48-97-86.



...chimie



A Venise pendant la Biennale

Penck après Penck

Art ...

DANSE

Bella Lewitzki au Festival de Châteauvallon

La Dame de la côte Ouest

Il y a quatre ans, Gérard Paquet invitait à Châteauvallon Martha Graham, il poursuit, cette année, avec la Californienne Bella Lewitzki, une femme bien dans sa peau.

« La danse moderne s'est nourrie au soleil de la Californie, dit Bella Lewitzki. *Ce n'est qu'après qu'elle s'est expatriée vers l'Est. Tout est venu d'ici. Ici, la danse américaine a trouvé sa dimension, son espace, ses racines. Quand j'enseigne dans mon studio, au milieu des écureuils, c'est cet air-là que respirent mes élèves, pas le stress et le vent pollué de New-York. »*

Il faut être sportif et musclé pour suivre l'entraînement mis au point par la chorégraphe. Pas d'attaques ni de gestes brutaux comme chez Martha Graham, ni de chutes et de rebonds à la façon de Doris Humphrey. Le mouvement, scandé par un simple claquement des doigts, court comme un flux continu. L'échauffement debout rappelle les pas souples des Indiens. Les exercices assis évoquent plutôt les étirements des animaux à l'affût ou au repos. On déploie ses membres, on se déséquilibre au maximum. Bella montre, corrige : *« Je ne puis tolérer un mouvement qui ne soit parfait. »*

Elle est d'origine russe. Ses parents, émigrés pendant la première guerre mondiale, faisaient partie d'une communauté socialiste installée dans le désert de Mojave. Très jeune, elle danse, mais sa carrière se décide lors de sa rencontre avec Lester Horton – l'homme qui venait de la prairie – en 1934.

« C'était encore la grande époque de la danse californienne. Elle avait commencé dans les années 20. On y trouvait des transfuges des Ballets russes de Diaghilev, comme Adolphe Bolm et Fokine, Norma Gould, la première partenaire de Ted Shawn, le Japonais Michio Ito, qui enseignait les techniques du nô et du kabuki, et surtout Ted Shawn lui-même et Ruth Saint Denis, qui cherchaient dans leur école, à Eagle-Rock, les sources du mouvement. On y trouvait l'entraînement physique, mais aussi une philosophie, une mystique, un charisme. »

Les Indiens étaient à la mode. En 1915, Cecil B. De Mille filme un drame inca *(The Woman God Forget)*, et en 1920 Ted Shawn compose *Xochitl*, l'histoire d'une jeune Indienne, où débute Martha Graham. La musique est composée par Homer Grunn, spécialiste des « danses aborigènes » et les décors et les costumes conçus par un peintre mexicain spécialiste des Aztèques et des Mayas.

Pour Lester Horton c'est la révélation. Il allait orienter systématiquement ses recherches vers les coutumes et les mœurs des Indiens d'Amérique, visitant les tribus, les réserves, les musées.

« Il était plus ethnologue que danseur, dit Bella Lewitski. *Il était petit, trapu, peu doué pour la danse, et je suis devenue son instrument. J'étais souple, attentive, soumise, et je l'ai aidé à fixer dans les corps ce qu'il imaginait sur le papier. Il a élaboré une technique très spéciale reposant sur la connaissance parfaite du squelette et du fonctionnement des articulations. Peu à peu il en est venu à poser, à travers les danses, le problème des minorités, de l'injustice, avec ce que cela suppose d'engagement politique. »*

Les titres des œuvres sont suggestifs, *Aztec Ballet, Totam incantation, Tierra y Libertad, Conquest,* (créé par Bella Lewitzki avec le jeune Merce Cunningham) et surtout *le Sacre du printemps* monté en 1937 dans le grand théâtre en plein air de Hollywood Bowl. Installé avenue Melrose dans l'ancien atelier d'Ito Michio il continue ses recherches *« Mais,* dit Bella, *à cette époque un courant irrésistible oriente la danse vers l'Est, vers New-York. Lorsqu'il nous y emmène au cours d'une épuisante tournée en 1953, il ne connaît qu'un succès d'estime. Il mourra peu après d'une crise cardiaque. Au début, le cinéma nous a aidé. Beaucoup de chorégraphes, comme l'Anglais Belcher, travaillaient pour les films. Ensuite le cinéma a employé les danseurs comme des figurants, des mercenaires, et Agnès De Mille s'est fâchée avec son oncle qui voulait utiliser ses danseuses comme des objets érotiques. La danse californienne n'a rien à voir avec le commerce. L'idée utopique de changer la vie de l'homme par la danse vient d'Isadora Duncan, née près d'ici, à San Francisco. »*

Utopie reprise par Anne Halprin, notamment, qui a tenté dans les années 60 de redonner le sens du rite collectif. Avec James Wood et son groupe de danseurs noirs, elle va même créer en 1969 *Ceremony of US*, grande fête aussi éphémère que le mouvement hippy.

« Aujourd'hui, dit Bella Lewitzki, *Anne Halprin est en retrait, elle danse dans les prisons, s'occupe de thérapie de groupe. »*

Bella Lewitzki a quitté la scène en 1955, au moment de la chasse aux sorcières. Sollicitée par le collège d'Etat de Californie, elle a repris son activité en 1966 comme professeur, danseur et chorégraphe.

Elle rêve de relancer la danse californienne, de regrouper toutes les petites compagnies éparpillées dans un tissu urbain large et inconsistant. Aidée par une fondation active elle amasse l'argent nécessaire à la construction d'une maison de la danse. LE projet a pris corps après le succès du Festival des arts aux Jeux olympiques de 1984.

MARCELLE MICHEL.

★ Festival de Châteauvallon. Théâtre en plein air, 22 heures, du 8 au 12 juillet.

Théâtre contemporain de la danse

Christian Tamet, directeur du Théâtre contemporain de la danse, a établi son programme en dépit d'un budget réduit qu'il espère stabiliser à 6 millions de francs. Budget dont un quart est consacré à l'accueil de compagnies. Cette année, deux sponsors se sont manifestés, Cointreau et la FNAC. Christian Tamet souhaite que leur exemple soit suivi. Il rappelle qu'après trois ans le TCD n'existe que sur le papier, ne dispose pas de scène, encore moins de locaux pour les répétitions et les archives.

Cette saison, cependant, il a trouvé des théâtres : Maison des arts de Créteil, Théâtre de la Ville, Centre Georges-Pompidou, etc., qui offrent de bonnes conditions d'accueil, et un public attaché à la danse.

Dominique Bagouet, directeur du Centre chorégraphique de Montpellier, ouvre la saison à Créteil en octobre avec un spectacle, *Assaï*, accompagné de soixante musiciens. Maguy Marin lui succède. En mai 1987 est prévue une création de Kilina Cremona, *Copernic Opéra F6* à La Villette.

Suzanne Buirge doit remonter *Parcelle de ciel*. On verra également Josette Baïz, Elinir Ambasch, Philippe Découflé, Monnier-Duroure, Jean-Marc Matos, Georges Appaix, Jacques Patarozzi, Cléo Lestrade, Claude Brumachon, le Jeune Ballet de France et cinq solistes regroupés dans un programme de jazz.

M. M.

THÉATRE

Festival d'Anjou

Jusqu'à fin juillet, le festival d'Anjou poursuit sa renaissance dans le classicisme.

De notre correspondant

Angers. – Anouilh, Rostand, Molière, Corneille, Molière encore, Regnard et Marivaux : c'est le programme d'allure très classique que propose, jusqu'au 24 juillet, « d'un château a l'autre », le festival d'Anjou, dans sa version revue et corrigée par Jean-Claude Brialy, qui en assume la direction depuis l'an dernier et a entrepris de lui redonner un lustre, à vrai dire un peu terni dans le début des années 80.

Pour Jean-Claude Brialy, il s'agit aujourd'hui de restaurer l'image d'une manifestation qui s'essoufflait et menaçait de sombrer dans les remous de la rupture culturelle entre le département du Maine-et-Loire et la ville d'Angers, c'est-à-dire entre le conseil général, à majorité UDF-RPR du président Jean Sauvage, et la municipalité angevine socialiste de M. Jean Monnier.

Investi de la direction d'un festival désormais exclusivement départemental et disposant d'environ 2 millions de francs, Jean-Claude Brialy mise sur une « qualité professionnelle » qui exclut pour le moment toute aventure. D'où l'allure encore un peu conformiste de ces treize soirées où l'on pourra suivre Anny Duperey, Bernard Giraudeau, Michel Le Royer, Jean Le Poulain, Michel Galabru, Arlette Thomas ou Jaques Eyser dans des mises en scène signées, entre autres, de Bernard Murat, Jean-Luc Tardieu, Jacques Sereys ou Françoise Seigner.

On attendra la création du *Légataire universel* de Regnard avec Michel Galabru. Et Jean-Claude Brialy annonce pour un prochain festival le *Bacchus*, de Cocteau dans une mise en scène de Jean Marais, ou un *Othello*, monté par Robert Hossein avec... Jean-Claude Brialy en Iago.

Dans le classicisme, le festival d'Anjou poursuit sa renaissance.

C.-H. GAY.

★ PROGRAMMATION. – *Chantecler* (Edmond Rostand), mise en scène de J.-L. Tardieu (château de Saumur, les 5 et 6 juillet). *Le Misanthrope* (Molière), mise en scène de Françoise Petit (aux arènes de Doué-la-Fontaine, les 8 et 9 juillet). *L'Ecole des femmes* (Molière), mise en scène de Jacques Sereys (château de Chateaubriant à Sainte-Gemmes-sur-Loire, les 11 et 12 juillet). *Le Menteur* (Corneille), mise en scène de Françoise Seigner (château d'Angers, les 17 et 18 juillet). *Le Légataire universel* (Regnard), mise en scène de Jean-Paul Tribout (château de Baugé, les 23 et 24 juillet). *Les Fausses confidences* (Marivaux), mise en scène de Jean-Laurent Cochet (château de la Lorie, le 26 juillet).

La petite boutique des horreurs

La petite boutique, mal placée dans un ghetto sordide, est celle d'un fleuriste qui bien entendu ne fait pas d'affaires, jusqu'au jour où son employé, un jeune homme timide, apporte une plante bizarre. De ce jour-là, comme par enchantement, les clients affluent. Seulement, la plante est carnivore, elle est même cannibale et en plus, gloutonne. Et elle dévorera une grande partie des acteurs.

Tout ça dans le rire et la chanson, car il s'agit d'une comédie musicale (musique d'Alan Menken, texte d'Howard Ashman) tirée du film de Roger Corman, qui a fait une bonne carrière aux Etats-Unis et à Londres. Elle se donne à Paris dans l'adaptation et la mise en scène d'Alain Marcel, au Dejazet remis à neuf, un théâtre qui a du charme et de la chaleur. Parier sur son triomphe serait hasardeux. Pourtant, le spectacle sans trop de moyens est monté avec soin. La plante s'étale, s'étend, se tord, geint, gronde, ouvre sa gueule de requin avec de gracieux mouvements de son cou à ressort. Elle est parfaite. Vincent Vittoz, le jeune employé timide et néanmoins criminel, chante convenablement. Les trois jeunes filles, qui représentent le chœur, sont mignonnes...

On dit que la comédie musicale n'est pas aimée en France, mais pourquoi, en France, manque-t-elle donc à ce point de punch ? Une comédie musicale sans énergie, c'est comme du champagne dans une bouteille plastique.

COLETTE GODARD.

★ Dejazet, 21 heures.

EN BREF

Cinéma

« Couleurs Brésil »

Le cinéma Olympic Entrepôt propose, jusqu'au 15 juillet, une Quinzaine du cinéma musical brésilien pour faire connaître la musique populaire du Brésil, les vedettes de comédies musicales, des films folkloriques, délirants, étranges, des années 50 aux années 80. Ainsi, *Vinicius de Moraes*, de Susana de Moraes, *le Chemin de la vie*, de Nelson Pereira de Santos, *Il était une fois Atlantida*, de Carlos Manga, *Nordeste, Cordel, Repente, Cancao*, de Tania Quarisma, *la Lyre du délire*, de Walter Lima Junior, *Doux Barbares*, de Tom Job Azulay, *Bye bye Brésil*, de Carlos Diegues et aussi des courts métrages, tel *Il était une fois la chanchada*, de Georges Benssoussan.

★ Renseignements Olympic Entrepôt, 7, rue Francis-de-Préssensé, 75014 Paris. Tél. : 45-43-99-41.

Musique

Rien que du Bach

Du Bach, rien que du Bach au château de Courances, le dimanche 6 juillet. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France, l'orchestre de chambre de Jean-Louis Petit donnera quatre concerts à partir de 15 h 30 au bord des pièces d'eau du parc et dans le château Louis XIII, sur le thème « Bach et la France ».

COMMUNICATION

La discussion du projet de loi sur la communication

Le Sénat renforce l'autonomie financière de la CNCL

L'examen, par le Sénat, du projet de loi relatif à la communication se poursuit... Sept articles ont été adoptés au cours des séances du 3 juillet. La commission spéciale chargée d'étudier le texte a prévu de tenir une longue réunion samedi 5 juillet. Du coup, la séance publique prévue ce jour a été annulée. En revanche, les sénateurs travailleront dimanche.

La composition de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ayant été arrêtée (*le Monde* du 4 juillet), reste à en définir le fonctionnement et les pouvoirs. C'est ce qu'a commencé par faire le Sénat en se penchant sur les incompatibilités et obligations des membres de la CNCL.

Pour l'opposition, le dispositif n'est pas suffisamment strict pour assurer l'indépendance de cette instance. En outre, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) insiste, mais sans convaincre ni la majorité ni le gouvernement, sur la nécessité d'une loi organique en ce qui concerne pour l'incompatibilité entre l'appartenance à la CNCL et un mandat parlementaire.

Quant à la commission spéciale, elle propose de modifier la rédaction de l'article en introduisant d'une part une disposition prévoyant que les membres de la CNCL recevront une indemnité *« égale aux traitements afférents aux deux catégories supérieures des emplois de l'Etat classés hors échelle »* et d'autre part, le principe de la démission d'office en cas de manquement aux règles par l'un des membres de la CNCL.

La possibilité de demande, par le gouvernement, d'une deuxième délibération de la CNCL pour les décisions à caractère réglementaire (prévue à l'article 6) prouve, selon M. James Marson (PC, Seine-Saint-Denis), que la CNCL ne sera pas indépendante. A cette même critique, développée par MM. Franck Sérusclat et Louis Perrein, sénateurs socialistes respectivement élus du Rhône et du Val-d'Oise, M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), rapporteur de la commission spéciale, répond que, si la deuxième délibération confirme la première, elle deviendra exécutoire. Quant à la publication des travaux de la CNCL au *Journal officiel*, que la gauche souhaite extensive, la commission spéciale la limite aux *« résultats des délibérations »* et aux *« rapports »* de la CNCL.

En ce qui concerne son statut administratif et financier, tel qu'il est fixé à l'article 7, il révèle, selon M. Marson, l' *« hypocrisie libérale »* qui permettra à la CNCL de tirer profit des compétences du service public de la télédiffusion et des télécommunications pour... *« mener tambour battant une politique de privatisation et de déréglementation du service public lui-même »*. M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) dénonce un dispositif qui fera, affirme-t-il, de la CNCL *« une super-administration »* ou, selon la formule de M. Perrein, *« un monstre administratif »*.

Un contrôleur financier

Au regard du nombre des services dont le transfert est prévu au profit de la CNCL, la commission spéciale avait souhaité la création d'un poste de directeur général. Devant les critiques de M. Pierre Gamboa (PC, Essonne) et les réserves de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, qui estime cette disposition réglementaire et non législative, la commission spéciale renonce à sa demande. En revanche, elle reste insensible aux réserves du gouvernement – sur la forme – et de l'opposition – sur le fond, – quant à un renforcement de l'autonomie financière de la CNCL, qui fixera elle-même les crédits qui lui sont nécessaires. La commission spéciale prévoit d'adjoindre à la CNCL un contrôleur financier.

A sa demande également, et avec l'accord du gouvernement, elle introduit, au moyen d'un article additionnel, l'obligation de secret professionnel pour les membres et les agents de la CNCL.

Si les socialistes et les communistes sont hostiles à la future commission de la communication et des libertés, ils sont partagés, en revanche, sur les missions qui doivent lui être dévolues. Ainsi, à l'article 8, qui prévoit que la CNCL sera associée aux négociations internationales – dont au départ PCF et PS demandaient la suppression, – les positions de repli sont divergentes. Les communistes tentent de réduire le rôle de la CNCL, tandis que, sans plus de succès, les socialistes voudraient que la CNCL « participe » aux délégations qui représentent l'Etat dans ce type de négociations et qu'elle « coordonne » la représentation des organismes français.

Pour l'opposition, l'article 9, qui définit les domaines dans lesquels la CNCL autorise ou est consultée pour la délivrance des autorisations d'établissement et d'utilisation des réseaux privés (c'est-à-dire autres que ceux de l'Etat) de télécommunications, des installations destinées à la radiodiffusion et à la télévision, de la télématique diffusée, des réseaux câblés, et qui prévoit aussi l'intervention d'une loi avant la fin de 1987 pour définir les principes relatifs à la concurrence dans le secteur des télécommunications, organise le *« démantèlement »* du service public des PTT. L'avenir de celui-ci se trouve mis en cause, voire compromis. Le débat ne modifie nullement les positions des uns et des autres, et la majorité adopte le texte du gouvernement dans une nouvelle rédaction, qui précise que la future loi se devra de respecter les droits statutaires du personnel.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La présentation du rapport Peacock sur la radio-télévision britannique

Une prudence qui déçoit le gouvernement de Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. – La Grande-Bretagne ne connaîtra pas – tout au moins dans un proche avenir – les profonds changements que souhaitait Mme Thatcher dans l'organisation et le mode de financement de la télévision et de la radio, qui visaient plus particulièrement la BBC, dont le premier ministre juge le statut trop protégé. Evolution et non pas révolution, tel est, en résumé, le message que contient le rapport de la commission Peacock, présenté le 3 juillet. Un document très attendu, étant données les intentions du gouvernement et les réformes qui ont lieu dans d'autres pays, notamment en France.

Après quinze mois de travaux, la commission d'enquête présidée par le professeur Allan Peacock aura donc manifesté son indépendance à l'égard du gouvernement, qui l'avait créée et qui attendait d'elle autre chose que de prudentes recommandations. Sans dénoncer les principes de libre concurrence que Mme Thatcher défend ardemment dans tous les domaines et qu'elle veut appliquer à l'audiovisuel, les sept membres de la commission ont estimé qu'il fallait étaler dans le temps les transformations allant dans le sens d'une plus grande ouverture du marché.

Pour l'immédiat, les commissaires ont clairement dit « non » à cette première mesure que devait être, selon le vœu du gouvernement, l'introduction, à la BBC, de la publicité, à laquelle ont recours, depuis longtemps, les sociétés privées, qui disposent de deux chaînes de télévision et de plusieurs stations de radio, sous le contrôle de cette sorte de Haute Autorité qu'est l'Independent Broadcasting Authority (IBA).

Bien que généralement assez favorable aux idées de Mme Thatcher, le professeur Peacock a déclaré que la publicité aurait pour effet de soumettre la BBC à des *« pressions »* néfastes, et que cela, en conséquence, risquerait de nuire à la *« qualité »* des programmes de la compagnie d'Etat. Ainsi, pour des années encore, la BBC restera tributaire de la redevance, car il n'est guère pensable que le gouvernement puisse prendre des décisions contraires aux conseils de la commission.

Tout comme les directions des sociétés dépendant de l'IBA, qui ne voulaient pas partager leurs ressources, celle de la BBC était très opposée au projet gouvernemental et n'a pas tardé à faire connaître sa satisfaction devant les conclusions du rapport, bien que la commission recommande la privatisation de deux des quatre chaînes de radio de la BBC.

Il s'agit là pour le moment de la seule concession importante faite par les commissaires aux aspirations de Mme Thatcher, mais ceux-ci ne sont pas d'accord entre eux sur la procédure à adopter, ce qui laisse planer le doute sur la réalisation prochaine de cette dénationalisation.

Autre avis qui devrait atténuer quelque peu la déception du gouvernement et répondre à son désir d'accroître la compétition dans l'audiovisuel : la commission préconise une diversification de la production. Elle considère en effet que la moitié des émissions télévisées des deux chaînes de la BBC et des deux chaînes privées devraient être confiées à des sociétés indépendantes (c'est-à-dire, dans le second cas, à des sociétés autres que la quinzaine d'entreprises qui se répartissent actuellement, sur une base régionale, les tranches de programmes de la troisième chaîne).

En soulignant la nécessité de développer rapidement l'utilisation du câble – qui n'est encore qu'à ses balbutiements en Grande-Bretagne, – la commission n'envisage qu'à long terme une réorganisation complète du financement de la télévision. Dans cette perspective, le rapport suggère dans un premier temps l'instauration généralisée d'un système d'abonnement comparable à celui employé en France par Canal Plus avec l'installation de décodeurs.

Pour plus tard, le rapport prévoit la télévision « à la carte », le téléspectateur payant au coup par coup les émissions de son choix au moyen d'un dispositif électronique qui reste à inventer et qui permettait à la compagnie productrice de l'émission consommée de porter sa « note » au le compte du téléspectateur.

Finalement, le gouvernement, en proie à des dissensions à propos de l'avenir de l'audiovisuel et de la BBC, ne sera peut-être pas aussi mécontent qu'il devrait l'être de la prudence des conclusions de la commission Peacock.

Depuis la création de celle-ci, la popularité du gouvernement a considérablement baissé, et ce n'est sans doute plus le moment – alors que des élections vont avoir lieu l'an prochain ou au début de 1988 – de s'attaquer à la « forteresse BBC » et de se lancer dans une vaste réforme qui risque d'entraîner de vives controverses, même dans la majorité.

Cependant, le parti conservateur qui, à l'instar de Mme Thatcher, se plaint amèrement du caractère *« trop critique »* envers la politique gouvernementale des programmes d'informations télévisées de la BBC et des chaînes privées, a décidé de créer *« un comité de surveillance »* pour dénoncer les *« abus »*.

FRANCIS CORNU.

● *M. Masure élu président de la Société des journalistes de TF1.* – M. Bruno Masure a été élu président de la Société des journalistes de TF1, créée à l'annonce de la privatisation de la chaîne en mai dernier, et qui a désigné lundi 30 juin son premier conseil d'administration. Les autres membres du bureau sont MM. Ladislas de Hoyos, Julien Brunn et Mme Brigitte Matron. MM. Michel Benne, Alain Retsin, Roger Gicquel, Jean-Pierre Berthet et Alain Rodier figurent également parmi les membres du conseil d'administration, élus par les 210 inscrits de la société sur les 250 titulaires d'une carte de presse de TF1.

Une lettre de M. Bourgine

A la suite de la publication dans le Monde *du samedi 28 juin d'un communiqué de l'OJD (Office de justification de la diffusion) sur* Valeurs actuelles *et* Spectacle du monde, *M. Raymond Bourgine, responsable de ces deux publications nous écrit :*

Les diffusions de *Valeurs actuelles* et du *Spectacle du monde* sont contrôlées par l'expert-comptable commissaire aux comptes investi par la loi des pouvoirs d'investigation les plus étendus sur toute l'année.

Ces conditions sont évidemment toutes différentes de celles des contrôles OJD.

Les renseignements fournis sur nos diffusions portent naturellement sur les mêmes postes que ceux de l'OJD. A cela près, nos documents établis sur papier à l'en-tête du commissaire aux comptes et sous son cachet se distinguent entièrement, tant par leur apparence que par les conditions de contrôle, des procès-verbaux OJD. Je tiens beaucoup à n'avoir rien de commun avec l'OJD et à ce que vos lecteurs le sachent.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Salammbô.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : la Flûte enchantée.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Vidéo-musiques : tlj., à 13 h : En remontant le Mississipi, de R. Manthoulis ; 16 h : Aïda, de Verdi ; 19 h : le Lac des cygnes, de Tchaïkovsky.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : les Amoureux de Molière.

BOURVIL (43-73-47-84), 22 h : Pas deux comme elle ; 20 h 30 : Y'en a marre...ez vous.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (45-43-32-92), 20 h 30 : Poquelin et les autres.

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Mort d'Oluwemi d'Ajumako.

CITÉ DES SCIENCES (40-05-70-00), 16 h : le Cabinet de lecture (jusqu'au 4).

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Poésies avec Vicky Messica.

EDEN-THEATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Histoires de cœur ; D. 22 h : Vieilles canailles.

ESSAION (42-78-46-42), 21 h : la Nuit du 4 août ; 19 h : Une saison en enfer.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les *Mystères du confessionnal* ; 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (39-52-42-79), 20 h 30 : l'École des mères.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Des oiseaux par les yeux.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 30 : le Rire national ; 22 h : Pas de balcon pour Roméo. Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là ; 19 h : Pardon m'sieur Prévert.

MAISON SUISSE (Cité internationale) (45-89-38-69), 20 h 30 : Exercices de style.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : l'Entrée en matière.

MÉCÈNE (42-77-40-25), 20 h 30 : Oh Gino.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Et Juliette.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

PORTE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Que leurre as-tu à ton monstre ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Laissez-les vivre.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

THÉATRE NOIR : (43-46-91-93), 20 h 30 : Jacques ou la soumission.

TINTAMARRE (48-87-33-82), D., L. 18 h 30 : le Voyage immobile ; S. 18 h 30 : Bouffonnerie épicée ; S. 21 h 30 : Y'a-t-il un flic dans la salle ? ; V. 18 h 30 : Buffo ; V. 22 h 30 : Phèdre.

THÉATRE DU TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : l'Age en question.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h : *Banc d'essai des jeunes.*

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.). I. 20 h 15 : *Tiens, voilà deux boudins* ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

DOMINO (43-37-43-51), 22 h 30 : Viol à la tire.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 21 h : R. Revraud conte...

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Ça va, ça vient (dern. le 6).

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi, je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-27), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : le Rat dans la contrebasse.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : P. Péchin, Rachel.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 21 h et 23 h : O. Piro Quintet.

Opérettes, comédies musicales

A DEJAZET, TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.

THÉATRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Grand-Père Schlomo.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Les concerts

Espace Kiron, 19 h : L. Soria (Debussy, Ravel, Poulenc, Chabrier).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Dialogues des Carmélites, opéra de F. Poulenc, dir. musicale T. Guschlbauer, mise en scène : R. Terrasson.

Cloître des Billettes, 20 h 45 : Quatuor Arcana (Ravel, Ohana, Chausson).

Table verte, 22 h : J.-M. Poupelin, M. Beckouche (Bach, Schumann, Mozart, Briten).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Calmel (Bach, Stamitz, Cimarosa).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : Quartet E. Terrones, Solo S. Kessler.

BAINS (48-87-01-81), 22 h : S. Yasuaki (dern.).

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 20 h : M. Ferreira Quartet.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, A. Cullaz, F. Lockwood ; F. Laizeau.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Vertigo.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet Claire Lise Vincent.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. et N. Rahoerson.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Fonsèque and Co.

OLYMPIA (42-61-82-25), 20 h 30, G. Gil.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : C. Rouse, G. Arvanitas, J. Samson, C. Saudrais.

LA PINTE (43-26-26-15) : Mad Bass Quartet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Willen, P. Petit, A McKee Sangoma.

VILLETTE (42-49-77-22), Grande Halle : 20 h 30 : Mc Coy Tyner Trio ; à 24 h : E. Palmieri, E. Louiss.

En région parisienne

MEAUX, Cour du vieux chapitre (64-34-90-11), 22 h 30 : Spectacle son et lumière.

MITRY-MORY (64-34-90-11), 21 h : Orgue.

MONTREUIL, salle Berthelot (48-58-65-33), 21 h : Toujours quelqu'un sous l'arbre.

NEUILLY, Athlétic (46-24-03-83), 20 h 30 : Tueurs sans gage.

FESTIVAL DU MARAIS
PARIS
(48-87-74-31)

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : les Exaltés.

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 20 h : Au perroquet vert.

Hôtel d'Aumont, 21 h 30 : la Tour.

Cirque d'Hiver, 20 h 30 : la Fedelta Premiata.

Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Quatuor à cordes du Mozarteum de Salzburg.

Festival de la Butte Montmartre

(42-54-87-03)

Arènes de Montmartre, 21 h 30 : Yes, peut-être.

Festival de la Foire Saint-Germain

(43-29-12-78)

Salle du Monnayage, 22 h : A quoi rêvent les jeunes filles ?

Festival de jazz

Théâtre Artistic Athévains (43-55-27-10), 20 h 30 : 1re partie, Quartett Terrones ; 2e partie, Solo Siegfried Kessler.

Fêtes et Forts - Banlieue 89

Danse

Fort de Champigny (45-76-15-50), 21 h 30 : Compagnie jazz art et A. Preljocaj.

Théâtre

Fort de Sarcelles (45-76-15-50), 20 h 30 : Nuit pour un futur médiéval organisée par Cubana.

Vendredi 4 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Alexandre Trauner : Don Giovanni, de J. Losey ; 19 h 15, Hommage aux cinémathèques étrangères : BFI : I know where I'm going, de M. Powell ; 21 h, Hommage à Heinosuke Gosho : le Banquet (v.o. st. anglais).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Crépuscule de gloire, de J. von Sternberg ; 17 h, le Brave et la Belle, de B. Boetticher (v.f.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma argentin : le Temps de la revanche, de A. Aristarain (v.o. st. fr.).

SALLE GARANCE

T.l.j. à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave (programmation détaillée au 42-78-37-29).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : *UGC Boulevard*, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

AIGLE DE FER (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CAMORRA (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.F. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE DÉBUTANT (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; *Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (int. — 13 ans) : Forum 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (H. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : *Richelieu*, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-26-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; O. Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

HAVRE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (48-28-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).

I LOVE YOU (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) (int. — 13 ans) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PIRATES (A.), v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; George-V, 8e (45-42-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR (Jap.), v.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ROSE BONBON (A.), George V, 8e (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A.), *v.o.* : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SALVADOR (A.), v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SCHOOL GIRLS (A.), v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais), v.o. : Republic Cinema, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : *Capri*, 2e (45-08-11-69) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, *14e (43-27-52-37).*

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien), v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

YOUNG BLOOD (A.), v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

Z.O.O. (Brit.), v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action *Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac* Mahon, 17e (43-80-24-81).

ANGEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-*94-94*) ; Biarritz, 8e (*45-62-20-40*) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA BELLE DE MOSCOU (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

COMMANDO (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-43-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5e (43-54-42-34).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

GILDA (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

GOLDFINGER (A. v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LADY EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

MASCULIN FÉMININ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NOBLESSE OBLIGE (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

NOSFERATU (All., v.o.) (h. sp.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (*) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORCHERIE (It.) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

POURQUOI PAS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TERMINATOR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : *Reflet Lafayette*, 9e (48-74-97-27).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (You., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80). — V.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

XTRO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

Les festivals

L'AGE D'OR DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) : La Femme aux cigarettes blondes.

CINÉMA BRÉSILIEN (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41) : Nordeste, Corbel, Repente cancao. Courts métrages musicaux.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN — VIVE LA REPRISE ! (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 20 : Le Visage ; 18 h 10 : La Mort aux trousses ; 20 h 15 : La Règle du jeu ; 22 h 15 : La Reine Christine.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) : Laura.

CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) : Un verre, une cigarette.

F. LANG (v.o.), Reflet-La Fayette, 9e (48-74-97-27) : Le Ministère de la peur.

GODARD Denfert, 14e (43-21-41-01) ; 16 h : Je vous salue Marie ; 18 h : Prénom Carmen.

CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40) : La Cérémonie.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : La Folle Ingénue.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) : L'Etrangleur.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) ; 22 h : Tirez sur le pianiste.

VOIR ET REVOIR BERGMAN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) : Jeux d'été.

WOODY ALLEN (v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) : Manhattan ; 18 h : Comédie érotique d'une nuit d'été ; 20 h 15 : Tombe les filles et tais-toi.

LES FILMS NOUVEAUX

DAKOTA HARRIS, film américain de Colin Eggleston. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA NUIT DU RISQUE, film français de Sergio Gobbi. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare du Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OPERA DO MALANDRO, film franco-brésilien de Ruy Guerra. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Rex (42-35-83-93) ; Paramount Opéra (47-42-56-31) ; Pathé Clichy (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY III, film américain de Jerry Paris. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHOKING ASIA II (*), film allemand de Ermerson Fox (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Intouchables

Comme beaucoup d'autres, le magazine mensuel des droits de l'homme d'Antenne 2, « Résistances » ferme boutique pour les vacances. Mais, jeudi soir, dernier numéro, on s'est aperçu que deux de ses habitués avaient déjà fait leurs valises : le présentateur habituel, Bernard Langlois, privé d'antenne pour ses pasquinades, et *l'Homme qui marche*, statue-symbole de Giacometti, confisquée par la veuve du sculpteur, par solidarité avec Langlois.

En attendant leur retour, cette dernière émission a abordé un sujet délicat entre tous : les droits des enfants handicapés. Trois exemples contrastés illustraient le problème. Dans un institut à Tonnerre, petite ville de l'Yonne, une centaine de jeunes handicapés mentaux étaient devenus le jouet d'un couple sadique : brimades humiliantes, douches froides et sévices sexuels. A l'autre extrême, une pouponnière dans la vallée de Chevreuse, « Les Tout-Petits », donne à des enfants très perturbés *« l'affection dont tout être humain a besoin »*. Entre les deux : une expérience à Rouen pour intégrer des enfants trisomiques (mongoliens) dans une école normale.

Sauf pour les cas très graves, il est évident que l'intégration est la meilleure solution. A voir ces gosses handicapés jouer et se bagarrer avec leurs copains — même si ceux-ci les traitent parfois de *« gols »*, — il saute aux yeux que les enfants ne sont pas spontanément racistes. Qu'il s'agisse de la couleur de la peau ou du quotient intellectuel. *« Ils sont comme nous, quoi. Enfin, presque,* dire un groupe d'enfants hilares. *Et puis, ce n'est pas drôle d'être comme ça... »*

Réaction normale devant une situation « hors norme », qui verserait vite dans l'exclusion et l'intolérance s'il y avait ségrégation systématique. Comme c'est le cas en Inde (autre reportage de « Résistances »), où les cent millions d'intouchables sont des parias. Méprisés et totalement rejetés par la société, même le puits du village leur est interdit !

Le premier droit des enfants handicapés ? Le droit à la différence.

ALAIN WOODROW.

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Vendredi 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Intervilles : Nancy-Digne.
Réalisation G. Barillet et J. Cohen.
Un des grands succès de l'ORTF. L'émission présentée par Léon Zitrone, Simone Garnier et Guy Lux passe sans faiblir à travers le temps et les modes. Cet été, douze villes de France s'affronteront.

22 h 15 Miss Liberty 86 (et à 23 h 40).
De J.-C. Narcy.
Grande soirée de variétés franco-américaine. Avec Line Renaud, Mort Shuman, Mireille Mathieu, Yves Montand, Sylvie Vartan. Au programme, la retransmission, en direct de New-York, des festivités du centenaire de la statue de la Liberté, et l'élection de miss Liberty, qui gagnera un stage d'un an en entreprise aux Etats-Unis, le jury étant composé de personnalités du spectacle, des affaires et de la mode.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Médecins de nuit.
De B. Schwamm, réal. F.-J. Gottlieb. Avec H. Lange, C. Allégret.
Michel retrouve à Berlin une femme que son père avait aimée au lendemain de la guerre : un cadeau de ses collègues allemands pour son anniversaire.

21 h 35 Documentaire : Une statue nommée Liberté.
Le documentaire réalisé par Alain Decaux a été tourné d'une part à Colmar dans la maison natale de Bartholdi, le sculpteur de la statue, d'autre part à New-York dans l'île de Bedloe.

22 h 35 Journal.

22 h 45 Ciné-club : Passion.
Cycle « Cinéma d'aujourd'hui ».
Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1982), avec I. Huppert, H. Schygulla, J. Radziwilozicz, M. Piccoli.
Dans un village suisse, une équipe de cinéma tourne un film qui semble être une suite de reconstitution de tableaux célèbres. Une ouvrière, renvoyée de son usine, rencontre le metteur en scène. Il n'y a pas de récit proprement dit, mais une réflexion sur le cinéma, le travail et l'amour, des scènes « impressionnistes » ponctuées de travellings sur les tableaux et des éclairages magnifiques. Un cinéaste solitaire parle de lui.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Histoires singulières. L'oiseau noir.
Réalisation John Hough, avec S. Hubley, L. Lawson, N. Bird...

21 h 35 Taxi.
Magazine de Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson, présenté par C. Belkodja et P. Alfonsi.
Au sommaire : Adieu Pologne, j'ai vingt ans, *film clandestin tourné à Gdansk du 15 mai au 7 juin 1986 :* Yucca, *la dernière rumeur et la séquence de Zorro, avec* Cavanna.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Décibels.
Avec L. Cole and The Commotions. Béruriers noirs, W. Swan...

23 h 15 Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace de F. et M. Armanet.

0 h 15 Prélude à la nuit.
Liebeslied, *de F. Kreisler, avec A. Lamasse, violoncelle et D. Hovora, piano.*

CANAL PLUS

20 h 55, **Topper Returns**, film de Roy del Ruth ; 22 h 25, **Rendez-vous**, film d'André Téchiné ; 23 h 45, **le Déclic**, film de Jean-Louis Richard ; 1 h 5, **Drôle de samedi**, film de Bay Okan ; 2 h, **Possession**, film de A. Zulawski.

LA « 5 »

20 h 30, **Liberty Week-end 86**. Célébration du centenaire de la statue de la Liberté (en différé de New-York) ; 23 h 10, **Magazine auto-moto : Grand Prix** ; 0 h 10 à 2 h 50, rediffusions.

TV 6

19 h, **NRJ 6. Invité : Laurent Voulzy** ; 20 h, **Tonic 6** ; 23 h, **NRJ 6** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Turbulences : Y a-t-il une santé de gauche et une santé de droite ?

21 h 30 Black and Blue : Louis Armstrong.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; Griselides.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 3 juin au Théâtre musical de Paris) : *Elias*, oratorio op. 70, de Mendelssohn, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de l'Opéra national de Bruxelles, dir. S. Cambreling, chef des chœurs, G. Wagner, sol. : A. Putnam, M. Lipovsek, S. Burrows.

23 h Les soirées de France-Musique.

LA REPRISE DE « L'UNION » DE REIMS PAR M. PHILIPPE HERSANT

La loi de 1984 sur la presse enterrée

M. Philippe Hersant est désormais maître de *l'Union* de Reims. Désigné repreneur du quotidien champenois, le 26 octobre 1985, par le tribunal de commerce, il avait été nommé ensuite locataire-gérant du titre le jour même où son père prenait le contrôle du groupe de presse lyonnais qui édite *le Progrès*. En une heure, le 3 juillet, les cinq ans de crise de *l'Union* et les tergiversations juridiques qui l'ont suivie ont été scellés.

Il appartenait aux douze associations de résistants propriétaires de *l'Union* de Reims de choisir leur « repreneur ». Le 20 juin, déjà, faute d'un quorum suffisant, aucun choix n'avait été arrêté. La liquidation judiciaire du journal pesait comme une épée de Damoclès sur les « douze ».

Le 3 juillet, nouveau tour de table. Quatre associations — l'Alliance républicaine, Ceux de la Résistance, Ceux de la libération et l'Union centriste — ont voté pour le plan de M. Philippe Hersant. Quatre autres associations présentes — l'Union française des anciens combattants (UFAC), le PS, Libération-Nord et la CFTC — manifestaient leur préférence pour le plan de M. Alain Thirion, industriel à Epinal (Vosges), et autre candidat à la reprise de *l'Union*. Mᵉ Jean-François Dargent, désigné par le tribunal de commerce de Reims comme mandataire de justice (*le Monde* du 3 juillet) et qui représentait les quatre associations qui avaient refusé de participer au vote — l'Union des femmes françaises, le PC, la CGT et le mouvement de résistants le Front national, proche du PC, — a décidé de porter ces voix sur le plan de M. Philippe Hersant, jugeant qu'il était le meilleur.

L'UFAC, la CFTC et Libération-Nord ont alors décidé de voter aussi pour M. Hersant. *« Il fallait dégager la majorité nécessaire (neuf voix sur douze) et surtout éviter la liquidation du journal »*, plaide M. Jacques Bronchard, président de l'UFAC, qui reconnaît, cependant, que *« le plan de M. Thirion était tout aussi bon »*. Seul le PS a maintenu son oppostion à M. Philippe Hersant. Ce dernier a donc recueilli onze voix sur douze. Devenu le treizième propriétaire du journal et l'actionnaire majoritaire par le biais d'une augmentation immédiate du capital de 1,2 million de francs à 5 millions de francs, M. Philippe Hersant a aussitôt présenté son plan au personnel au cours d'un comité d'entreprise.

La prise de contrôle de *l'Union* par M. Philippe Hersant a bénéficié de la passivité de quatre des douze associations, proches du PC. Pour le Syndicat national des journalistes du quotidien, *« c'est le refus de celles-ci d'assumer leur rôle qui a permis à l'assemblée des propriétaires de dérouler le tapis rouge de la concentration de la presse »*. Mais le contrôle de *l'Union* par M. Philippe Hersant atteste aussi que la loi sur la presse du 23 octobre 1984 est bel et bien enterrée. L'atteinte au pluralisme, dont la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse avait accusé M. Philippe Hersant, est oubliée.

Pour le PS, *« la précipitation avec laquelle le gouvernement a fait adopter la nouvelle loi sur la presse, permettait de faire disparaître toute garantie de pluralisme et permettait ainsi la prise de contrôle de* l'Union ». Cette dernière ne devrait pas être sans conséquences sur les journaux voisins, et particulièrement *le Courrier picard* (Amiens), encore fragile.

YVES-MARIE LABÉ.

LE SURT-CFDT ET FO REÇUS PAR M. LÉOTARD

Le syndicat SURT-CFDT a été reçu, le 3 juillet, par le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. Il lui a remis 12 577 signatures en faveur du service public. *« Le ministre nous a écoutés, il ne nous a guère entendus »*, a indiqué ensuite le syndicat, qui a renouvelé devant M. Léotard son refus de voir TF 1, la SFP (Société française de production) et TDF (Télédiffusion de France) privatisées. L'entretien a porté en outre sur l'absence, selon le SURT-CFDT, de *« définition du service public dans la conception générale du projet de loi »*.

Une délégation du syndicat de Force ouvrière, conduite par M. Bergeron, a aussi été reçue par M. Léotard. Elle a notamment demandé qu'obligation soit faite au repreneur de TF 1 d'adhérer aux conventions collectives en vigueur actuellement. Le ministre a assuré que le gouvernement prendrait des mesures pour que la privatisation n'ait pas d'incidence sur le personnel concerné.

Par ailleurs, les élections professionnelles au comité d'entreprise et des délégués du personnel (les premières depuis trois ans) ont donné, selon un communiqué de FO, 41 % des suffrages aux listes FO-CFTC-CGC.

Samedi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14 h 20 Série : Les Buddenbrook.
D'après le roman de Thomas Mann, réal. F.-P. Wirth.
L'histoire d'une famille d'Allemagne du Nord, sur quatre générations, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Un livre magnifique, une adaptation honnête (rediff.).

15 h 25 Tiercé, à Longchamp.

15 h 35 Croque-vacances.

17 h 25 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après J. Bourin, réal. Y. Andrei (rediff.).

18 h 20 SOS Animaux.

18 h 35 Auto-moto.

19 h 5 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Les oiseaux se cachent pour mourir.
Réal. D. Duke, d'après le roman de C. McCullough. Avec R. Chamberlain, R. Ward, B. Stanwyck. (rediff.).

22 h Droit de réponse été : Big-boss (Hersant-Doumeng).
Magazine de Michel Polac.
Rediffusion de larges extraits de deux émissions consacrées l'une à Robert Hersant (le 25 septembre 1982), l'autre à Jean-Baptiste Doumeng (le 29 octobre 1983), suivie d'un débat.

0 h Journal.

0 h 15 Carnet de bord.
Le Tour de France à la voile.

0 h 25 Ouvert la nuit : Destination danger.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14 h 30 Les jeux du stade.
Golf : Open de France ; Tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon (finale dames).

18 h Série : Amicalement vôtre.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 A chacun son tour.

19 h 40 Le journal du Tour de France.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : A fleur de cœur.
Hommage à Daniel Balavoine.
Double oraison funèbre, en honneur du chanteur disparu lors du dernier Paris-Dakar et de son interviewer, Alain Dauer, mort quelques mois avant lui. Le tournage a eu lieu au printemps 1985 à Dijon, Biarritz et Colombes.





21 h 35 Histoires de l'autre monde.
Le téléphone, de H. Barkin, réal. F. de Palma, avec Harry Anderson, Dick Miller et Tom Newman.
Le répondeur téléphonique de Léon a un comportement étrange. Il remplace le message que celui-ci a enregistré par un texte de son cru. Léon veut s'en débarrasser, mais il découvre ensuite les avantages de cet « univers alternatif » que représente son appareil.

22 h 15 Magazine : Les enfants du rock.
Eurotube, aux quatre coins de l'Europe, avec Pet Shop Boys, Zodiac Mind Warp, Feargal Sharkey, Eurythmics, Wham, the Smiths, Aha, Sigue Sigue Sputnik, the Blow Monkeys, Big Audio Dynamite, Yellow, Carmel, Simply Red, Elton John.

TROISIÈME CHAINE : FR3

16 h Liberté 3.
Magazine des associations.

17 h 15 Espace 3.
Objectif santé.

17 h 30 Documentaire : La mémoire des pôles.

17 h 45 Variétés : Parade 85.

18 h 45 Série : made in France.

19 h Coups de soleil (et à 19 h 35).

20 h 5 Fraggle Rock.

20 h 35 Variétés : La nuit des cent stars.
Emission enregistrée à Radio-City music-hall à New-York à l'occasion du centenaire de la statue de la Liberté.

21 h 35 Paris-New-York : La statue de la Liberté.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Série : Mission casse-cou.

23 h 20 Musiclub.
Concerto pour violon en la mineur, et Cantate des paysans BMW 212, *de J.-S. Bach, par l'English Chamber Orchestra, dir. Yehudi Menuhin.*

CANAL PLUS

14 h 50, **Cabou-Cadin** ; 16 h 15, **Série : Mike Hammer** ; 17 h 10, **Documentaire : Animaux d'Australie** ; 18 h 10, **Série : Espion à la mode** ; 19 h 5, **Top 50** ; 20 h 15, **Football : Coupe de la Ligue** (en direct) ; 22 h 35, **Série : Hollywood blues** ; 23 h 25, **Série : Comics** ; 23 h 55, **les Faveurs de Sophie**, film de Michel Barny ; 1 h 10, **David, Thomas et les autres**, film de Laszlo Szabo ; 2 h 45, **Reflets dans un œil d'or**, film de John Huston ; 4 h 35, **Drôle de samedi**, film de Bay Okan ; 5 h 55, **Documentaire : Vingt ans de publicité en France.**

LA « 5 »

18 h, **Sport : Les jeux de la bonne volonté** (en direct de Moscou) : Festival omnisports international d'été (et à 22 h 10) ; 19 h 30, **Série : Star Trek** ; 20 h 30, **Liberty week-end : Deuxième soirée.**

TV 6

14 h, **Tonic 6** ; 17 h, **System 6.** Invité : Jean-Pierre Bacri ; 19 h, **Super-hit de NRJ 6 : INXS** ; 21 h, **Tonic 6** ; 23 h, **Live 6.** Invitée : Kate Bush.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « 16 h 29, route de Longecourt », de S. Desperier et N. Mahieux.

22 h 10 Démarches avec... Marc Augé pour le livre « Un ethnologue dans le métro ».

22 h 30 Musique : Pianobsession, avec seize pianistes et dix percussionnistes de l'Académie de musique de Bâle, dir. J. Wyttenbach.

0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 4 juin au Théâtre musical de Paris) : *Concerto pour piano et orchestre, Manfred*, poème symphonique, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, dir. E. Svetlanov, sol. E. Virssaladze, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : Archives, les introuvables de Nathan Milstein ; à 1 h : Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

Dimanche 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

15 h 45 Sports dimanche-vacances (suite).

18 h 5 Histoires naturelles.
D'I. Barrère, E. Lalou et J.-P. Fleury.
L'homme qui a vu l'ours, l'isard et le grand tétras.

19 h Série : Pour l'amour du risque.

20 h Journal.

20 h 30 Cinéma : Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines.
Film anglais de Ken Annakin (1965). Avec S. Miles, S. Whitman, J. Fox, A. Sordi, R. Morley, G. Froebe, J.-P. Cassel.
En 1910, le directeur d'un grand journal anglais organise, pour des raisons publicitaires, une course aérienne Londres-Paris. Générique avec savoureux dessins de Ronald Searle, effet spéciaux, avions d'époque. A part cela, pas formidable.

22 h 40 Sports dimanche soir.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : 2

14 h 20 Sports.
Tennis : finale de Wimbledon hommes. Tour de France.

18 h 45 Stade 2 et journal du Tour.

19 h 30 Série : Ma sorcière bien-aimée (rediff.).

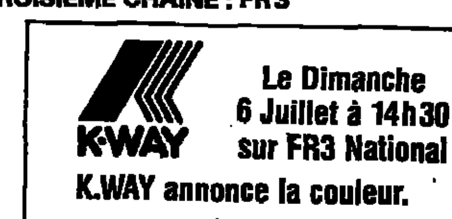
20 h Journal.

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret et la jeune morte, d'après G. Simenon, réal. C. Boissol. Avec J. Richard, F. Cadet (rediff.).
Le corps d'une jeune fille est découvert square Henri-Bergson. La victime est revêtue d'une robe du soir mais ne porte ni sac, ni manteau, ni papier d'identité, et il lui manque une chaussure.

22 h 10 Magazine : Musiques au cœur.
Présenté par Eve Ruggieri. Opéra pour l'Afrique (1ʳᵉ partie).
Les chanteurs d'opéra ont voulu eux aussi apporter leur contribution à la lutte contre la faim en Afrique. A l'initiative de José Carreras, ténor, un gala a été donné le 18 août 1985 aux arènes de Vérone, un disque et un film ont été édités et une collecte a été ouverte à Vienne.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3



18 h 30 RFO hebdo.

19 h Jeu : Pour les jeunes.

20 h Dessin animé : L'oiseau bleu.

20 h 35 Documentaire : L'Afrique en Noirs et Blancs.
Emission proposée par J.-J. Jaussely et réalisée par C. Massot. La balade de deux toubabs.

21 h 30 Aspect du court métrage français.
Le cri du printemps, *de Dominique Dalmasso ;* Vénus en transit, *de Haydée Caillot.*

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Furie.
Film américain de Fritz Lang (1936), avec S. Tracy, S. Sidney, W. Abel, E. Ellis, B. Cabot, W. Brennan (v.o., sous-titrée, n.).
Un bon citoyen de Chicago, injustement accusé d'un enlèvement, est enfermé dans une prison de province qu'une foule en délire attaque et incendie. On le croit mort. Il cherche à se venger. Le premier film américain de Fritz Lang, exilé d'Allemagne, est la tragédie d'une plaie sociale qui peut faire de chaque être un assassin en puissance. Obsédé par les déchaînements des nazis, le cinéaste a réalisé, avec maîtrise et génie, une œuvre mettant moralement en question la responsabilité criminelle collective.

0 h Prélude à la nuit.
Comme on fait son lit, on se couche, *de K. Weill, par Renata, mezzo-soprano.*

CANAL PLUS

17 h 50, **Starfighter**, film de Nick Castle ; 19 h 35, **Ça Cartoon** ; 20 h 30, **1984**, film de Michael Radford ; 22 h 25, **Série : Espion à la mode** ; 23 h 15, **Edith et Marcel**, film de Claude Lelouch ; 1 h 55, **Série : Mike Hammer.**

LA « 5 »

18 h 30, **Sport : Les jeux de la bonne volonté**, en direct de Moscou (et à 23 h) ; 19 h 30, **Série : Star Trek** ; 20 h 30, **Liberty week-end 86 :** 3ᵉ soirée (en différé de New-York) ; 0 h, rediffusions.

TV 6

14 h, **Tonic 6** ; 18 h 30, **Play 6** ; 19 h, **Métal 6** ; 20 h, **Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h Repérages : Paul Mindy, chanteur, compositeur, percussionniste.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : pour Louis de Funès.

22 h 30 Chanteuse, pourquoi pas ! Francesca Solleville.

0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 5 juin au Théâtre musical de Paris) : *Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur op. 15*, de Brahms ; *Symphonie fantastique op. 14*, de Berlioz, par l'Orchestre royal philharmonique, dir. : Y. Temirkanov, sol. G. Ohlsson, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 6 JUILLET

« Les salons de réception du ministère des finances », 11 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Cerise Sagave).

« Curiosités et ateliers d'artistes de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Mme Cerise Sagave).

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (office de tourisme).

« Les coulisse de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée administration, place Colette (La France et son passé).

« L'Opéra parties publiques », 14 heures, haut des marches gauche (AITC).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Les hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 45, métro Bac (M. Banassat).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« Rodin et Camille Claudel face à leur siècle », 10 h 30, devant le musée Rodin (Ch. Merle).

« L'Opéra et son sous-sol », 15 heures, devant entrée (Ch. Merle).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale et « Des ogives, des vitraux et des gisants » et « Promenade dans Saint-Denis », 14 h 45, métro Saint-Denis-Basilique (V. de Langlade).

« *Les églises fortifiées de la Thiérache* : Beaurain, Autreppes, Wimy, Barelles, Prisles et Moncornet », 12 heures et « Entre l'Eure et la Risle : champ de bataille Harcourt-Omonville », inscriptions pour les deux : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

LUNDI 7 JUILLET

« Jardins et cités d'artistes de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Mme Cerise Sagave).

« Petite et grande écurie du Château », 14 h 30, cour petite écurie (office tourisme).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (AITC).

« Le Palais de justice et la vie sous Saint Louis. La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, métro Cité (I. Hauller).

« Le quartier Saint-Germain-des-Près », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Près (M. Banassat).

« L'arsenal de Sully et les somptueux appartements dix-septième siècle de la maréchale de la Meilleraye », 14 h 30, métro Sully-Morland (E. Romann).

« Montmartre, quartier d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (Ch. Merle).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale, et « Chopin, Modigliani, Oscar Wilde, ces immigrés qui ont fait la réputation du Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 6 JUILLET

1, rue des Prouvaires (1er étage, droite), 15 heures : « L'astrologie et la maître de nativité » (M. Mares, directeur de l'Institut astrologique de France) ; « Les cycles du monde et la fin des temps » (Natya).

NATIONAL LOTO Nº 27

TIRAGE DU MERCREDI 2 JUILLET 1986

7 16 29 30 32 35 — 6 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 5 JUILLET 1986

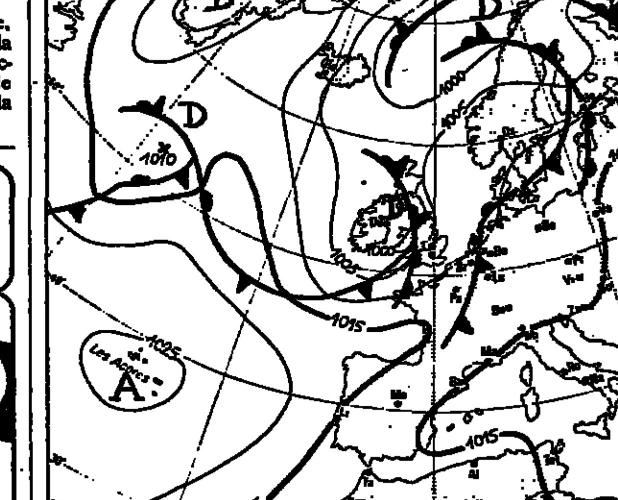
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 9 JUILLET 1986 ET LE SAMEDI 12 JUILLET 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

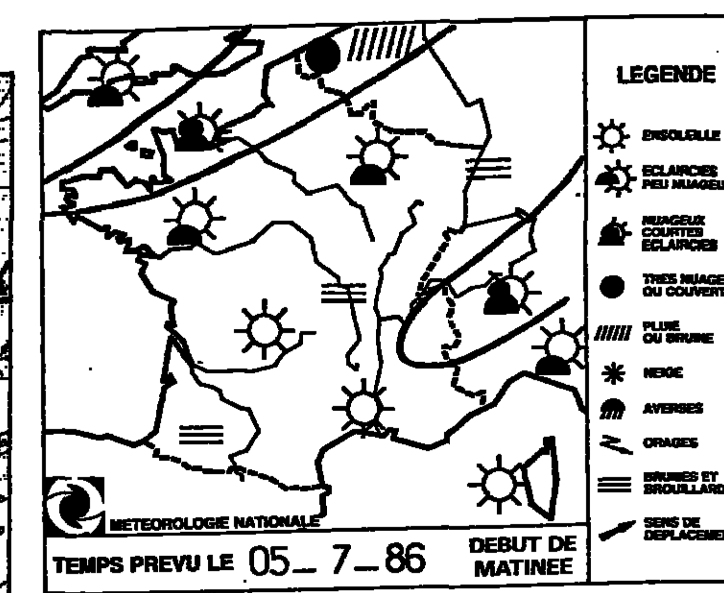
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	5	1 720 170,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	27	148 655,00 F
5 BONS Nos	1 453	8 680,00 F
4 BONS Nos	91 259	135,00 F
3 BONS Nos	1 784 025	10,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET A 0 HEURE TU





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 juillet à 0 heure et le dimanche 6 juillet à minuit :

Au cours des prochaines 48 heures, un minimum dépressionnaire va se creuser sur l'Irlande. Il dirigera sur notre pays un courant perturbé d'ouest dont l'activité, encore faible samedi, se renforcera dimanche.

Samedi matin, un temps clair régnera sur la majeure partie du pays. Seule exception : l'Aquitaine et le Golfe du Lion où des entrées d'air maritime favoriseront la formation de brouillard et de nuages bas, ainsi que les régions s'étendant de la Bretagne à la Normandie et au nord de la Seine où le ciel sera très chargé dès le lever du jour.

En cours de journée, les nuages pénétreront dans l'intérieur du pays, épargnant seulement le sud des Alpes, la basse vallée du Rhône et les régions méditerranéennes qui bénéficieront d'un temps très ensoleillé. Des foyers orageux pourront se développer en mi-journée des pays de Loire au Centre et à la Lorraine, pour gagner ensuite le Massif Central, le nord des Alpes et l'Alsace en soirée.

Une nouvelle aggravation se produira l'après-midi de la Bretagne au Nord, où le temps deviendra carrément couvert et pluvieux avec un renforcement des vents de sud-ouest.

Les températures minimales accuseront une baisse générale de 1 à 2 degrés. Les températures maximales avoisineront 18 à 22 degrés près de la Manche, 22 à 25 degrés des Ardennes aux Charentes, 25 à 28 degrés des Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée.

Dimanche, un temps couvert régnera dès le matin sur un grand quart nord-ouest, avec des pluies de la Bretagne au Nord. Ces pluies se dirigeront vers le Sud en cours de journée en prenant un caractère orageux, pour gagner progressivement le Sud-Ouest, la vallée du Rhône, les Alpes et le Nord-Est. A l'arrière, éclaircies et averses alterneront dans une masse d'air frais et instable. Les températures minimales resteront stationnaires et les températures maximales, souvent en baisse, avoisineront 15 à 18 degrés près de la Manche, 18 à 20 degrés de la Bretagne au Nord, 20 à 24 degrés du Centre au Sud-Ouest, 26 à 28 degrés de l'Alsace au Lyonnais et à la Méditerranée.

TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-7-1986 à 6 h TU et le 4-7-1986 à 6 h TU

Temps observé le 4-7-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	30	16	S
BIARRITZ	20	17	C
BORDEAUX	26	14	S
BOURGES	28	14	S
BREST	19	14	C
CAEN	21	11	S
CHERBOURG	17	12	S
CLERMONT-FERR.	18	16	C
DIJON	22	14	S
GRENOBLE St-M-H	29	–	N
LILLE	25	12	S
LIMOGES	25	15	N
LYON	19	17	N
MARSEILLE-MAR.	29	18	S
NANCY	26	12	B
NANTES	25	13	S
NICE	27	20	S
PARIS-MONTS.	26	14	S
PAU	21	16	C
PERPIGNAN	31	22	S
RENNES	22	11	S
ST-ÉTIENNE	18	16	N
STRASBOURG	29	15	S
TOURS	27	12	S
TOULOUSE	26	17	C
POINTE-À-P.	32	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	29	22	N
AMSTERDAM	24	13	S
ATHÈNES	28	20	S
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	26	19	B
BELGRADE	26	16	A
BERLIN	33	19	A
BRUXELLES	25	13	S
LE CAIRE	35	22	S
COPENHAGUE	27	19	C
DAKAR	29	24	S
DELHI	36	28	S
DJERBA	32	21	N
GENÈVE	29	15	N
HONGKONG	30	25	O
ISTANBUL	27	19	S
JÉRUSALEM	28	16	S
LISBONNE	24	15	S
LONDRES	25	13	C
LOS ANGELES	25	18	S
LUXEMBOURG	24	13	S
MADRID	36	19	S
MARRAKECH	32	19	S
MEXICO	24	11	P
MILAN	31	19	N
MONTRÉAL	21	9	S
MOSCOU	22	6	S
NAIROBI	17	14	S
NEW-YORK	26	17	S
OSLO	23	15	C
PALMA-DE-MAL.	33	18	S
PÉKIN	27	18	P
RIO-DE-JANEIRO	24	18	N
ROME	29	16	S
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	24	15	O
SYDNEY	21	14	N
TOKYO	21	18	C
TUNIS	32	23	C
VARSOVIE	31	14	S
VENISE	29	20	N
VIENNE	30	17	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

STAGES

ET QUE ÇA SAUTE... — Des stages d'une semaine sont organisés par la Fédération française de parachutisme pour les adeptes de parachutisme sportif. Le forfait — *qui varie de 1 500 F à 2 000 F* selon la région — comprend dix sauts, la formation, le prêt du matériel et l'hébergement.

★ **Fédération française de parachutisme, 35, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : 48-78-45-00.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 juillet 1986 :

UNE LOI

● Nº 86-797 du 3 juillet 1986 relative à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

UN DÉCRET

● Du 27 juin 1986 portant nominations et promotions dans l'armée d'active.

UN ARRÊTÉ

● Du 28 mai 1986 fixant l'indice de besoins relatif aux scanographes.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 24

TRANSPORTS

La desserte de San-Francisco

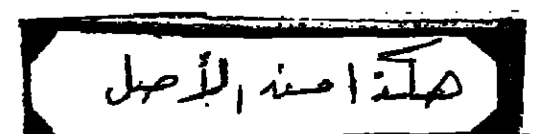
LE MINISTRE SOUHAITE UN ACCORD ENTRE AIR FRANCE ET UTA

M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, vient d'écrire aux pésidents des compagnies aériennes Air France et UTA pour leur demander de trouver un terrain d'entente pour assurer la nouvelle desserte de San-Francisco, faute de quoi il décidera seul à la fin du mois.

Depuis que les Américains ont accepté de donner à la France des droits de trafic vers San Francisco, les deux compagnies françaises se disputaient l'ouverture de cette ligne. UTA, qui rejoint depuis Paris Tahiti par l'est, aimerait le faire par l'ouest et relier ainsi la France et les Etats-Unis. Air France, qui se pose déjà à Los Angeles, déclare que les accords de 1963 lui attribuent la totalité du continent nord-américain, au départ de la France, et annonce un vol Paris-San-Francisco pour le 15 juillet.

M. Douffiagues a déclaré, le 4 juillet, qu'il était *« hors de question »* qu'Air France parte pour San Francisco le 15 juillet, les documents officiels n'ayant pas été échangés entre la France et les Etats-Unis. Il a précisé ses préoccupations à ce sujet : *« Avant de se livrer à une concurrence franco-française effrénée, il convient de savoir qui en profitera*, a-t-il déclaré. *Si ce sont les compagnies étrangères, je réponds non par avance. D'autre part, il nous faut assurer la meilleure desserte possible de la Polynésie française. »*

Le ministre aimerait, de toute évidence, qu'Air France et UTA exploitent de façon conjointe les deux lignes Paris-Los Angeles-Papeete et Paris-San-Francisco-Papeete.



LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Jean-Claude BESSIRE

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Albine,

sœur d'Adrien, chez François et Dominique Bessire.

A Paris, le 17 juin 1986.

– Norbert CHALON
et Sabine HENNEQUIN

ont la joie de faire part de la naissance de

Coline.

Libreville, le 25 juin 1986.

Mariages

– Claude BOUVIER
et
Jacques MISQUEL,

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le 30 juin 1986.

– M. Lazare Cohen
ingénieur général de l'armement,
et Mme Jean Guilleminet

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Marie-Hélène COHEN,
avocat à la cour,
et
Thierry GUILLEMINET,
avocat à la cour,

qui a été célébré, le mercredi 25 juin 1986 à Neuilly, dans l'intimité.

– Dominique DIETERLEN
et Mailly JANET

ont le plaisir d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le vendredi 20 juin, à Paris.

19, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.
« L'Inédit »,
286, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Décès

– Brive (Corrèze).

Mme Bernard Agnes et ses enfants, Cyril, Frédérique, Béatrice, Fabien et Sabine,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard AGNES,

survenu le 1er juillet 1986, à l'âge de cinquante-trois ans, en son domicile de Brive, 39, rue Stendhal.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 4 juillet, en l'église des Rosiers, à Brive.

Priez pour lui.

– M. et Mme Y. Jauffret
et leurs enfants,
M. et Mme J.-C. Bluet,
Les familles Denavit et Troncy, Dossier, Perrain, Nobécourt,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme René BLUET,
née Suzanne Arnoult,

survenu le 2 juillet 1986.

La messe d'inhumation sera célébrée le lundi 7 juillet, en l'église Sainte-Anne, à 10 h 30, 108, rue de Tolbiac, à Paris-13e.

15, rue Vergniaud,
75013 Paris.

– Mme Charles Boulay,
Mme C. Reynier,
M. R. Reynier,
ses enfants et petits-enfants,
Mme P. Dumolard,
Mme A. Boulogne,
ses enfants et petits-enfants,
Mme G. Balencie,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lebon, Rebattu, Visconti, Gensollen, Bellone,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles BOULAY,
professeur à l'université
de Paris-Sorbonne,
directeur adjoint
de l'UFR d'italien et de roumain,
secrétaire général
de la Société d'études italiennes,
vice-président des professeurs d'italien
de l'Association de la région parisienne,

pieusement survenu le 19 juin 1986, à l'âge de soixante-quatre ans.

La levée du corps et la bénédiction auront lieu le mardi 8 juillet, à 7 h 30, et les obsèques religieuses, à 15 h 30, en l'église Saint-Bruno de Voiron (Isère).

– Le directeur,
Les personnels enseignant et administratif,
Les étudiants de l'UFR d'italien et de roumain de l'université de Paris-Sorbonne,

ont la grande tristesse de faire part du décès du professeur

Charles BOULAY,
directeur-adjoint de l'UFR,
secrétaire général
de la Société d'études italiennes,
vice-président des professeurs d'italien
de l'Association de la région parisienne.

– Heloïsa Castellanos et Eduardo Colombo,
Haydée et Antonio Corel,
Dora et Hersch Gerschenfeld,
Ernesto Lis,
Luis Felipe, Nora, Paula et Gaspar-Noé,
Estela et Georges Periès,
Léopoldo Presas,
Monica et Mario Tiffemberg,

ont la douleur de faire part du décès de

Ernesto DEIRA,
artiste peintre,

survenu le 1er juillet 1986, à Paris.

L'inhumation a eu lieu le 2 juillet, à Pantin.

– Mme Robert Lécuyer,
Le docteur et Mme Henri Lux,
Le docteur Marie-Antoinette Gavet,
M. et Mme Michel Sénès,
ses enfants,
M. et Mme Patrice Lécuyer,
Mme Marie-France Lux,
M. et Mme Philippe Courtois,
M. et Mme François Boiseau,
Le docteur et Mme Bernard Lux,
M. et Mme Hervé Lux,
Le docteur et Mme Gilles Gallet,
M. et Mme Jean-Marie Colombani,
ses petits-enfants,
Ronnie, Grégoire et Marion Lécuyer,
Marie-Clotilde, Louis-Xavier et Marie-Alix Courtois,
Edouard, Charles-Henri et Benjamin Boiseau,
Marine, Manon et Fanie Lux,
Stéphane, Matthieu et Julien Gallet,
Florence, Antoine et Aurélien Colombani,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses nièces, neveux, cousins et amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Louis GAVET,
née Irène Jenilly,

survenu le 29 juin 1986, à son domicile d'Aillant-sur-Tholon, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 2 juillet.

Ils rappellent la mémoire de son époux, le

docteur Louis GAVET,

décédé le 8 décembre 1957.

1, Grande-Rue,
89120 Charny.
6, route de Joigny,
89110 Aillant.
« Ker Béthanie »,
56590 Ile de Groix.
Les Tuileries,
66300 Villemolaque.

– M. Claude Laurent-Atthalin,
son époux,
Odile Laurent-Atthalin,
Christine et Christian Prieur,
Thérèse et Etienne Lecomte,
Roseline et Patrick Demnard,
Charlotte et Jean Leclerc,
Jean-Louis Laurent-Atthalin,
ses enfants,
Véronique, Flore, Ferdinand, Capucine, Charles-Emmanuel, Basile, Victor,
ses petits-enfants,

font part du décès de

Mme LAURENT-ATTHALIN,
née Anne Becourt Foch,

endormie dans la paix du Seigneur, le 3 juillet 1986, en son domicile, 10, rue Vavin.

Le service religieux sera célébré le mardi 8 juillet, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame des Champs, boulevard du Montparnasse.

L'inhumation aura lieu à La Chapelle-Viel (Orne), dans l'intimité familiale.

– Châtellerault.

M. et Mme Gilbert Glaize,
Mme Jacques Bernier,
M. Dominique Lenoir,
M. et Mme Philippe de Logivière,
M. et Mme Yves Lenoir,
Mlle Françoise Lenoir,
Leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er juillet 1986, en son domicile, 47, rue Gilbert, de

Mlle Marie-Berthe MALLARMÉ,
ancien greffier en chef
du tribunal de commerce
de Châtellerault,

munie ses sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques de Châtellerault.

– Anne MARC,
née Boyer-Vidal

a doucement quitté les siens dans l'après-midi du 29 juin 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le vendredi 4 juillet.

Olivier, Varenka, Alexandre, Barbara Marc.
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

Bruno, Bobette, Philippe, Frédéric, Cédric Marc.
13, rue Pigeon,
76420 Bihorel.

– Sa famille annonce le décès, survenu le 21 juin 1986, du

docteur Bernard SEGAL,
médecin des Forces françaises libres,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la Santé publique.

Selon son désir, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

10, rue Alfred-Pierrard,
77670 Saint-Mammes.

– Marie-Françoise Thillais

a la douleur de faire part du décès de son père

M. Albert THILLAIS,

survenu le 2 juillet 1986.

Rue de l'Epervier,
72300 Parce-sur-Sarthe.

– M. et Mme Henri Bressac,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Sers,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Hélène Wagner,

ont la tristesse d'annoncer le décès le 30 juin 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme Bernard WAGNER,
née Cécile Mollard,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité.

Versailles. Le Vésinet. Paris.

Anniversaires

– Il y a trois ans, le 21 juillet 1983, disparaissait

Suzanne GAUTIER,
journaliste parlementaire.

A tous ceux qui l'ont connue et aimée, Maurice Gautier demande d'avoir une pensée pour elle.

30, rue Montéra,
75012 Paris.

– Il y a un an

Frédéric JEARSAIN

nous quittait.

« Pour exister, il renonça à la vie. Aujourd'hui tout est plein de son âme. »

– Il y a un an,

Jean-Marie JOVER,
prêtre du diocèse d'Alger,

tombe, victime de la violence, et meurt sur la terre d'Algérie.

Nous nous rappellerons la parole de Dieu :

« Si le grain ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul. S'il meurt, il porte beaucoup de fruits. »
(Saint Jean XII-24.)

– En ce quatrième anniversaire de la mort de

Edouard LABIN,

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,
décédé le 4 juillet 1956,

Emile LABIN,
décédé en 1974.

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Jean-Yves MEARY,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
Ses amis.

– Il y a huit ans mourait

Jean TEYSSANDIER,
ancien élève
de l'Ecole supérieure des PTT.

« Le mérite consiste à supporter pour l'amour de Dieu des peines qu'on nous inflige injustement.
» Mais ils auront leurs comptes à rendre à Celui qui s'apprête à juger les vivants et les morts. »
(I Saint-Pierre II, 19 IV 5.)

Avis de messes

– Une messe sera célébrée par M. l'abbé Violle en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, à Paris-5e, le mardi 8 juillet 1986, à 18 heures, pour le repos de l'âme de

M. Jean-Charles MESTRE,
professeur à la faculté de pharmacie
Paris-XI,

rappelé à Dieu, le 25 juin, dans sa cinquante-quatrième année.

économie

REPÈRES

Chômage : recul aux Etats-Unis

Selon les chiffres du département du travail, le chômage a reculé aux Etats-Unis en juin 1986, passant de 7,3 % à 7,1 % de la population active (111 000 chômeurs de moins pour un chiffre global de 8,44 millions). Mais, un calcul séparé, fondé sur la déclaration des employeurs, montre que le nombre des personnes au travail a, en fait, diminué de 89 000 en juin. Les secteurs industriels continuent d'afficher un recul de l'emploi, notamment dans le pétrole et le gaz.

Masse monétaire : ralentissement de la croissance

La croissance de la masse monétaire (M 3) s'est nettement ralentie ces derniers mois, revenant à 5 % sur douze mois, pour la moyenne trimestrielle centrée sur avril, et à 3,9 %, en taux annuel, par rapport au quatrième trimestre 1985, base de référence pour apprécier le respect de l'objectif de 3 % à 5 % fixé pour 1986. En revanche, la progression de l'agrégat L, dont la définition est plus large, a été plus rapide (7 % sur un an), en raison du développement des nouveaux instruments financiers, notamment les billets de trésorerie, aux dépens du marché obligataire. Cette progression a motivé, récemment, un avertissement au gouverneur de la Banque de France.

Pétrole : le prix du gazole au plus bas depuis onze ans

Les prix du pétrole brut et des produits pétroliers ont fortement chuté, le jeudi 3 juillet, sur les marchés internationaux pour la quatrième journée consécutive depuis l'échec de la conférence de l'OPEP à Brioni (Yougoslavie). A Rotterdam, le cours du gazole est tombé en dessous de 100 dollars par tonne, pour la première fois depuis onze ans. Le naphta s'est vendu à 95 dollars/tonne, soit le plus bas niveau depuis octobre 1973. Les cours du pétrole brut ont également vivement baissé. Le brut Brent de la mer du Nord est passé en dessous de 10,10 dollars/baril, soit près du niveau atteint à la fin du mois de mars dernier, lorsqu'il était brièvement tombé en dessous de 10 dollars/baril, le plus bas niveau depuis janvier 1974.

UN PLAN POUR RELANCER L'EXPORTATION

M. Jacques Chirac annonce la suppression totale du contrôle des changes

M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, a présenté, le jeudi 3 juillet, le plan export destiné à favoriser le développement des exportations françaises. La mesure essentielle concerne le contrôle des changes dont le premier ministre a, par ailleurs, annoncé *la suppression totale* dans les prochains mois. Les autres mesures sont les suivantes :

● Le droit de provision sera admis dans certaines limites pour le renforcement des implantations commerciales à l'étranger. Une provision *« accordée sans agrément préalable, sera autorisée pour les premières implantations commercial sur un pays donné lorsque l'investissement est inférieur à un certain montant »* (de l'ordre de 4 à 5 millions de francs a précisé le ministre).

● L'effort de redéploiement de notre commerce extérieur se fera sur le commerce courant avec les pays développés. Les pouvoirs publics entendent permettre aux exportateurs *« de bénéficier à tout moment de formules de financement souples et reflétant les meilleures conditions du marché »*, et d'*« offrir des conditions compétitives avec la concurrence étrangère sur les grands contrats »*.

● L'efficacité des actions publiques sera renforcée. Une mission est confiée en ce sens à l'inspection générale des finances. Par ailleurs, une opération pilote de coordination interadministrative sera menée sur l'Asie du Sud-Est, en même temps que sera amélioré le service rendu par les postes d'expansion économique des ambassades.

● La formation aux problèmes internationaux sera développée. Cinq cents volontaires supplémentaires du service national seront affectés à une mission à l'étranger. Un groupe opérationnel « formations », présidé par le directeur de la DREE (Direction des relations économiques extérieures) sera chargé de mettre au point et de diffuser dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, toutes les initiatives favorisant une présence des jeunes à l'étranger.

Le ministre a enfin rappelé que toutes ces actions se fondaient dans l'ensemble de la politique économique du gouvernement centrée sur la recherche d'une amélioration de la compétitivité des entreprises.

Un acte de foi

La levée du contrôle des changes, déjà engagée au lendemain des élections législatives, va être poursuivie, sa libération devant être *« totale dans les semaines à venir »*, a annoncé M. Chirac, essentiellement dans l'intérêt des entreprises.

Ainsi, la possibilité d'acheter des devises à terme, en couverture des importations de marchandises, des importations de services et des risques encourus sur les emprunts en devises (pour la première fois depuis 1968 dans ces deux derniers cas), déjà portée de trois mois à six mois, est désormais sans limite.

Par ailleurs, le délai de conservation des devises encaissées lors du règlement d'une exportation, allongé récemment de huit jours à un mois, est porté à trois mois. Les seules contraintes restantes, qui, selon le premier ministre, devraient être *levées d'ici quelques semaines*, ont trait à l'interdiction faite aux résidents (citoyens français demeurant en métropole), de détenir librement des devises pour une durée indéfinie et à celle faite aux banques françaises de prêter des francs à des non résidents.

Les contraintes, il faut le dire, ont un objet précis, celui d'empêcher toute spéculation contre le franc, soit de l'intérieur soit de l'extérieur. Depuis la guerre, et même avant, chaque fois que le franc montre de la faiblesse et semblé voué à une dévaluation plus ou moins prochaine, les particuliers sont tentés d'acheter des devises, pour bénéficier d'un gain de change éventuel. Quant aux entreprises, elles peuvent s'efforcer de payer par avance leurs importations.

A l'étranger, enfin, les opérateurs peuvent jouer la dévaluation du franc, en achetant ou, plutôt, en empruntant des francs pour les vendre à découvert et les racheter plus tard à un cours moins élevé. C'est pour s'opposer à de telles manœuvres, meurtrières pour une monnaie, que les pouvoirs publics ont, depuis la guerre, en dépit de brèves interruptions, sévèrement réglementé les couvertures à terme et prohibé la détention de devises par les particuliers aussi bien que les prêts de francs aux étrangers par les banques. La suppression de ces interdictions et réglementations implique une confiance totale dans le sort du franc, un véritable acte de foi, qui revient à couper les ponts derrière soi.

Jusqu'à présent, et depuis le 16 mars, le contrôle des changes a seulement été assoupli et nullement supprimé : tout le cadre réglementaire et législatif demeure, prêt à être appliqué à nouveau dans toute sa rigueur. *Une véritable levée* consisterait, comme en Grande-Bretagne il y a cinq ans, à supprimer toute déclaration administrative de mouvements de capitaux avec l'étranger. C'est le droit commun européen.

F.R.

Le Conseil constitutionnel annule deux dispositions du collectif budgétaire

Nul n'est prophète en son conseil. M. Valéry Giscard d'Estaing, membre de droit du Conseil constitutionnel - où, il est vrai, il n'a jamais siégé, – vient de voir l'amendement au collectif budgétaire qu'il avait déposé être partiellement recalé par ses pairs.

***L'ancien président de la République préconisait*, en effet, de réduire à deux ans le nombre d'années sur lesquelles le fisc peut demander des comptes aux salariés, contre quatre aujourd'hui. Le Conseil constitutionnel a estimé que cette réduction pour les seuls salariés (les contrôles pour les entreprises et les revenus non salariaux, même en proportion infime) entraînait une inégalité, car cette disposition traite différemment des contribuables qui peuvent être placés dans des conditions pratiquement identiques.**

Voilà qui ne remet pas en cause la réduction à trois ans des contrôles, mais certains ne manqueront pas de voir dans cette décision des neufs sages une condamnation morale d'un amendement perçu comme un encouragement indirect à la fraude (*le Monde* daté 1er-2 juin).

Le Conseil a aussi jugé anticonstitutionnel un amendement proposé par M. Taittinger, voté à la sauvette, et qui aurait permis de soumettre rétroactivement aux seuls contrôles internes les dépenses des bureaux du conseil de Paris et du conseil de l'Ile-de-France. L'objet de ce texte est *« étranger à une loi de finances »*, disent les considérants, qui ne s'interrogent donc pas sur le pourquoi d'un amendement qui avait pour objet d'affranchir la mairie de Paris du contrôle de la Cour des comptes.

Mais aucune de ces deux annulations ne remet en cause le budget de la loi de finances rectificative, qui devrait donc pouvoir être rapidement promulguée.

La décision

Saisi par les députés socialistes, le Conseil constitutionnel, réuni le jeudi 3 juillet, a examiné la conformité à la Constitution de la loi de finances rectificative pour 1986.

Il a déclaré non conformes à la Constitution l'article 18, sur l'abaissement à deux ans du délai de vérification de la situation fiscale de certains contribuables, et l'article 30, sur le contrôle des frais de représentation exposés par les questeurs du conseil de Paris et du conseil régional d'Ile-de-France.

Les autres dispositions de la loi ne sont pas contraires à la Constitution.

Sur l'article 5 instaurant un droit de timbre de 150 francs pour l'inscription aux concours de recrutement de l'Etat, le Conseil considère *« qu'en raison, tant de son montant, qui n'a pas un caractère excessif, que des exonérations prévues au profit de personnes sans emploi, le droit de timbre institué (...) ne méconnaît pas le principe d'égal accès aux emplois publics »* proclamé par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Sur l'amnistie fiscale au profit de personnes rapatriant des capitaux irrégulièrement détenus à l'étranger, le Conseil constate qu'il est dans la nature d'un texte de ce type *« de porter atteinte au principe d'égalité devant l'impôt, pour des motifs d'intérêt général qu'il appartient au législateur d'apprécier »*.

Mais il souligne qu'*« une telle atteinte ne peut, cependant, être admise qu'à la condition que les personnes bénéficiaires de l'amnistie soient définies de manière objective et que les modalités retenues limitent les effets de cette mesure à l'apurement des irrégularités antérieures à son entrée en vigueur.*

La loi répondant à ces exigences, le Conseil estime qu'elle *« n'est pas contraires à la Constitution »*.

Sur l'abaissement des délais de vérification de la situation fiscale des contribuables, le Conseil considère, en premier lieu, que *« la réduction de quatre ans à trois ans du délai de reprise ne méconnaît pas le principe d'égalité devant la loi puisqu'il concerne l'ensemble des contribuables »*.

S'agissant ensuite de la réduction à deux ans du délai de reprise au bénéfice des titulaires de revenus composés exclusivement de salaires, traitements et pensions, le Conseil constate que *« le bénéfice de ce régime est écarté dès lors qu'au cours d'une des deux années en cause le contribuable a disposé, même dans une proportion infime, de revenus d'une autre catégorie »*.

Il conclut que cette disposition *« aboutit à traiter différemment au regard de l'excercice par l'administration fiscale de son droit de reprise des contribuables qui peuvent être placés dans des conditions quasiment identiques ; que cette différence de traitement porte atteinte au principe d'égalité des citoyens devant la loi ; qu'il suit de là que le paragraphe II de l'article 18 n'est pas conforme à la Constitution »*.

Sur le contrôle des frais de représentation et de déplacement du conseil de Paris et du conseil régional d'Ile-de-France, la disposition concernée a pour effet de soumettre rétroactivement au seul contrôle interne exercé par les bureaux du conseil de Paris et du conseil régional d'Ile-de-France les crédits affectés à leurs frais de représentation et de déplacement.

Le Conseil constate qu'il s'agit d'un cavalier budgétaire, c'est-à-dire d'une disposition dont *« l'objet est étranger à ceux qui peuvent seuls relever d'une loi de finances... que, dès lors, l'article 30 doit être déclaré non conforme à la Constitution »*.

La chambre régionale des comptes veut contrôler les frais des conseillers de Paris et de l'Ile-de-France

Les dépenses des conseillers de Paris et de l'Ile-de-France échapperont-elles au contrôle de la chambre régionale des comptes ? Derrière cette question, d'apparence purement administrative, se cache, en réalité, le problème de la prééminence « historique » reconnue jusqu'ici à Paris et à sa région capitale sur les autres villes et provinces de France.

Il vient, en tout cas, d'être posé à l'occasion d'un amendement voté par le Parlement et remis en cause par le Conseil constitutionnel. Tout a commencé en avril 1939 lorsque Paul Reynaud, alors président du conseil, modifia par décret les statuts de Paris et du département de la Seine. Les textes prévoyaient que les assemblées parisiennes seraient assimilées à la Chambre des députés et au Sénat, dont les frais de fonctionnement sont votés et contrôlés par les parlementaires eux-mêmes et par eux seuls. C'était reconnaître une fois de plus que la capitale n'est pas une ville comme les autres. Que sa gestion mérite des précautions et des hommages particuliers.

Lorsqu'en 1975 M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, et son premier ministre, M. Jacques Chirac, firent voter la loi normalisant le statut de Paris et lui donnant un maire élu, les dispositions de 1939 furent théoriquement abrogées. A dire vrai, personne ne s'en aperçut, et le Conseil de Paris – qui est aussi le conseil général du département – continua de gérer ses frais de fonctionnement comme par le passé sous la houlette de son nouveau maire. Le conseil régional de l'Ile-de-France, par mimétisme, s'était donné le même régime sans que quiconque y trouvât à redire.

Pourtant, un organisme s'inquiéta de cette situation unique en France : la chambre régionale des comptes de l'Ile-de-France mise en place en 1984 en application des lois sur la régionalisation. Elle demanda à examiner les comptes de la questure parisienne. La questure est le service qui, avec quatre cent trente fonctionnaires et un budget (Ville et département confondus) de 86 millions de francs assure le bon fonctionnement de l'assemblée municipale. Il lui faut préparer, bon an mal an, plus de quatre mille projets de délibération, faire fonctionner sept commissions différentes, payer les indemnités de cent soixante-trois élus (1) (ce qui représente 55 % du budget), expédier leur courrier, imprimer de nombreux documents, entre autres choses.

Comparé aux conseils municipaux de Lyon ou de Marseille, le Conseil de Paris, par la taille même de la capitale, par sa double fonction municipale et départementale, est une très lourde machine. Ses dimensions le situent tout de suite après l'Assemblée nationale et le Sénat. S'ils acceptent parfaitement que la Cour des comptes autrefois et la Chambre régionale des comptes aujourd'hui épluchent les dépenses générales de la Ville (plus de 16 milliards de francs cette année), les conseillers de Paris, toutes tendances confondues, veulent garder l'exclusivité de leur comptabilité interne.

Un amendement anodin

Mais les textes qui garantissent ce privilège sont loins d'être clairs. Entre Paris et la chambre régionale des comptes un contentieux est apparu. Pour couper court, MM. Pierre-Christian Taittinger et Dominique Pado, sénateurs et conseillers de Paris, glissèrent dans le collectif budgétaire soumis au Parlement un amendement d'apparence anodin. En fait, il indique clairement que les comptes des questures de Paris et de l'Ile-de-France continueront comme autrefois à échapper au contrôle. Le texte a été voté par le Sénat et par l'Assemblée nationale. Saisi par le groupe parlementaire socialiste, le Conseil constitutionnel vient de décider qu'on ne pouvait pas mélanger ainsi les finances nationales et les comptabilités locales. L'amendement devra donc être présenté à nouveau avec une loi sur les collectivités locales, qui devrait être discutée avant la fin de cette session parlementaire.

Mais, du coup, voici le problème des privilèges parisiens exposé sur la place publique. M. Chirac peut-il demander, pour sa bonne ville, à la fois un statut municipal comme les autres et des exemptions exceptionnelles ? S'il a quelques arguments historiques à faire valoir, M. André Giraud, lui, n'en a aucun pour la toute jeune assemblée de l'Ile-de-France qu'il préside. Le vieux débat Paris-province va-t-il se réveiller à cette occasion ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les indemnités mensuelles des élus parisiens sont les suivantes : maire, 22 875 F ; adjoints et vice-présidents, entre 14 500 F et 18 900 F ; conseillers de Paris, de 10 785 F à 14 418 F ; conseillers d'arrondissement adjoints au maire, 7 267 F.

SOCIAL

SELON LA CGT

Un vaste plan d'économies est préparé pour la Sécurité sociale

« Le ministre n'a pas tout dit », ont affirmé le jeudi 3 juillet les responsables de la CGT à propos des mesures annoncées pour la Sécurité sociale par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales. Selon la CGT, *« un arsenal de mesures est élaboré, qui, appliqué dans sa globalité »*, s'élèverait à *« plus de 100 milliards de francs »* (1) et entraînerait *« un véritable recul de civilisation »*.

Les mesures citées comprennent notamment pour la santé, *« la majoration de 5 points du ticket modérateur (4,2 milliards d'économies), une franchise de 2 francs par boîte de médicament, une franchise annuelle de 300 francs »* sur les remboursements de soins, la suppression des remboursements de certains produits (montures de lunettes, bandages, sparadrap...) et du remboursement à 100 % pour les bénéficiaires de rentes pour accident du travail.

Pour la vieillesse, il s'agit, outre de la modification du système de revalorisation (600 millions de francs), de *« la suppression de la majoration pour conjoint à charge (740 millions de francs) et du supplément de pension par enfant (5,2 milliards de francs) »*, de *« la fixation à cinquante-cinq ans de l'âge de l'octroi de la pension de réversion des régimes spéciaux (2,3 milliards de francs). »*

Pour la famille, affirme encore la CGT, les *« économies réalisables »* comprendraient l'*« attribution des allocations familiales sous condition de ressources (11 milliards de francs) »*, *« l'abaissement de l'âge limite de versement des prestations (4,4 milliards de francs) »* et *« la suppression de l'allocation de rentrée scolaire (1,5 milliard)*.

● Pour la Fédération nationale de la Mutualité française, les décisions de M. Séguin ne portent pas atteinte aux prestations, mais *« ne règlent pas les problèmes de fond »* (comme le financement ou la distribution des soins et des médicaments). Elle regrette qu'on n'ait pas seulement rétabli le 1 % sur tous les revenus.

● L'Union professionnelle artisanale estime que *« l'instauration d'un prélèvement de 0,4 % va dans le sens de l'élargissement de l'assiette du financement qu'elle a toujours préconisé »*, mais que l'augmentation des cotisations ne peut être qu'une mesure provisoire.

(1) Les dépenses du régime général de Sécurité sociale devraient représenter 700 milliards de francs en 1986.

M. François Guillaume face à la grogne des « minoritaires » et à la colère des producteurs de maïs

Le séminaire consacré à l'examen du projet de loi de modernisation agricole qui s'est tenu, le jeudi 3 juillet, à l'Ecole nationale agronomique de Grignon a été, pour M. François Guillaume, le baptême du feu ministériel : alors que seules les organisations traditionnelles (APCA, FNSEA, CNJA, CNMCCA) étaient invitées, la réunion a été troublée par une troupe de cent cinquante à deux cents manifestants agriculteurs, membres des syndicats minoritaires, FNSP et CNSTP, qui ont présenté au ministre leurs revendications. M. Guillaume a refusé de répondre indiquant que ces deux organisations n'avaient pas fait la preuve de leur représentativité.

Le projet de loi, objet de réflexion de cette journée, devrait être présenté par le gouvernement au début de 1987. M. Guillaume a aussi indiqué que des mesures d'urgence seraient prises en faveur des producteurs de bovins. Il n'a pas toutefois confirmé le chiffre de 150 millions de francs avancé par les professionnels présents à Grignon. Le mécontentement des minoritaires et les manifestations récentes des producteurs de viande ne sont pas les seules difficultés que commence à affronter le ministre.

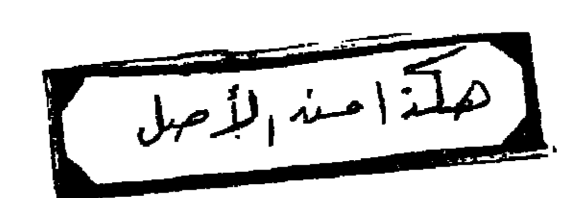
A la suite de l'accord (*le Monde* du 4 juillet 1976) entre la Communauté économique européenne et les Etats-Unis sur les importations de céréales en Espagne, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) a très vivement réagi. Alors que le ministre de l'agriculture approuve cet accord, qui évite la guerre commerciale avec les *Etats-Unis et qui n'aura pas, selon* lui, de répercussions sur les producteurs français de céréales, l'AGPM parle d'un *« véritable Munich »*.

Sous la menace d'une prise en otage des cognacs, vins et fromages européens, l'Europe accepte de payer en maïs le montant exorbitant de la rançon exigée par Washington, dit en substance l'AGPM qui estime encore que *« cet armistice présenté comme provisoire introduit pour la première fois dans l'histoire de la Communauté et de ses relations avec les Etats-Unis le grave précédent d'un accord de concession sur un secteur d'activité isolé de l'ensemble du contentieux agricole et industriel »*. Cet accord autorise les Etats-Unis à exporter un contingent de 1,4 million de tonnes de maïs en Espagne pour six mois.

L'AGPM évalue à 3,7 milliards de francs la perte de recettes pour les producteurs français et à 2 milliards de francs pour le commerce extérieur. Selon l'AGPM, l'Europe va se trouver en situation artificielle de surproduction de maïs et il n'est pas impossible que le prix de marché enregistre une perte allant jusqu'à 30 %.

A Washington, on estime que cet accord donne un répit aux négociateurs, mais ne résout en rien les difficultés accumulées entre les deux parties. Le vice-président de l'Association des producteurs américains de soja, M. John Baize, a indiqué, comme pour justifier les craintes de l'AGPM, que cet accord constituait une première brèche dans le système agricole européen.

● NORVÈGE : allégements fiscaux pour encourager l'exploration pétrolière. – Le gouvernement norvégien annoncera la semaine prochaine des allégements fiscaux destinés à encourager la recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz en mer du Nord, a annoncé le premier ministre, le jeudi 3 juillet à Oslo. Ces mesures, dont le détail sera fixé la semaine prochaine, sont nécessaires pour compenser la baisse des prix du brut, qui réduit l'intérêt des compagnies pour les champs norvégiens, considérés comme les plus chers du monde. – *(AFP.)*



AFFAIRES

NOMINATIONS

● **Au comité de politique régionale de la CEE, M. JACQUES SALLOIS,** délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, vient d'être élu président, en remplacement de M. Midema (Pays-Bas). Agé de quarante-cinq ans, ancien élève de l'ENA, M. Sallois avait passé une quinzaine d'années à la Cour des comptes avant de devenir directeur de cabinet de M. Jack Lang, au ministère de la culture, puis responsable de la DATAR.

● **A IBM-France, M. JEAN-JACQUES DUBY,** a été nommé directeur scientifique. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques, M. Duby est entré à IBM en 1963 comme chercheur au laboratoire de Yorktown Heights. Il a fait toute sa carrière à IBM jusqu'en 1982, où il devint directeur scientifique du CNRS, chargé de la valorisation et des applications de la recherche. Au poste où il vient d'être nommé, il assurera les liaisons entre la société et les milieux universitaires, et dirigera en particulier le centre scientifique d'IBM-France, reprenant ici les fonctions de M. René Moreau qui va bientôt prendre sa retraite.

● **A Entreprise et progrès, M. JEAN-CLAUDE CANTET** est nommé délégué général. Agé de cinquante ans, ancien d'HEC, M. Cantet était précédemment directeur général d'Eurest (société européenne de restauration) et directeur général de la restauration du groupe Wagons-lits. Il remplace M. Jean-Claude Guibal, nommé chargé de mission au cabinet de M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement et de l'aménagement du territoireet des transports.

● **A la Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL), M. PHILIPPE DELOFFRE,** a été élu président du conseil d'administration, en remplacement de M. Jean-Claude Cachat qui devient vice-président. Agé de soixante-six ans, M. Deloffre est directeur général des Fromageries Bel. Il a présidé, de 1983 à 1985, la commission Industrie-services-commerce-consommation du CNPF, et préside l'Institut de liaisons et d'études commerciales (ILEC), dont il avait été l'un des fondateurs en 1960.

● **Au Conseil national du commerce, M. JEAN-PAUL BOUQUIN** est nommé délégué général, en remplacement de M. Louis Lapierre. Agé de trente-neuf ans, docteur en droit, diplômé de l'Ecole nationale des douanes, M. Bouquin, après sept ans passés au service des affaires internationales et européennes de la direction générale des douanes, entre à la Fédération nationale des importateurs de la métallurgie, de la mécanique et de l'électronique. Il est également conseiller du commerce extérieur et administrateur du Comité national français de la Chambre de commerce internationale.

PRIVATISATION

Une ordonnance vertueuse

Prudence, pragmatisme ou influence bénéfique des neuf sages du Conseil constitutionnel ? Le gouvernement semble avoir désormais choisi pour la privatisation la voie de la modération et de la « moralité ». Les déclarations intempestives de certains « amis » de la majorité – et même de certains ministres – avaient pu laisser penser que les nouveaux dirigeants étaient prêts à mettre de côté l'indépendance nationale et les intérêts patrimoniaux de l'Etat, à l'occasion de la vente au privé d'entreprises publiques.

La tournure des événements ne pouvait que nuire à l'image de marque du gouvernement et froissait sans doute les intentions vertueuses affichées par M. Balladur. Il fallait y mettre le holà. Le Conseil constitutionnel, dans l'interprétation qu'il a donnée du projet de loi d'habilitation, a fourni l'occasion au gouvernement de redresser le tir : il se veut désormais irréprochable et le prouve dans les quinze articles de l'ordonnance sur la privatisation, dont il vient de saisir, pour avis, le Conseil d'Etat.

Cette ordonnance – que le Conseil d'Etat devrait examiner les 7 et 8 juillet, et qui pourrait être présentée au conseil des ministres du 11 juillet – définit les modalités de transfert au privé de soixante-cinq entreprises publiques, les méthodes d'évaluation et de paiement, les conditions faites aux différentes catégories d'acheteurs, et enfin les « verrous » placés pour empêcher la mainmise d'un étranger sur une société jugée stratégique. Pour ne pas se faire accuser de laisser partir le patrimoine français aux mains des étrangers, le gouvernement a fixé à 15 % la limite des participations étrangères au moment de la vente. Une limite assortie d'un mécanisme de *golden share* à la française. En l'occurrence, une « action spécifique » qui obligera tout investisseur étranger souhaitant, une fois réalisée la vente d'une nationalisée, augmenter sa participation au-delà de 15 % à demander l'agrément des pouvoirs publics.

Autrement dit, le contrôle des investissements étrangers, qui s'effectue pour les autres entreprises à partir de 20 %, s'opérera pour les entreprises publiques à partir de 15 %. Pourquoi 15 % plutôt que 20 % ? « *Nous avons cherché à nous situer en dessous de la plus petite minorité de blocage existant dans le droit français, soit 18 %* », expliquent les services de M. Balladur. « *Il est, en outre, moins facile de prendre le contrôle d'une société avec 15 % qu'avec 20 %.* »

M. Balladur, officiellement, répugnait à un système de *golden share*. Par souci d'emporter l'adhésion du président de la République, ou par un intinct dirigiste il s'y est finalement résolu. « *Mais*, ne manquent pas de souligner ses collaborateurs, *notre mécanisme est infiniement moins contraignant que celui de Mme Thatcher* ».

En Grande-Bretagne la *golden share* s'applique aux choix des dirigeants, à la structure du capital, voire aux statuts de l'entreprise. Le gouvernement français pourra, en outre, à tout moment, retirer son « action spécifique », qui disparaîtra en tout état de cause après un délai maximum de cinq ans. On peut simplement craindre qu'étant donné son vice interventionniste, l'administration française ait beaucoup plus de chances d'utiliser l'« action spécifique » que les Britanniques la *golden share*.

Ni « bradage » ni « copinage »

Côté choix des acquéreurs (1), le gouvernement s'est également voulu au-dessus de tout soupçon. La commission de privatisation, qui est définie dans l'ordonnance, est considérée comme l'autorité morale en la matière. Par souci de ne se faire taxer ni de « *bradage* » ni de « *copinage* », le gouvernement insiste sur la « *popularisation* » de l'actionnariat, qu'il s'agisse de la part réservée aux salariés (10 %) ou de celle des petits porteurs.

Conscient que les salariés peuvent avoir du mal à acheter des titres de leurs entreprises, le gouvernement a prévu une décote et des délais de paiement. La décote ne risque-t-elle pas de s'apparenter à un « *privilège* », ce que le Conseil constitutionnel a jugé inacceptable. « *Non*, répond-on dans l'entourage de M. Balladur, *si nous ne vendons pas aux salariés en dessous de la valeur réelle de l'entreprise.* » Autrement dit, si une entreprise vaut 100, elle sera proposée à ce prix-là aux salariés et à 120 sur le marché. Encore faudra-t-il que le marché boursier l'accepte.

D'autres dispositions sont destinées à favoriser les petits porteurs. Ce sont leurs demandes qui seront servies en priorité. Un même acquéreur, pour dépasser 5 % du capital, devra avoir l'aval de l'Etat vendeur. Ce qui relativise la notion de « *bloc de contrôle* » qui était avancée jusqu'à maintenant et qui prêtait le plus le flanc à la critique. Certains y voyaient pour le gouvernement l'occasion de trouver rapidement de l'argent en négociant avec une poignée de groupes privés intéressés.

Cette notion s'estompe, le bloc devient « *pôle* » ou « *môle* » et son existence n'est plus qu'« *éventuelle* ». Il semble notamment que cette idée soit abandonnée pour la privatisation des banques et des compagnies financières, qui s'y étaient montrées hostiles depuis le début. En revanche, elle subsisterait pour les entreprises industrielles plus sujettes aux tentatives d'OPA (offre publique d'achat).

Cet ensemble de dispositions risque de ralentir le processus de privatisation. On le reconnaît au gouvernement où l'on sait bien désormais que l'ensemble du programme ne sera pas accompli en cinq ans.

CLAIRE BLANDIN.

(1) L'acquisition des actions des nationalisées pourra se faire en « cash », mais aussi par échange avec des titres d'Etat (emprunt) ou par achat du droit de vote pour les détenteurs de certificats d'investissement.

ENTREPRISES

Balmain racheté par des Canadiens

Le couturier des uniformes de la police et de l'armée vient de passer sous contrôle canadien. Pierre Balmain a été racheté par le groupe québécois Zanimob, spécialisé dans l'immobilier et la grande distribution. L'opération, approuvée par le Trésor, remonte au mois de juin. Le groupe québécois a acquis 57 % du capital de la société mère de Pierre Balmain, Teisserenc et Hamachol. Le reste du capital de cette société est détenu à 18 % par une holding financière de Hongkong et par des petits porteurs.

Le nouveau PDG de Pierre Balmain, M. Claude Brezillon, ancien directeur administratif et financier de la filiale textile et ingénierie du groupe Boussac, a prévu d'engager la société dans une vaste restructuration. La société a vu ses bénéfices diminuer de moitié : de 2 millions de francs en 1984 à 1 million l'an dernier, pour un chiffre d'affaires de 80 millions de francs, réalisé à 80 % dans la vente de licences de production.

Deux nouveaux projets reçoivent le « statut Eurêka »

Deux projets, l'un dans les télécommunications, l'autre dans l'automobile, ont été approuvés, le 30 juin, lors de la réunion des ministres européens dans le cadre du programme Eurêka. Ce programme encourage et finance des initiatives scientifiques et industrielles européennes dans la technologie avancée. Le premier projet, présenté par les sociétés Alcatel (France), Italtel (Italie) et Plessey (Grande-Bretagne), prévoit de développer en commun des modules pour équiper les centraux de télécommunications de l'avenir, lesquels transmettront non seulement des sons mais aussi des images. Le second projet, présenté par le groupe français PSA, associé à quatorze partenaires européens, vise à construire un véhicule à partir de matériaux nouveaux composites.

Rowenta vendu à Chicago Pacific

Alleghany International a annoncé, le jeudi 3 juillet, avoir vendu à la société américaine Chicago Pacific sa participation de 50 % dans le capital du fabricant ouest-allemand de petit électro-ménager Rowenta. Selon un porte-parole de Rowenta, l'autre actionnaire principal, le groupe Rothmans PLC, dont le siège est à Londres, est également disposé à vendre à Chicago Pacific sa participation de 50 %. Ce rachat devrait permettre à la firme américaine d'obtenir des capacités de production en Europe, et une position dominante en Allemagne, le plus important marché européen de l'électroménager, selon M. Harvey Kapnick, son président.

Jourdan ferme Xavier Danaud

Le conseil d'administration du groupe Charles Jourdan a annoncé, le jeudi 3 juillet, son intention de fermer l'usine de chaussures Xavier Danaud, installée à Annonay (Ardèche), qui emploie 340 salariés. A l'appel des syndicats CGT et CFDT, un mouvement de grève avec occupation d'usine a démarré peu après l'annonce de la fermeture. Xavier Danaud est une des principales marques du groupe Jourdan, qui emploie au total plus de 2 000 salariés en France, et dont le chiffre d'affaires atteignait 970 millions de francs en 1985.

Suspension des cotations de Valéo

La chambre syndicale a entériné tous les accords passés entre le groupe, l'industriel italien De Benedetti, reconnu comme opérateur industriel, et la CGIP (apport de l'activité équipements auto contre une prise de participation de 10 %). En vue de faciliter les transferts d'actions Valéo (les 19 % détenus par M. De Benedetti au holding français CERUS, les 10 % cédés par Valéo à la CGIP), la décision a été prise de suspendre, ce vendredi 4 juillet, la cotation des actions et obligations Valéo. Celle-ci reprendra normalement le lundi 7 juillet.

Un rapport propose d'« alléger » la haute fonction publique

(Suite de la première page.)

Il existe, selon elle, au sein des administrations centrales, un sureffectif d'encadrement auquel échappent seulement les ministères sociaux. Cette situation s'explique d'abord par la politique de recrutement qualifiée d'excessive et de mal programmée. Le nombre des élèves sortant chaque année de l'Ecole nationale d'administration et de l'Ecole polytechnique paraît trop élevé au vu du nombre de places à pourvoir dans l'administration.

A cela s'ajoute le fait que la direction du budget n'est pas équipée pour exercer un contrôle absolu. Une administration qui veut aujourd'hui créer plusieurs sous-directions ou services nouveaux peut le faire sans qu'une ligne budgétaire ait été prévue à cet effet. Souvent, une même tâche est confiée à l'administration centrale et à un office : c'est, par exemple, probablement le cas, pour le ministère des anciens combattants (qui comprend 4 500 à 4 700 personnes) à côté duquel fonctionne un Office national des anciens combattants et victimes de la guerre (ONACVG).

Autre anomalie : beaucoup de services et d'organismes semblent avoir été créés sur l'initiative d'hommes politiques qui voulaient, à un certain moment, répondre à telle ou telle préoccupation de l'opinion publique ; c'est la politique consistant à nommer un M. Sécurité ou un M. Pollution, etc. Il est plus facile de recourir à cet expédient que de mettre en œuvre une action en profondeur avec les administrations existantes.

La décentralisation n'a pas été suivie par la suppression des postes de fonctionnaires, auxquels les services locaux se sont substitués.

Bien que la mission n'ait pas chiffré les conséquences de ses propositions, les suppressions, les allégements et les regroupements qu'elle suggère devraient se traduire par la libération de quelque 4 200 postes de fonctionnaires.

Faut-il conserver le Plan ?

Parmi les propositions figure l'allégement du Commissariat général au Plan. Et la mission de poser la question qui aurait paru il y a quelques années sacrilège : ne conviendrait-il pas de remettre en cause l'existence du Plan ? Elle a les mêmes doutes en ce qui concerne la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

De même, la mission s'interroge sur l'efficacité de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche), mais n'a pas osé conclure sur ce point. Elle se demande si le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) a encore une quelconque utilité pour les collectivités rurales. Le CESTA (Centre d'étude des systèmes et des technologies avancés) lui paraît également disposer de moyens humains et financiers tout à fait démesurés. Rappelons que le directeur général de cet organisme s'était vu confier par M. Jacques Attali la mission de coordonner la participation française aux dix-huit projets et programmes retenus par le sommet des sept à Williamsburg (1983).

De même, la mission pense que le CCI (Centre de création industrielle du Centre Pompidou) fait aujourd'hui double emploi avec la nouvelle Cité des sciences et de l'industrie ouverte cette année à La Villette. Elle préconise encore la suppression de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. On peut en effet se demander si son rôle correspond à son titre prometteur.

Ce n'est pas tout. La mission recommande la suppression du centre mondial Informatique et Ressources humaines, naguère dirigé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, et dont la Cour des comptes avait dénoncé les dépenses excessives et les notes de frais énormes. Au titre du ministère des affaires étrangères, certains offices et associations sont remis en cause. Au ministère des affaires sociales, il est notamment proposé d'alléger la direction de l'action sociale et de supprimer le groupe permanent de lutte contre l'illettrisme.

Les mesures proposées sont particulièrement délicates dans certains ministères, tels l'agriculture, où l'on propose par exemple de fusionner la direction générale de l'enseignement et de la recherche avec la direction des affaires sociales ; la direction de l'aménagement avec la direction des forêts. Au ministère de l'équipement, il est notamment proposé de supprimer la délégation aux techniques d'aménagement et de fusionner plusieurs centres d'études pour des économies d'échelle. La puissante administration des ponts et chaussées appréciera-elle ?

Au ministère de l'industrie, on propose notamment de supprimer la délégation générale à la stratégie créée par le gouvernement précédent pour définir la politique du téléphone qui semble très bien pouvoir être prise en charge par l'administration et les société spécialisées.

Parmi les services du premier ministre, il est recommandé de supprimer, entre autres, le poste de délégué interministériel aux réfugiés, la délégation aux professions libérales, la délégation à l'espace aérien, etc., de rattacher à l'éducation nationale le Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

Au ministère des finances

Le ministère des finances a-t-il porté le fer sur ses propres services ? La réponse est positive, bien que la direction du budget et la direction du Trésor soient elles-mêmes épargnées. Il est proposé d'alléger la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, composée de quelque quatre mille fonctionnaires, dont un certain nombre étaient chargés du contrôle des prix. La mission s'interroge sur l'opportunité de coordonner les travaux de la direction de la prévision avec ceux du Commissariat général au Plan et de l'INSEE. En attendant, elle propose de supprimer 10 % au moins des effectifs de la direction de la prévision, qui comprend plus de trois cents personnes !

Enfin, la mission s'est particulièrement intéressée au rôle, semble-t-il presque négligeable, rempli par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP).

Cet organisme, que le précédent gouvernement a, pour des raisons difficiles à expliquer, étoffé encore un peu plus, comprend quelque neuf cents fonctionnaires. La solution considérée la meilleure serait sa suppression.

La mission dénonce la multiplicité des services statistiques dont la plupart des ministères sont dotés, malgré l'existence de l'INSEE. Chaque ministre, y compris le ministre de l'industrie, veut conserver la totalité des effectifs spécialisés dans ce domaine dont il dispose.

En revanche, la mission n'a pas encore examiné plusieurs ministères comme celui de la défense, ou la direction générale des impôts, dont les effectifs paraissent pourtant trop nombreux. Elle note qu'elle ne s'est pas occupé du ministère de la justice, parce qu'il est de notoriété publique que celui-ci possède des ressources très insuffisantes.

On peut se demander pourquoi on ne confie pas aux inspections traditionnelles la mission de proposer les allégements nécessaires. Il semble que ni l'inspection générale des finances, ni le contrôle général des armées, ni l'inspection générale de l'administration (IGA), ni encore l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), malgré leur réputation, ne sont équipées pour exercer un contrôle autrement que sous la forme de commandos chargés de missions ponctuelles.

L'espoir est que les techniques informatiques devraient permettre de centraliser les informations et faciliter les contrôles. Mais, au cours des dernières années, on a assisté à une véritable explosion des dépenses d'informatique dans les différentes administrations. Ces dépenses paraissent elles-mêmes difficiles à maîtriser.

PAUL FABRA.

LE PROJET D'ACCORD DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La société italienne STET refuse de participer à l'opération CGE-ITT

Le gouvernenemt répondra d'ici à la fin du mois au projet d'accord dans les télécommunications entre la CGE et ITT (*le Monde* du 3 juillet). « *La CGE a besoin d'atteindre une taille mondiale ; elle a tout à fait raison de chercher des partenaires*, a déclaré M. Madelin au « forum » du quotidien *les Echos*, le jeudi 3 juillet. *Mais je représente aussi les contribuables actionnaires de la CGE et, à ce titre, je dois examiner les conséquences.* »

Les pouvoirs publics doivent donc étudier si cet accord « *perturbe* » ou non le processus de privatisation de la CGE.

La Société générale de Belgique (SGB) et le groupe espagnol Telefonica, ont confirmé vouloir participer à l'association. La SGB a rappelé qu'elle a déjà été associée à la CGE pour la reprise, en avril 1985, des ACEC (Ateliers de constructions électriques de Charleroi, en Belgique. « *Nous avons la volonté d'acquérir une position confortable dans le domaine des communications* », a indiqué la SGB, en précisant qu'elle participera « *de manière significative* » et de participer « de manière significative » à l'accord. Telefonica, société semi-publique qui gère le réseau téléphonique espagnol, pourraît entrer pour 300 millions de dollars (2,1 milliards de francs), à hauteur de 10 % dans la holding européenne conduite par la CGE (cette holding devrait prendre 70 % de la société commune Alcatel-ITT Télécommunication).

M. Helmut Lohr, président de Standard Electric Lorenz (SEL), filiale d'ITT en RFA, s'est déclaré « *optimiste* » sur l'issue de la fusion avec CGE, « *souhaitable pour l'Europe et l'industrie européenne* ». SEL, en raison de sa taille (16 milliards de francs), participerait à toutes les décisions importantes du nouvel ensemble.

En revanche, contrairement au souhait exprimé par la CGE, il y a quelques jours, la société publique italienne STET a refusé de participer à l'accord. Un porte-parole du groupe a déclaré à l'AFP : « *On nous avait proposé* [de racheter ITT-Télécommunications]; *mais cela ne nous intéressait pas, de même que nous avons décliné de participer au nouvel accord* (...) *qui n'aurait été pour nous qu'une simple participation financière en position minoritaire* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sécuricic

La Sicav de réméré

L'Assemblée Générale des actionnaires de Sécuricic, réunie le 30 juin 1986 sur deuxième convocation, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 27 mars 1986, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de F 341,21 ne donnant droit ni à option, ni à abattement.

Ce dividende sera mis en paiement le 28 juillet 1986 à 12 heures, aux guichets du Crédit Industriel et Commercial de Paris, et des autres banques du Groupe CIC.



Groupe CIC



GESTILION

A la suite d'un incident technique, une erreur s'est glissée dans les prix de rachat et d'émission de Gestilion au *30 juin 1986*.

Il faut lire :

Prix de rachat : 58 639,16 F.

Prix d'émission : 58 785,76 F.

Francic

La Sicav France

L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1986, sur deuxième convocation, sous la présidence de M. Olivier Moulin-Roussel, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 27 mars 1986, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de F 11,70 assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,83, soit un revenu global de F 13,53.

Ce dividende est mis en paiement le 30 juin 1986 à 12 heures aux guichets du Crédit Industriel et Commercial de Paris et des autres banques du Groupe CIC.

Les actionnaires de cette Sicav CEA-Monory auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts, avoir fiscal compris, pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale du droit d'entrée jusqu'au 29 septembre 1986.

Par ailleurs, il est rappelé que depuis le 13 mai 1986 la commission de souscription est de 3 % au lieu de 4,75 % précédemment.



Groupe CIC

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 17,50 % – 1981

Les intérêts courus du 17 juillet 1985 au 16 juillet 1986 seront payables à partir du 16 juillet 1986 à raison de 787,50 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon nº 5 après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 131,19 F augmenté de 1% des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 647,56 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 92 665 à 108 035 et 141 369 à 159 330 sortis au tirage au sort du 22 mai 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon nº 6 au 16 juillet 1987 attaché.

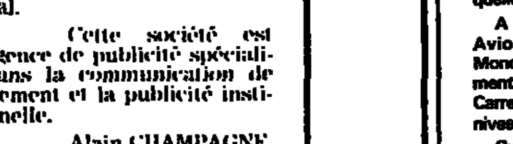
Le paiement des coupons et le rembourement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et *consignations, au siège de la CNT*, 20, *avenue Rapp, Paris 7e, ainsi qu'aux guichets* de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres compris dans la série de numéros 243 802 à 276 508, 373 851 à 400 000, 627 à 7 809, *108 036 à 141 368, 239 167 à 243 801 et 276 509* à 305 206 sont respectivement remboursables depuis le 16 juillet 1982, le 16 juillet 1983, le 16 juillet 1984 et le 16 juillet 1985.



Monsieur Alain CHAMPAGNE rejoint la Société **MEDIA P.A.** *en tant que Président-Directeur* Général.

Cette société est une agence de publicité spécialisée dans la communication de recrutement et la publicité institutionnelle.

Alain CHAMPAGNE, trente-trois ans, diplômé Sup. de Co Lyon, a effectué une partie importante de sa carrière dans le Groupe DARGAUD.

Il y a occupé les fonctions de Directeur de la Promotion et des Relations Publiques, puis celles de Directeur Général de PUBLIART, filiale *spécialisée dans les activités de* régie publicitaire et d'agence-conseil, enfin celles de Directeur Exécutif du Groupe, membre du Comité de Direction, chargé de l'ensemble des problèmes de commercialisation presse et édition.

MEDIA P.A. **Plus pour votre communication de recrutement.**



silic

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Louis Moreau, a approuvé les comptes de l'exercice 1985, qui se soldent par un bénéfice de 70 647 000 F.

Elle a fixé la distribution à 60 053 000 F, ce qui permettra de servir un dividende de 34 F aux actions jouissance 1er janvier, 17 F aux actions jouissance 1er juillet et 8,50 F aux actions jouissance 1er octobre ; en faisant abstraction de la partie (1,68 F) du dividende liée au résultat exceptionnel de l'exercice 1984, le taux d'augmentation du dividende ressort à 10,68 %.

La mise en paiement s'effectuera à compter du 1er juillet 1986 et chaque actionnaire pourra opter pour un règlement en actions nouvelles, émises à 911 F, jouissance 1er juillet 1986, cette option devant être exercée sur la totalité du dividende lui revenant avant le 30 juillet.

Dans son allocution, le président a souligné que l'exercice en cours se déroule conformément aux prévisions et que le dividende devrait connaître une croissance largement supérieure à celle de l'inflation.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, ont autorisé le conseil d'administration à faire appel, sous différentes formes, au marché financier dans le délai qui lui paraîtra opportun en vue de lui donner les moyens de réaliser de nouveaux investissements.

∴

Réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration a pris connaissance du montant des loyers du 1er semestre 1986 et de ceux émis le 1er juillet au titre du troisième trimestre 1986. Il s'élève à 124,4 millions de francs (dont 37,5 millions de francs au titre des immeubles ayant fait l'objet de l'opération d'apports). Pour la même période en 1985, le montant des loyers était de 77,2 millions de francs. La progression en 1986 est de 61 % (*hors apports*, la progression s'établit à 12,5 %).

Cette émission de Certificats d'Investissement ayant été entièrement souscrite, le présent avis est publié à titre d'information seulement

JUIN 1986



SAINT-GOBAIN

ÉMISSION DE 8 000 000 DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT

Prix d'émission : F 300

Banque Nationale de Paris — **Lazard Frères et Cie**

Crédit Lyonnais — Société Générale
Banque Indosuez — Caisse des Dépôts et Consignations
Credit Suisse First Boston Limited — Deutsche Bank Capital Markets Limited

Crédit Industriel et Commercial de Paris — Crédit Commercial de France
Banque Paribas — Algemene Bank Nederland NV
Banque Bruxelles Lambert S.A. — Morgan Guaranty Ltd

Banque Demachy — Banque Fédérative du Crédit Mutuel — Banque pour l'Industrie Française
Banque Industrielle et Mobilière Privée — Banque Louis Dreyfus — Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
Banque du Phénix — Banque Stern — Banque Worms
Caisse Centrale des Banques Populaires — Caisse Nationale du Crédit Agricole — Chase Manhattan Bank
Crédit Chimique — Crédit du Nord — Kleinwort, Benson Limited
Krediet Bank — L'Européenne de Banque — Merrill Lynch Capital Markets
National Westminster — P.O. Banque — Swiss Bank Corporation International Limited

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 juillet ↑

Forte hausse : + 2,6 %

La bonne tenue observée la veille surtout en fin de séance a été nettement amplifiée jeudi et l'indicateur instantané, qui montrait d'emblée une *certaine* vigueur avec une hausse de 2 %, a conforté nettement cette avance en clôture avec une progression de 2,6 % de la cote.

Autour de la corbeille, les professionnels font état d'un regain d'intérêt de la part de la clientèle étrangère. Au demeurant, Wall Street semble bien ancré au-dessus de la barre des 1 900 points en termes d'indice Dow Jones, et cette vigueur est plutôt de bon augure pour le marché français.

Sur le plan domestique, les informations selon lesquelles le gouvernement français compte bien procéder à des allégements fiscaux atteignant 25 milliards de francs en 1987, soit un montant supérieur aux prévisions initiales, sont favorablement accueillies au Palais Brongniart.

Du côté des valeurs proprement dites, le titre participatif de CGE subissait un léger tassement alors que le groupe de Georges Pébereau et l'américain ITT annonçaient leur intention de fusionner leurs activités de télécommunications. Parmi les autres baisses, on relevait surtout l'emprunt 4,5 % 1973, La Redoute, Luchaire et GTM-Entrepose avec des écarts limités, il est vrai, à 1 % ou 2 %.

Par contre, Générale de Fonderie a subi un revers avec un repli de 14 %, signe que la situation du groupe est jugée préoccupante en dépit des importantes cessions d'activités auxquelles il vient de procéder.

A l'inverse, ELF-Aquitaine, CGIP, Avions-Dassault et Immeubles-Monceau gagnaient 5 % à 7 %. Une mention spéciale pour Source-Perrier, Carrefour et Total, à leur plus haut niveau de l'année.

Sur le marché de l'or, où les transactions sont demeurées aux alentours de 10 millions de francs, le lingot cotait 77 000 F contre 77 550 F la veille, tandis que le napoléon gagnait 4 F à 520 F. Or à Londres : 343,50 dollars l'once au deuxième fixing.

NEW-YORK, 3 juillet ↓

Repli

Wall Street a connu, le 3 juillet, une séance de baisse, après trois journées consécutives de reprise, avec, à la clé, de nouveaux records pour l'indice Dow Jones. Cette fois-ci, l'indice des trente valeurs industrielles a reculé à 1900,87, perdant 8,15 points. Le marché était très *calme ce jeudi, puisque le volume* n'a porté que sur 108,260 millions de titres, contre 150 millions la veille. Les baisses l'ont emporté sur les hausses ; 847 valeurs s'inscrivaient en repli, 653 progressaient et 468 restaient inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs se sont montrés peu sensibles aux statistiques du chômage, dont le taux a chuté de 0,2 % en juin par rapport à mai. Ce recul n'ayant pas profité à l'industrie américaine, l'opinion générale des professionnels est que la Réserve fédérale devrait rapidement abaisser le taux d'escompte. A la veille du long week-end de la fête nationale, de nombreuses *prises de bénéfices ont pesé* sur la tendance.

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient ITT (3,156 millions de titres *échangés*), *Pub. Service of* Colorado (1,634 million) et Burrough Corp. (1,625 million).

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 3 juillet
Alcoa	38 1/2	38 1/8
A.T.T.	25 1/8	25 1/8
Boeing	64 3/8	64
Chase Manhattan Bank	44 1/2	44 3/8
Du Pont de Nemours	82 7/8	82 1/8
Eastman Kodak	58	57 3/4
Exxon	61 3/8	60 3/4
Ford	55 1/4	54 5/8
General Electric	81 1/8	80 1/8
General Motors	78 3/8	77 7/8
Goodyear	33 1/2	33 1/4
I.B.M.	149 5/8	149
I.T.T.	56 1/2	58 1/8
Mobil Oil	31 1/8	31
Pfizer	72 1/2	72 3/4
Schlumberger	34 1/8	34 1/8
Texaco	31	30 7/8
U.A.L. Inc.	53 1/8	52
Union Carbide	23 7/8	24 1/8
U.S. Steel	20 1/2	20 3/8
Westinghouse	53	52 1/2
Xerox Corp.	57 3/8	56

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,9350 F =

La baisse du dollar sur les marchés des changes a enregistré une pause à la veille du week-end, sauf vis-à-vis du yen, qui s'est approché de son record absolu à 161 yens pour 1 dollar, malgré les interventions de la Banque du Japon.

FRANCFORT	3 juillet	4 juillet
Dollar (en DM) ..	2,1720	.

TOKYO	3 juillet	4 juillet
Dollar (en yens) ..	163,90	161

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (4 juillet) .... 7 1/4 %
New-York (3 juillet) 6 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	2 juillet	3 juillet
Valeurs françaises ..	136,4	139,9
Valeurs étrangères .	106,6	106,3

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	357,6	365,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

Industrielles	1909,02	1900,87

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 366,6	1 365,7
Mines d'or	198,2	199,4
Fonds d'Etat	90,74	91,24

TOKYO

	3 juillet	4 juillet
Nikkeï Dow Jones	17 669,9	17 691,8
Indice général ...	*1 357,57*	*1 362,23*

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 juillet
Nombre de contrats : 3 617

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juillet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	111,20	111,75	112,50	112,60
Précédent ...	–	110,85	111,50	112,25	112,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

EURAFREP PASSE SUR LE *SECOND MARCHÉ*. – Jusqu'ici au hors cote, les actions de la société viennent de passer sur le second marché. Ce transfert correspond à la volonté exprimée par plusieurs de ses actionnaires représentant 55 % du capital d'élargir le marché du titre. Créée en 1957 par Lazard Frères et la Banque de l'Indochine, Eurafrep participe directement ou indirectement à la recherche et à l'exploitation pétrolière en France et dans le monde. La compagnie a pour actionnaires Eurafrance (Lazard Frères) avec 22 %, Financière de Rombas (UAP) avec 10 %, Natio Valeur (BNP) avec 8,51 % et Lazard Frères directement avec environ 2 %.

MONTUPET CHANGE **D'ACTIONNAIRES**. – La société holding Gesfitec vient d'acquérir directement et indirectement 47,3 % du capital de la société au prix unitaire de 50 F. Les cours de Bourse seront maintenus à ce niveau du 4 au 25 juillet. Suspendue le 27 juin dernier, la cotation *reprendra ce jour*.

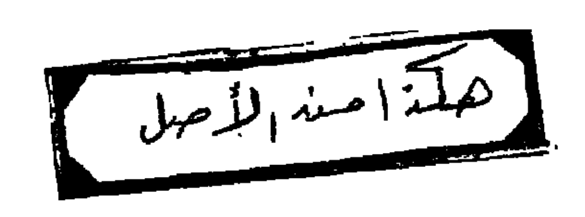
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9420	6,9450	+ 10	+ 22	+ 25	+ 50	+ 100	+ 180
$ can.	5,0315	5,0374	– 62	– 42	– 120	– 91	– 387	– 312
Yen (100) ...	4,3145	4,3190	+ 87	+ 103	+ 177	+ 204	+ 532	+ 594
DM	3,1947	3,1975	+ 66	+ 79	+ 133	+ 152	+ 373	+ 426
Florin	2,8368	2,8392	+ 18	+ 25	+ 39	+ 53	+ 160	+ 200
F.B. (100) ...	15,6070	15,6208	– 21	+ 49	– 67	+ 95	– 91	+ 247
F.S.	3,9314	3,9353	+ 68	+ 86	+ 142	+ 167	+ 398	+ 468
L (1 000) ...	4,6544	4,6595	– 203	– 164	– 386	– 339	– 1054	– 959
£	10,7254	10,7370	– 283	– 251	– 538	– 479	– 1396	– 1233

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	6 3/8	6 5/8	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100) ..	6 1/2	7 1/2	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8
F.S.	2 1/4	2 3/4	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16
L (1 000) ..	10 1/2	12	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12	11 1/2	12
£	10 1/2	10 3/4	10 1/8	10 1/4	10	10 1/8	9 11/16	9 13/16
F. franç. .	7	7 1/2	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS — 3 JUILLET

Cours relevés à 17 h 46

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1560	4,5 % 1973	1576	1546	1546	– 1 84
4410	C.N.E. 3%	4350	4360	4385	+ 0 80
1145	B.N.P. T.P.	1156	1150	1152	– 0 25
1140	C.C.F. T.P.	1149	1141	1148	– 0 08
2680	Electricité T.P.	2646	2630	2630	– 0 56
1598	Renault T.P.	1770	1763	1761	– 0 50
2227	Rhône-Poul. T.P.	2450	2495	2495	+ 1 83
1352	St-Gobain T.P.	1359	1358	1354	– 0 36
1362	Thomson T.P.	1343	1330	1330	– 0 96
380	Accor	425	432 50	432 50	+ 1 76
1720	Agence Havas	1650	1650	1650	....
745	Air Liquide	769	798	798	+ 3 77
2190	Alcatel	2080	2120	2158	+ 3 75
1340	Als. Superm.	1448	1448	1448	....
340	A.L.S.P.I.	358 50	375	375	+ 4 60
410	Alsthom	406	416	425	+ 4 67
1580	Arjom. Prioux	1775	1775	1770	– 0 28
183	Aussedat-Rey	194 50	202	202	+ 3 85
1300	Aux. Entrepr.	1419	1430	1430	+ 0 77
1190	Avions Dassault	1172	1245	1200	+ 2 38
615	Bail-Equipem.	603	607	608	+ 0 82
1090	Bail-Investiss.	1100	1092	1092	– 0 72
1000	Cie Bancaire	1098	1128	1128	+ 2 73
530	Bazar H.-V.	571	590	598 c	+ 4 97
520	Béghin-Say	460	480	482	+ 4 78
300	Berger (Mo)	298	298	298	....
570	Bic	586	605	606	+ 3 41
1210	B.I.S.	1301	1316	1319	+ 1 38
2250	Biscuit (Géné.)	2200	2230	2230	+ 1 36
1800	Bongrain S.A.	1745	1830	1835	+ 5 15
1110	Bouygues	1172	1198	1199	+ 2 30
3520	B.S.N.	3770	3900	3890	+ 3 18
1150	Carnaud	1170	1182	1183	+ 1 11
2800	Carrefour	2945	3078	3080	+ 4 58
1540	Casino	1540	1549	1549	+ 0 58
1220	Casino A.D.P.	1258	1330	1330	+ 5 72
845	Cedis	919	925	950	+ 3 37
1480	Cetelem	1470	1500	1515	+ 3 06
1520	C.F.A.O.	1803	1836	1842	+ 2 43
430	C.F.D.E.	522	540	534	+ 2 29
970	C.G.I.P.	1039	1105	1102	+ 6 06
1020	Chargeurs S.A.	1071	1120	1140	+ 6 44
53	Chiers-Châtill.	56	56 60	56 60	+ 1 07
665	Ciments franç.	635	668	668	+ 5 19
490	Club Méditerr.	545	565	553	+ 1 46
225	Codetel	236	237	237	+ 0 85
390	Cofimeg	392 50	394	394	+ 0 38
755	Coles	809	830	835	+ 3 21
256	Compt. Entrepr.	269	271	271	+ 0 74
515	Compt. Mod.	551	563	567	+ 2 90
1410	Créd. Foncier	1675	1700	1730	+ 3 28

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Cie Industrielle	3350	
			Comp. Lyon-Alem.	450	
Emp. 7 % 1973	17710	..	Concorde (La)	1220	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) — 3/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Agence Havas	313	328
Inst. Mérieux	440	438
Presses Cité	370	....
Souscription		
Cofimeg	6	6 10
Crédit F. Imm.	....	....
Pétroles B.P.	....	....
Sade	....	....
Simco	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 975	6 935	6 650	7 200
ECU	6 855	6 854	....	....
Allemagne (100 DM)	319 170	319 380	310	305
Belgique (100 F)	15 603	15 602	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	283 450	283 600	274 500	293 500
Danemark (100 krd)	86 030	85 990	82 500	90
Norvège (100 k)	93 360	93 240	91	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 763	10 723	10 450	11 550
Grèce (100 drachmes)	4 905	4 990	4 500	5 700
Italie (1 000 lires)	4 665	4 664	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	391 220	392 680	380	400
Suède (100 krs)	98 380	98 080	95	101
Autriche (100 sch)	45 400	45 430	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 005	5 007	4 860	4 850
Portugal (100 esc.)	4 691	4 683	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 049	5 030	4 850	5 300
Japon (100 yens)	4 288	4 291	4 110	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/7
Or fin (kilo en barre)	77550	77000
Or fin (en lingot)	77550	77000
Pièce française (20 fr)	516	520
Pièce française (10 fr)	390	375
Pièce suisse (20 fr)	516	520
Pièce latine (20 fr)	440	441
Souverain	566	580
Pièce de 20 dollars	2870	2905
Pièce de 10 dollars	1420	1320
Pièce de 5 dollars	890	880
Pièce de 50 pesos	2810	2890
Pièce de 10 florins	461	498
Or Londres	344	343 50
Or Zurich	343 50	344
Or Hongkong	344 10	343 70
Argent Londres	5 10	.....

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,9350 F

INDICES BOURSIERS

MATIF

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Le Monde

LA DÉMISSION DU PRÉFET DE POLICE DE PARIS

M. Guy Fougier estime que le ministre de l'intérieur a porté atteinte à l'image de la fonction préfectorale

Peu avant 20 heures, jeudi 3 juillet, le ministère de l'intérieur annonçait le départ de M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, replacé en position de préfet hors cadre après avoir *« demandé à être relevé de ses fonctions »*. Dans les heures qui avaient précédé, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud avaient tenté de faire revenir M. Fougier sur sa décision de démissionner. Mais celui-ci ne changea pas d'attitude, d'autant plus que la nouvelle de son offre de démission avait déjà filtré malgré un démenti officieux du ministère de l'intérieur.

M. Fougier – qui se refuse à toute déclaration publique – a invoqué, pour justifier son départ, les déclarations de M. Pasqua, durant « L'heure de vérité » à Antenne 2, mercredi soir. Interrogé sur la baisse de la délinquance à Paris, en 1984 et 1985, le ministre de l'intérieur avait récusé ces chiffres en assurant que *« le préfet de police fait ce que le gouvernement lui dit de faire »*. D'autres hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur auraient fait connaître à M. Pasqua leur réprobation, estimant que ces propos portent atteinte à leur image au service de l'État et non du seul gouvernement.

Le prédécesseur de M. Pasqua, M. Pierre Joxe *« regrette »* la démission de M. Fougier, mais la *« comprend »*, car il a été *« gravement mis en cause »*. *« M. Fougier a participé personnellement et efficacement à la lutte contre la délinquance et la criminalité à Paris, je peux en porter témoignage »*, ajoute M. Joxe. La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire parmi les policiers en tenue, assure que cette démission est *« l'illustration de certaines tendances autoritaires que l'on sent poindre chez M. Pasqua* [qui] *semble préférer les artifices de la propagande à la réflexion sans passion autour des réalités. »*

Un homme d'autorité... autoritaire

M. Guy Fougier n'est pas tout à fait ce que son départ brutal pourrait laisser croire. Son geste le montre homme de conviction, jusqu'à l'entêtement parfois, comme s'en aperçurent, avant M. Pasqua, en d'autres circonstances, Gaston Defferre et M. Pierre Joxe. On le sait aussi *grand travailleur, très sûr de* son fait, avec un notable penchant pour l'autorité, fort jaloux de la dignité de sa fonction et amoureux de la chose policière, mais en aucun cas ce haut fonctionnaire ne peut être jugé politiquement proche de la gauche. Loin de là.

Quand, le 8 juin 1983, il est nommé préfet de police de Paris, au lendemain de manifestations policières virulentes, soutenues par la droite et l'extrême droite, M. Fougier *arrive de la région Poitou*-Charentes, dont il était commissaire de la République depuis août 1981. Les témoignages d'élus socialistes locaux sont formels : il ne cachait pas ne pas être *« du même bord »* qu'eux, mais se comportait *« en grand commis d'Etat, loyal et républicain »*.

M. Fougier avait d'ailleurs servi, *avant 1981, à de postes «sensibles»* : conseiller technique au cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, de 1969 à 1971, puis directeur de la réglementation et du contentieux au même ministère, de 1971 à 1977, un poste où fut parfois contesté, à gauche, la politique gouvernementale sur les expulsions dans un climat de lutte, parfois obsessionnelle, contre la *« subversion internationale »*.

Troublé par l'indiscipline policière, *l'Elysée n'en choisit pas* moins, en 1983, M. Fougier : il faut, pensait-t-on, un homme à poigne pour reprendre en main la préfecture de police, cet Etat dans l'Etat, ce fortin policier traditionnellement autonome, aux humeurs souvent contagieuses. L'idée vient de M. Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de M. François Mitterrand : il avait été le collaborateur direct de M. Fougier quand celui-ci fut, de 1977 à 1981, préfet, secré*taire général de la préfecture de* Paris. Un choix sans sectarisme donc, où la compétence semble l'emporter sur les convictions : habitué du ministère de l'intérieur, M. Fougier connaît fort bien la capitale. Le profil idéal, apparemment.

L'homme se révélera un préfet de police traditionnel en ce sens que, loin de combattre l'autonomie de la préfecture de police – héritée de l'existence, jusqu'à la fin des années 60, de deux polices : la parisienne et la provinciale, dite « sûreté nationale », – il s'y adaptera fort bien, au grand dam des directeurs centraux du ministère de l'intérieur, qui aimeraient réduire le bastion parisien et rendre plus tangible la réalité d'une « police nationale ». A l'inverse, son attitude n'était pas pour déplaire à l'Hôtel de Ville de Paris, l'autonomie policière de la capitale ne pouvant que conforter la position du maire sur un terrain aussi décisif que la sécurité.

Dossiers discrets

Alors directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, M. Robert Pandraud ne tarissait pas d'éloges sur le préfet de police, soulignant la bonne entente entre les deux maisons. M. Pandraud a bien connu M. Fougier – ils se tutoient – au ministère de l'intérieur, durant sa carrière ininterrompue de 1968 à 1981 place Beauvau, à la tête des directions les plus prestigieuses. Cela n'empêchait pas, évidemment, les polémiques au Conseil de Paris quand M. Fougier tentait de dédramatiser le débat *« sécuritaire »*, en soulignant le recul de la délinquance en 1984 et en 1985 dans la capitale. Joutes de bonne guerre, d'autant plus que l'on se rejoignait, plus discrètement, sur certains dossiers.

Ainsi, alors que M. Chirac exigeait du gouvernement socialiste le recrutement de trois mille policiers supplémentaires à Paris – une exigence qu'il a aujourd'hui oubliée, – une note confidentielle de M. Fougier mit, en mars 1984, le pouvoir dans l'embarras. Le préfet de police abondait en effet dans le sens de l'opposition, mettant en évidence l'insuffisance des effectifs policiers parisiens. La publication de ce rapport par la presse permit d'ailleurs d'illustrer les conceptions policières classiques de M. Fougier.

Ce fut en effet la fermeture du bureau de presse du Quai des Orfèvres, M. Fougier ne cachant pas son allergie pour les journalistes *« fouineurs »* et souhaitant, au fond, que la police puisse travailler loin de la publicité, dans le calme, sinon dans l'ombre. Ce fut aussi l'affaire Genthial, le renvoi brutal par le préfet de police d'un *« grand flic »* trop indépendant à son goût, alors chef de la brigade criminelle et réhabilité depuis, au ministère de l'intérieur, où il a en charge la modernisation de la police scientifique et technique. Bref, M. Fougier n'avait pas une conception très ouverte de la police, ce dont se plaignaient certains magistrats parisiens qui devaient lui rappeler leur droit de regard sur les activités de ses troupes.

« Cohabitable » ?

Aussi M. Fougier était-il fort apprécié de la hiérarchie policière parisienne – notamment du Syndicat des commissaires de police, dont les principaux dirigeants sont proches de la droite – alors que la Fédération autonome des syndicats de police, représentant la base policière et plutôt proche de la gauche, ne lui ménageait pas ses critiques. Jusqu'à ces dernières semaines, M. Fougier bataillait ferme contre ce syndicat majoritaire à propos des horaires de travail des policiers parisiens, que le préfet de police souhaitait augmenter. Un conflit latent qui devait, entre autres raisons, conduire M. Joxe à souhaiter discrètement le départ de M. Fougier, qui faillit être « recasé », fin 1985, au Conseil d'État.

Mais les places manquaient et l'Elysée veillait. Pour M. Mitterrand et ses collaborateurs, M. Fougier n'avait en effet que des qualités : homme d'autorité, très sûr de lui, veillant avec un soin particulier au maintien de l'ordre, n'avait-il pas un profil idéal de haut fonctionnaire « cohabitable » ?

Lors d'un long entretien en janvier, le président de la République confirma donc à M. Fougier qu'il se refuserait, après les élections, à son départ. Ce ne fut pas nécessaire : la nouvelle majorité, qui s'attacha pourtant à un vaste mouvement des responsables policiers – plus rapide et plus ample qu'après 1981, – n'envisageait aucunement le départ du préfet de police en poste.

La question ne fut donc pas posée, et M. Fougier paraissait fort heureux de sa situation, à l'aise avec MM. Pasqua *et Pandraud lors de* leurs visites sur le terrain, au point d'en devenir parfois bavard avec les journalistes. Sa démission apparaît ainsi comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, chacun s'accordant à y voir le résultat de la maladresse du ministre de l'intérieur bien plus que l'aboutissement d'un désaccord latent, en fait introuvable. M. Fougier est en effet fier de son action à Paris et ne tolère pas qu'on l'assimile à un *« habillage »* politi*que pour servir les gouvernants du* moment.

Ce que fit pourtant M. Pasqua. C'était sans compter avec le caractère droit, entêté et parfois emporté de M. Fougier.

EDWY PLENEL.

« CE QUE LE GOUVERNEMENT LUI DIT DE FAIRE »

Voici le texte de l'échange entre MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Marcel Trillat, journaliste à Antenne 2, durant « L'heure de vérité », mercredi 2 juillet, qui a provoqué la colère – et la démission – du préfet de police :

« Trillat : Il semble qu'il y ait eu un ralentissement...

– Pasqua : *Lorsque le gouvernement précédent faisait état d'une diminution de la délinquance...*

– *Trillat : Il s'agissait du préfet de police qui est toujours en place.*

– Pasqua : *Le préfet de police, il dépend du gouvernement, et généralement il fait ce que le gouvernement lui dit de faire. Autrement, il est remplacé dans les vingt-quatre heures. C'est cela, un préfet de police. »*

M. MITTERRAND SIGNE AUSSI LA LOI SUPPRIMANT L'AUTORISATION DE LICENCIEMENT

Le président de la République a signé jeudi 3 juillet, la loi préparée par M. Philippe Séguin supprimant l'autorisation administrative de licenciement, que la gauche avait vivement combattue. Ce texte a été promulgué au *Journal officiel* du vendredi 4 juillet.

La loi d'habilitation économique et sociale ayant été publiée jeudi, c'est le deuxième texte législatif ainsi signé par M. François Mitterrand depuis le début de la législature.

Bourse du matin

NOUVELLE HAUSSE : + 1,72 %

La Bourse de Paris a confirmé ses bonnes dispositions le 4 juillet à la séance du matin, l'indicateur instantané gagnant 1,72 %. Les plus fortes hausses étaient enregistrées par Chargeurs (+ 7 %), Moët-Hennessy (+ 5%) et Havas (+ 5 %), tandis *qu'UCB (– 1%), Accor (– 0,6 %)* et Air liquide (– 0,4 %) reculaient légèrement.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 4 JUILLET

Indicateur de séance (%) : + 1 80

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	432 50	435	430
Agence Havas	1650	1695	1730
Air Liquide (L')	798	798	795
Alsthom	425	425	429
Bancaire (Cie)	1128	1146	1155
Bongrain	1835	1880	1880
Bouygues	1199	1198	1218
B.S.N.	3890	3890	3940
Carrefour	3080	3110	3125
Chargeurs S.A.	1140	1200	1220
Club Méditerranée	553	555	559
Dumez	1398	1395	1395
Eaux (Gén.)	1341	1380	1385
Elf-Aquitaine	293	296	295
Essilor	2740	2750	2780
Lafarge-Coppée	1350	1350	1350
Michelin	3015	3025	3080
Midi (Cie)	5940	5990	6020
Moët-Hennessy	2080	2195	2185
Navig. Mixtes	1066	1070	1095
Oréal (L')	3680	3770	3750
Pernod-Ricard	1183	1200	1190
Peugeot S.A.	949	985	975
Sanofi	726	725	730
Source Perrier	789	790	789
Télémécanique	3280	3340	3345
Thomson-C.S.F.	1350	1380	1380
Total-C.F.P.	370	370	371 50
T.R.T.	2735	2735	2760
Valéo	600	....	....

Le numéro du « Monde » daté 4 juillet 1986 a été tiré à 481 931 exemplaires

LE TAUX D'ÉCHECS ÉLEVÉ AU BREVET DES COLLÈGES INQUIÈTE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Moins de la moitié des élèves de troisième qui ont passé cette année le nouveau brevet des collèges l'ont réussi. Ce résultat est considéré au ministère de l'éducation nationale comme un *« indice alarmant »* de l'inadaptation des méthodes pédagogiques en vigueur au collège mais surtout d'une mauvaise conception de cet examen rétabli par le précédent ministre, M. Jean-Pierre Chevènement.

L'ancien BEPC, supprimé voici une dizaine d'années, était en effet obtenu par environ 80 % des candidats. Si le taux d'élèves reçus dans les collèges (57,9 % sur 590 600 candidats) est décevant, il est franchement catastrophique dans les lycées professionnels où moins d'un élève sur dix a été reçu (9 % des 100 500 candidats).

Cet échec manifeste ne remet pas en cause le principe d'un examen de fin de collège. Mais le ministère s'apprête à modifier la conception du brevet qui porterait désormais sur l'ensemble des programmes du premier cycle. L'examen sera aussi maintenu dans les LEP mais sous une forme différente de celle en vigueur dans les collèges. Pour mieux préparer les élèves à l'examen, un rythme régulier de devoirs écrits sera rétabli et les études dirigées seront renforcées.

LE PROJET DE LOI SUR LES ETRANGERS

Le cardinal Decourtray « choqué » par les déclarations de M. Pasqua

Le cardinal Decourtray réagit aux accusations de M. Charles Pasqua. Invité de l'émission « l'Heure de vérité » d'Antenne 2, le mercredi 2 juillet, le ministre de l'intérieur avait critiqué la prise de position de l'archevêque de Lyon sur le projet de loi concernant l'immigration.

M. Pasqua avait notamment affirmé : *« Je ne suis pas sûr qu'il ait lu le projet de loi du gouvernement. »*

Démentant formellement ces propos, Mgr Decourtray a déclaré au *Monde : « Je suis plus qu'étonné, choqué d'entendre M. le ministre de l'intérieur m'accuser devant plusieurs millions de personnes de n'avoir pas lu le texte du projet de loi, à propos duquel j'ai accepté d'être provisoirement le porte-parole de deux jeunes grévistes de la faim. Je n'aurais pas accepté une telle responsabilité, une responsabilité si risquée, sans être informé. Je tiens donc à déclarer que l'accusation portée contre moi par M. le ministre de l'intérieur est fausse : non seulement j'ai lu attentivement le projet de loi dont je possède deux exemplaires depuis le 14 juin, mais j'en ai discuté avec M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, pendant une heure, le vendredi 27 juin, à la préfecture du Rhône. »*

L'archevêque de Lyon a cependant ajouté qu'il était tenté de considérer ces propos comme des *« paroles verbales »* : *« M. Pasqua n'était peut-être pas bien informé de ma discussion avec M. Pandraud »*, a-t-il observé, en ajoutant : *« Je souhaite aujourd'hui que les contacts entre les jeunes et le gouvernement aboutissent au plus vite. Cela est possible car les deux jeunes grévistes ne sont pas des extrémistes. »*

Mme Bouchardeau et M. Doubin répondent positivement aux propositions du PS

Mme Huguette Bouchardeau, ancien ministre, ancien dirigeant du PSU, député apparenté PS du Doubs, a trouvé *« excellente »*, jeudi 3 juillet, la proposition de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, de créer un *« conseil national de la gauche »*. Pour Mme Bouchardeau, il faut proposer, *« hors de la logique des cartels, une structure souple, animée par des personnalités dont* [elle] *se réjouirait de voir qu'elles ne viennent pas toutes du monde politique »*. Pour elle, l'ensemble de la gauche *« ne peut que gagner à affirmer sa diversité, ses différences »*.

Toutefois, cinquante-six élus locaux, syndicalistes et responsables d'associations de Besançon, qui appartenaient à la structure *« libre-gauche »*, créée par Mme Bouchardeau, ont décidé de rejoindre le PS. Pour eux, ce dernier *« est la pièce maîtresse de toute alternative politique »*. *« On ne change pas de système économique et social comme de Kelton »*, ajoutent-ils.

M. François Doubin, président du MRG, a lui aussi accueilli *« avec faveur »* la proposition de M. Jospin. Selon lui, toutefois, ce *« conseil national de la gauche »* ne peut être *« un directoire déterminant d'une façon ou d'une autre la ligne politique, la tactique ou la stratégie de ses membres, ni (...) un organe pragmmatique commun visant à définir un projet politique, économique et social unique pour la gauche »*.

Pour M. Doubin, ce conseil *« ne saurait évidemment non plus constituer une étape dans un processus d'intégration ultérieure au PS. Le bon concept est en fait celui d'un club réunissant sans exclusive des personnalités issues des différentes familles de la gauche, choisies* intuitu personae *et qui donneraient enfin au pays l'exemple d'une instance de dialogue marquée par la liberté d'expression et le respect des différences »*. M. Doubin demande à M. Jospin *« confirmation »* que telles sont bien ses intentions.





A B C D E F G

